



MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS : ECHANGES ET IDENTITES
MENTION : ARTS ET HUMANITES-SPECIALITE : HISTOIRE DE L'ART (MASTER 2)

Vassy MALATRA

Le château royal de Tours

son histoire, son intérêt



**Projet de recherche préparé sous la direction
d'Alain Salamagne, Professeur d'Histoire de l'Art
devant un jury composé d'Alain Salamagne et d'Elisabeth Lorans**

Remerciements

La tradition de remerciements en guise d'ouverture me donne le plaisir de rendre mérite à tous ceux qui, chacun à sa manière, ont contribué à la concrétisation de ce travail. Je désire, donc, exprimer ma profonde gratitude :

Avant tout, à M. Salamagne pour son soutien sans faille et ses précieux conseils.

A Madame Lorans, M. Macaire et Madame Benevent pour m'avoir fait profiter de leurs connaissances.

A M. Irlandes et à tout le personnel du château de Tours pour leur accueil et leur gentillesse.

Aux membres de la Société archéologique de Touraine, Pierre Hamelain, Gérard Fleury, M. Porhel et surtout Daniel Schweitz qui ont facilité mes recherches et ont manifesté un soutien chaleureux.

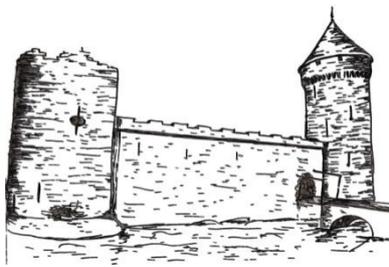
A Claude Boissenot, Solveig Bourocher, Mireille et Françoise pour m'avoir épaulée.

A mes chères filles, à Ben et surtout à Monique, sans laquelle cette étude n'aurait pu être menée à terme.

Enfin à Frédéric qui m'a fait découvrir ce « paradis délicieux », la Touraine.

Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt

Introduction



« De là le roi se rendit en toute hâte vers la ville de Tours, que deux fleuves, savoir, la Loire et le Cher, enveloppent de leurs ondes limpides. La ville est assise entre les deux fleuves ; renommée par sa position, belle par le sol qui l'entoure, agréable par les eaux qui l'avoisinent, riche en arbres et en grains, fière de ses citoyens, puissante par son clergé, remplie d'une nombreuse population et de richesses, embellie par les bois et les vignes des environs, elle est de plus décorée par la présence du corps très saint de l'illustre prélat Martin, dont la gloire a répandu un très-grand éclat sur toutes les églises¹ »

Inde iter accelerat Turones festinus in urbem,
Quem geminum nitida flumen circumstuit undit.
Hinc Liger, inde Carus, medio sedet inter utrumque,
Clara situ, speciosa solo, incunda fluentis,
Fertilis arboribus, uberrima fruge, superba
Ciue, potens Clero, populis numerosa, reserta,
Diuitijs, lucis, et vitibus undique lucens ;
Quam sacrosancti praesentia corporis ornat,
Ptaesulis, eximij, Martini Gloria, cuius,
Omnibus Ecclessiss summum decus accumulauit.

Guillaume de Breton, XIII^e siècle

« J'ai vu quelquefois le château qui en était tout près, monument historique remarquable seulement par sa masse et son antiquité, dont on voudrait faire remonter (voyez un peu les vanités humaines !) l'origine à Turnus. Commencé par un seigneur et terminé par un autre réparé et augmenté par un troisième, il avait de grosses et de petites tours; il fut pris et repris comme tous les châteaux du monde; il reçut des comtes, des ducs et des rois, une foule d'hôtes joyeux et puissants ; puis ses murs épais, percés de petites fenêtres hérissées de barreaux de fer dentelé qui se croisaient, entourés de fossés remplis d'une eau verte et croupissante, servit à renfermer des prisonniers d'Etat, de grandes victimes de la politique ou de la religion. Mais toutefois, amour-propre à part, le château de Tours, bâti sur la rive gauche du fleuve, ne pouvait lutter en beauté avec les grandes constructions de Blois, d'Amboise et de Saumur, si éminemment pittoresques². »

A.-C. Egron, 1834

Quand Breton a écrit cette poésie au XIII^e siècle, il n'a fait aucune référence au château de Tours, déjà en place. Le second texte du XIX^e siècle lui accorde une large part. La nouvelle conception envers les monuments est flagrante. Ce goût des romantiques pour les ruines a tiré de l'oubli les châteaux du Moyen Âge. Il les a aussi sauvés de la destruction par le temps et les hommes. Le château de Tours n'a pas profité de cet avantage. Il n'en subsiste que deux tours reliées par un bâtiment de caserne du XVIII^e siècle.

Le site castral se trouvait à la partie nord-est des remparts de la ville, sur le front de la Loire, au-dessus du pont, près du cloître de la cathédrale. Il était défendu au nord et à l'ouest par les anciens murs gallo-romains. De nos jours, il est constitué de deux corps de bâtiments : le pavillon de Mars entre les deux tours et le logis des Gouverneurs dans la zone nord-est du périmètre. Sur la partie ouest, derrière le pavillon de Mars, le modelé des vestiges du XI^e siècle est engazonné et suggère, en creux, les différentes salles de la résidence. La date de la construction du château n'est pas précisément connue. Mais il est attesté qu'au début du XIII^e siècle, il est entré dans le domaine royal.

¹ GUILLAUME DE BRETON, *Philippide*, XIII^e siècle, p. 92-93.

² EGRON, 1834, p. 359-360.

Les deux tours ont fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 20 août 1913. Les façades, les toitures, les deux escaliers intérieurs du pavillon de Mars et le sol ancien du château sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par l'arrêté du 21 novembre 1973.

Etat de la question

Comme le château de Tours n'a pas attiré l'intérêt des érudits, notre étude a dû faire appel à des sources nombreuses et variées. Il nous a fallu recourir à des documents inédits ou imprimés, à l'iconographie moderne mais aussi à des études sur la Touraine rédigées, pour la plupart, par des érudits locaux. Enfin, les articles publiés³ par la Société archéologique de Touraine, fondée en 1839, ont été une mine riche d'enseignement.

Les lieux de nos recherches ont aussi été multiples :

- la Bibliothèque Nationale de France dans les départements de la recherche bibliographique, des archives manuscrites, des cartes et plans et des estampes et photographie
- les Archives nationales
- la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
- le Service départemental de l'architecture et du patrimoine
- le Service de l'Inventaire général des richesses artistiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre à Orléans⁴
- les Archives départementales d'Indre-et-Loire
- les Archives municipales et patrimoniales de la ville de Tours
- les bibliothèques de la ville de Tours : de l'Université Rabelais, de CESR, municipale, des Beaux-arts, de la Société archéologique de Touraine
- les archives photographiques de la Société archéologique de Touraine
- collections photographiques de M. Alain Irlandes et de M. Gérard Fleuri.

³ Dans une série de Mémoires depuis 1842 et de Bulletins depuis 1868.

⁴ L'inventaire se trouve en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00071352/index.htm>.

Sources manuscrites et imprimées

Un document inédit, signalé par Mme Audebrand, a constitué la base de la description du château. Il s'agit d'un procès-verbal dressé en 1671 par Jean-Baptiste Voisin de la Noiraye⁵, conseiller du roi Louis XIV. Il est accompagné d'un plan de l'architecte Daniel Masses⁶. En fait, c'est un rapport au marquis de Châteauneuf, secrétaire des commandements du roi, rédigé à la demande de Louis XIV qui, par sa lettre du 17 avril 1671, avait ordonné à son conseiller Voisin de la Noiraye d'aller sur place constater l'état du château. C'est parce que le marquis Dangeau, gouverneur de Touraine, de la ville de Tours et du château, avait demandé l'autorisation d'utiliser les ruines afin de « pouvoir avec le soin, et la despence qu'il y feroit donner quelque embellissement à laditte ville de Tours à l'endroit desdites mesures, places et desmolitions ». Le roi devait, donc, connaître précisément l'état du château avant de prendre une décision.

Une grande partie des manuscrits des fonds des archives municipales et départementales ainsi que ceux de la Bibliothèque municipale⁷ sont publiés par des érudits vers la fin du XIX^e siècle. Ainsi, les pièces de comptabilité de 1358 à 1380 contenues dans la série CC des archives municipales ont été consultées dans l'ouvrage de Joseph-Marie-Antoine Delaville Le Roulx, archiviste paléographe et membre de la Société archéologique de Touraine. Dans l'ouvrage de Victor Luzarche, on a pu trouver les actes et les lettres des rois et de quelques grands personnages depuis Charles VI jusqu'à la fin du règne d'Henri IV. Les diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine ont été consultés dans un catalogue dressé en 1863 par Emile Mabille (1828-1874)⁸. Il s'agit d'une collection due aux travaux de Dom Housseau.

Etudes

Dans le but de placer notre monument dans un contexte géographique, historique et politique, la liste des ouvrages que nous avons consultée est considérable. A part la monographie sur le *Château de Tours et la tour Hugon* d'Edouard-Gatian de Clérambault en 1908, d'autres ouvrages concernant la ville de Tours ou la Touraine se réfèrent au château avec des redondances abondantes.

⁵ Archives nationales, ms, O¹ 1905⁴.

⁶ Archives nationales, CP-01-1905.

⁷ Plusieurs manuscrits des fonds de la Bibliothèque municipale ont été détruits pendant la Grande Guerre.

⁸ Diplômé du collège Bourbon de Paris, de l'école d'administration et de l'école des Chartes, archiviste à la bibliothèque impériale, attaché aux travaux du Catalogue des manuscrits de la BN.

Ouvrages sur la Touraine⁹

Les faits et les personnages de l'histoire de la Touraine au Moyen Âge, ne sont connus que par des écrivains postérieurs à cette époque. *Les chroniques de Touraine*, recueillies par André Salmon, en 1854, ne peuvent pas être considérées comme des ouvrages historiques parce dans leur forme poétique, elles intègrent « les traditions les plus fabuleuses¹⁰ ». Ce ne sont que les cartulaires, les chartes et les comptes qui constituent les sources les plus fiables.

C'est dans ces sources que Pierre Carreau (1630-1708)¹¹ a fait ses recherches pour rédiger l'histoire de la Touraine. Son travail dérive des fonds des archives de Saint-Gatien, Saint-Martin, Marmoutier et Saint-Julien. Il n'est pas publié de son vivant. Après la mort de son fils Charles, ses manuscrits sont classés dans la bibliothèque de Marmoutier. Par la suite, l'histoire de Carreau a été enrichie par des recherches partielles de Dom Cassard et de Dom Deschamps. En 1754, on propose à Dom Etienne Housseau de rédiger l'histoire de la Touraine. A l'aide d'autres bénédictins, il a fait plusieurs recherches, lui aussi. Finalement, en 1763, il est mort sans rien publier. Sous la Révolution, les fonds de l'abbaye ont été transférés à la nouvelle bibliothèque de Tours, dont Jean-Louis Chalmel (1756-1829)¹² était le conservateur de 1800 à 1807. Il est connu que l'essentiel de la documentation contenue dans les *Tablettes chronologiques (1818)* et son *Histoire de Touraine (1828)* a été puisé dans les manuscrits de Carreau.

A part l'ouvrage de Chalmel qui est le plus connu, il y a d'autres travaux sur la Touraine. Dans *Le Paradis délicieux de la Touraine (1661)*, Martin Marteau (1603-1666)¹³ attache la création de la Touraine à celle du monde et consacre cinq chapitres sur la ville de Tours pour faire comprendre au lecteur « ce qui donne du *lustre* et de *l'esclat*, tant au-dedans qu'au dehors de la célèbre ville de Tours ». A côté des documents « officiels » et publics, se trouvent des pièces d'ordre secondaire et d'une importance pas toujours évidente. Ce sont les récits des « voyages pittoresques », plus ou moins littéraires, manuscrits ou imprimés qui constituent des sources généreuses. Ils doivent être consultés, toutefois, avec précaution parce

⁹ Les renseignements sur les érudits de la Touraine ont été collectés dans le *Dictionnaire biographique de Touraine* de Michel Laurencin.

¹⁰ Salmon, 1854, avant-propos, p.ii.

¹¹ Elu de Tours en 1659, il est nommé receveur des chapelles de Saint-Gatien et de l'abbaye de Marmoutier ; en 1661, il devient docteur de théologie de la faculté de Paris.

¹² Après son cursus de droit à Paris il devient avocat du roi, puis en 1785 il entre au Bureau des finances à Paris où il commence une carrière politique à travers tous les régimes de son époque qui dure jusqu'à la seconde Restauration quand il se consacre aux travaux littéraires et politiques.

¹³ Après avoir accompli ses humanités à Tours, il entre chez les carmes, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Il fait des études de philosophie et de théologie à Paris. En 1619 il devient « prédicateur carme Tourangeau ».

que souvent les faits ne sont pas attestés et la bibliographie manque. *Les Promenades dans la Touraine* (1861) d'Amans-Alexis Monteil en constituent un bon exemple. Monteil s'est trompé au sujet de l'étymologie du nom de la ville de Tours. Il postulait que « Tours a sans doute pris son nom du grand nombre de tours qui flanquaient ses murailles¹⁴ ».

Ouvrages sur la ville de Tours

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'histoire de la ville de Tours et de ses monuments n'était abordée que dans des ouvrages sur la Touraine. La monographie de Francesco Florio, rédigée en 1477, est un texte plutôt littéraire. Il a fallu attendre Louis Benoist de la Grandière. (1703-1788)¹⁵ pour qu'un ouvrage complet lui soit consacré. Il s'agit de l'*Abrégé chronologique et historique de la mairie de Tours*, rédigé à la fin de sa vie.

Par la suite, Louis-Eugène Giraudet (1827-1887)¹⁶, en 1873, et Delaville Le Roulx, en 1878, ont écrit sur la ville mais ce sont surtout Emile Mabile (1828-1874) et Charles Loiseau de Grandmaison (1824-1903)¹⁷ qui, au XIX^e siècle, ont posé les bases de l'exploitation scientifique des sources écrites.

Les publications de l'historien Bernard Chevalier constituent les approches les plus récentes de l'histoire de la ville. Sa thèse *Tours Ville Royale 1356-1520* (1975) et l'ouvrage collectif sous sa direction *Histoire de Tours* (1985) présentent un intérêt particulier : ils consacrent un chapitre à l'histoire de la ville des XII^e et XIII^e siècles, une période rarement étudiée par les auteurs précédents.

Enfin les publications du résultat des fouilles archéologiques à Tours, entreprises par Henri Galinié et son équipe depuis 1973, ont constitué nos références fondamentales. Les données de ces fouilles ont été reprises et remises à jour en 2007, dans l'ouvrage collectif *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, réalisé sous la direction d'Henri Galinié.

¹⁴ Monteil, 1861, p. 169.

¹⁵ Il a été procureur de roi en la maîtrise des eaux et forêts, par la suite conseiller du Roi et en 1768 maire de la ville de Tours.

¹⁶ Il arrive à Tours à l'âge de huit ans. Après une carrière administrative à la préfecture d'Indre-et-Loire il commence des études en médecine et en 1859 il est nommé professeur titulaire de la chaire d'anatomie jusqu'à sa mort. Passionné pour l'histoire de sa ville adoptive, il dépouille les archives municipales et publie des œuvres historiques.

¹⁷ Etudiant au collège royal de Niort, puis élève à la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole des Chartes. Il travaille d'abord au Catalogue des manuscrits de la BN et puis comme archiviste paléographe d'Indre-et-Loire ; il a été président de la Société archéologique de la Touraine, succédé par son fils Louis Loizeau de Grandmaison.

Méthodologie du travail

Procédé de la description

Notre travail visait à reconstituer l'état primitif de deux tours subsistantes du château. Il s'agissait de le distinguer nettement des diverses restaurations qui pouvaient porter à confusion. Pour ce faire, après avoir travaillé sur le site, on a comparé les plans avec les dessins et les sources écrites. Il a été tenu compte du décalage chronologique entre les documents mais aussi de la liberté des représentations artistiques.

Les dimensions de la plupart des parties sont présentées sous forme de graphiques qui constituent un support visuel complémentaire au texte rédigé.

Parement

Notre intention était de calculer la quantité de pierres utilisées et leur poids ce qui donnerait une idée de la procédure du chantier médiéval de la tour de Guise. Pour ce faire, nous avons d'abord étudié l'état du parement de la salle du niveau I de la tour. D'après le tableau de l'Annexe 9 et la représentation du mur dans la Fig. 54, 43,75% du parement est restauré. L'analyse de ce résultat démontre qu'en quelques emplacements (parement 4) ce pourcentage dépasse même 60%. La plupart des pierres restaurées se trouvent aux angles des ouvertures, ce qui ne nous permettrait pas d'avoir la profondeur exacte des pierres du chantier primitif. Il était donc inutile de poursuivre l'analyse sur la matière des appareils. Nous nous sommes, donc, concentré sur les éléments visuels actuels. Ceci nous a conduit à étudier trois données :

- le type des appareils
- la hauteur des assises
- une constance entre l'appareil et une certaine surface donnée.

Ces données sont synthétisées et présentées dans les Annexes sous forme de graphiques commentés. Ainsi on peut avoir quelques conclusions sur la mise en œuvre du chantier médiéval.

Les relevés

Les relevés ont été effectués sur *Adobe Illustrator*. Ils sont fondés sur des photos que nous avons prises. L'échelle a été calculée à l'aide d'une feuille de papier de 10 cm collée sur le mur à photographier. Il est évident que la précision n'égale pas celle d'un laser mètre.

Calcul de plein et vide

Afin d'estimer le plein et le vide des niveaux de la tour de Guise nous avons calculé l'aire totale de chaque niveau, puis l'aire de l'intérieur qui représente le vide. L'aire totale diminuée de l'aire intérieure nous donne l'aire de la maçonnerie.

Conversion des toises en mètres

Dans le procès-verbal, les dimensions étaient exprimées en toises. Il a fallu les convertir en mètres. Grâce à l'intervention de madame Lorans, les équivalences ont été puisées dans le *Tableau des anciennes mesures du département d'Indre-et-Loire, comparées aux mesures républicaines* publié en 1799 :

| | | |
|---------|---|------------|
| 1 toise | = | 1,9484 m |
| 1 pied | = | 0,3247 m |
| 1 pouce | = | 0,02706 m |
| 1 ligne | = | 0,002255 m |

Comme l'auteur du procès-verbal et l'architecte n'étaient probablement pas de la région, il s'est posé la question d'équivalence aux mesures du département de la Seine. Il n'y a pas eu de problème parce que dans le tableau il était mentionné que les valeurs sont les mêmes dans les deux départements.

Calcul des dimensions des surfaces

Il fallait aussi vérifier la conversion des toises en mètres et l'exactitude des surfaces mentionnées dans le procès-verbal. Pour ce faire, nous avons calculé l'aire des surfaces sur un plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine. Les différentes parties ont été mesurées, à l'aide de l'échelle. Enfin, nous avons contrôlé nos calculs en mesurant, sur place, la façade du château et la partie médiévale entre les deux tours. La différence de 145 m², entre l'aire donnée par le procès-verbal et celle calculée par nous, résulte probablement du manque d'exactitude mais aussi de l'arrondissement des chiffres pendant la conversion des toises en mètres.

Plan de l'étude

Le château de Tours a été édifié dans une ville dotée d'un riche passé historique. Cependant elle était marquée d'une particularité : l'autorité des prélats de Saint-Martin a engendré une bipolarisation entre le pouvoir civil et ecclésiastique. Au point de vue politique, Tours a constitué, jusqu'au début du XIII^e siècle, l'une des capitales de l'« empire Plantagenêt ». Artistiquement, elle a été sous l'influence angevine jusqu'au milieu XIII^e siècle. La construction du château se situe, approximativement, à cette époque. De quel style relèvent ces éléments architecturaux ? De l'architecture Plantagenêt ou celle de Philippe Auguste ? Ces éléments lapidaires constituent les témoins d'une vie à travers les temps. Qui a vécu dans le château ? Comment ? Et par conséquent, quelle est la place attribuée au château par rapport à l'histoire de la ville de Tours ? Pour répondre à ces questions, notre étude vise à trois objectifs :

Le premier consiste à mettre le château royal dans un contexte historique afin de dégager sa fonction et son rôle et trouver des traces qui pourraient nous ouvrir un chemin vers une datation, au moins approximative. En même temps nous allons publier des éléments historiques et des thèses variées relevés au cours des dépouillements dans des documents dispersés et donc difficilement repérables.

Nous allons étudier les données à notre disposition, afin de comprendre la mise en œuvre du monument, de mettre en évidence son style architectural et les étapes de construction et de transformation jusqu'à son état actuel.

Nous verrons comment la vie pouvait se dérouler à l'intérieur et quelles étaient les fonctions des pièces. Enfin nous proposerons des hypothèses de datation pour chacune des phases de construction.

Plan

1. Introduction

- a. Présentation du site à étudier
- b. Etat de la question
- c. Méthodologie de travail
- d. Problématique

2. Mise en place des monuments dans un contexte géographique et historique

- a. Disposition géographique
- b. Approche historique
- c. Restaurations-aménagements

3. Analyse du monument

- a. Evolution topographique du site
- b. Situation
- c. Matériaux
- d. Dispositions
- e. Description des tours
- f. Description du logis

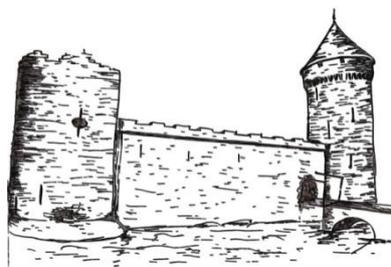
4. Interprétation

- a. Mise en œuvre du château
- b. Analyse architecturale
- c. Fonction et distribution des espaces
- d. Analyse stylistique
- e. Hypothèses de datation
- f. Fonctions

5. Conclusion

Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt

Approche géographique et historique



Disposition géographique

Le site castral se situe dans la partie nord-ouest de la ville de Tours bâtie entre la Loire et le Cher dans la province de Touraine qui a perdu son nom à la révolution. C'est alors qu'elle a été renommée département d'Indre-et-Loire mais elle a gardé à peu près ses limites. Au nord, elle est séparée du Maine et du Vendômois par la Loire ; au sud le bois du haut Poitou et du Berry s'avancent dans la région ; à l'ouest se trouve l'Anjou et une partie du Poitou avec lequel elle partage la rivière de la Creuse ; à l'est elle est séparée du Blaisois et une partie du Berry par le Cher¹⁸.

La Touraine est un vaste plateau d'une hauteur moyenne de 100 à 120 m au-dessus de la mer, d'un relief très varié, creusé par des vallées fécondes. C'est à la fécondité des ces vallées qu'elle doit son appellation de « Jardin et délices de la France ».

Les points culminants s'élèvent, au nord de la Loire, à 179 mètres d'altitude, dans la forêt de Beaumont-la-Ronce, et au midi à 188 mètres, à la butte de la Ronde (commune de Céré), à la limite du Loir-et-Cher¹⁹. La ville de Tours est située sur un terrain plat. Au nord elle s'appuie sur la Loire qui, pendant longtemps a constitué son axe de transport et de communication. Les voies antiques de Blois, Chartres, d'Angers et du Mans aboutissaient au faubourg de Saint-Symphorien sur la rive droite du fleuve, au nord-est²⁰.

¹⁸ BELLEFOREST, 1575, t. I, p. 17 et MONTEIL, 1861, p. 1.

¹⁹ CHEVALIER C., 1883, p. 10-13.

²⁰ CHEVALIER C., 1883, p. 22.

Approche historique

L'histoire de la ville de Tours, dans laquelle s'intègre celle du château, est riche et intéressante : ville distinguée par les empereurs romains, puis ville prisée des rois de France. Ses armoiries, trois tours au-dessous de trois fleurs de lys, en sont la preuve.

Origine et localisation de la ville de *Turons*

L'origine de la ville de *Turons* est incertaine. Un morceau d'une frise gallo-romaine a nourri l'imagination des érudits et a remonté l'origine de la ville aux temps de la chute de Troie. La frise a été mise à jour au XIII^e siècle (Fig. 34, 35), pendant le creusement des fossés du château²¹. On a cru que c'était le tombeau de Turnus, celui dans l'*Enéide* de Virgile. Turnus a, donc, été considéré comme le fondateur de la ville. En 1661, Marteau, mentionne cette fable²². Sept ans après, Du Chesne a situé la fondation de Tours bien avant Troyes : « ce fut un Turnus qui en dressa le plan, qu'il fut plutôt de la nation des Gaules, que de quelques étrangères²³ ». En 1774, Robin a postulé qu'il s'agissait d'affabulations grossières inventées par le moine Geoffroy de Montmouth et copiées par un autre moine Mathieu de Westminster²⁴. En 1776, De la Sauvagère, contredisant toutes ces « hypothèses chimériques », a avancé l'idée que la frise gallo-romaine n'était autre qu'un vestige d'un édifice antérieur et non pas d'un tombeau²⁵. Un siècle après, Giraudet l'a attribuée à un temple romain de Mercure qui, selon lui, était autrefois situé à l'emplacement de la chapelle du château²⁶. Il est vrai que, souvent, des temples chrétiens succédaient à des temples païens mais les fouilles archéologiques de 1974-1978 n'ont pas confirmé une telle disposition. La frise qui, en vain, a fait couler tant d'encre, a été transportée dans le jardin de la Préfecture en 1812, lors de la démolition de la muraille. Par la suite, faisant partie de la collection de la Société archéologique de Touraine²⁷, elle était exposée dans son Musée. Aujourd'hui elle se trouve dans un dépôt de la préfecture au quartier des Fontaines (Fig. 36).

A ce jour, l'origine de la ville de *Turons* reste inconnue. Il en va de même avec son premier emplacement. Il a, pendant longtemps, été sujet à controverse entre les érudits. La

²¹ AUDIN, 1986, 1986, p. 385.

²² MARTEAU, 1661, p. 25.

²³ DU CHESNE, 1668, t. I, p. 481.

²⁴ ROBIN, 1774, t. II, p. 24.

²⁵ DE LA SAUVAGERE, 1776, p. 31-36.

²⁶ GIRAUDET, 1873, t. I, p. 25-26.

²⁷ Catalogue méthodique de la société archéologique de la Touraine, n° 132.

plupart des hypothèses sont fondées sur la nomination latine de la ville *Cesarodunum*. Quelques uns, comme De La Sauvagère²⁸, situent la ville sur les hauteurs au nord de la Loire, d'autres dans les marais entre la Loire et le Cher. Dufour prétend que la terminaison *dunum* est à l'origine de ce débat²⁹. Elle était considérée comme signifiant : butte, monticule, sommité naturelle. La Tour d'Auvergne Correct³⁰ affirme que la terminaison latine *dunum* se rapporte au primitif celtique *dwn* qui désigne un pays enfoncé. De même, les savants bénédictins, éditeurs du *Glossaire de du Cange*³¹, observent que dans l'idiome breton, d'origine celtique, *dun* n'exprime pas une élévation mais *doûn* ou *dwsn*, un lieu profond ou enfoncé. La question reste ouverte jusqu'à nos jours puisque les archéologues n'ont pas pu trouver de traces qui auraient pu localiser une occupation pré-romaine³².

L'époque gallo-romaine

Tours et ses habitants sont peu mentionnés jusqu'au IV^e siècle où elle devient la ville sainte de Martin. Au II^e siècle de notre ère, Ptolémée a écrit dans sa *Géographie* que « des nations mentionnées, il existe les *Turons* au bord de la Loire et leur ville s'appelle *Cesarodunum*³³ ». La ville figure sur la carte de Ptolémée (Fig. 9) et sur la table de Peutinger³⁴ (Fig10). Dans un fragment d'Eusèbe³⁵ à propos du siège de Thessalonique par les Skythes³⁶ (Annexe 2), il est indiqué que les défenseurs avaient employé un arc enflammé connu d'un siège de la ville de *Turrenoi* par les Celtes au III^e siècle³⁷. Il situe la ville dans la province de *Lugdunosia*, chez les Galates d'Occident et il ajoute qu'elle a été assiégée pendant plus de dix ans par les « Celtes d'Outre-Rhin », à une époque où la Gaule et les provinces voisines « n'obéissaient plus à l'Empire romain ». Pour Camille Jullian, ce siège conviendrait à l'époque des invasions des Francs, de 275 à 276. Pourtant, il reste sceptique sur l'emploi de machines de guerre par ces derniers.

²⁸ DE LA SAUVAGERE, 1776, p. 47.

²⁹ DUFOUR, 1812, p. V.

³⁰ DUFOUR, 1812, introduction, p. V.

³¹ *Du Cange Glossarium ad scriptores mediae et infimae Latinitatis*, 1733.

³² GALINIE-RANDOUIN, 1979, p. 15.

³³ « πάλιν υπο τα ειρημένα έθνη παρά μεν το Λείληρα τυγχάνουσι Τουρόνιοι και πόλις αυτών Καισαρόδουον » : *Géographie de Ptolémée*, reproduction photolithographique du manuscrit du Mont Athos, Paris, 1867, BNF 4-FAC SIM-249 Livre 8, Chapitre 8, table 3 d'Europe.

³⁴ Parchemin figurant les stations et les grandes routes de l'Empire romain, œuvre probable d'un moine de XIII^e siècle effectuée d'après une copie qui pourrait être datée du IV^e siècle. L'original aurait été un document officiel peint à Rome sur le mur d'un portique, à l'époque d'Auguste.

³⁵ Eusèbe de Césarée, historien, exégète et polémiste a vécu de 263-339.

³⁶ « Livre Θ'. Le siège de Thessalonique par les Skythes », dans, *Fragmenta historicum graecorum*, 1938, p. 23 et PIETRI, 1983, p. 9.

³⁷ JULLIAN, 1964, p. 601, n. 2.

***Cesarodunum* au I^{er} siècle**

Au début du I^{er} siècle de notre ère, une ville « ouverte³⁸ » a été fondée sur la rive gauche de la Loire, à l'endroit où l'une des principales routes de Gaule allait de Lyon vers l'Armorique³⁹ (Fig. 12). La ville était traversée d'Est à Ouest par la voie d'Orléans à Nantes qui constituait le *decamanus maximus*. Le *cardo maximus*, la route de Bourges au Mans, traversait la ville du nord au sud. Plusieurs siècles après, c'est près de la croisée du *cardo et du decamanus*, le point le plus important de la ville romaine, que le château médiéval a été construit (Fig. 16). Pourtant cette localisation, plutôt fortuite, ne permet de tirer aucune conclusion.

Cesarodunum civitas libera

Le nom de *Cesarodunum* n'indique pas seulement l'emplacement géophysique de la cité mais il traduit probablement l'intérêt de l'empereur. *Cesarodunum* était une des cinquante villes qu'Auguste a décidé de créer en respectant essentiellement les limites des territoires antérieures, dans notre cas celui des *Turones*⁴⁰. Deux inscriptions du milieu du I^{er} siècle, lui attribuent le statut de *civitas libera*. Elle avait le droit de disposer d'un sénat composé des principaux propriétaires. Ce sénat était chargé de la perception des impôts, de l'administration de la cité et surtout de la surveillance des chemins et des établissements publics. Cette liberté pourrait aussi signifier des privilèges fiscaux⁴¹.

Deux premiers ponts sur la Loire

Du I^{er} au II^e siècle *Cesarodunum* couvre une superficie d'environ 80 ha⁴² densément occupés par 6.000 habitants⁴³ avec des monuments publics et deux nécropoles périphériques⁴⁴. Pendant cette période deux ponts entièrement de bois ont été construits : l'un à quelques kilomètres en aval de *Cesarodunum*, à Fondettes (P1, Fig. 12), l'autre sur les tracés de l'île Saint-Jacques⁴⁵ (P2, Fig. 12). Cette dernière a été détruite vers 1764, pour permettre la construction d'un nouveau pont, l'actuel pont Wilson⁴⁶

³⁸ C'est-à-dire sans remparts.

³⁹ DION, 1934, p. 310.

⁴⁰ CHEVALIER, 1985, p. 13.

⁴¹ GRANDMAISON, 1879, p. 5, BOUSSARD, 1948, p. 314, et CHEVALIER, 1985, p. 14.

⁴² CHEVALIER, 1985, p. 15.

⁴³ BOUSSARD 1948, p. 328, selon GALINIE-RANDOUIN, 1979, p. 19, ce chiffre relève d'une estimation beaucoup moins sûre.

⁴⁴ BOUSSARD, 1948, p. 328.

⁴⁵ GALINIE, 2007, p. 232-235.

⁴⁶ BOISSEUIL, 1992, p. 22.

Fortifications du IV^e siècle

A la fin du II^e siècle, la tentative d'urbanisation de la ville romaine a été brutalement arrêtée pour des causes inconnues. Il est possible que cette catastrophe ait été la cause de la construction d'une enceinte (Fig. 13). Camille Jullian prétend que, vers 274, Aurélien, dans le but de renforcer son pouvoir, a imposé des réformes. Entre autres, il a renoncé aux villes ouvertes, si accessibles aux barbares. Imitant la puissante fortification de Rome, les chefs-lieux des cités importantes se sont transformés l'un après l'autre, en forteresses⁴⁷. Cela expliquerait le siège de la ville par les Francs mentionné par Eusèbe (Cf. page 12) et daté par Camille Jullian en 275-276. Manuel Royo présume qu'au IV^e siècle, une enceinte destinée à protéger le pouvoir civil et plus tard religieux englobait les anciennes villes ouvertes du Haut-Empire. C'est le cas du *castrum* de Tours, Orléans et Bourges. Les fouilles archéologiques, dans l'angle nord-ouest, ont attesté que la muraille n'était pas achevée avant 370⁴⁸. L'enceinte n'est donc pas due à la vague des invasions barbares de la fin du III^e siècle⁴⁹, comme prétend Camille Jullian.

3^{ème} pont sur la Loire

Au IV^e siècle, le pont P2 (Fig. 12) a été démantelé. Un nouveau pont P3 (Fig. 14) a été construit dans l'axe du *castrum*, par l'intermédiaire de l'île Aucard. Il aboutissait au niveau du chevet de l'église Saint-Symphorien⁵⁰. Les vestiges de ponts P1, P2 et P3, toujours visibles en période de basses eaux de la Loire mettent en doute le récit de Grégoire de Tours qui, en 580, nous rapporte que c'était « un pont volant qui était formé par deux barques ⁵¹ », à moins qu'il fasse référence à un autre pont provisoire.

Du *Cesarodunum* à la *civitas Turonorum*

En 374, une nouvelle subdivision de la Gaule en dix-sept provinces⁵², fait de *Cesarodunum* la capitale de la Troisième Lyonnaise. Elle comprend la Touraine, le Maine, l'Anjou et la Bretagne⁵³. Comme presque toutes les agglomérations⁵⁴, *Cesarodunum* change de nom pour celui de son territoire : il devient *civitas Turonorum*⁵⁵. Au IV^e siècle, sa population réduite à 2000 habitants ne présente qu'une micrographie du *Cesarodunum*. Ce

⁴⁷ JULLIAN, 1964, t. IV, p. 593-595.

⁴⁸ GALINIE, 2007, p. 64.

⁴⁹ ROYO, 1992, p. 9.

⁵⁰ GALINIE, 2007, p. 237. La datation du pont est d'une probabilité de 92,2%.

⁵¹ GREGOIRE DE TOURS, traduction, 1963, t. I, p. 319 et LESOURD, 1896, p. 522.

⁵² Ce découpage administratif était précédé d'un autre, à la fin du III^e siècle, en treize provinces qui faisait de Tours partie de la Lyonnaise seconde, dont Rouen était la capitale (Royo, 1992, p. 9).

⁵³ PEROUSE DE MONTCLOS, 1987, p. 600.

⁵⁴ *Autricum* devient *civitas Carnotum* (Chartres), *Avaricum*, *civitas Biturigum* (Bourges).

⁵⁵ ROYO, 1992, p. 9.

n'est qu'avec l'implantation du christianisme, vers la fin du IV^e siècle, que la ville s'est développée.

Civitas Turonorum est demeurée sous la domination des Romains jusqu'en 435. C'est alors qu'une partie du *Tractus Armoricanus*, comprenant Tours, le Mans, Angers et la Bretagne a été nommée indépendante sous le nom de république armoricaine⁵⁶. Après une courte reprise par les Romains, elle est restée indépendante jusqu'à l'arrivée des Wisigoths, en 473⁵⁷. En 507, elle a été soumise à Clovis après sa victoire sur Alaric II. Par la suite, elle est successivement annexée aux royaumes de Paris, de Neustrie et d'Austrasie.

L'époque médiévale

En 725, la ville appartient à Charles Martel. Pendant cette période, elle a été administrée d'abord par des comtes, puis par des ducs nommés par le roi. Elle doit sa prospérité moins à la gestion de ses comtes et ducs qu'au pouvoir croissant de ses évêques⁵⁸.

Au IX^e siècle, Louis le Pieux a divisé l'Empire en dix grandes parties les *missicata*. Tours est devenue le chef-lieu du *Missaticum Turonicum*, une de ces divisions administratives. Le gouvernement de la ville a été confié à deux agents, les *Missi Dominici* : l'Evêque et le Comte dont le pouvoir s'étendait sur tous les officiers royaux⁵⁹.

En 856, quand Charles le Chauve divise la France en douze généralités, Robert, duc de France, comte de Tours, prend le gouvernement du territoire situé entre la Seine et la Loire. En 861, il devient un *duché héréditaire*. Cette nouvelle forme affaiblit l'autorité du pouvoir royal aux dépens de petits souverains, inaugurant ainsi le régime féodal⁶⁰. Tours, comme nous allons le voir par la suite, tombe aux mains des comtes.

⁵⁶ GRANDMAISON, 1879, p. 12 et LE NAIN DE TILLEMONT, *Histoire des empereurs*, t. V, p. 585-636 et t. VI, p. 236.

⁵⁷ GRANDMAISON, 1879, p. 13 et GIRAUDET, 1873, p. 36-39.

⁵⁸ GRANDMAISON, 1879, p. 17.

⁵⁹ MABILLE, 1864, p. 46, GIRAUDET, 1873, p. 67 et GRANDMAISON, 1879, p. 32.

⁶⁰ GIRAUDET, 1873, p. 71-72.

Organisation de l'agglomération

V^e-VIII^e siècles (Fig. 14)

Du V^e au VIII^e siècle, deux pôles distincts se développent : la Cité, centre administratif, militaire et religieux; le monastère de Saint-Martin, lieu saint, entouré de quelques édifices. Le centre est occupé par l'abbaye de Saint-Julien. Autour du monastère de Saint-Martin le nombre des édifices religieux s'accroît. En même temps, la cité devient la résidence des comtes et du prélat⁶¹.

IX^e et X^e siècles (Fig. 15)

Ces trois secteurs se fixent pendant les IX^e et X^e siècles. A l'est, en 869, les défenses de la Cité ont été réorganisées sur ordre de Charles le Chauve pour résister aux attaques des Normands. Entre 871 et 877 l'enceinte a été réparée et renforcée probablement par la Tour carrée, appelée plus tard « Feu-Hugon »⁶². A l'ouest, l'abbaye de Saint-Martin a été entourée, vers 918, d'une enceinte sous forme de palissade de 4 hectares, le *castrum*. Au centre, des terres cultivées entouraient Saint-Julien. Entre le *castrum sancti Martini* et la Loire, une urbanisation de 5 ha appelée *suburbium sancti Martini* affirmait l'autonomie de ce dernier. Vers l'an mille, le *castrum sancti Martini* renommé *castrum novum* (Châteauneuf), rivalisait avec la vieille Cité⁶³.

XI^e siècle

Au XI^e siècle, Châteauneuf s'est fortement peuplé. Le faible développement du centre a favorisé l'implantation de quatre couvents des ordres mendiants⁶⁴. La Cité, bien renforcée depuis le siècle précédent, apparaissait comme un lieu de refuge. Ainsi en 877, le corps de Saint-Martin a été déposé dans ses murs et en 968, l'archevêque de Tours a fait don d'un terrain à l'abbé de Saint-Florent de Saumur. Il se situait dans le cloître de l'église métropolitaine. On l'a utilisé pour la construction d'un refuge pour les moines⁶⁵. Après la construction d'une résidence dans l'angle nord-ouest du *castum* par les comtes d'Anjou, la ville se divisait en deux parties: au nord, la domination comtale, plus tard royale et au sud le clergé. Contrairement à Châteauneuf, les activités urbaines étaient peu nombreuses. L'attribution de cette stagnation aux invasions normandes serait erronée. A Châteauneuf, elles n'ont pas arrêté l'urbanisation autour de Saint-Martin ni dépeuplé ses environs. C'est peut-être le conflit entre les deux familles de Blois et d'Anjou qui pourrait en être la cause.

⁶¹ GALINIE-RANDOUIN, 1979, p. 26.

⁶² CHEVALIER, 1975, p. 55.

⁶³ GALINIE, 2007, p. 371-382.

⁶⁴ CHEVALIER, 1975, p. 56.

⁶⁵ GALINIE-RADOUIN, 1979, p. 31-32.

4ème pont sur la Loire

En 1034-1037 le comte de Blois Eude II a fait construire un pont (P4, Fig. 16) débouchant à l'ouest du *castrum* (Fig. 4). Cette construction a favorisé l'apparition d'une population de marchands et d'artisans dans le nouveau bourg d'Arcis, sur le flanc ouest de la cité⁶⁶. Dans une charte conservée aux archives municipales de Tours⁶⁷, Eude II de Blois mettait à l'origine de sa décision des raisons humanitaires. Il dispensait même les habitants de la ville du péage sur le pont. Mais l'opposition entre les maisons de Blois et d'Anjou, dont nous allons parler plus bas, devait, en faite, être à l'origine de cette décision. : par la construction du pont, les blésois pouvaient franchir la Loire, à un autre emplacement que celui d'Amboise, place contrôlée par la maison d'Anjou. La cité était traitée comme une place forte et non comme une ville. Ils n'ont pas cherché à attiré la population⁶⁸. Ainsi, contrairement à Châteauneuf, la cité s'est réduite et s'est affaiblie.

La maison de Blois

Au X^e siècle, le duché héréditaire de Tours est passé à Thibaut le Tricheur, comte de Blois. Chalmel prétend que vers l'an 940 ou 941 au plus tard, Hugues le Grand a démissionné de tous les droits sur cette province au profit de Thibaut le Tricheur, possédant jusqu'alors la vicomté de Tours⁶⁹. Il ne se réfère pas à des pièces justificatives. La première mention écrite de Thibaut le Tricheur est faite par Glaber⁷⁰ dans un événement qui a eu lieu en 945. Thibaut a tué Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie invité par Arnoul, comte de Flandre à un entretien aux bords de la Somme. Par la suite il a épousé sa veuve Leutgrade ou Letgrade. Richer⁷¹ ne nomme pas l'assassin. Par contre il laisse la responsabilité du meurtre à Arnoul et en même temps, il dit que cet assassinat a été commis sur l'incitation d'Hugues le Grand. On pourrait, alors, supposer que c'est une suggestion à la complicité de Thibaut. Les actes de la collection de Dom Housseau (Annexe 3) nous informent sur la généalogie des comtes de Blois. Le père de Thibault le Tricheur s'appelait aussi Thibault. Il a vécu au début du X^e siècle. Il était comte de Tours. Thibault le Tricheur, a épousé Letgarde. Ils ont eu trois enfants : Eude I, Hugues archevêque de Bourges et Emma. Une donation faite à l'église de Saint-Père de Chartres par Leutgarde et son fils Eudes I, le 16 août 979⁷², prouve la mort de

⁶⁶ CHEVALIER, 1975, p. 56.

⁶⁷ Archives municipales de Tours, AA1 pièce a.

⁶⁸ CHEVALIER, 1985, p. 37-38.

⁶⁹ CHALMEL, 1828, t. III, p. 303-304.

⁷⁰ GLABER, 1044, t. X, p. 41.

⁷¹ *Richeri Historiarium libri IIII*, réed. 1877, ch. 32, 33.

⁷² Cartulaire de Saint-Père de Chartres, t.I, p. 65.

Thibault le Tricheur autour de cette date et pas en 897 comme le prétend Giraudet⁷³. Eude I a épousé Berthe. Il a hérité de son père les comtés de Tours, de Chartres, de Blois et de Beauvais. Ses droits s'étendaient sur le Maine et le Gâtinais⁷⁴. Eude I et Berthe ont eu deux fils Eudes II et Thibaut II. C'est sous Thibault III, fils d'Eudes II que Tours est passée aux comtes d'Anjou.

Les conflits entre les comtes d'Anjou et de Blois

Vers 990, Foulques Nerra, à peine parvenu au comté d'Anjou, a entrepris sa lutte contre Eude I. Il avait l'appui du comte Bouchard, son beau-père, et grâce à ce dernier, du roi Hugues Capet⁷⁵. Après la conquête de Nantes, il a ravagé les domaines du comte de Blois et vers 994-995 il a fait construire le château de Langeais. Le comte Eude I est mort en 996 et Foulques, avec l'aide du comte de la Haute-Marche Audebert, s'est emparé de Tours. Il ne l'a pas gardée longtemps ; l'année suivante, le roi Robert le Pieux⁷⁶, aidé par le vicomte de Tours l'a reprise de force⁷⁷. Par la suite, les circonstances n'ont pas été favorables pour Foulques Nerra. Hugues Capet est mort en 996 et Robert le Pieux s'est marié avec Berthe la veuve d'Eudes I. D'autre part, Foulques n'avait plus le soutien de la Maison de Vendôme qui continuait d'être étroitement liée au roi. Quand le roi Robert s'est remarié avec Constance petite-fille du comte d'Anjou Foulques le Bon, la maison d'Anjou a regagné la faveur de la couronne. Robert le Pieux a accordé à Foulques Nerra un grand nombre d'avantages pour ses vassaux et un grand nombre d'alliés pour affronter le comte de Blois⁷⁸. En 1003, après son retour du pèlerinage à Jérusalem, Foulques a de nouveau pillé les terres de l'archevêque de Tours et fait construire le château de Montrichard et la forteresse de Montbazou⁷⁹. En 1017, il est venu s'établir dans la forteresse de Montbayau, à quelques kilomètres de Tours, sur la Choisille⁸⁰.

Tours passe aux comtes d'Anjou

Après la mort de Foulques Nerra, en 1040, Henri 1^{er} est en guerre avec Thibaud III et Etienne II, successeurs d'Eude II. Il demande donc l'aide de Geoffroi Martel, fils de Nerra en lui promettant l'investiture de Tours.

⁷³ GIRAUDET, 1873, p. 71-72.

⁷⁴ LIGNIM, 1847, p. 61.

⁷⁵ GUILLOT, 1972, p. 21.

⁷⁶ *Richeri Historiarum libri IIII*, rééd. 1877, note de la fin p.180 : « Robertus rex, ducta Berta uxore, in Fulconem, qui Odonis adversarius fuerat, fertur et ab eo urbem Turonicam et alia quae pervaserat vim recipit ».

⁷⁷ HALPHEN, 1906, p. 26.

⁷⁸ GUILLOT, 1972, p. 22-25.

⁷⁹ HALPHEN, 1906, p. 31.

⁸⁰ HALPHEN, 1906, p. 37.

« Sub eodem quoque tempore fuerat orta grandis discordia usque ad effusionem multi sanguinis inter Heinricum Francorum regem, Rotberti filium, et filios suprataxi Odonis, Tetbaldum videlicet atque Stephanum [Thimbaud III et Etienne II]. Contigit enim post multas strages cladis utrarumque partium ut isdem rex, ablato ab eisdem dominio Turonice urbis, daret illud Gozfredo, cognomento Tuditi, filio scilicet Fulconis jamdicti Andegavorum comitis⁸¹».

Geoffroi Martel, après avoir rassemblé une forte armée, est venu assiéger la ville. Il a pris position dans le monastère de Saint-Julien⁸². Le siège a duré plus d'un an, mais sans succès. Finalement, après la bataille à Nouy, poursuivant les deux frères blésois, le 21 août 1044, il a saisi Thibaud III et l'a emprisonné avec six ou sept cents de ses vassaux. Thibaud III, pour obtenir la paix et la liberté, a abandonné à Martel la ville de Tours et d'autres places fortes de la Touraine⁸³. Il n'a réservé que ses droits sur Marmoutier⁸⁴. Il est remarquable que les textes contemporains ou postérieurs, pour évoquer cet abandon de la Touraine par Thibaut III, parlent principalement de la cité de Tours.

« Tetboldus vero cum cetera multitudine totius exercitus captus ad Turonensem civitatem deducitur, ipsamque Gozfredo reddidit atque cum suis omnibus hue illucque dispersis in captione remansit⁸⁵ et

A la suite de la *Chronique de Saint-Julien de Tours* citée plus haut: « quam tandem (civitatem) a Tetbaldo comite recepit⁸⁶ ».

La politique des comtes d'Anjou

Foulques et Martel ont fait construire sur le sol angevin plusieurs châteaux forts, autour desquels, de nouvelles villes ont vu le jour. C'était un moyen d'appliquer leur politique. Le comte devait administrer ou au moins exploiter ces domaines. Ainsi on voit l'administration carolingienne disparaître au profit d'une « administration locale » simple et pratique. Aux *vicarii*⁸⁷ qui existaient déjà à l'époque des premiers Carolingiens, un nouveau groupe d'agents se superpose : les prévôts. Le comte reste toujours un chef respecté et plein de force⁸⁸. Au temps de Martel cette institution se généralise. Lorsque le comte bâtissait un château, il le confiait à un gardien, ou, le plus souvent, l'inféodait à l'un de ses fidèles. Ainsi toute nouvelle fondation était fréquemment suivie de la formation immédiate d'une nouvelle

⁸¹ RAOUL GLABER, 1044, p. 129.

⁸² SALMON, 1854, p. 247, *Chronique rimée de Saint-Julien de Tours* : « Hoc tempore, nostra abbatia multa et in multis passa est gravamina Martellus enim comes eam munierat et de illa civitatem oppugnabat».

⁸³ HALPHEN, 1906, p. 46-48.

⁸⁴ CHEVALIER, 1985, p. 84.

⁸⁵ RAOUL GLABER, 1044, p. 129.

⁸⁶ SALMON, 1854, p. 247.

⁸⁷ Les *vicarii* ou viguiers étaient les lieutenants d'un comte. Ils se distinguaient des vicomtes parce n'ayant pas le commandement des armes et ne s'étant pas rendus seigneurs et propriétaires de leur viguerie ou district, ils demeurèrent simples officiers administratifs et juridiques des causes inférieures. (VITON DE SAINT-ALLAIS, N., *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, Paris, 1816).

⁸⁸ HALPHEN, 1906, p. 93-113.

seigneurie⁸⁹. Les fidèles du comte sont, peu à peu, devenus forts. Seuls ou en groupe, ils constituaient une menace pour la maison d'Anjou⁹⁰.

Geoffroy Martel est mort en 1060 sans laisser d'enfants. Avant de mourir, il a partagé ses biens à ses neveux Geoffroy II le Barbu et Foulques le Réchin. Du fait que Geoffroi II tenait en fief les biens de son frère⁹¹, les tensions entre les deux hommes ont épuisé le comté d'Anjou. L'autorité du comte est mise en question. Les plus grands vassaux du comté ont pris part à la lutte entre les deux frères. Ainsi on voit surgir une nouvelle puissance, celle des barons⁹².

La politique de Geoffroy Martel à Tours

Au Moyen Âge, la commise, c'est-à-dire la confiscation du fief d'un vassal par le seigneur pouvait avoir lieu dans deux cas : si le vassal n'avait pas rendu hommage au nouveau seigneur ou s'il s'était montré infidèle envers lui. Même pour les territoires acquis à la suite d'une guerre, les vassaux qui rendaient hommage au nouveau seigneur n'étaient pas dépossédés. Qui plus est, la commise ne dérivait pas directement de plein droit du seigneur mais devait être prononcée par un jugement.

Geoffroy Martel n'a pas respecté cette coutume. Au moment de la cession de la Touraine, par une série d'actes de Marmoutier, il a chassé les vassaux de Thibaut III pour établir ses fidèles⁹³. A Tours, il a donné la direction du château à un Airard ou Erard dirigeant de la garde du château de Loches. Geoffroi Martel a établi une nouvelle institution de prévôté à Tours. Le prévôt n'avait pas seulement le pouvoir administratif et juridique. Il représentait le comte dans tout le territoire de la Touraine. Sur une notice de Marmoutier datant de 1051, il est mentionné : « le comte Geoffroy gouvernant la Touraine avec ce même Airard⁹⁴ ». Airard a pris la suite du lignage des familles Gautier et Ganelon, qui, jusque-là, les tenaient du comte de Blois⁹⁵. Les premiers Ganelon-Gautier sont apparus au IX^e siècle : en 865, un Ganelon était *vassallus dominicus*⁹⁶ ; en 884, un Gautier était trésorier de Saint-Martin⁹⁷. Pendant tout le X^e siècle, plusieurs personnes ont porté les mêmes noms. A la fin du X^e siècle et au début

⁸⁹ HALPHEN, 1906, p. 158.

⁹⁰ GUILLOT, 1972, p. 282.

⁹¹ HALPHEN, 1906, p. 133-147 et CHALMEL, 1828, t. III, p. 379-383.

⁹² HALPHEN, 1906, p. 151-166.

⁹³ BOUSSARD, 1963, p. 141-142.

⁹⁴ Bibliothèque Nationale, n. A. lat. 2572, fol. 1 : « comite Gaufrido Turoniam gubernante cum eodem Airardo ».

⁹⁵ GUILLOT, 1972, p. 404.

⁹⁶ Bibliothèque Nationale, collection Touraine-Anjou, vol. I, No 89.

⁹⁷ MABILLE, 1869, p. 52 : « ipsius Sancti Martini, Galterus nomine, thesaurarius ».

du XI^e, Gautier de Tours et son fils Ganelon de Montigny étaient des personnages considérables. On les trouve, d'abord dans la clientèle de Robert le Fort et d'Eudes et puis dans la vassalité du comte de Blois⁹⁸. Gautier, le père de Ganelon de Montigny, à la fin du X^e siècle, avait bénéficié de privilèges grâce à Eude I et ses fils Thibaut et Eude II. Selon les chartes, il était *provisor*. Ses fonctions étaient purement administratives mais elles dépassaient celles du simple prévôt. Il était chargé de percevoir, en Touraine, les revenus du comte. Il était assisté par deux *viguiers*. Ganelon a exercé successivement les fonctions de trésorier de la cathédrale Saint-Maurice et de la collégiale Saint-Martin de Tours⁹⁹. Il est évident que Geoffroi Martel l'a renvoyé pour des raisons purement politiques.

Réunion à la couronne

La cité de Tours, terrain angevin depuis 1044, a été intégrée, à partir de 1154, à la couronne d'Angleterre. Cependant, il existait, toujours, une partie qui relevait du roi de France : l'abbaye de Saint-Martin de Tours et la ville de Châteauneuf. Le roi était l'abbé de Saint-Martin. Il avait aussi une autorité sur le territoire possédé par l'abbaye. Cette modalité remontait au temps des Carolingiens¹⁰⁰. Les rois Capétiens, toujours maîtres du Châteauneuf, ne revendiquaient rien sur la cité. Pourtant, ils ne pouvaient pas admettre de voir tout l'héritage angevin entre les mains des Anglais. La lutte commencée par Louis VII, sera poursuivie par Philippe Auguste. C'est lui qui réunira finalement les provinces à la couronne¹⁰¹.

En 1189, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion se sont emparés de Tours¹⁰². En 1190, ils ont signé un accord¹⁰³ concernant leurs droits sur la ville. Philippe Auguste a rendu à Richard Tours, Tro, Montoire, Château-du-Loir et le Mans. En échange, ses prétentions en Berri ont été satisfaites et il a reçu Cressac¹⁰⁴. Peu de temps après, les deux rois sont partis en croisade.

Philippe Auguste, revenu le premier, s'est allié au frère de Richard, Jean sans Terre qui, en 1194, lui a cédé Tours. Pas pour longtemps, parce que, quelques mois après, Richard

⁹⁸ BOUSSARD, 1962, p. 318.

⁹⁹ MABILLE, 1864, p. XVIII-XXI.

¹⁰⁰ BOUSSARD, 1977, p. 54.

¹⁰¹ VAUCELLE, 1907, p. 173.

¹⁰² Salmon, 1854, *Chronicon Turonense magnum*, p. 141: «Anno Domini MCLXXXIX^e, inter regem Franciae et regem Angliae ferverente dissidio, plurima fit castrorum urbiumque dereptio. Turonis urbs capitur et Cenomannis diripitur ».

¹⁰³ GRANDMAISON, 1879, p. 43 et TEULET, 1866, t. I, n° 371.

¹⁰⁴ CHALMEL, 1828, t. II, p. 51.

est revenu et s'est emparé de Tours. En 1195, par le traité de Gaillon, le roi français a officiellement abandonné Tours et une partie de ses conquêtes à Richard. Après la mort de Richard Cœur de Lion en 1199, son frère Jean sans Terre et son neveu Arthur étaient les prétendants au trône. Philippe Auguste a trouvé plus conforme à son intérêt de soutenir les prétentions d'Arthur, qu'il a pris sous sa protection et dont, en contrepartie, il a reçu le Maine, l'Anjou et la Touraine. Puis ils sont entrés ensemble à Tours, le jour de Pâques en 1199. Quelques mois plus tard, Philippe Auguste a abandonné son protégé. Ainsi, l'Anjou, le Maine et la Touraine sont redevenus possessions du roi d'Angleterre.

A cette époque-là, Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, un des meilleurs défenseurs de la cause d'Arthur, est passé au service de Jean sans Terre. La ville de Tours était commandée, au nom de Guillaume des Roches, par le comte Hamelin de Roorta qui, ayant abusé de son pouvoir, était en conflit avec les bourgeois de Châteauneuf. Quand Guillaume des Roches avait été renvoyé par Jean sans Terre, Hamelin de Roorta a aussi abandonné Tours. Jean sans Terre y a établi un de ses meilleurs capitaines Bandinellus Cottereau. C'est alors que « de grandes troubles, de destructions de villes et de châteaux ¹⁰⁵ » ont eu lieu. Tours était envahie et ravagée tantôt par l'un tantôt par l'autre des deux rois. Philippe Auguste a repris Tours et y a établi, de nouveau, Guillaume des Roches.

En 1202, Jean sans Terre est revenu furieux, avec une armée de cottereaux. Il a brûlé et ravagé Châteauneuf et assiégé Tours dont il s'emparé au bout de trois jours. Il a confié sa garde à Girard d'Athée. Quelques mois plus tard, Sulpice d'Amboise, allié du roi de France, s'est emparé de Tours et de Châteauneuf. Il y a établi une garnison pour la défense contre les ennemis. Finalement, le 20 août 1203, Philippe Auguste, a conquis Tours¹⁰⁶. Le 26 octobre 1206, par un armistice, il est devenu possesseur du Maine, de l'Anjou et de la Touraine¹⁰⁷. Jean sans Terre a fait de nouveaux efforts pour reconquérir les provinces acquises par Philippe Auguste. En 1213, s'emparant d'Angers, il a menacé Tours. En 1214, il a signé un traité de paix avec Louis VIII. Il a été plusieurs fois rompu jusqu'en 1259, quand, au traité de Paris, la réunion de la Touraine à la couronne a été régularisée définitivement¹⁰⁸.

¹⁰⁵ Chronicon Turonense magnum, dans Salmon, 1854, p. 147 : " Quo audito, rex Angliae Turonum venit, ibique Brandinellum reliquit. Graves proinde variaequae perturbationes et dereptiones castrorum et urbium utrinque fiunt ».

¹⁰⁶ CHEVALIER, 1985, p. 84 et GIRY, 1883, p. 202.

¹⁰⁷ VAUCELLE, 1907, p. 177-180 et GRANDMAISON, 1879, p. 43-45.

¹⁰⁸ GRANDMAISON, 1879, p. 81.

Giraudet a publié une partie d'une lettre de 1209 révélant l'état de la ville après tous ces conflits¹⁰⁹ : « ...les fléaux de la guerre se sont appesantis sur nous et des malheurs de toute espèce ont fait disparaître l'éclat et la splendeur de la ville de Tours. Cette cité auparavant si célèbre, si riche et peuplée est réduite à un tel excès d'infortune que l'on y rencontre plus que misère et douleur. La plus grande de ses peines est, en quelque sorte, dans le souvenir de sa prospérité passée, puisqu'elle n'a plus que des tombeaux à offrir à ses enfants ». Un autre document, de la même année 1209, présente Châteauneuf sorti de ses ruines « plus prospère et plus florissant que jamais »¹¹⁰. Son auteur vante les habitations flanquées de tours¹¹¹, les habitants, leurs richesses, leur luxe, et la magnificence qu'ils déploient dans leurs églises. On n'a pas pu attester l'authenticité du premier document mais apparemment seule la cité, contrairement à Châteauneuf, aurait subi les dommages de cette lutte de pouvoir. A moins que, Châteauneuf, riche et puissante, n'ait rapidement retrouvé sa splendeur passée.

L'organisation de la ville royale

Selon les règlements des droits entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, en 1189, la juridiction dans la cité était à la charge d'un prévôt¹¹² et des *viarii comitis*¹¹³ ou *viarii civitatis*¹¹⁴. Ils étaient assistés par les *servientes comitis*¹¹⁵. Quand, au XIII^e siècle, l'autorité royale a définitivement remplacé la domination des anciens comtes, un bailli a été établi à Tours, comme dans les autres villes royales¹¹⁶. Les baillis, personnages notables et bons juristes étaient les représentants permanents du roi. Les premiers des ces officiers connus sont Guillaume de Forest¹¹⁷ ou Guillaume d'Azay¹¹⁸ en 1213. Geoffroi de Villette, bâilli en 1261 et 1262, était célèbre en tant que conseiller de Louis IX¹¹⁹.

Le bailli était assisté par un homme de guerre chargé de la garde du château : le châtelain. Il gouvernait l'ancienne résidence des comtes d'Anjou. Après la construction du

¹⁰⁹ GIRAUDET, 1873, p.104-105 : « Josbert de Saint-Maure, doyen et le chapitre entier de l'église métropole, adressent une lettre à leur bien-aimé et fidèle ami Pierre, évêque de Rennes, pour implorer les secours de son diocèse ». Cette pièce n'a pas été attestée.

¹¹⁰ GIRY, 1883, t. I, p. 202.

¹¹¹ *Narratio de Commendatione Turonicae Proviniae*, dans SALMON, 1854, p. 298 : « domus fere omnes turritae, munitae propugnaculis ».

¹¹² TEULET, 1866, t. I, n° 371, articles 6 et 7 : *prepositus civitatis*.

¹¹³ *Ibidem*, articles 8, 30, 33.

¹¹⁴ *Ibidem*, article 24.

¹¹⁵ *Ibidem*, articles 25, 28.

¹¹⁶ GIRY, 1883, t. I, p. 208.

¹¹⁷ CLERAMBAULT, 1906, p. 30.

¹¹⁸ CHEVALIER, 1985, p. 94.

¹¹⁹ GIRY, 1883, t. I, p. 208.

château royal, la fonction de châtelain a été valorisée. Dans certains cas, elle est transmise dans la même famille. A Philippe Coreau, châtelain en 1243, succède un autre Coreau qui exerce l'office en 1308¹²⁰. Au début du XIV^e siècle, dans les documents royaux apparaissent un prévôt et un sous-bailli¹²¹. Le prévôt a la garde des droits financiers du roi, le sous-bailli, « lieutenant » du bailli, est chargé de tenir les assises. Cette première équipe administrative est constituée d'un homme venu d'ailleurs et de deux recrutés sur place¹²².

Louis IX, très soucieux de justice, a voulu contrôler l'avidité de quelques officiers et renforcer l'efficacité du nouveau régime dans les provinces. A partir de 1247, il a envoyé des commissaires, membres du clergé pour recevoir les plaintes ou *querimoniae* de ses sujets contre les officiers¹²³.

Il faut encore noter une particularité administrative à Tours. Après l'annexion à la couronne, le pouvoir est partagé entre six châtelains, dont quatre appartiennent à l'Eglise :

- l'archevêque, maître du pouvoir dans le bourg des Arcis ;
- le doyen du chapitre métropolitain dans la cité et le faubourg de Saint-Pierre ;
- l'abbé de Saint-Julien dans la partie entre Châteauneuf et la cité ;
- le trésorier de Saint-Martin à Châteauneuf et le faubourg de la Riche ;
- le roi a le fief du Péage à l'est et les droits de justice sur les bourgs entre Châteauneuf et la Loire. Il reste toujours abbé de Saint-Martin¹²⁴.

Après la mort de saint Louis, en 1271, les privilèges de la noblesse ont diminué au profit de la bourgeoisie. Les bourgeois de la Cité et de Châteauneuf ont eu la possibilité d'acheter les fiefs des seigneurs morts ou ruinés par les croisades. Même si, à la fin du XIII^e siècle, la paix règne à Tours, la nouvelle institution des bourgeois anoblis commence à remettre en cause la puissance épiscopale. Jusqu'au milieu du XIV^e siècle, Tours n'a pas d'unité, ni géographique ni légale. Cette dualité entre la cité et Châteauneuf apparaît comme le caractère original et déterminant de l'identité de la ville¹²⁵.

¹²⁰ CHEVALIER, 1985, p. 96.

¹²¹ GIRY, 1883, p. 208, n.7 : Archives nationales, X^{2a}, fol. 171v^o, Mandement à deux clercs du roi de faire une enquête secrète sur des griefs transmis contre le prévôt et le sous-bailli de Tours. (16 février 1318-1319).

¹²² CHEVALIER, 1985, p. 96.

¹²³ « Querimoniae Turonum » dans *Recueil des historiens des Gaules et de France*, t. XXIV, 1904, préface.

¹²⁴ CHEVALIER, 1885, p. 93.

¹²⁵ CHEVALIER, 1985, p. 41.

Unification des secteurs

Le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle, constituent une nouvelle période troublée. La famine de 1314-15, les inondations de 1346, la peste de 1362 ont dévasté et affaibli la ville. Il faut y ajouter le début de la Guerre des Cent ans, en 1337, qui n'affecte pas directement la ville¹²⁶. Ces troubles ont joué un rôle majeur pour faire comprendre aux habitants l'importance d'appartenir à une communauté capable d'assurer leur défense. C'est le roi Jean le Bon qui, par ses lettres patentes de 1354, a uni tous les secteurs en les entourant par des murs (Fig. 17).

L'enceinte aurait été édifiée selon certains en trois ans¹²⁷ et selon d'autres en une dizaine d'années¹²⁸. Il y avait quatre secteurs défensifs: le château dont la garde revenait au roi, les deux fragments de l'enceinte qui appartenaient au chapitre de la cathédrale et à celui de Saint-Martin. Tout le reste relevait de la ville proprement dite¹²⁹.

L'enceinte a permis à la fois l'unification et la défense de l'agglomération. En même temps, elle a retracé les limites de Tours. Selon les principes du Moyen Âge, elle accentuait le prestige de la ville parce que cette dernière devait, dorénavant, assurer sa propre protection par l'entretien de ses murs et leur garde quotidienne. C'était, à la fois, le point de départ d'une administration municipale et un fardeau comme nous allons le voir plus bas¹³⁰. Tours était une des villes de France privilégiées par les rois qui ont signé les premières lettres patentes en sa faveur¹³¹.

¹²⁶ CHEVALIER, 1985, p. 106-107.

¹²⁷ CHEVALIER, 1959, p. 447.

¹²⁸ AUDIN, 1987, GRANDMAISON, 1879, p. 115.

¹²⁹ CHEVALIER, 1959, p. 447.

¹³⁰ GALINIE, 2007, p. 399-400.

¹³¹ CARREAU, 1919, p. 176-179.

Organisation de la défense

Attributions et droits

En 1356, l'autonomie militaire de Tours a ouvert le chemin vers une autonomie administrative. Jean le Bon a octroyé des franchises directement liées à la construction de l'enceinte et à la défense. Les attributions et les droits ont été partagés entre le roi et la ville. D'après les ordonnances du roi Jean, une assemblée des habitants de Tours devait annuellement élire six prudhommes chargés de défendre la ville. En 1357, six *personnages élus* ont été assistés d'un receveur chargé de gérer les « deniers communs », d'un notaire-greffier pour faire les écritures et de trois clercs. Jusqu'en 1380, les élections s'effectuaient après un mandement royal adressé au bailli. A partir de cette date, le renouvellement annuel des officiers se faisait de droit¹³². En 1462, une réforme de Louis XI a mis fin à ce système.

Les *personnages élus* devaient « fere reparer, fortiffier, garder et gouverner et mettre en bon estat à leur pover, les murs, hordeys, portes, barrieres, fossez, pons et autres choses appartenans à la dicte ville, clouaison, gouvernement¹³³ ». Les trois clercs servaient de sergents et de greffiers au tribunal des élus. Principalement deux d'entre eux étaient qualifiés de clercs de portes, chargés de les fermer le soir et de porter les clés aux élus et d'aller les reprendre le matin pour les ouvrir. Le troisième¹³⁴, dit *clerc de guet*, devait surveiller les hommes à la fermeture des portes¹³⁵.

Toutefois, le commandement de la ville et du château reste confié au capitaine. Cet officier, nommé par le roi, est payé par la ville, à raison de cent livres tournois par an. A partir de 1431, l'office du capitaine a été confondu avec celui de bailli. Les attributions du capitaine ne sont pas définies administrativement ; elles dépendent des circonstances et de ses rapports personnels avec les gens de la ville. En période calme ses interventions sont rares. Ce qui est sûr c'est que le capitaine ne faisait que défendre les droits du roi. Il ne prenait le commandement direct qu'en cas d'urgence. Au fur et à mesure ces pouvoirs passent aux élus puisque la charge financière de la défense revient entièrement à la ville¹³⁶.

¹³² CHEVALIER, 57, p. 53 et CHEVALIER 1960, p. 74.

¹³³ Comptes municipaux CC, RG 20 f° 81, v°.

¹³⁴ Au XV^e siècle, on en a ajouté un autre.

¹³⁵ CHEVALIER, 1957, p. 65.

¹³⁶ CHEVALIER, 1959, p. 448-449.

Les dépenses ne concernaient pas seulement l'entretien de l'enceinte mais aussi l'artillerie.. Dans une chronique de 1454 on mentionne qu'en décembre 1477, le roi Louis XI, désirant augmenter son artillerie, a fait fabriquer douze bombardes : trois à Paris, trois à Orléans, trois à Tours et trois à Amiens. Une de ces bombardes se trouvait au XIX^e siècle dans le musée de Tours. Elle devait appartenir aux murs de l'enceinte de la ville de Tours dès le XV^e siècle¹³⁷.

Service de défense

On distingue deux services de défense: celui du jour aux portes et celui de nuit sur l'enceinte. La garde des portes se fait en armes. On exige même un harnois complet : « bacinet, pièce, gardebras, avant bras, ganttelz, haubergeon, lance, hache, espée, dague et jacques¹³⁸ ». Un guetteur se trouve en permanence sur l'une des tours de l'église Saint-Martin. En cas de danger probable, on place un autre guetteur dans une tour de la cathédrale ou à la tour Feu Hugon. Le guet de nuit se fait sans arme sur le chemin de ronde. Pour que les guetteurs du soir ne quittent pas leur poste, on ferme à clé les portes des escaliers. Ces clés il faut les confier aux gens du rereguet. Ceux-ci, en équipe de deux, sont chargés d'un secteur des murs. Ils vont de guérite en guérite pour assurer la bonne garde. Le service était obligatoire pour tous les habitants de la ville. Les bourgeois¹³⁹ assuraient les portes. Au guet, sont appelés les petits gens¹⁴⁰. Enfin les communs¹⁴¹ ne faisaient que le rereguet.

Pour assurer les opérations militaires, la population est divisée en « dizaines¹⁴² ». En cas de danger, chacun devait aller à sa place. Giry mentionne que la dizaine, organisée dès 1357, était primitivement dressée par métiers et mise sous l'autorité de « deux mestres esleu »¹⁴³. Au XV^e siècle la répartition des habitants se fait selon le lieu de leur habitation. Les hommes des dizaines n'étaient pas armés. Cependant, il existait à Tours, comme dans les autres villes, des compagnies d'archers et d'arbalétriers, une sorte de sociétés de tir et de préparation militaire soutenues financièrement par la ville. En 1454, les jeunes gens s'exerçaient au tir au canon.

¹³⁷ PONCE, 1858, p. 10.

¹³⁸ Archives municipales : BB 3, f° 95 v°.

¹³⁹ Tous ceux qui vivaient de leurs rentes ou d'un office.

¹⁴⁰ Les manœuvres, les tisserands, les cordonniers, les cardeurs, les gens du bâtiment sauf les maçons.

¹⁴¹ Les bouchers, boulangers, pâtisseries, hôteliers, barbiers, brodeurs.

¹⁴² Une « dizaine » est un groupe d'hommes qui correspond à un secteur des remparts ou à un certain nombre de créneaux.

¹⁴³ GIRY, 1883, p. 178, n.11.

Après la reprise du Mans en 1447, les Tourangeaux veulent se débarrasser de leurs charges militaires. Dès 1449-1450 les amendes pour défaut de guet disparaissent des recettes dans les registres des comptes. Les grosses tours de l'enceinte sont louées aux tanneurs pour qu'ils y sèchent leurs laines. Les portes s'ouvrent. Les terrains auprès des murs se transforment en jardins. Le 17 octobre 1460, la ville décide de ne plus payer les gages du capitaine.

Louis XI, ayant déjà une artillerie puissante, ne s'intéressait plus aux archers des villes. En plus, en généralisant un mode de recrutement, il a diminué leur rôle défensif. A Tours, après le passage en Anjou des forces rebelles venues de Bretagne, on a dû reprendre tous les vieux dispositifs de défense. On a dû tout restaurer et reprendre les guets. Cela n'a pas duré longtemps. Aussitôt, on a réclamé l'ouverture des portes et, dès janvier 1466, la fin du guet¹⁴⁴. En 1468, « nul ne veut obéir à faire le guet ou les portes », « nul n'y fait son devoir¹⁴⁵ ». Pourtant, le roi, en 1468 et en 1480, a ordonné à son bailli d'en faire la « montre¹⁴⁶ ». Il a aussi exigé la réfection complète des fossés. Elle a été effectuée de 1469 à 1473 sous son contrôle constant mais non sans mauvaise volonté ni lenteur excessive¹⁴⁷. Il donne des sages conseils, indique qu'il est plus efficace d'élargir les douves que de construire une tour et un boulevard, comme la ville vient de l'entreprendre en 1473¹⁴⁸. Les habitudes militaires étaient si bien perdues qu'à la nouvelle de la mort de Louis XI, la ville jugeant utile de se protéger, a décidé de payer des archers pour garder les portes¹⁴⁹.

L'autonomie de défense était une grande charge pour les Tourangeaux. En même temps, elle constituait aussi une force politique qui leur permettait de tenir tête au pouvoir royal, par exemple pour refuser une garnison ou négocier un impôt. Ainsi, en 1418, Charles VI, envoie une lettre aux capitaines de Tours pour les encourager à résister au siège de la ville par le Dauphin, Charles VII plus tard. Les habitants de la ville ne l'ont pas prise en compte parce qu'ils n'ont pas tardé à ouvrir les portes au Dauphin¹⁵⁰. De même, en 1426, le roi Charles VII a décidé que deux cents hommes d'armes du comte de Foix viendraient tenir garnison à Tours, pour protéger la ville et les alentours. Mais Tours ne risquait rien parce

¹⁴⁴ CHEVALIER, 1959, p. 450-459.

¹⁴⁵ Archives municipales de Tours, BB 12, f° 79 v°.

¹⁴⁶ Archives municipales de Tours, BB 12, f° 76 r° et CC 45, f° 29 v°.

¹⁴⁷ Archives municipales de Tours, BB 12 f° 65 r°.

¹⁴⁸ CHEVALIER, 1964, p. 487.

¹⁴⁹ Archives municipales de Tours, CC 46, f° 71 v°.

¹⁵⁰ LUZARCHE, 1861, p. 20-23.

qu'elle n'était pas aux frontières ni près des ennemis. Les officiers municipaux ont, donc, refusé la garnison offerte. Par contre, ils ont renouvelé leurs plaintes contre les garnisons voisines, dont les pilleries ne leur permettaient pas de contribuer au don de 120.000 francs octroyé au roi. Malgré les lettres insistantes de la reine, du comte de Foix et du roi, le corps de la ville a ordonné de fermer les portes et de guetter jour et nuit pour empêcher l'entrée de la garnison. Les Tourangeaux ont affronté de leurs propres forces les pillages des garnisons voisines. Ils ont établi un corps de cinquante hommes d'armes et vingt hommes de trait qui seraient installés et logés aux places convenables. Ils seraient commandés par un capitaine général¹⁵¹.

Finalement, on peut se demander si cette « indépendance » n'était pas une manœuvre pour que la ville prenne en charge une partie des dépenses publiques.

Modifications dans l'organisation administrative

La grande faiblesse du système établi par Jean le Bon, en 1356, était qu'il n'y avait pas de corps intermédiaire entre l'assemblée et les *personnages élus*¹⁵². En 1461, les Tourangeaux ont donné l'occasion à Louis XI de modifier l'organisation administrative. Comme nous l'avons vu, l'une des charges les plus lourdes de la ville était l'entretien de ses fortifications. Pour couvrir ses dépenses, elle devait parfois recourir à la taille directe. Les clercs et les nobles n'y contribuaient pas. Les habitants ont, donc, demandé à Louis XI d'imposer à Tours la constitution de la Rochelle, c'est-à-dire de supprimer cette exception. Il n'y avait rien de meilleur pour le roi. D'une part, cette revendication faciliterait le paiement de toutes les aides qu'il allait demander à la ville, d'autre part, il allait intervenir à la constitution administrative démocratique de la ville. Il leur a même vendu la réforme au prix de 500 écus d'or¹⁵³. En plus, avec le privilège de La Rochelle il a aussi imposé à Tours son organisation administrative. La ville devait être dirigée par un maire choisi par lui sur une liste de trois noms et 24 échevins. Ces derniers étaient d'abord perpétuels puis renouvelables tous les deux ans. Un corps de 75 pairs, également élus à vie, allait remplacer l'assemblée générale¹⁵⁴. Il voulait avoir une municipalité, comblée de prérogatives et d'honneurs, qui lui serait reconnaissante et ne lui refuserait rien. En fait, Tours a subi tous ses caprices et payé des impôts écrasants¹⁵⁵.

¹⁵¹ GRANDMAISON, 1861, p. 341.

¹⁵² CHEVALIER, 1960, p. 74.

¹⁵³ BOSSEBOEUF, 1890, p. 8.

¹⁵⁴ GIRY, 1883, p. 180-184.

¹⁵⁵ PETIT-DUTAILLIS, 1947, p. 184.

Les clercs, exclus du pouvoir et obligés de contribuer aux charges publiques, se sont opposés à la nouvelle constitution mise en pratique depuis 1462. Les institutions municipales se sont fixées définitivement, en 1465, après un accord avec les gens de l'église. Le corps municipal se composait du maire, de deux élus, d'un commis de l'Eglise, d'un receveur, d'un procureur et d'un greffier. 24 échevins et 12 conseillers ecclésiastiques ont formé le corps délibérant. L'assemblée des habitants était convoquée pour les grandes décisions. Cette organisation s'est perpétuée sans modifications importantes jusqu'en 1724¹⁵⁶.

Au XV^e siècle, Tours est une des bonnes villes du royaume, parmi celles qui prenaient place à ses « estats » : elle est fortifiée, capable de se défendre d'elle-même et de fournir au roi le nécessaire à la conservation du royaume. Le Roi, quant à lui, est le garant de ses « privilèges ». De ce fait, il intervient dans ses affaires¹⁵⁷. Si Charles VII n'intervenait dans les affaires intérieures des villes que pour tirer de l'argent et des hommes qui lui étaient nécessaires, il n'en était pas de même pour Louis XI. Tantôt il était généreux envers les villes, tantôt il montrait une brutalité et un cynisme qui peuvent être expliqués par son caractère instable mais aussi par la pression des situations particulières¹⁵⁸. On constate que la ville est peu à peu soumise au roi. Même quand, en 1469, par ses lettres patentes, il a voulu leur donner leur indépendance juridique¹⁵⁹, le maire et les échevins ont préféré la remettre au roi ou à ses officiers. Ainsi, en novembre 1469, les sergents du prévôt des maréchaux ont arrêté un gentilhomme allemand, l'ont battu et l'ont mis en prison. Le roi, quand il a appris l'événement, a donné ordre de le libérer¹⁶⁰.

Tours, capitale du royaume

De 1440 à 1540, la ville de Tours abrite la monarchie française. Déjà, de novembre 1408 à juin 1409, pendant que Paris est occupé par le duc de Bourgogne, Charles VI avait trouvé refuge à Tours¹⁶¹. Par la suite, Charles VII le premier, puis Louis XI, Charles VIII, Louis XII. Tours devient la capitale jusqu'en 1540, quand François 1^{er} rentre à Paris. La ville connaît une prospérité inédite.¹⁶² De 1450 à 1490 sa population passe de 9000 à 12000 habitants¹⁶³.

¹⁵⁶ CHEVALIER, 1960, p. 75.

¹⁵⁷ CHEVALIER, 1964, p. 473-474.

¹⁵⁸ PETIT-DUTAILLIS, 1970, p. 180.

¹⁵⁹ Archives municipales de Tours, BB 12, f° 87 v° et 91 r°.

¹⁶⁰ CHEVALIER, 1964, p. 483 et Archives municipales de Tours, BB 12, f° 89 v°.

¹⁶¹ CHALMEL, 1828, t. II, p. 168.

¹⁶² AUDIN, 1987, p. 847.

¹⁶³ PEROUSE DE MONTCLOS, 1987, p. 602.

Enceinte de 1520

Une nouvelle enceinte a eu pour objet de doubler la superficie de la ville close du XIV^e siècle. Elle n'a rien changé parce que l'heure de Tours capitale était passée, la nouvelle enceinte achevée au début du XVII^e siècle restera une enveloppe vide jusqu'au XIX^e siècle¹⁶⁴ (Fig. 18,19).

En parcourant l'histoire de Tours, de sa genèse jusqu'à la fin du Moyen Âge , nous avons essayé de trouver des indices susceptibles de révéler le rôle du château. Tours n'est pas passée inaperçue au fil des temps. Elle était privilégiée d'un point de vue géographique. Elle a presque toujours eu une indépendance relative : *civitas libera* au I^{er} siècle, administrativement libre à se défendre au XIV^e. Elle a été trois fois « au sommet » : capitale de la troisième Lyonnaise au IV^e siècle, chef-lieu du *Missaticum Turonicum* au XI^e siècle, capitale du royaume au XIV^e. Elle a été munie de fortifications aux IV^e, XIV^e et XVI^e siècles. Dès le début, elle a été pourvue de ponts. Elle a été revendiquée par Philippe Auguste avec insistance. Elle a constitué un lieu de refuge et d'habitation pour les rois de France, la première ville à avoir reçu des lettres patentes des rois. La résidence des comtes d'Anjou du XI^e siècle a été transformée en château royal, après son annexion à la couronne. Ce château aurait, sans doute, mérité un essor comparable à celui de la ville. Il ne l'a pas eu. Pour quelles raisons ? La question reste ouverte.

¹⁶⁴ CHEVALIER, 1985, p. 47.

Restaurations-aménagements

Les sources sont lacunaires. A partir du milieu du XIV^e siècle, les registres municipaux de Tours fournissent indirectement des renseignements sur les réparations et les aménagements du château. La ville n'avait à sa charge que les remparts. Le château appartenait à la couronne. La recherche dans les comptes royaux n'a pas été effectuée.

En 1356, le château, la vieille muraille gallo-romaine et, partiellement, les remparts du Châteauneuf ont été intégrés dans la nouvelle enceinte¹⁶⁵.

Au printemps 1467, G. Gaudin, « maistre des œuvres de macsonneries », a reçu l'ordre de « faire une ouverture au chasteau de la ville, sortant sur la rivière »¹⁶⁶. Il s'agit peut-être du portique décrit par Clérambault (Cf. page 38) et figuré sur les dessins du XIX^e siècle (Fig. 5).

Aux XV^e et XVI^e siècles, dans la zone nord-est du périmètre, on fait construire le logis des Gouverneurs (Fig. 6)

D'importantes réparations de la tour de Guise ont été effectuées en 1628, 1630, 1647¹⁶⁷.

Le procès-verbal de 1671 décrit précisément l'état du château. Ainsi dans la tour de Guise, la plus grande partie du plancher de la salle du niveau IV était en ruines. La charpente était pourrie et la toiture abimée. Les gros murs des autres tours étaient en assez bon état et pouvaient subsister. La toiture de la tour du cachot était depuis longtemps délabrée. Finalement Voisin de La Noiraye, conseiller du roi, a estimé que les bâtiments du château n'étaient d'aucune utilité pour ce dernier. Les frais d'une restauration auraient pu atteindre le coût d'une reconstruction. Il lui a conseillé d'accorder au marquis de Dangeau la permission de démolir le château, les fossés et les bâtiments de la basse-cour près de l'entrée (bâtiments B,C,D,E, Fig. 29). Il a proposé de conserver la Tour de Guise et de laisser un espace le long des murs de la ville qui étaient du côté du fleuve pour faciliter la circulation. Pour ce faire, il serait obligatoire de préserver la tour nord-ouest. Il a aussi proposé d'élargir la rue vers le pont en bâtissant dans le fossé ouest un mur limitant l'espace du château.

¹⁶⁵ CHEVALIER, 1959, p. 447.

¹⁶⁶ BOSSEUBEUF, 1890, p. 28.

¹⁶⁷ Archives municipales de Tours, Délibérations vol. 34 et 45.

En 1671, la moitié de la basse cour était occupée par un arsenal. Isolé par un mur, il n'était accessible que par la basse-cour du château. Voisin de La Noiraye propose de conserver l'écurie et la remise de carrosses (bâtiments F, G, Fig. 29). Dans ce cas, il serait nécessaire d'élever un mur de refend dans l'écurie. Ainsi sa partie ouest serait à la disposition du marquis de Dangeau et la partie est, avec la remise à la disposition de l'arsenal. Il serait permis de faire construire des maisons sur l'emplacement du vieux château royal. Voisin de La Noiraye a même fixé une redevance de six deniers annuels par maison.

La proposition de Voisin de La Noiraye correspondait bien à l'esprit de l'époque. A la fin du XVII^e siècle, l'enceinte de la ville est considérée inutile de point de vue militaire. Elle ne faisait que délimiter le territoire de la ville et la protéger des débordements de la Loire. Dès le XVIII^e siècle, elle a subi des destructions. Quant au château, nous ignorons la décision de Louis XIV mais aux délibérations du 1^{er} avril 1738, il apparaît mal entretenu par le concierge chargé des réparations et, par conséquent, inutile. On a donc décidé de le démolir. Un plan du milieu du XVIII^e siècle indique l'état des lieux à cette époque (Fig. 20). L'arsenal est remplacé par un dépôt des mendiants. Les prisons subsistent toujours à la même place. Un projet de prisons, en 1780, n'a pas été réalisé (Fig. 22). Il a été remplacé par un autre, d'édifier des casernes. Dès 1780, on a commencé à en extraire des pierres pour réparer les levées et l'enceinte de la ville¹⁶⁸. Une gravure de la fin du XVIII^e siècle montre l'abandon des tours et des murailles occidentales (Fig. 7). On y aperçoit le pavillon de Mars, érigé entre 1798 et 1813. En 1813 il ne restait que les deux tours à l'est et la courtine entre elles. La même année, les murs du château sont abattus, une partie des matériaux a servi à bâtir les écuries de la caserne de cavalerie, qui a reçu le 3^e régiment des gardes d'honneur¹⁶⁹ (Fig. 23).

A la fin du XIX^e siècle, la tour de Guise est en ruines. Dans le rapport de la commission de 1853, on mentionne qu'au niveau III « il n'y avait aucune trace de plancher de sorte qu'on voyait les deux étages supérieurs¹⁷⁰ ». En ce qui concerne la tour du cachot, Clérambault indique que « le rez-de-chaussée était détruit par des remblais et que les meurtrières étaient bouchées¹⁷¹ ».

¹⁶⁸ VOISIN, 1730-1784, p. 220.

¹⁶⁹ GIRAUDET, 1873, t. II, p. 359.

¹⁷⁰ « Rapport de la Commission chargée des substructions présumées appartenir à l'ancien amphithéâtre de Tours » dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. V, 1855, p. 240.

¹⁷¹ CLERAMBAULT, 1908, p. 19.

En 1928 et 1929 on a effectué des travaux pour la consolidation de la partie supérieure de la tour de Guise¹⁷². On a établi une ceinture en ciment armé autour du chemin de ronde, au-dessus des mâchicoulis (Fig. 24). Elle devait maintenir en place le parapet et la charpente, pendant la reprise des corbeaux. Des pierres de Sireuil ont été placées en plaquettes devant la ceinture en ciment. Des pierres de Lavoux en incrustement ont remplacé les tuffeaux désagrégés.

En juin 1940, la couverture de la Tour de Guise a été complètement détruite par l'explosion des mines qui ont fait sauter le pont de Saint-Symphorien. Elle a été refaite en novembre 1940¹⁷³.

Vers 1970, l'ensemble présentait « la tristesse et la saleté d'une caserne abandonnée il y a une trentaine d'années¹⁷⁴ ». La tour de Guise est encombrée de bâtiments (Fig. 25). A l'intérieur, en raison des dégradations, il ne restait que trois niveaux accessibles. Un vide de 17 m se dessinait du niveau III jusqu'au poinçon de la charpente apparente (Fig. 77).

En 1972, un grand chantier de restauration a été mis en place. Après la restauration du Logis des Gouverneurs, on a démolé le bâtiment qui le liait à la Tour de Guise, les baraquements en bois devant le château et le bâtiment en dur où s'abritait l'A.N.P.E. Un peu plus tard on a creusé les douves. La restauration des tours a duré trois ans, de 1975 à 1978. Le tableau dans les annexes contient les travaux effectués (Annexe 8).

Les dégradations et les nombreuses restaurations ont éloigné les deux tours subsistantes de leur état primitif. Pourtant, nous allons, par la suite, essayer de restituer le château du Moyen Âge.

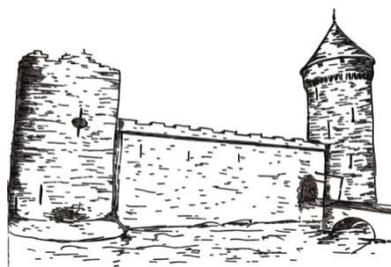
¹⁷² Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier tour de Guise, cote 81/37/727.

¹⁷³ Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, devis descriptif et estimatif de l'architecte en chef A. Bray, du 2 octobre 1940, de l'Architecture et du Patrimoine, cote 81/37/727.

¹⁷⁴ Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, rapport de François Benjamin, délégué au recensement des monuments anciens, 25 octobre 1972, cote 81/37/727.

Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt

Description



Evolution topographique du site

Les structures sur le site qui sera occupé ultérieurement par le château ne sont attestées que par les travaux des fouilles archéologiques des années 70. L'ignorance a donné lieu à plusieurs hypothèses sur les structures antérieures. En 1774, Robin révèle un palais impérial qui commandait la ville et faisait un carré parfait de 1200 pieds¹⁷⁵. En 1828, Chalmel parle avec réserve d'un « palais que les empereurs romains avaient à Tours, dont les dates de construction et de destruction sont inconnues »¹⁷⁶. En 1873, Giraudet mentionne « un temple de Mercure sur un emplacement occupé plus tard par le château Royal »¹⁷⁷. Une trentaine d'années plus tard, Clérambault reprend la même supposition ajoutant un prétoire romain¹⁷⁸. Dans le rapport d'une commission de 1853¹⁷⁹ on se demande si la tour était placée sur les fondements d'une tour romaine. Les fouilles archéologiques de 1974 à 1978 ont permis de dégager une succession de structures datées entre le I^{er} et le XI^e siècle, date de construction de la résidence des comtes d'Anjou(Fig. 28). Ainsi,

- entre les années 70 et 400 de notre ère, des thermes ont été érigées à l'extrémité sud du château (A, Fig. 28) ;
- au V^e siècle la partie sud de ces thermes a été transformée en habitation. Une nouvelle construction a été élevée vers le nord (A1, Fig. 28) ;
- au VI^e siècle deux petites structures annexes du bâtiment A (B, Fig. 28) et une nouvelle construction au nord (B1, Fig. 28) ;
- entre 600 et 750 de notre ère, un grand bâtiment associant soubassement de pierre et élévation de terre (C, Fig. 28) ;
- vers 750 à 775, une structure en mortier maigre au sud, peut-être la base d'un escalier (D, Fig. 28) ;
- vers 775 à 850, une structure de bois au sud (E, Fig. 28) et une autre en architecture de terre au nord (E1, Fig. 28) ;
- vers 850 à 1050, une construction en architecture de terre au nord (F, Fig. 28)¹⁸⁰.

¹⁷⁵ ROBIN, 1774, p. XIX.

¹⁷⁶ CHALMEL, 1828, t. III, p. 301.

¹⁷⁷ GIRAUDET, 1873, t. I, p. 25.

¹⁷⁸ CLERAMBAULT, 1908, p. 16.

¹⁷⁹ Mémoires de la société archéologique de Touraine, 1855, t.V, p.239.

¹⁸⁰ GALINIE, 2007, p. 61-73.

Situation du château

Le château se trouvait au nord-ouest de la ville. Le côté nord faisait face à la Loire. Le côté ouest touchait la rue de la Ville (aujourd'hui rue Lavoisier) qui allait sur le pont. Le côté sud joignait les bâtiments des prisons (bâtiments S et V, Fig. 29)¹⁸¹.

Matériaux

La pierre utilisée est un calcaire local qui se présente sous différents aspects et couleurs. A l'extérieur de la tour de Guise, elle a les caractéristiques de la pierre d'Ecorcheveau¹⁸², un calcaire gréseux jaunâtre, riche en fossiles. C'est un mélange de CaCO_3 associé au sable. Il est essentiellement composé de glauconie, minéral aux grains vert foncé à noirâtre. La morphologie des pierres du talus de la tour de Guise, que M. Macaire a examiné, varie : quelques-unes contiennent des formes de fossiles mais les coquilles ont été dissoutes. Sur la surface d'autres pierres, les coquilles sont disposées en lignes. Ces variations démontrent que les pierres ne font pas partie du même rocher. A l'intérieur, les pierres sont de couleur jaune, ou blanc roussâtre, à éléments coquilliers aussi. Les deux derniers niveaux de la Tour de Guise sont construits en tuffeau blanc. L'enceinte du château était constituée de matières variées¹⁸³.

Pour la restauration, on a utilisé de la pierre de Richemont de classe de taille G au coefficient 8¹⁸⁴, de la roche de Chauvigny de classe de taille J au coefficient 11, une pierre assimilée à celle de Sainte-Maure (Annexe 8).

Dispositions

Les dispositions du château du Moyen Âge ne sont pas connues. D'après le procès-verbal de 1671, c'était un quadrilatère irrégulier d'une superficie de 1.694,52 m², flanqué de puissantes tours rondes à ses angles. Il était entouré de fossés. Dans la partie méridionale de la basse-cour, à côté de la porte, se trouvaient quelques bâtiments (les bâtiments B, C, D, F, G, Fig. 29). La haute-cour avec le logis se situait dans la partie ouest de la basse-cour. La superficie totale était de 4.024,80 m² (Cf. superficies partielles sur Fig. 30).

¹⁸¹ Procès-verbal, 1671.

¹⁸² D'après les remarques de M. Jean-Jacques Macaire, professeur de Géologie à l'Université de Tours qui a venu examiner les pierres sur place. En raison de travaux, il n'a pas été possible d'entrer à l'intérieur de la tour de Guise.

¹⁸³ Procès-verbal, 1671.

¹⁸⁴ Le coefficient 8 désigne la dureté de la pierre à une échelle de 10 ; la lettre G qualifie sa taille en carrière.

La basse-cour

On accédait à la basse-cour par une porte méridionale (A, Fig. 29). La partie intérieure devant la porte était large de 7,2 m. La cour s'étendait de l'est à l'ouest, sur 43,90 m. (Cf. dimensions sur Fig. 29).

Bâtiments de la basse-cour

Les bâtiments annexes joignaient le mur sud de la basse cour (Cf. leurs dimensions Fig. 32). A droite de la porte d'entrée se trouvait un petit bâtiment à deux étages (B, Fig. 32); ses gros murs étaient construits de moellons et de petites pierres; l'accès à ce bâtiment se trouvait à l'ouest et donnait directement sur un escalier à vis. Une petite pièce (B1, Fig. 32), dépourvue d'éclairage était aménagée au mur sud du bâtiment B. A l'est, il communiquait à une salle (C, Fig. 32) surmontée d'un étage. Cette dernière donnait, à l'est, à une cour clôturée (D, Fig. 32) dotée d'un puits. Sur le mur sud de la cour était ménagé un appentis (E, Fig. 32), à deux étages ; son rez-de-chaussée était en maçonnerie et son premier étage en colombage. Tous les bâtiments communiquaient entre eux. Ils donnaient aussi à la basse-cour.

Une grande écurie (F, Fig. 32) surmontée des greniers, se trouvait à l'extrémité orientale de ses bâtiments. Elle était construite en pierre de taille de Bourré. Elle portait un mur pignon entrouvert à sa partie haute. A côté de l'écurie, une remise de carrosses (G, Fig. 32) possédait des caractéristiques constructives voisines.

Les fossés

Des fossés, profonds de 7,2 à 9 m, entouraient le château. Ils étaient couverts de maçonnerie de pierre de taille¹⁸⁵. Du côté de la Loire, des palissades plantées dans la grève complétaient la défense du château¹⁸⁶. En 1417, Charles VII, pour défendre la ville contre les Anglais, a fait démolir en partie le pont de la Loire. Ainsi, le fleuve coulé le long de la ville et du château, a constitué sa défense¹⁸⁷.

La muraille

L'iconographie moderne indique l'existence de contreforts et d'un retrait de la façade du mur du XI^e siècle par rapport à celle du rempart du Bas Empire (Fig. 2, 3, 5, 7).

¹⁸⁵ Procès-verbal, 1671.

¹⁸⁶ CLERAMBAULT, 1906, p.105.

¹⁸⁷ LESOURD, 1896, p. 525, CLERAMBAULT, 1906, p. 105.

Les bâtiments et la cour du château étaient entourés de gros murs d'une épaisseur de 1 à 3 m. Aux emplacements T et U (Fig. 29) Clérambault signale une poterne pour descendre directement dans le fleuve et une échauguette aménagée en 1467¹⁸⁸. Elles sont aussi visibles sur l'aquatinte de Brion (Fig. 5).

Au mur nord, entre les deux tours, il existe encore une poterne gallo-romaine donnant sur les fossés du château. Les études des campagnes de 1974-1978 ont démontré qu'elle avait été transformée en un passage de dimensions réduites au XII^e ou au XIII^e siècle. La voûte, en simple berceau, couvrait un passage de 2,60 m de large, rétrécit à 2,20 m entre les jambages extérieurs. Les jambages intérieurs étaient construits en gros blocs de remploi (Fig. 38). Sur la face externe, la charge reposait sur un linteau plat à 2,67 m de hauteur, s'appuyant sur deux énormes sommiers. Le sol du passage est encore couvert de dalles de pierre (Fig. 37)¹⁸⁹. C'est à cet emplacement que se trouvait la frise gallo-romaine¹⁹⁰ considérée comme le tombeau de Turnus (Cf. page 12). Des descriptions textuelles et iconographiques nous informent sur la représentation de la frise. Le dessin de Beaumesnil¹⁹¹ (Fig. 34), datant de 1784, représente un vase en forme de coupe, sculpté en bas relief. De ses deux côtés sortent deux grandes volutes fleuronées. Leur extrémité semble se réunir à deux oiseaux. En 1841, Clarey-Martineau, a donné une autre version du relief (Fig. 35), avec des fleurons plus fins¹⁹². Martin Marteau a vu des « pierres élevées en bosse, figurées de serpents en queues de Syrènes entrelacées l'une avec l'autre en forme de rondeaux¹⁹³ ». Il est évident qu'il n'a pas observé la frise de près. Les dimensions de la frise sont aussi variées. Selon Chalmel, elle était longue de quatre pieds quatre pouces (2,38 m) sur deux pieds et demi (0,80 m) de largeur¹⁹⁴. Robin et De la Sauvagère l'indiquent longue de neuf pieds et demi (3,80 m) sur deux pieds et demi (0,80m)¹⁹⁵. Clarey-Martineau lui attribue 3,16 m sur 0,82 m. Et plus récemment Pierre Audin la révèle longue de 2,76 m, large de 0,88 m, et profonde de 0,40 m¹⁹⁶. Nous avons vu et mesurer la frise (Fig. 36). Elle a les dimensions citées par Pierre Audin. Le bas-relief de la

¹⁸⁸ CLERAMBAULT, 1908, p. 19.

¹⁸⁹ WOOD, 1983, p. 37.

¹⁹⁰ BELLEFOREST, 1575, p. 17.

¹⁹¹ Comédien, amateur des antiquités, a publié une série de dessins sur les antiquités de la Touraine qui se trouvent au cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale de France, dossier Gb 108.

¹⁹² CLAREY-MARTINEAU, 1841, Pl. X.

¹⁹³ MARTEAU, 1661, p. 25.

¹⁹⁴ CHALMEL, 1828, t. III, p. 301.

¹⁹⁵ ROBIN, 1774, t. II, p. 24, DE LA SAUVAGERE, 1776, p. 34.

¹⁹⁶ AUDIN, 1986, p. 386.

frise est très dégradé. Elle porte encore deux volutes foliées sortant d'un vase placé au centre, ses petits côtés sont ornés de caissons fleuonnés.

Accès au château

On accédait au château par un petit portail au nord de la basse-cour donnant sur une allée (H, Fig. 29) située à contrescarpe du fossé. Elle conduisait à un pont dormant, interrompu d'un pont-levis (I, Fig. 29) franchissant les fossés contre le flanc droit de la tour de Guise. Le pont dormant reposait sur deux piles en pierre (Fig. 1).

Une petite porte en plein cintre¹⁹⁷ donnait accès à la haute-cour. Dans la cour, à gauche du portail, un appentis avec une cheminée servait de corps de garde (Ia, Fig. 33). Dans une note manuscrite, Carreau¹⁹⁸ a signalé : « au-dessus de la porte il y avait trois figures en relief : l'une représentait un architecte vêtu à la romaine, tenant à la main une équerre à angle obtus, sans doute pour désigner l'irrégularité des angles du château ; les deux autres étaient des figures de femmes, dont l'une était nue et l'autre en costume romain : mais elles n'avaient aucun attribut qui pourrait indiquer l'emblème que nécessairement elles devaient offrir. ». Chalmel¹⁹⁹ et Giraudet²⁰⁰ ont repris cette note telle quelle, sans rien y ajouter, probablement parce qu'à leur époque ces reliefs avaient disparus.

Les tours

La tour de Guise

La tour de Guise, à l'angle nord-est du château, avait son pied directement baigné par la Loire (Fig. 3)²⁰¹. Clérambault nous précise que les quais édifiés, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, en cachaient, à son époque, une grande partie²⁰², aujourd'hui visible.

La tour haute de 25 m environ jusqu'au sommet des merlons du parapet, a un diamètre extérieur de 11,50 m par un diamètre intérieur de 5,80 m. Son soubassement est renforcé d'un talus épais de 45,2 cm. Les murs sont épais de 2,70 m à la base et de 2 m environ au

¹⁹⁷ Elle est qualifiée de « ronde » dans le procès-verbal.

¹⁹⁸ BNF, Collect. D. Housseau, dossier Touraine 19, ms, feuillet 192 r^o, v^o.

¹⁹⁹ CHALMEL, 1828, t. III, p. 300.

²⁰⁰ GIRAUDET, 1873, t. I, p. 121.

²⁰¹ Gravure de Châtillon, 1641.

²⁰² CLERAMBAULT, 1908, p. 19.

sommet²⁰³. Elle comporte cinq niveaux alors que Clérambault signale un sixième niveau comblé au-dessous du niveau I. Il n'y a aucun accès vers ce niveau. Dans le rapport de 1853, on suppose qu'on y accédait au nord, à côté de la cheminée²⁰⁴. Cette porte n'est mentionnée ni au procès-verbal de 1671 ni par Clérambault. Les deux niveaux supérieurs et les mâchicoulis ont été ajoutés à une époque ultérieure. La différence entre les deux constructions est visible (Fig. 39).

Accès à la tour

La tour était accessible par deux entrées au niveau I, surélevé à l'époque médiévale.

Entrée principale (a, Fig. 46)

Elle est percée dans le mur sud-ouest. On ignore le degré des défenses prévues en cet accès et la façon de le franchir. On pourrait supposer l'existence d'un escalier de bois. De nos jours, elle se trouve dans le Pavillon de Mars. Cette porte est aussi mentionnée dans le rapport de la Commission de 1853²⁰⁵ et par Clérambault qui la cite dans les bâtiments de la caserne²⁰⁶. A l'extérieur, elle est surmontée par un linteau (Fig. 43) tandis qu'à l'intérieur par un tympan (Fig. 44). Clérambault ne mentionne qu'un « tympan ogival qui la surmonte » sans référence au linteau²⁰⁷. Le dispositif tout autour de la porte (a, Fig. 44) et les trous bouchés (b, Fig. 44) devaient, à une époque ultérieure, recevoir une grille. D'après un devis estimatif des travaux de 1766²⁰⁸ et la description de Clérambault²⁰⁹, les vantaux en bois de chêne étaient fermés d'un verrou, une serrure et une barre de bois (16 cm sur 12 cm) s'encastrent dans le mur. Le trou recevant la barre subsiste encore. La hauteur des assises varie autour d'une moyenne de 44, 2 cm. L'analyse du parement (Annexe 11) à la partie droite de l'entrée, de sa base jusqu'au niveau du linteau démontre son irrégularité.

Entrée nord-ouest (b, Fig. 46)

Clérambault mentionne la présence d'une autre entrée sur le mur nord-ouest²¹⁰. Elle desservait un escalier de quelques marches. Cette description correspond au plan de

²⁰³ Dans le procès-verbal de 1671 le diamètre extérieur de 10,5 et l'intérieur de 5,40m.

²⁰⁴ *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. V, 1855, p. 239.

²⁰⁵ Idem.

²⁰⁶ CLERAMBAULT, 1906, p. 105.

²⁰⁷ Idem.

²⁰⁸ Archives départementales d'Indre-et-Loire, 1766 ms, C.286.

²⁰⁹ CLERAMBAULT, 1906, p. 106.

²¹⁰ CLERAMBAULT, 1906, p. 105.

l'architecte André Lemort²¹¹, où il est signalé « un passage moderne à boucher » (Fig. 47). Les traces de cette ouverture sont visibles à côté de l'embrasure de tir nord-ouest (Fig. 40).

Les escaliers

Escalier dans l'épaisseur du mur (ER, Fig. 41)

Un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur, mène aux niveaux II et III. Il est voûté en berceau tournant. Les marchepieds de l'escalier sont larges de 86 sur 22 cm. Les contremarches sont hautes de 30 cm. Clérambault précise qu'il était éclairé par trois meurtrières hautes de 2 m, en partie bouchées à son époque. De nos jours, elles sont complètement bouchées. Une petite niche et une fenêtre sont aménagées sur le parement à une époque inconnue. Clérambault indique une grille, au deuxième niveau, qui bloquait l'accès en fonction des besoins²¹². Sur la photo avant la restauration de 1978 (Fig. 49), les trous qui recevaient cette grille sont encore visibles. La partie basse du parement de l'escalier est constituée de grands appareils entre 35 et 60 cm. Vers le haut ils se réduisent entre 25 et 37 cm. La hauteur des assises entre 35 et 37 cm présente une régularité horizontale.

Escalier à vis (Fig. 50)

L'escalier à vis, dans l'épaisseur du mur, desservait le niveau IV. Il a subsisté après l'effondrement du plancher. Ses contremarches sont de la même hauteur que ceux de l'escalier des niveaux I à III. Ses marchepieds sont larges de 78 sur 37 cm.

Escalier entre les niveaux IV et V

A présent les niveaux IV et V communiquent par un escalier en bois aménagé pendant la restauration de 1978. Clérambault indique un escalier dans une tourelle en encorbellement dont, à son époque, il subsistait encore, au niveau IV, une console formée de trois corbeaux superposés²¹³. Clérambault n'en précise pas les sources. Cependant sur l'aquatinte de 1795 d'Etienne Brion (Fig. 5) apparaît une tourelle en encorbellement. En plus, au palier de l'escalier à vis qui aboutit au niveau IV, une baie bouchée de dimensions très réduites est aménagée au mur sud. Elle pourrait donner sur la petite tourelle de l'escalier. Elle est surmontée d'un arc surbaissé et soutenu par des consoles (Fig. 51). Sur le même mur, un peu plus haut, on observe deux décrochements. L'aménagement compliqué du mur à cet emplacement ne nous permet pas de préciser leur fonction.

²¹¹ Archives municipales, cote 4M725.

²¹² CLERAMBAULT, 1906, p. 106.

²¹³ CLERAMBAULT, 1906, p. 109.

Les salles

Salles des deux premiers niveaux

Les salles superposées des deux niveaux inférieurs ont les mêmes caractéristiques et presque la même hauteur (6,25 m, au niveau I - 6,70 m, au niveau II). Elles sont circulaires, couvertes par une voûte d'ogives sexpartite avec clef centrale ; les ogives sont chanfreinées (Fig. 52). Les voûtains dépourvus de formerets sont en petit appareil régulier. Voûtains et ogives ont été remontés. Les ogives retombent sur six culs-de-lampe.

Salle au niveau I

Le couloir d, franchi par l'entrée a est long de 2,70 m et voûté (Fig. 46). Il permet de prendre à droite l'escalier qui dessert le niveau II. La baie de l'escalier est surmontée d'un linteau (134 cm de longueur sur 23 cm de hauteur et 20 cm de profondeur). Le parement du couloir est assez irrégulier comme démontre l'analyse de sa partie avant la baie de l'escalier (Annexe 12). A son extrémité, une autre baie (Fig. 45), large de 1,28 m sur 2,70 m, donne sur la salle; elle est surmontée d'un arc brisé sans moulure ; les deux goujons dans le mur du côté sud de la baie attestent de l'existence de vantaux dont la disposition n'est pas évidente : la baie est très haute et sans traces de traverse.

Nous répétons que les restaurations successives dissimulent un nombre important de traces de l'état originel de la salle (Fig. 54). De même, les appareils ne sont pas traités d'une manière uniforme : on trouve des traces de marteau taillant et des tailles pointées réalisées avec le pic ou la boucharde (Fig. 55) ; la face du linteau de la 2^{ème} embrasure de tir est taillée au marteau taillant et sa partie inférieure à la boucharde ; le linteau de la 3^{ème} embrasure est taillé inversement (Fig. 56).

Les culs-de-lampe qui reçoivent les ogives sont sculptés (Fig. 57). Le premier cul-de-lampe, à droite de la porte, figure une tête d'homme dans des feuillages, le deuxième un animal, le troisième une tête de femme couronnée, le quatrième, à moitié caché par la hotte de la cheminée, doit représenter un être cornu, le cinquième est orné de feuillage et le sixième une tête d'homme couronné. Dans le rapport de 1853, le quatrième culot est décrit orné de feuillage. Selon le même rapport, les culs-de lampe étaient ornés de fleurons à leur partie basse. De nos jours, on ne voit ce détail que sous la tête d'un homme dans des feuillages.

Salle au niveau II

Présentement, la salle n'est pas accessible par l'escalier primitif parce que ses murs sont recouverts. On y accède par l'ouverture A (Fig. 58) qui donne accès au Pavillon de Mars. Une porte, large de 70 cm, est surmontée d'un linteau (L 116 cm, H 37 cm et P 47 cm). Clérambault remarque que cette porte se fermait par une barre de bois glissant dans le mur (17cm sur 12cm) et qu'un peu au-dessus du sol, il y avait trois rangées de trous carrés dont la destination n'était pas connue²¹⁴. Les goujons et le trou de la barre sont encore visibles. Sur la partie externe de l'ouverture, deux trous sont aménagés dans l'épaisseur du mur (Fig. 61) ; leur destination n'est pas attestée. Cette ouverture donnait probablement sur la courtine est. Les trous recevaient-ils les poutres d'une couverture éventuelle du chemin de rond de cette courtine ? La baie conduit à un couloir pris dans l'épaisseur du mur (Fig. 62). Son parement, est surtout constitué d'appareil moyen de 30 à 36 cm. La hauteur des assises varie entre 20 et 30 cm. Le plafond est couvert de grandes dalles. Au fond du couloir, une autre baie, large de 98 cm, donne accès à la salle pourvue de deux autres ouvertures.

L'une constitue l'accès de la salle par l'escalier primitif (B, Fig. 58). Elle est surmontée d'un arc en plein cintre. Sur le plan de 1671, à côté de cette porte, nous remarquons un passage vers l'est (D, Fig. 60). Il est confirmé par la gravure de Châtillon (Fig. 3) où la tour paraît reliée à un bâtiment vers l'est par des murailles en retrait. Le chemin de ronde est représenté protégé par des créneaux. Cette courtine était d'une hauteur de 9 m²¹⁵.

La troisième ouverture donne sur le palier de l'escalier vers le niveau III. Dans le procès-verbal de 1671 on mentionne une quatrième ouverture qui menait au chemin de ronde vers la chapelle (E, Fig. 60). Ce chemin de ronde a été représenté couvert par Châtillon.

Les ogives de la voûte retombent aussi sur des culs-de-lampe sculptés : commençant par la droite de l'entrée (A), nous percevons une tête de femme couronnée, une tête de femme en cheveux, une tête d'évêque mitré, une tête d'homme couronné, une autre femme en cheveux et enfin une tête de femme coiffée d'un voile (Fig. 63). Dans le rapport de 1853 on

²¹⁴ CLERAMBAULT, 1906, p. 106.

²¹⁵ Procès-verbal, 1671.

ne mentionne qu'une tête de femme et un évêque mitré²¹⁶. Les murs recouverts ne nous ont pas permis d'étudier le reste de la salle.

Salle au niveau III

L'escalier conduit à la salle du niveau III (Fig. 64). La porte d'entrée, large de 80 cm, est surmontée d'un linteau. La salle, haute de 4 m n'est pas voûtée. La salle entière a fait l'objet de multiples restaurations. Pourtant le parement sud paraît assez original. Il est constitué de moyens et grands appareils de 25 à 40 cm. Les valeurs de la hauteur des assises se situent entre 20 et 25 cm. Une porte au sud-est, large de 75 cm aboutit à l'escalier à vis qui mène au niveau suivant.

Salles des deux derniers niveaux

Les salles aux niveaux IV et V ne sont pas voûtées ; elles sont polygonales et d'une hauteur de 4 m.

Salle au niveau IV (Fig. 65)

Elle était appelée chambre du duc de Guise, parce que c'était là où le duc de Guise a été emprisonné. Clérambault signale que sa porte d'entrée était semblable à celle du niveau III. Aujourd'hui il y a sur le palier de l'escalier une ouverture de 75 cm qui donne accès à la salle. Le mur, en retrait de 40 cm²¹⁷ sur celui de l'étage inférieur, dessine sept pans coupés (quatre grands côtés et trois petits). Il conserve la même largeur qu'en bas : 2,71m.

Salle au niveau V (Fig. 66)

La salle était entourée par des mâchicoulis et des créneaux. Sur le mur extérieur on remarque des trous de boulins. Clérambault les signale aussi: « à l'extérieur de la tour on aperçoit une double rangée de trous de boulins élevés en hélice²¹⁸ ».

Embrasures de tir et ouvertures

Les murs des trois premiers niveaux sont percés d'archères simples qui ne sont pas placées les unes au-dessus des autres afin de mieux assurer la défense. Elles sont longues de sept assises ce qui résulte une diminution progressive de leur longueur du bas vers le haut (Fig. 40). Elles constituent le seul moyen d'éclairage pour les salles et les escaliers. A une époque ultérieure, quelques unes sont percées d'un trou circulaire à leur partie inférieure,

²¹⁶ *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t.V, 1855, p. 239.

²¹⁷ CLERAMBAULT, 1906, p. 107. Dans le rapport de la Commission on l'indique de 30cm.

²¹⁸ CLERAMBAULT, 1908, p. 18.

pour le service des armes à feu. Les deux niveaux supérieurs sont éclairés par des baies carrées.

Embrasures de tir au niveau I

Clérambault mentionne trois archères de 2 m de haut à linteau carré²¹⁹. Les archères actuelles sont au nombre de quatre. Leur tracé et leur place ne correspondent pas au plan d'André Lemort dressé avant la restauration (Fig. 46). A l'intérieur, elles s'ouvrent par des baies rectangulaires au niveau du sol. A l'exception de la première, haute de 112 cm, les autres ont la même hauteur de 178 cm ; une seule est dotée de plongée. Comme elles ont été objets de restaurations multiples, elles présentent une irrégularité aux largeurs de leurs baies, aux dimensions et à la disposition de leurs linteaux (Cf. détails sur la Fig. 67). Dans la première embrasure de tir, se trouve un puits.

Embrasures de tir au niveau II

D'après les descriptions et les plans que nous avons à notre disposition, la salle était percée de quatre meurtrières.

Embrasures de tir au niveau III

Sur le palier de l'escalier, en face de la porte, une embrasure de tir est aménagée à 85 cm du sol. Pourvue d'une forte plongée, elle s'ouvre à l'intérieur par un rectangle (147 cm de hauteur sur 50 cm de largeur).

Les cinq embrasures de la salle, s'ouvrent à l'intérieur, par des rectangles sur un mur bahut haut de 61 cm pour la première à droite de l'entrée et de 54 cm pour les autres (Fig. 69, 70, 71). Leur hauteur varie de 144 à 149 cm et leur largeur de 80 à 83 cm. Les linteaux sont disproportionnellement placés sur les ouvertures (Cf. détails sur la Fig. 68).

Fenêtres au niveau IV

D'après le procès-verbal de 1671, la salle au niveau IV était pourvue de deux fenêtres avec grilles. Aujourd'hui, il y en a trois. Clérambault en évoque aussi trois²²⁰. Deux d'entre elles sont pourvues des trous qui recevaient les barreaux. Actuellement, l'embrasure des trois baies s'ouvre sous une niche à berceau segmentaire dont la largeur varie de 135 à 150 cm ; elle est dotée d'un coussiège, ajouté ultérieurement parce qu'il ne figure pas sur la photo prise

²¹⁹ CLERAMBAULT, 1906, p. 106.

²²⁰ CLERAMBAULT, 1906, p. 107.

avant la restauration (Fig. 72). L'embrasure est surmontée d'un arc de décharge surbaissé (Fig. 73).

Ouvertures au niveau V

Le chemin de ronde autour de la salle était desservi par quatre ouvertures²²¹. Il en subsiste trois, objets de multiples restaurations. Les linteaux et les meneaux des trois fenêtres sont chanfreinés (Fig. 74). Elles sont aussi dotées de trous, témoins de la présence de barreaux.

Les cheminées

A l'exception de la salle du niveau III, les salles sont toutes pourvues de cheminées engagées²²². Tout de même, Clérambault y signale une cheminée superposée à celle du niveau II²²³. Les appareils récents du mur nord (Fig. 75) auraient pu avoir bouché une cheminée éventuelle ou bien la conduite de la cheminée du niveau inférieur mais cette partie restituée n'est pas superposée à la cheminée du niveau II.

Les cheminées des deux premiers niveaux se trouvent superposées aux murs nord de leurs salles, celles des deux derniers niveaux aux murs nord-ouest (Cf. leurs dimensions dans Annexe 14).

Cheminée au niveau I

Décalée par rapport au centre de la paroi, elle touche l'ogive de la voûte. De la cheminée originelle il ne reste que le contre-cœur, les corbeaux aux angles chanfreinés et la conduite. Pendant les restaurations de 1978 on a reconstitué la hotte et on ajouté un linteau en bois (Fig. 76). Le revêtement du contre-cœur est légèrement incliné ; ses assises respectent la hauteur de celles du mur de la salle.

Cheminée au niveau II

Seuls les corbeaux sont visibles aujourd'hui. Décalée de l'axe de la paroi, elle a, à peu près, les mêmes dimensions que celle du rez-de-chaussée.

Cheminées aux niveaux IV et V

Elles ont résisté au temps : sur la photo avant la restauration de 1978 (Fig. 77), elles restent « accrochées » au mur.

²²¹ CLERAMBAULT, 1906, p. 107.

²²² « Dont le foyer est pris en partie dans l'épaisseur du mur et en partie dans une avancée construite devant le mur », PEROUSE DE MONTCLOS, 1989, p. 358.

²²³ CLERAMBAULT, 1906, p. 107

Cheminée au niveau IV

La paroi latérale de son manteau²²⁴ est jointe au mur non pas perpendiculairement mais en biais (Fig. 80). La base circulaire des piédroits, est simplement reliée au support par le mortier. Elle est surmontée d'une colonne engagée appareillée à trois pans. Le chapiteau est en saillie par rapport au pied droit. Sa corbeille, chanfreinée dans sa partie inférieure, est composée de deux appareils superposés ; elle se sépare du tailloir par une scotie entre deux tores (Fig. 82). La plate-bande a été restituée en 1978 (Fig. 78, 79). Elle est encadrée par deux sommiers engagés dans l'épaisseur du mur et en saillie par rapport aux tailloirs. Elle est surmontée par une corniche en pente, à l'instar d'un toit (Fig. 81). La partie inférieure de la corniche tient lieu d'un larmier chanfreiné. La hotte, couronnée par une corniche, est rectangulaire. Un arc de décharge porte le massif de maçonnerie sur lequel reposent le seuil, le foyer et les jambages de la cheminée du niveau V. Les appareils de l'assise au-dessous de l'arc de décharge sont irrégulièrement disposés.

Cheminée au niveau V

Elle a presque les mêmes caractéristiques que la cheminée du niveau inférieur (Fig. 86). Cependant sa base est à trois pans, ses pieds droits, plus larges que ceux de la cheminée du niveau IV, se séparent du chapiteau par un astragale appartenant à la même pierre que ce dernier. La corbeille est séparée par une courbure en deux parties (Fig. 87). Un tore à profil demi-circulaire surmonté d'une scotie sépare le chapiteau du tailloir. La plate-bande, haute de 50 cm, est à son état primitif (Fig. 83, 84). Entre les sommiers, deux contreclés encadrent la clé sans aucune trace d'armoirie. Les crossettes sont longues et inclinées. La hotte pyramidale est surmontée par une assise de petits appareils.

La toiture

Clérambault et les membres de la Commission parlent d'un toit conique reposant sur le parapet. Un membre de la Commission²²⁵ suppose qu'« autrefois le mur extérieur au-dessus des mâchicoulis était crénelé et que le chemin de ronde à l'entour était à découvert. De cette couronne de créneaux, le mur en retrait s'élevait de 12 ou 15 pieds pour recevoir un toit aigu, comme on le voit encore à Langeais ». C'est une disposition possible mais les vues du château dans les dessins ne la reproduisent pas (Fig. 3). Actuellement, elle est couverte d'un toit conique en ardoise angevine reposant sur un couronnement.

²²⁴ « C'est la construction formée de deux piédroits, d'un couvrement et éventuellement d'un couronnement, renfermant le foyer et faisant avant-corps », PEROUSE DE MONTCLOS, p. 358.

²²⁵ DE COURTIGIS, 1855, p. 240.

Les tours vers l'ouest

Les deux tours vers l'ouest avaient les mêmes dimensions : un diamètre extérieur de 7,2 m par un diamètre intérieur de 3 m. Elles disposaient de quatre niveaux, deux voûtés et deux pourvus de planchers. Au dessin de Châtillon (Fig. 3), la tour nord-est se termine par des créneaux. Les niveaux étaient desservis par un escalier dans l'épaisseur du mur. Les salles étaient éclairées par des embrasures de tir²²⁶.

Tour nord-ouest

C'est la tour la plus proche du pont de la ville. Au sud elle joignait la *grande salle* de la résidence. Deux embrasures de tir étaient aménagées dans la salle du niveau II²²⁷.

Tour sud-ouest

Elle était jointe à la salle N de la résidence. Un cachot voûté était aménagé au niveau I. Le mur de la salle du niveau II était percé de trois embrasures de tir²²⁸.

Tour du cachot

La quatrième tour, détachée des bâtiments, ne communiquait qu'avec la tour de Guise. Elle se développe en trois niveaux en une hauteur de 22 m environ. Elle a un diamètre extérieur de 10 m par un diamètre intérieur de 4,2 m. Les murs sont épais de 2,90 m. Une photo de 1969 témoigne de l'état de cette tour avant la restauration (Fig. 26). Le grand nombre des aménagements ne permet pas d'appréhender l'état de la tour au Moyen Âge.

Accès à la tour

Les entrées de la tour médiévale ne sont pas connues. Présentement, on y accède par le Pavillon de Mars.

Escalier

Un escalier dans l'épaisseur du mur relie les trois niveaux de la tour. Il est soutenu par des consoles. La partie de la voûte entre les niveaux I et II présente des traces de couleur rouge. Elles sont probablement d'une époque ultérieure. Au palier du niveau I, des consoles de dimensions variées entourent le plafond.

²²⁶ Procès-verbal et plan de 1671.

²²⁷ Plan de 1671.

²²⁸ Plan de 1671.

Salles

Les trois salles sont de plan circulaire. Celle du niveau III est sous les combles. Les deux autres sont surmontées d'une voûte quadripartite ; les ogives polygonales retombent sur des culs-de-lampe pyramidaux avec fort tailloir (Fig. 93, 94).

Salle au niveau I

On pénètre dans la salle par l'intermédiaire d'un couloir long de 2,70 m et voûté (Fig. 91). A sa partie droite, on accède à l'escalier desservant les niveaux supérieurs. Les deux ouvertures du couloir sont hautes de 1,90 m sur 90 cm de largeur. Celle de l'escalier est haute de 2,05 m sur 86 cm. Le linteau de la porte extérieure est long de 120 cm sur 50 cm de hauteur et 30 cm de profondeur. Il est symétriquement posé sur l'ouverture. La salle se trouve au-dessus d'un cachot, découvert par les compagnons du devoir lors des dernières restaurations (Fig. 95).

Salle au niveau II

Au palier de l'escalier, une archère haute de 2,50 m est aménagée dans le mur, épais à cet emplacement de 1,40 m. Elle est en forte plongée mais restituée.

Au nord de la salle, on trouve exactement le même dispositif du couloir aux deux ouvertures (Fig. 92). Selon le plan de 1671, il conduisait à la courtine. L'escalier est accessible à la partie gauche de ce couloir. Ainsi pour monter au niveau III, il fallait traverser la salle. A la partie droite du couloir, une niche couverte d'enduit est aménagée, à une époque récente, dans l'épaisseur du mur.

Archères

Les salles sont éclairées par des archères, entièrement restituées.

Cheminées

Les salles des niveaux I et II sont dotées de cheminées. Il n'en reste que les conduits.

Toiture

La tour est couverte d'une charpente et d'un toit d'ardoises depuis une époque indéterminée. On peut supposer qu'elle a été munie d'un toit en même temps que la tour de Guise.

Distribution de l'espace intérieur de la haute-cour

L'intérieur de la haute-cour est divisé en deux parties. Il comprend, une cour intérieure et des bâtiments d'habitation occupant 67% de la superficie du quadrilatère de la haute-cour.²²⁹.

Description du logis

Le logis allongé sur la face intérieure du front ouest formait un vaste bâtiment de plan rectangulaire à deux étages. L'un des grands côtés du rectangle s'appuyait sur la muraille gallo-romaine ouest²³⁰, l'autre qui constituait la façade, regardait la cour du château. Les petits côtés s'appuyaient aux tours d'angle et le mur du côté nord, portant pignon, sur la muraille gallo-romaine (Fig. 3). L'élévation de la partie sud n'est pas connue. D'après le plan de 1671 (Fig. 29), elle devait s'appuyer aussi sur le mur de la courtine entre les tours.

Les bâtiments ne relèvent pas de la même campagne de construction. La partie nord-ouest composée d'une vaste salle et d'une tour carrée date du XI^e siècle. Elle a été localisée pendant les fouilles de 1974-1978²³¹. Nous fondant donc sur les études des archéologues et sur les documents iconographiques modernes, nous essaierons de donner une image de la résidence du Moyen Âge.

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée de l'édifice du XI^e siècle était composé d'une salle de 28 m de long sur 8 m de large et d'une tour carrée de 6 m de côté (dimensions intérieures). La grande salle était divisée en deux par un mur de refend qui n'est pas d'origine²³². Elle était éclairée par cinq fenêtres. Quatre s'ouvraient dans la haute-cour, une cinquième se trouvait dans le mur sud. Elles étaient de tailles différentes, ébrasées, à gradins, en plein cintre (Fig. 2, 3, 5) et protégées par du verre à vitre. La tour ne comportait aucune fente. Elle était munie d'un puits d'eau, datant de la construction de l'édifice. L'ensemble était composé de cuisines et de réserves²³³. Les murs est et sud de la *grande salle* et ceux de la tour avaient une épaisseur de 2,80 m.

²²⁹ Selon le procès-verbal et le plan de 1671.

²³⁰ GALINIE, 1976, p. 657.

²³¹ GALINIE, 1976, p. 657.

²³² GALINIE, 1976, p. 659.

²³³ GALINIE, 2007, p. 75-76.

Ces structures communiquaient avec la haute-cour par une porte aménagée dans le mur est, l'une de 2,80 m de large. Une autre ouverture de 1,20 m reliait les cuisines à la tour. Toutes les deux étaient dotées de piédroits simples sans aucun élément décoratif²³⁴.

Aux siècles suivants de part et d'autre de la tour et aux côtés méridional et oriental de la *grande salle*, de nouvelles structures ont été ajoutées (la chapelle K et les salles Q, O, N, Fig. 33), au moins au premier étage dont nous avons le plan en 1671. Dans le procès-verbal on révèle, au rez-de-chaussée, un grand espace doté d'un puits et deux escaliers menant au premier étage (R et M, Fig. 33).

Premier étage

Sur le palier de l'escalier R (Fig. 33), en bois²³⁵, une porte donnait sur la chapelle, une autre sur la *grande salle*.

La chapelle

La chapelle (K, Fig. 33) était surmontée par deux voûtes quadripartites. A l'est, deux fenêtres donnaient sur la cour, au nord deux autres sur la Loire. Les dessins de Châtillon, de Visscher et de Brion (Fig. 2, 3,5) les révèlent en plein cintre.

Châtillon a faussement placé cette chapelle à côté de la tour nord-ouest. Elle paraît être à deux niveaux, à deux fenêtres hautes très allongées et ornées de vitraux. Les deux séries de fenêtres qui sont plus bas laissent croire qu'il existe encore deux étages au-dessous de la chapelle. L'emplacement et la description ne correspondent pas au procès-verbal et au plan de 1671 ni à la description de l'évasion du duc de Guise qui s'est échappé après avoir fait sa prière dans la chapelle. Giraudet, faisant appel aux plans d'un architecte du XVIII^e siècle, l'a aussi située au même emplacement que Clérambault²³⁶. Nous n'avons pas pu trouver ces plans pour le confirmer.

La grande salle

Elle était longue de 30 m sur 10 m ; les deux mètres de largeur supplémentaire de l'étage par rapport au rez-de-chaussée ont été gagnés dans la surélévation ou le bûchage du rempart antique qui mesurait 4,50 m d'épaisseur au niveau du sol du XI^e siècle. L'épaisseur

²³⁴ GALINIE, 2007, p. 75.

²³⁵ Procès-verbal de 1671.

²³⁶ GIRAUDET, 1873, t. I, p. 25.

du mur est et sud correspond à peu près à 2,60 m²³⁷. Dans le procès-verbal de 1671 on révèle que « son plancher portait sur deux arcades ».

On y dénombre six ouvertures dans le mur ouest et deux dans le mur nord. Les trois cheminées de la salle, l'une au milieu du mur sud et les deux autres dans les deux longs pans de la salle, peuvent être d'origine ou avoir été ajoutées. La salle communiquait avec la tour nord-ouest.

Lieux communs

A la sortie du côté sud de la *grande salle* se trouvait un escalier droit (M, Fig. 33) et les lieux communs avec un lieu clos (M1, Fig. 33) séparé d'un mur de refend.

Salle sud-ouest (N, Fig. 33)

Dotée de deux ouvertures dans le mur ouest et une autre au mur sud, elle communiquait avec la tour sud-ouest. Un escalier à vis dans l'angle sud-ouest donne accès, probablement, au rez-de-chaussée.

Salle sud-est (O, Fig. 33)

Elle avait quatre fenêtres, deux du côté sud et deux autres du côté de la cour. A son angle nord-est, vers la cour, un petit escalier à vis la liait probablement au rez-de-chaussée.

La tour carrée (P, Fig. 33)

De plan carré, en pavillon²³⁸, elle était flanquée aux angles de deux contreforts²³⁹ (Fig. 97). Au plan de 1671 il ne reste que ceux de la façade, les deux autres étant englobés par les structures adjacentes.

Elle se composait de quatre niveaux. Les murs étaient épais de 2,80 m²⁴⁰. Au premier niveau, une cheminée au mur est flanquée de deux fenêtres. Il n'est pas connu si l'on trouvait le même dispositif aux niveaux supérieurs.

²³⁷ GALINIE, 2007, p. 77.

²³⁸ Procès-verbal, 1671.

²³⁹ CLERAMBAULT, 1908, p. 16 et GALINIE, 2007, p. 77.

²⁴⁰ GALINIE, 1974.

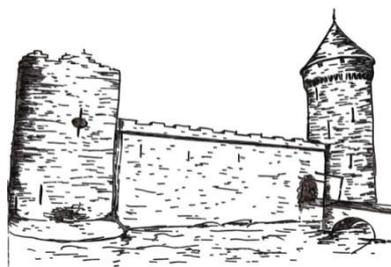
Chambres à cheminée (Q, Fig. 33)

Au côté nord de cette tour carrée, trois salles à cheminée se superposaient. Celle du premier étage était dotée de deux ouvertures vers la cour et communiquait avec la *grande salle* et le palier de l'escalier R.

L'historique et la description du site nous ont ouvert le chemin vers son interprétation et sa datation.

Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt

Interprétation-Datation



Le château fort du Moyen Âge est, en quelque sorte, le reflet de son temps. Dans son univers clos se rassemblent les fonctions résidentielles, militaires et administratives. Mais c'est son caractère militaire qui est surtout mis en évidence parce qu'il était associé à la puissance de son maître. Il était donc établi dans des positions topographiques qui favorisaient son rôle défensif. En France, on rencontre une diversité d'implantation des châteaux. Ils se trouvent surtout au sommet de collines comme Chaumont en Vexin, aux bords de plateaux, sur des buttes allongées comme le château de Loches ou sur une hauteur longeant une rivière comme le château de Chinon²⁴¹. Le château de Tours ne se trouve pas sur une hauteur. Il a été élevé sur un terrain facile à aménager. Cette position a favorisé une organisation rationnelle de l'espace. Cependant l'agencement des défenses et d'habitat a été déterminé par la muraille gallo-romaine et par la résidence comtale du XI^e siècle.

Architecture Plantagenêt ou Philippe Auguste ?

L'influence angevine est-elle présente dans l'architecture militaire à Tours ? Distinguons brièvement les deux architectures : les fortifications Plantagenêt sont caractérisées par une diversité de plans, d'éléments de tir et de voûtement²⁴². Elles présentent des archères à niche. Dès la fin du XII^e siècle, elles sont munies d'étrier et de croisillon²⁴³. La fortification de Philippe Auguste s'est imposée dans les domaines royaux d'une façon uniforme et rationnelle: plans réguliers, flanqués de tours percées d'archères simples, portail à deux tours. A l'intérieur de l'enceinte, une tour circulaire est systématiquement présente au premier quart du XIII^e siècle. Dans les cas où les structures existantes sont entourées d'une enceinte, les éléments imposés par Philippe Auguste sont conservés.

Le château de Tours ne dispose pas d'éléments de l'architecture Plantagenêt. Le quadrilatère aux quatre tours circulaires, la disposition et la forme de ses archères sont des témoins de son architecture *philippienne*. Selon le plan de 1671, la muraille était dépourvue du portail à deux tours. La tour circulaire à l'intérieur de l'enceinte manque aussi. Cela est probablement dû à la préexistence de la tour carrée du XI^e.

²⁴¹ CHATELAIN, 1981, p. 7.

²⁴² DURAND, 2000, p. 134.

²⁴³ MESQUI, 2000, p. 77.

La mise en œuvre

Le château a été construit en trois campagnes. La première concerne la résidence comtale du XI^e siècle. La deuxième le château royal du XIII^e siècle. Des aménagements importants ont été effectués au XV^e siècle. Ce qui subsiste présentement ne nous permet que d'avoir quelques renseignements sur le chantier de la deuxième campagne.

Organisation du chantier

Faute d'études archéologiques, les analyses du parement (Annexes 10, 11, 12, 13) peuvent donner une idée de l'organisation du chantier du XIII^e siècle

Le parement, témoin du chantier

La hauteur d'assises aux parements étudiés varie de 10 cm à 68 cm. Comme Alain Salamagne l'a déjà signalé²⁴⁴, cette variété est peut-être due à la taille des pierres sur place et non pas en carrière. Il est possible que les équipes travaillent en fonction des blocs de pierre qui leur en a été fournis. La régularisation constituée à Amiens de trois assises par deux pieds, à la tour de Coudray à Chinon, de six assises par toise²⁴⁵, ne s'applique pas tout-à-fait à Tours. Aux parties analysées du talus et de la salle du premier niveau, on observe aussi six assises par toise. Il n'en va pas de même pour la partie de l'entrée du niveau I ni pour celle du couloir qui présentent des irrégularités mises en évidence par les graphiques des annexes 11 et 12.

Dieter Kimpel en donne une explication. Dès le début du XIII^e siècle, des pierres de grandes dimensions apparaissent dans la maçonnerie des édifices. Leur emploi est dû à la révolution industrielle de l'époque. Ces appareils ne peuvent pas être portés ni mis en place sans l'emploi de nouvelles machines de levage. Cependant l'ensemble de la construction présente des imperfections qui donnent l'impression de « bricolage ». Selon Kimpel, les couches de plusieurs pierres de taille moyenne et petite obéissaient à des normes. La chronique de Gervais de Cantorbéry nous rapporte qu'on travaillait avec des patrons d'ensemble et non pas des modèles pour des pierres séparées. Dès l'apparition de grands appareils, on a utilisé des « patrons individuels » pour chacune des pierres d'un profil. Cela a entraîné des irrégularités sur l'ensemble du parement. La construction à l'horizontale est peu à peu remplacée par une autre manière fondée sur la verticalité. Cette technique dérive des « patrons individuels ». Les pierres prévues pour les parois continuent d'être taillées par

²⁴⁴ SALAMAGNE, 2006, p. 1146.

²⁴⁵ SALAMAGNE, 2006, p. 1147.

avance, sur le chantier. Ensuite, elles s'empilent rapidement. Cette « technique d'empilement » explique les imperfections dans l'assemblage du mur, en France à partir de 1200 environ et en Angleterre à partir de 1240. Ce n'est qu'en 1233 environ, à Amiens que tous les joints horizontaux et verticaux sont définis à l'avance. C'est alors que la taille de la pierre est déterminée avant la pose²⁴⁶.

Cette hypothèse concerne et explique aussi la construction du château de Tours puisque son parement est surtout constitué de grands appareils, comme les analyses le révèlent (Annexes 10, 11, 12, 13). Les grands appareils mais aussi les linteaux des niveaux I et III de grandes dimensions (Fig. 67, 68), présupposent des machines de levage. Si les linteaux présentent une cohérence relative quant à leurs dimensions, ils ne sont pas placés symétriquement au-dessus des ouvertures, à l'exception d'un seul linteau, celui de l'entrée de la tour du cachot.

Ces irrégularités ne doivent pas étonner. Au Moyen Âge, l'appareilleur assurait l'alignement horizontal d'une assise donnée, mais sans souci de réelle standardisation des longueurs, ni des hauteurs. Pour ce faire, leurs valeurs peuvent varier²⁴⁷. Son travail dépendait surtout du bloc qu'il avait à sa disposition. La collaboration entre l'appareilleur et le tailleur était indispensable.

Les tailles de pierres sont aussi variées. Sur la même pierre on observe des tailles de deux outils différents (Fig. 56). Quelques-unes semblent être taillées avec une boucharde. C'est un outil à percussion lancée utilisé à partir du XVII^e siècle²⁴⁸. Son coup est perpendiculaire. Il est donc possible que les linteaux soient d'une époque postérieure.

Le travail des bâtisseurs du château n'était donc pas élaboré. Le décalage des cheminées aux deux premiers niveaux de la tour de Guise en est une preuve supplémentaire. Seules les sculptures des culs-de-lampes donnent l'impression d'un souci de finesse.

Les trous de boulin

Les trous de boulin sont déterminants pour l'analyse du chantier. Ils ne sont pas relevables aux deux tours. Ceux qui se trouvent au mur du dernier niveau de la tour de Guise

²⁴⁶ KIMPEL, 1996, p. 16-17.

²⁴⁷ PRIGENT-SAPIN, 1999, p. 131.

²⁴⁸ BESSAC, 1986, p. 85.

ne peuvent pas être pris en compte parce qu'il n'est pas connu de quelle campagne de construction ou d'aménagement, ils dérivent. Clérambault a décrit à l'extérieur de la tour de Guise une double rangée de trous de boulins élevés en hélice²⁴⁹. Dans ce cas on pourrait supposer une rampe hélicoïdale comme à Coucy²⁵⁰.

Etude des éléments architecturaux

La résidence

Les dernières fouilles archéologiques ont mis au jour un ensemble d'une tour-résidence dont la construction est attribuée à Geoffroi Martel entre 1044 et 1060. Les nombreuses publications d'Henri Galinié déterminent les éléments architecturaux du rez-de-chaussée de la *grande salle* et de la tour du XI^e siècle. Les documents modernes nous ont permis de faire quelques observations sur le premier étage de cette résidence.

Evolution du bâti

La superposition du plan de 1671 à celui du Laboratoire d'archéologie urbaine²⁵¹ (Fig. 96) révèle que de nouvelles structures ont été ajoutées autour de l'ensemble du XI^e siècle. Belleforest et Clérambault²⁵² le confirment aussi. Les architectes royaux ont souvent conservé les structures primitives : à Carcassonne et à Montargis, la nouvelle *grande salle* a aussi surpassé les bâtiments primitifs, sans les remplacer²⁵³.

Façade

Les remaniements du XIII^e siècle ont dû donner à la façade une nouvelle disposition inconnue. La restitution de la résidence du XI^e siècle suppose un escalier de bois à l'extérieur contre la paroi nord de la tour (Fig. 97). Les murs orientaux de la *grande salle* sont munis de contreforts. Le plan de 1671 laisse aussi supposer l'existence de deux contreforts flanquant la porte du bâti nord. Deux ouvertures aux murs des édifices de part et d'autre de la tour devaient vraisemblablement mener aux escaliers M et R (Fig. 33). D'après le plan de 1671 et l'aquatinte de Brion (Fig. 5), une tourelle en encorbellement contenant l'escalier à vis conduisait au premier étage. Ces éléments ont donné naissance à une hypothèse de restitution de la résidence royale du XIII^e siècle (Fig. 98).

²⁴⁹ CLERAMBAULT, 1908, p.18.

²⁵⁰ VIOLLET-LE-DUC, 1859, p. 429.

²⁵¹ Faute d'autres documents, nous avons superposé le premier étage sur plan de 1671 au rez-de-chaussée sur le plan du LAUT.

²⁵² CLERAMBAULT, 1908, p. 16.

²⁵³ MESQUI, 1993, t. II, p. 37.

Grande salle

Un tableau de Jean Mesqui indique que le nombre des châteaux pourvus d'une *aula* aux dimensions similaires à celles de la *grande salle* de Tours n'est pas très important. Ce sont les châteaux de Roquetaillade, de Fougères, de Troyes, tous construits au XIII^e siècle. Jean Mesqui prétend que la largeur ne dépasse pas les 15 m pour assurer la stabilité de la charpente et faciliter le chauffage de la salle²⁵⁴.

Ouvertures

Les murs du premier étage de la résidence sont percés de nombreuses ouvertures.

| | | Pourcentage du vide |
|-------|----------|---------------------|
| Côté | | |
| ouest | aula | 45% |
| | le reste | 10% |
| sud | | 32% |
| est | | 15% |
| nord | | 27% |
| | moyenne | 26% |

Le tableau ci-dessus nous permet de constater que la salle la plus éclairée est l'*aula*, à savoir s'il s'agit d'une œuvre du XI^e ou du XIII^e siècle. La partie la moins éclairée est le côté est. Quoiqu'il en soit, le nombre important des fenêtres traduit la volonté d'ostentation du commanditaire.

Escaliers

Sur le plan de 1671, la tour carrée et la chambre Q, superposée de deux autres chambres ne disposent pas d'escalier. On peut supposer que dans leur état primitif elles étaient dotées d'un escalier en bois

Les tours

Ouvertures

Si l'on trouve des ouvertures de fortes dimensions au XII^e siècle, dès le début du XIII^e, le percement du mur se réduit, alors que l'embrasement intérieur reste très important²⁵⁵. On passe peu à peu d'une défense passive à une défense active. Les ouvertures des édifices à caractère militaire du XIII^e siècle sont rares. Les trois premiers niveaux de la tour de Guise et les deux niveaux de la tour du cachot ne sont éclairés que par des archères.

²⁵⁴ MESQUI, 1993, p. 79.

²⁵⁵ GUILHOT, 1992, p. 64.

La fin du XIV^e siècle est marquée par les grands percements suivant la nouvelle conception du confort²⁵⁶. Les ouvertures des deux niveaux supérieurs de la tour de Guise sont conformes à ce concept même s'il faut faire des réserves parce que leur état primitif n'est pas connu.

Escaliers

Ce n'est qu'au XIII^e siècle que la circulation verticale est reportée dans l'épaisseur des murs. L'escalier en bois est remplacé par celui en pierre. On gagne de l'espace habitable. Il n'est réalisable que dans des murs d'une épaisseur constante. Comme il doit être conçu et réalisé en même temps que la tour, il révèle un progrès technique²⁵⁷. A la tour de Guise, les murs épais de 2,70 m ont permis le percement d'un escalier dans l'épaisseur du mur jusqu'au niveau IV. Les deux derniers niveaux communiquaient, probablement, par un escalier en bois. Le dispositif d'un escalier dans l'épaisseur du mur mis en rapport avec les fentes de jour et le chemin de ronde du dernier niveau aurait affaibli la construction.

Cheminées

Jusqu'à sa généralisation au XIII^e siècle, la cheminée marquait la fonction résidentielle d'une pièce. Au château de Tours, les cheminées sont présentes partout, même dans l'appentis qui servait de corps de garde à l'entrée de la haute-cour (Ia, Fig. 33). Seule la pièce N du premier étage de la résidence était dépourvue de cheminée.

La fonction utilitaire de la cheminée était aussi, quelquefois, l'expression de la position sociale et du pouvoir financier de son commanditaire. Dans ce cas, un soin particulier était porté à sa construction. On ne peut pas tirer de telles conclusions pour le château de Tours parce que toute trace des cheminées de la résidence a disparu. Les cheminées subsistantes dans les deux tours démontrent que les bâtisseurs ont préféré une structure simple mais efficace. Les constances profondeur/hauteur et hauteur/largeur indiquent leur capacité à suivre les mêmes règles pour la construction des cheminées²⁵⁸. Ainsi au Tableau de l'Annexe 14 on observe que les valeurs de ces constances varient selon le siècle de construction. Les bâtisseurs des deux époques différentes ont bien respecté les proportions. Cependant la mise en place des cheminées des deux premiers niveaux de la tour de Guise leur a posé un problème. Comme on l'a vu, elles ne sont pas centrées par rapport aux culs-de-lampes des

²⁵⁶ GUILHOT, 1992, p. 64.

²⁵⁷ GUILHOT, 1992, p. 63.

²⁵⁸ NOBLET, 1999, p. 15.

ogives, mais, étant donné que la construction se faisait du bas en haut, ce sont, en fait, les ogives qui ne sont pas bien disposées. Les ouvertures des salles ne sont pas, non plus, dans l'axe de leur parement (Fig. 59).

En ce qui concerne le foyer des cheminées, on constate une inclination du revêtement du contre cœur aux niveaux I, II et IV. Cette disposition permet un meilleur équilibrage de l'évacuation²⁵⁹. Les assises du contre-cœur de toutes les cheminées sont caractérisées par une homogénéité entre elles-mêmes et par rapport au parement de la salle. Une grande partie du contre-cœur de la cheminée du niveau V est revêtue de briques d'une épaisseur de 3 cm. Dans les *Cheminées des pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, on indique qu'au cours des XIV^e et XV^e siècles dans la région de la Loire, le fond est parfois revêtu de briques de faible épaisseur²⁶⁰. Il est possible que les briques aient été posées à cette époque ou ultérieurement.

²⁵⁹ NOBLET, 1999, p. 13.

²⁶⁰ ARMONT, 1973, p. XIX.

Fonction et distribution des différents espaces

La résidence

Nous avons vu le modèle *philippien* s'imposer à l'architecture de l'enceinte du château royal. Les édifices de la haute-cour ont suivi le même modèle: présence de trois structures d'une égalité symbolique, une *grande salle*, une *chapelle*, une *chambre*²⁶¹. L'origine des espaces ainsi déterminés remonte à l'ensemble d'Aix-la-Chapelle. L'*aula* se trouvant en position symétrique par rapport à la chapelle d'Aix représentait le pouvoir du souverain, médiateur entre Dieu et les hommes²⁶². La *grande salle* des châteaux est devenue le symbole de la puissance et du pouvoir matériel. La chapelle exprimait l'origine et l'aboutissement de ce pouvoir. Elle constituait aussi un élément ostentatoire²⁶³.

La grande salle

Au premier étage, l'*aula* chauffée par trois cheminées et éclairée par six fenêtres, est sans doute le lieu de justice et d'apparat du château. Chalmel nous rapporte la cérémonie majestueuse du mariage de Louis XI avec Marguerite d'Ecosse, le 26 juin 1436. « Quand elle est venue à Tours, le 24 juin 1436, elle a fait son entrée en qualité de dauphine. Elle était montée sur une haquenée avec ses dames de compagnie. Dès son entrée dans la ville, Hardouin de Maillé, chambellan du roi, grand-maître de la maison de la reine, et Guillaume de Gamaches, grand-veneur, ont pris les rênes de la bride et l'on conduite jusqu'à la porte du château²⁶⁴ ». Par la suite, Marguerite a été amenée dans la *grande salle*, « toute tendue de tapisserie haut et bas, moult richement²⁶⁵ », devant la reine Marie d'Anjou qui a fait quatre ou cinq pas pour venir devant elle et l'embrasser²⁶⁶. La cérémonie a été conduite par Renaud ou Regnault de Chartres, archevêque de Reims, dans la chapelle du château²⁶⁷. Après la cérémonie, le roi a dirigé les deux époux dans la *grande salle*²⁶⁸.

La chapelle

Le rôle de la chapelle était aussi important que celui de la salle. Les deux espaces communiquaient directement par une ouverture. A l'époque de Louis XI, l'office y était

²⁶¹ MESQUI, 1993, t. II, p. 37.

²⁶² CAILLET, 2005, p. 18-22.

²⁶³ MESQUI, 1993, t. II, p. 112.

²⁶⁴ CHALMEL, 1828, t. II, p. 213-215 et Archives municipales, série BB, 6^e volume.

²⁶⁵ CHARTIER, XV^e s. p. 231.

²⁶⁶ Idem.

²⁶⁷ Frager, se fondant sur la chronique du religieux de Saint-Denis, indique que le mariage a eu lieu à Saint-Martin (FRAGER, 1948, p. 208). C'est la cérémonie des fiançailles de Marguerite d'Anjou qui s'est accompli à Saint-Martin le 24 mai 1444.

²⁶⁸ CHALMEL, 1828, t. II, p. 213-215 et Archives municipales, série BB, 6^e volume.

quotidiennement célébré. Il n'a pas tardé à être transféré dans la chapelle des Montils²⁶⁹. Florio nous rapporte que « dans la chapelle royale qui s'élève dans la cour du château, les musiciens du roi chantent tous les jours l'office ». Il exprime son admiration pour la voix et le talent d'Okegam ou Obekhan²⁷⁰, maître de la chapelle du roi et trésorier de l'église Saint-Martin²⁷¹. Ce n'était pas seulement le mariage de Louis XI avec Marguerite d'Ecosse qui a été célébré dans la chapelle. Le 18 décembre 1413, son père, Charles VII y avait épousé Marie d'Anjou²⁷².

Les chambres

Les salles O et N sont les plus grandes. Elles sont aussi flanquées de pièces annexes. La salle O est pourvue d'un accès à usage privé. La salle N communique avec la cuisine. Des dispositions idéales pour les appartements du roi. Les appartements de la reine seraient au même niveau que ceux du roi, comme à Chinon. Mais la salle N est dépourvue de cheminée.

L'essai de placer un lit à côté de la cheminée dans un angle aveugle dans les chambres O, P, Q²⁷³ (Fig. 33) a fait ressortir que seule la salle Q pourrait être une chambre à coucher avec un lit à côté de la cheminée. Dans les deux autres chambres il devait être placé ou juste à côté de la porte ou au milieu de la chambre, adossé au mur de refend. De ce fait, il paraît plus raisonnable d'attribuer au roi les salles Q et P. La reine alors habiterait au-dessus. Les deux appartements royaux communiqueraient par un escalier en bois. La salle O serait aussi destinée au roi. La salle N, annexée par la salle de la tour sud-ouest, pourrait être une sorte d'intermédiaire entre les cuisines et la *grande salle*. On y déposerait les services de table ou des plats et des vins à servir. Pourtant dans la description du mariage de Louis XI, en 1436, on mentionne « quatre chambres tendues de drap d'or et tapisserie de haute lisse²⁷⁴ ». Cela valorise la fonction de la salle N. Donc, on peut supposer qu'elle servait pour des réunions publiques, restreintes ne nécessitant pas l'espace de la *grande salle*. Une telle disposition existait au château de Coucy.

²⁶⁹ CLERAMBAUT, 1906, p. 21.

²⁷⁰ Il s'agit de Johannes Ockeghem (1420-1497) compositeur franco-allemand qui a composé de nombreuses messes et chansons polyphoniques. Une salle de concerts à Tours porte son nom.

²⁷¹ FLORIO, 1477, p. 85.

²⁷² CHALMEL, 1828, t. II, p. 248.

²⁷³ On a travaillé selon le principe que le lit devait être placé dans un angle aveugle de la chambre, la tête appuyée sur le mur de refend portant la cheminée. CHATENET-CUSSONNEAU, 1997, p. 112.

²⁷⁴ CHARTIER, XV^e siècle, t. I. p. 231.

La tour carrée

On a vu que les deux niveaux de la tour pourraient avoir servi de chambre d'apparat pour le roi et la reine. Henri Galinié et Jean Mesqui ²⁷⁵ ont aussi situé la *camera* du comte d'Anjou à l'étage. On ignore la fonction des autres niveaux de la tour. Les fouilles ont prouvé que le sous-sol de la tour du XI^e siècle était une pièce annexe de la cuisine, peut-être une cave. C'est là que se trouvait le puits central.

Les cuisines

L'étude du mobilier archéologique et du sol a conduit les archéologues à confirmer que le rez-de-chaussée de la *grande salle* du XI^e siècle était une cuisine immense de 28 m sur 8 m, subdivisée en deux compartiments au moins. Nous ne savons pas si, au XIII^e siècle, elle a gardé cette fonction.

Latrines et placards

On remarque l'absence de placards ou de niches et de latrines. Ils étaient peut-être en bois.

Les tours

Même si toutes les salles des tours sont pourvues de cheminée, seules les salles des deux derniers niveaux de la tour de Guise peuvent être considérées comme ayant été habitables. Les autres salles des tours ne possèdent aucune ouverture donnant sur l'extérieur. Cependant les tours vers l'ouest pourraient avoir servi de retrait aux salles L et N de la résidence.

²⁷⁵ GALINIE, 1977, p. 104 et MESQUI, 1993, t. II, p. 19.

Analyse stylistique : statues des culs-de-lampe

Les statues des deux premiers niveaux de la tour de Guise se situent dans le contexte des nouvelles tendances artistiques du XIII^e siècle. Lors des croisades les artistes ont pu étudier l'art byzantin à Constantinople et à Antioche. Les têtes humaines sont mieux traitées qu'avant. Les maçons sculpteurs accordent de la finesse et de l'habileté aux détails. Ils commencent à imiter la flore naturelle. La statuaire s'éloigne peu à peu des traditions hiératiques. On commence à placer des statues partout, sous les voussures des portes, au sommet des murailles, sur les contreforts. Ces nouvelles tendances se sont d'abord manifestées dans l'architecture religieuse qui, par la suite, a influencé l'architecture civile²⁷⁶.

Morphologie

Les visages sont traités presque de la même manière. Ils sont composés de grandes formes simples. Cependant leur traitement est réaliste. Les arcades sourcilières, l'arrête du nez et la bouche sont bien marqués. Les yeux sont en amande, le menton rond et proéminent et les pommettes saillantes. Les contours consistent en lignes unies qui séparent nettement le visage des cheveux. Les visages des hommes sont ronds, ceux des femmes allongés. La chevelure varie en fonction du sexe. Les cheveux des hommes sont représentés sur le front par quelques traits verticaux et de part et d'autre du visage, par des traits serrés qui, à leur extrémité, se roulent vers l'extérieur. La chevelure des femmes tombe raide ou ondulée sur leurs épaules. Les couronnes, la mitre de l'évêque et les fleurons du *nI-5* (Fig. 57) sont grossièrement traitées. Par contre, le voile de la femme au *nII-6* (Fig. 63) et les fleurs qui encadrent la tête de l'homme du *nI-1* (Fig. 57) révèlent un travail plus élaboré. La flore du *nI-5* (Fig. 57) est fortement dégagée.

Disposition et rapprochements

Il semble que les statues ne sont pas placées par hasard. Au niveau I un homme couronné fait face à une femme couronnée. Un ornement fleuri fait face à un animal. Un homme entouré de végétaux jouxte une étrange créature (Fig. 57). Au niveau II, on retrouve la même opposition entre l'homme et la femme couronnés. Un homme fait face à une femme et un évêque face à une femme encapuchonnée (Fig. 63).

Il est vrai que le temps a arrondi les traits des visages ; cependant les similitudes parmi quelques statues des deux niveaux sont évidentes. Ainsi on peut aisément rapprocher les deux

²⁷⁶ WALLON, 1887, p. 386-391 et GIRAUDET, 1885, p. LIX.

hommes couronnés (Fig. 112). Les similitudes entre les deux femmes couronnées sont moins flagrantes (Fig. 110).

Identification-interprétation des statues

La flore, la faune et l'espèce humaine sont représentées. Les personnages dégagent une impression de sérénité. Nous avons essayé de rapprocher les statues de celles de deux monuments religieux ayant une typologie parallèle et élevés dans la première moitié du XIII^e siècle. Le premier monument c'est la cathédrale Saint-Gatien de Tours. A l'extérieur de son chevet, les arcs brisés des baies sont rehaussés d'archivoltes appuyées sur des têtes sculptées. Dans la tour nord de la cathédrale, dans une salle haute de 10 m, la salle de la Calende²⁷⁷, les huit ogives de la voûte retombent sur des culots ornés²⁷⁸. L'autre monument c'est la chapelle royale dans le château de Saint-Germain-en-Laye. Des têtes sculptées ornent les croisées d'ogives de la voûte. Est-ce qu'il y a des rapports entre les statues des trois monuments ?

L'homme en fleurs (nI-1) (Fig. 102)

Cette figure fait penser aux têtes feuillues de Honnecourt (A) et à la clef de la voûte (B) de la salle capitulaire du collège de Cluny (XIII^e siècle). Les têtes feuillues représentaient des sylvains, divinités romaines. Ils étaient protecteurs de la nature et de la chasse. Dans ce contexte, la figure en fleur, aurait pu représenter le bien.

La créature cornue (nI-4) (Fig. 103)

Juxtaposée à l'homme fleuri se trouve une étrange créature. La statue du cul-de-lampe mi-caché par la cheminée présente une analogie relative avec un monstre de la salle de la Calende. Le même groupe d'un monstre et d'un homme apparaît sur la clef d'une voûte en dépôt à Saint-Mathurin de Larchant (A²⁷⁹). Robert Branner a vu dans le monstre la représentation du diable. On pourrait dire donc que dans la salle du château, le mal fait face au bien. C'est l'exemple de la transmission d'un thème religieux au domaine civile.

²⁷⁷ BOISSONNOT, 1910, p. 91, n.1 : « Chez les écrivains du XIII^e siècle, la *Calandra templi* est une salle de délibérations ».

²⁷⁸ SALET, 1949, p. 35.

²⁷⁹ Les lettres correspondent aux représentations de la figure mentionnée au titre. Par exemple, ici, il s'agit de la représentation A dans la Fig. 103.

L'animal (nI-2) (Fig. 104)

L'animal ne peut pas être identifié. Pourtant, il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une faiblesse artistique. Dans la salle de la Calende, on en trouve un exemple à peu près similaire. Ici encore, l'influence de l'art religieux sur l'art civil est incontestable.

L'ornement fleuri (nI-5) (Fig. 105)

Le traitement des feuilles de ce cul-de-lampe comparé à celui de l'homme fleuri (nI-1) manque, comme nous avons signalé plus haut, de finesse. Pourtant les deux plantes présentent des analogies entre elles et un peu moins avec celles de la voûte de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye (A). Elles évoquent, largement, la fleur de la couronne de saint Louis (B). On pourrait aussi retrouver une analogie entre ce fleuron et celui du sceptre de saint Louis (C) dans sa représentation au *Recueil des rois de France* de Jean Tillet de 1566²⁸⁰. Les feuilles du chapiteau de la chapelle du porche de la collégiale de Candes-saint-Martin (F) sont aussi lobées mais engagées au chapiteau. Ce type de feuille relève de celle d'acanthé, très répandue dans la région du Centre depuis l'époque romane²⁸¹. Cependant, son schéma est plus proche de celui de la feuille d'aubépine, dessinée par Denis Jalabert²⁸² et représentée aux chapiteaux de la nef de Notre-Dame de Paris (D,E).

Le jeune homme (nII-4) (Fig. 106)

Seule la chevelure de la statue du jeune homme peut être mise en parallèle avec celle des statues de la salle de la Calende (A), de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye (B) et de l'église Saint-Lubin à Yèvre-le-Châtel (C). Mais il s'agit d'une chevelure caractéristique des représentations de cette époque-là comme celle du bas-côté de la nef de Saint-Julien (D).

La jeune femme (nII-2)

Il s'agit probablement d'une jeune fille parce que, au XIII^e siècle, les cheveux des jeunes femmes avant leur mariage flottaient librement sur leurs épaules²⁸³.

L'évêque (nII-3) (Fig. 107)

La mitre de l'évêque est effectuée selon le nouvel aspect, établi au XIII^e siècle. Wallon révèle que « la mitre cornue a fait place à une coiffure dont les pans ont pris une position différente. Ils se placent l'un sur le front et l'autre à l'arrière (A), sur l'occiput²⁸⁴ ». Ceci démontre le souci de l'artiste d'être fidèle à la réalité. La figure de l'évêque présente des

²⁸⁰ PINOTEAU, 2005, p. 3.

²⁸¹ JALABERT, 1965, p. 79.

²⁸² Ibidem, planche 61.

²⁸³ WALLON, 1887, p. 528.

²⁸⁴ WALLON, 1887, p. 515.

analogies avec quelques-unes des têtes sculptées à l'extérieur de l'abside de la cathédrale. Néanmoins, son travail est d'un degré inférieur²⁸⁵. La comparaison des photos et des dessins de la figure du château avec ceux d'un évêque de la cathédrale démontre que le concept est seulement commun. Il en va de même avec la figure de Saint-Martin (D) sur la verrière de l'abside de la même église. Rien n'affirme l'identification de l'évêque. Il pourrait être Saint-Martin ou n'importe quel évêque. La statue accuse dans sa forme et dans le traitement des yeux avec la statue d'un des portails de l'abbaye de Marmoutier.

La femme voilée (nII-6) (Fig. 108,109)

La dame en face de l'évêque est coiffée d'une étoffe placée sur la tête et retombant en plis sur les épaules, le *capuchon* (B). La pièce d'étoffe qui entoure son cou ne paraît pas être une *guimpe*²⁸⁶, marque de veuvage, d'après Wallon²⁸⁷. Blanche de Castille est aussi représentée voilée dans la *Bible de Tolède*, vers 1235 (A). Les femmes de la cathédrale (Cath-3, Cath-4) et celles de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye (B), de la collégiale de Candes-Saint-Martin (C) et de l'église saint-Lubin à Yèvre-le-Châtel (D) sont coiffées d'une *toque* garnie d'une *bride* qui passe sous le menton. Nous sommes devant un échantillon de coiffures du XIII^e siècle. Les dessins des statues du château et de la cathédrale révèlent quelques similitudes au niveau de la forme du visage, de la bouche et de la coiffure mais, comme dans les cas précédents, ils ne permettent pas de reconnaître précisément l'identité de la personne représentée.

Les reines (nI-3), (nII-1) (Fig. 110,111)

On pourrait voir des ressemblances entre les deux reines du château et celles de la cathédrale (Cath-1) et de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye (D). Les cheveux longs, la même avancée de la lèvre supérieure, le menton en galoche et le visage allongé rapprochent les trois statues. Cependant, la représentation reste impersonnelle. Une identification à Marguerite de Provence ou Blanche de Castille a été aussi examinée. Les représentations de deux reines sur leurs sceaux sont presque identiques (A et B). En 1306, sur le jubé de l'église Saint-Louis de Poissy, une statue de Marguerite de Provence (C) était élevée face à celle de saint Louis. Elle nous est parvenue grâce à un dessin de Gaignères. Même si la fidélité du dessin ne peut être affirmée, la statue manque de caractère. Donc, toute identification paraît improbable.

²⁸⁵ Rapport de la Commission de 1853, p. 240.

²⁸⁶ C'était une pièce de toile fine de lin qui couvrait une partie de la tête, le cou et les épaules des femmes.

²⁸⁷ WALLON, 1887, p. 529.

Les rois (nI-6), (nII-4) (Fig. 111,113)

On a laissé pour la fin les statues des rois, tandis que c'est grâce à elles que nos recherches se sont dirigées vers les monuments religieux mentionnés plus haut. M. Salamagne, lors d'une visite au château, a spontanément « vu » saint Louis sur le visage d'une de ces statues. On a donc cherché à retrouver des images de saint Louis qui auraient pu le représenter exactement. La miniature de la *Bible de Tolède*, peinte en 1235, ne révèle que les relations entre la mère et le roi. Le traitement des visages paraît impersonnel. En ce qui concerne la statue de la cathédrale (Cath-7), Boissonnet s'est posé aussi la question : « Le culot à droite de la seconde fenêtre avant le pignon du nord ne représente-t-il pas saint Louis²⁸⁸ ? ». Les têtes sculptées des clefs de la voûte de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye ont constitué l'objet de nombreux débats. En 1902 Reinach, observant des « traits individuels très prononcés²⁸⁹ », opte pour la représentation du roi, de sa mère et de ses frères. En 1951, Joseph de Terline est d'accord sur l'idée de Reinach. Cependant il donne une interprétation différente²⁹⁰. En 1961, ces allégations sont vigoureusement contestées par Robert Branner. Pour lui, il ne s'agit pas de représentations individuelles²⁹¹. En 1999, Marie Thérèse-Berger prend une distance envers l'interprétation de Reinach et Terline mais elle espère qu'un jour, de nouvelles découvertes sur l'aspect physique du roi permettront de confirmer qu'il s'agit bien de lui sur la voûte de la chapelle²⁹².

Le cas de l'interprétation de Saint-Germain-en-Laye n'est pas unique. Dès le XVIII^e siècle, des archéologues, comme Montfaucon, par exemple, ont interprété les personnages bibliques des cathédrales comme rois et reines de France. Cette erreur s'est perpétuée aux siècles suivants. Emile Mâle a soutenu que l'image des rois se montrait rarement dans les édifices religieux. Ils n'occupaient qu'une place très modeste comme donateurs. En général, ils étaient représentés agenouillés. C'est le cas de saint Louis et de sa femme Marguerite de Provence à la Porte Rouge de Notre-Dame de Paris. Ils sont à genou devant la Vierge. Ce qui est largement représenté ce sont les actes des souverains en témoignage de leur foi ou de leur soutien à l'Eglise²⁹³.

²⁸⁸ BOISSONNOT, 1910, p. 102.

²⁸⁹ REINACH, 1903, p. 182.

²⁹⁰ BERGER, 1997, p. 120.

²⁹¹ BRANNER, 1961, p. 77.

²⁹² BERGER, 1999, p. 123.

²⁹³ MALE, 1958, t. II, p. 358-365.

Nous n'avons donc pas un portrait mais une idée des traits physiques de saint Louis. Est-ce qu'il existe des repères permettant d'identifier saint Louis ? Comment les peintres, les sculpteurs et les enlumineurs l'ont-ils représenté au cours de sa vie et aux siècles ultérieurs ? Avaient-ils à leur disposition un modèle ? Alain Erlande-Brandenburg soutient que l'individualisation des portraits n'apparaît qu'au début du XIV^e siècle. Elle constitue un objet d'individualisation et ainsi de confirmation de la nouvelle classe bourgeoise. C'est alors qu'on commence à faire une copie « ad vivum » du personnage qu'on souhaitait représenter. Auparavant les portraits étaient idéalisés et stéréotypés²⁹⁴.

Les textes décrivant le physique du roi manquent aussi. Jacques le Goff rappelle la description faite, après la canonisation, par un ecclésiastique pour des lectures conventuelles²⁹⁵ « sa tête était ronde au siège de la sagesse, son visage placide et serein avait extérieurement quelque chose d'angélique, ses yeux de colombe émettaient des rayons gracieux²⁹⁶ ».

Alain Erlande-Brandenburg a eu raison de prétendre que : « nous ne connaissons aucun véritable portrait de saint Louis, de même qu'aucun chroniqueur n'a pris la peine de nous décrire ses traits ». Pourtant, saint Louis est reconnaissable.

Et si, au XIII^e siècle, on ne peut accepter l'existence d'un modèle et encore moins sa mise en circulation, le déplacement des artistes est possible. Peter Kurmann mentionne que les grands sculpteurs du XIII^e siècle n'avaient pas besoin de modèle. « Est-ce qu'une bonne mémoire visuelle ne leur suffisait pas pour reproduire ce qu'ils avaient vu ailleurs ? »²⁹⁷. Donc, un déplacement des sculpteurs au service royal entre Paris et Tours ne serait pas exclu. Jacques le Goff signale que Louis IX ne semble pas avoir eu un maître des ouvrages royaux. Il s'adressait à divers architectes²⁹⁸. En plus le nombre élevé de chantier au début du règne de Louis IX ne permet pas de faire une telle hypothèse. On pencherait plutôt pour l'existence d'un centre artistique en Touraine. Les traits des personnages ne sont pas identifiables, le langage stylistique varie aussi dans les trois monuments en question. Cependant le concept global est commun. Il s'accorde aux autres monuments de la ville et de la région comme la

²⁹⁴ ERLANDE-BRADENBURG, 1968, p. 14-24.

²⁹⁵ LE GOFF, 1996, p. 519-520.

²⁹⁶ « Beati Ludovici vita, patrim ad lectiones, patrim ad sacrum sermonem parata » dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIII, p. 167-176.

²⁹⁷ KURMANN, 1998, p. 27.

²⁹⁸ LE GOFF, 1996, p. 576.

collégiale de Cande-Saint-Martin et Saint Julien de Tours et l'abbaye de Marmoutier (Fig. 115). Les sculpteurs n'ont pas voulu reproduire des types convenus, mais étudier la nature et produire des têtes humaines remarquables par leur expression et leurs coiffures originales. La juxtaposition des statues démontre que les sculpteurs n'étaient pas de simples exécutants, ils étaient des connaisseurs des tendances de leur époque. Les sculptures ont valorisé les salles sombres de la tour.

Hypothèses de datation

Chantier du XIII^e siècle

Belleforest a attribué le château de Tours à Philippe-le-Hardi. Il indiquait aussi que «Louis duc d'Anjou²⁹⁹ et Louis duc d'Orléans, qui ont été aussi ducs de Touraine, avaient beaucoup contribué à son embellissement, et que de son temps on voyait encore leurs armes sculptées dans plusieurs endroits ; mais depuis longtemps il n'en restait plus aucune trace³⁰⁰ ». Cependant les preuves textuelles nous manquaient. Il fallait chercher ailleurs.

Les *Querimoniae Turunorum, Pictavorum, et Santonum* de l'année 1247³⁰¹ nous renseignent indirectement sur la date de la construction du château (Annexe 4). Richard de Porte, charpentier, demande de l'argent parce qu'il y a réalisé un travail, dix-huit ans avant. Etienne Pot à feu, peintre, est redevable de 15 sous pour les peintures réalisées aux sculptures de « la chapelle du seigneur roi » au château de Tours. Et Philippe le Claveurier veut être dédommagé pour des travaux aux ferrures des vitraux de la chambre de la reine (Annexe 4). La plainte de Richard de Porte permet de situer en 1229 un travail au château. S'agissait-il de construction ou de réparation ? Quelle sorte de travail ? Menuiserie ou charpente ? La deuxième plainte se réfère à la chapelle royale. Mais quelle chapelle ? Henri Galinié n'exclut pas l'existence d'une chapelle dans la tour du XI^e siècle ou quelque part ailleurs³⁰². La troisième plainte se réfère à la chambre de la reine. Donc, en 1247, il y avait déjà une chambre de la reine. Il est difficile d'imaginer la reine et le roi habitant dans la tour sombre du XI^e siècle qui aurait aussi abrité une chapelle. On peut donc supposer que de nouvelles constructions ont eu lieu pendant la première moitié du XIII^e siècle, rendant le château pleinement habitable en 1247 avec chambre de reine aux verrières et chapelle. Dans ce cas, nous admettons que le charpentier Richard de Porte a fait en 1229 un travail autre que la charpente. La construction ne doit pas avoir dépassé l'an 1247 pour une autre raison aussi : après 1250, on voit les fentes de tir à étrier se généraliser dans les œuvres royales. Elles apparaissent sur les embrasures du château de Najac construit après 1253 et sur l'enceinte d'Aigues-Mortes à partir de 1272³⁰³ mais pas au château de Tours ni à celui d'Angers.

²⁹⁹ En 1370, il devient duc de Touraine en échange du comté de Maine. Après sa mort, en 1385, le duché de Touraine est passé à Louis duc d'Orléans (1386-1407).

³⁰⁰ Il s'agit d'une citation dans les *Mélanges historiques* de Chalmel, 1818, p. 474. On n'a pas pu la trouver dans la *Cosmographie universelle* de Belleforest.

³⁰¹ *Recueil des historiens des Gaules et de la France* t. XXIV, 1904, p. 94-123.

³⁰² GALINIE, 2007, p. 80.

³⁰³ SALAMAGNE, 1999, p. 98.

Un autre événement renforce la supposition de l'achèvement du château dans la décennie 1240. Un acte de 1240 (Annexe 5) mentionne une controverse entre le chapitre et le roi à propos de la clé d'une porte située « juxta castrum Turonense ». Il s'agit probablement de l'enceinte de la ville puisque le château est d'habitude mentionné comme *castello* ou *castro* dans les textes de l'époque. Cependant le roi était en opposition avec le chapitre parce qu'il voulait que son châtelain ait la clé de cette porte. Le roi ne voulait-il pas valoriser le pouvoir du châtelain face à celui du clergé à l'occasion de la nouvelle construction royale ? Mais quand la construction a-t-elle commencé ?

La rationalité de la construction sous Philippe Auguste a considérablement raccourci la durée des travaux. Les petites églises étaient édifiées en deux ou trois ans. Le retard était souvent accordé au manque du financement. Ce n'était pas le cas pour les constructions sous Louis IX. Il a hérité une bonne fortune de son père Louis VIII et de son grand-père Philippe Auguste. Dans la décennie 1230, de nombreux projets royaux ont commencé en même temps. Les puissants remparts d'Angers de plus de 800 m de long, ponctués de dix-sept tours ont été reconstruits en quatre années et le château en une douzaine d'années entre 1230 et 1242. Les remaniements décisifs du château de Carcassonne ont duré de 1228 à 1239³⁰⁴. La grande abbaye de Royaumont a été construite entre 1229 et 1240³⁰⁵. Dans un tel contexte, le chantier du château de Tours a dû durer moins de dix ans. Si l'on prend en compte la plainte de charpentier pour un travail en 1229, les travaux ont dû commencer en cette année ou un peu plus tôt. Examinons d'autres éléments.

L'analogie entre les sculptures des culs-de-lampes de la tour de Guise et quelques-unes du chevet et de la salle de la Calende de la cathédrale Saint-Gatien de Tours et de celles des portails de l'abbaye de Marmoutier est évidente. Elle laisse supposer qu'elles pourraient être l'œuvre du même maçon sculpteur ou du même atelier. Donc, elles ont dû être sculptées, plus ou moins, dans la même période. Nous avons recherché les circonstances de la construction du chœur de la cathédrale, qui, endommagée en 1209, devait être reconstruite³⁰⁶. Louis VIII était déjà moine de Saint-Maurice et il avait promis d'assister à la reconstruction. Son fils avait reçu de l'archevêque une lettre, en 1227, lui rappelant les liens forts avec la famille royale avant la mort de son père. La construction du chœur a certainement commencé

³⁰⁴ SALAMAGNE, 1999, p. 98 et LEVRON, 1969, p. 94.

³⁰⁵ SALAMAGNE, 1999, p. 97-98.

³⁰⁶ SALET, 1949, p. 36.

vers cette époque-là. La salle de la Calende a été aménagée en même temps³⁰⁷. Saint Louis, qui portait à la ville de Tours une grande affection, s'est intéressé à l'entreprise. En 1241, il a accordé au chapitre métropolitain le libre usage des carrières de Cheillé, qu'il possédait en commun avec l'archevêque³⁰⁸. En 1243, il a autorisé la coupe du bois nécessaire aux travaux, dans la forêt de Chinon³⁰⁹. Blanche de Castille a financé les verrières³¹⁰. Les vitraux sont bordés de ses armes : des châteaux d'or de Castille sur fond de gueules³¹¹. Le maître de l'œuvre a été Etienne de Mortagne, qualifié par Giraudet de « maître maçon architecte et maître d'œuvre de l'église métropolitaine de Tours »³¹². L'achèvement du chœur a divisé les historiens. Comme il ne fait pas l'objet de notre étude, nous allons seulement mentionner qu'il se situe entre 1267 et 1280. La construction de la chapelle royale de Saint-Germain-en-Laye, présentant le même concept de figuration, avait commencé en 1238³¹³. Il en va de même avec Royaumont : dans son testament, Louis VIII avait laissé une forte somme pour édifier près de Paris un monastère dont la fondation a été réalisée par Blanche de Castille et Louis IX en 1229³¹⁴. A la même époque, ils ont aussi fondé ou agrandi plusieurs églises : Saint-Nicaise de Reims en 1231³¹⁵. L'abbaye de Saint-Denis, en 1233 environ³¹⁶. Et un peu plus tard, en 1243, ils ont aussi contribué à la reconstruction de l'abbaye Saint-Julien à Tours. Les clefs de voûte de la croisée de son transept sont ornées des fleurs de lis et des tours de Castille³¹⁷. Ces éléments nous confortent dans l'hypothèse que le château de Tours a été construit entre 1228-1229 et 1240. Mais, à cette époque-là, saint Louis n'avait que quatorze ans. Etait-ce sa propre décision ?

Louis IX avait succédé à son père en 1226. Il était sous la régence de sa mère Blanche de Castille. Nous ignorons quand il a été considéré comme majeur. Jusqu'en 1235, les actes mentionnent la mère et le fils. Une sorte de co-gouvernement a succédé à la tutelle³¹⁸. La miniature de la *Bible de Tolède* (Fig. 114), datant de 1235, représente cette monarchie bicéphale: le roi, déjà majeur, et sa mère sur le même plan de dignité. Même si les historiens parlent toujours des décisions prises par le roi, on pense que l'initiative des constructions des

³⁰⁷ BANNER, 1965, p. 37.

³⁰⁸ BOISSONNOT, 1910, p. 72 et 400.

³⁰⁹ SALET, 1949, p. 36.

³¹⁰ BOISSONNOT, 1910, p. 11.

³¹¹ CHEVALIER, 1874, p. 19 et Chalmel, 1828, t. III, p. 442.

³¹² GIRAUDET, 1885, p. 298.

³¹³ BRANNER, 1965, p. 30.

³¹⁴ LE GOFF, 1996, p. 121.

³¹⁵ BRANNER, 1965, p. 30.

³¹⁶ WALLON, 1887, p. 385.

³¹⁷ ABBE ROLLAND, p. 32.

³¹⁸ LE GOFF, 1996, p. 95.

années 1230 revient surtout à sa mère Blanche de Castille. Nous ignorons pourtant si le fils et la mère ont joué un rôle dans la conception du château. D'après les *querimoniae*, le châtelain Philippe Corelli ou Coraudi paraît être le responsable financier. Était-il maître de l'œuvre aussi ? Le Goff indique que saint Louis finançait la construction mais la réalisation était dirigée par le bénéficiaire³¹⁹.

Pour quelles raisons le roi a-t-il voulu ériger un château à Tours ?

Philippe Auguste avait déjà consolidé ou avait fait bâtir de puissantes forteresses dans tout le royaume³²⁰. Son petit-fils n'a pas manqué d'en dresser d'autres. En 1230, affrontant les anglais, il s'est dirigé vers Angers. Observant le mauvais état des remparts et du château, il a ordonné leur reconstruction³²¹. Pour des raisons d'ordre défensif aussi, il a fait ériger les remparts de Carcassonne. On a vu que Tours a été plusieurs fois menacée par les Anglais jusqu'à l'annexion officielle de la Touraine à la couronne en 1259 (Cf. page 22). La même année 1230, le jeune roi prend la tête de l'armée royale contre les comtes de Champagne et le duc de Bretagne³²². Ces conflits ont provoqué l'expansion de fortifications. Des résidences, même de petites dimensions, en étaient entourées³²³. Dans un tel contexte ou pour assurer sa défense contre les Anglais, le roi aurait pu entourer la résidence comtale de Tours d'une enceinte et, à l'occasion, l'aménager.

Tours avec saint Martin et Chartres avec la Vierge constituaient les protecteurs de la dynastie. Le roi aurait pu ériger une résidence à Tours pour se rapprocher de Saint-Martin, lieu de pèlerinage à l'époque. Or, Saint-Martin n'apparaît pas être parmi les lieux de pèlerinages fréquentés par le roi, attiré surtout par les Cisterciens et les Mendiants³²⁴.

Comme le dit Le Goff, Tours ne constitue pas le lieu de préférence du roi³²⁵. En effet, peu de visites sont connues. En 1242, après une nouvelle guerre contre les Anglais, gravement frappé du paludisme, il s'y est arrêté pour prendre un repos³²⁶. A son retour de Terre sainte, en 1255, « visitant son royaume », il passe par Tours³²⁷. Quelques années plus tard, en novembre

³¹⁹ LE GOFF, 1996, p. 576.

³²⁰ LE GOFF, 1996, p. 73.

³²¹ LEVRON, 1969, p. 94.

³²² LE GOFF, 1996, p. 106.

³²³ MESQUI, 1988, p. 14-17.

³²⁴ LE GOFF, 1996, p. 538 et 746

³²⁵ LE GOFF, 1996, p. 533.

³²⁶ LEVRON, 1969, p. 136.

³²⁷ SAINT-PATHUS, 1899, p. 90.

1265, il séjourne encore à Tours pour se préparer à une nouvelle croisade³²⁸. Il a fait frapper à Tours la plus grosse monnaie d'argent parue jusqu'alors en France (Fig. 116). La légende de son revers prouve que le touron a été fabriqué à Tours³²⁹ mais le roi, lui, ne faisait que passer par la ville.

Donc, saint Louis et sa mère n'ont pas fait construire une résidence pour l'habiter. Même s'ils étaient pieux, ils n'étaient pas attirés par Saint-Martin. Les raisons d'ordre défensif ne sont pas, non plus, très convaincantes. En 1230, Tours comptait déjà une vingtaine d'années sous la couronne et malgré les menaces anglaises, l'affaire dans la région semblait être résolue. Nous pensons que la construction du château de Tours annoncerait plutôt la politique de Louis IX envers les villes. Philippe Auguste leur réclamait le service militaire. Il exigeait d'elles, *fidélité*, c'est-à-dire soutien économique à la couronne. Sous Louis IX, la constitution de « bonnes villes », apparue à la fin du XII^e siècle, atteint son apogée. Il les considère comme communautés privilégiées protégées mais soumises³³⁰. Par Joinville, on sait que Louis IX, dans son testament à son fils Philippe, entre autres, lui suggère de « garder les bonnes villes et les communes en l'état et en la franchise que ses devanciers les ont gardées³³¹ ». Tours était une ville, dominée par le pouvoir ecclésiastique. La construction d'un château affirmerait le pouvoir royal. Il renforcerait le prestige de la « bonne ville » contre le prélat fort de Saint-Martin. C'est peut-être la raison pour laquelle saint Louis a financé la cathédrale. On a l'impression qu'il avait pris ses distances au pouvoir de Saint-Martin. En 1231³³² et plus tard en 1246, s'opposant aux usurpations du clergé, il a soutenu les barons dans leur résistance³³³.

³²⁸ Recueil des historiens de France, t. XXI, GIRAUDET, 1873, p. 110.

³²⁹ BERRY, 1852, p. 589 et ABOT DE BAZINGHEN, 1764, p. 566.

³³⁰ LE GOFF, 1996, p. 229.

³³¹ JOINVILLE, XIII^e siècle, rééd. 1995, p. 363.

³³² Archives municipales de Tours, Série AA, liasse I.

³³³ WALLON, 1887, p. 295.

Chantier du XV^e siècle

Les niveaux supérieurs de la tour de Guise

Les historiens situent les deux niveaux supérieurs de la tour de Guise au XV^e siècle. Chalmel, à son époque, a distingué « au-dessus de la porte du grand escalier les armes d'un duc d'Anjou, et sur la cheminée d'une chambre, qui était en ruines, celles de Charles VII, parties d'Anjou moderne et de Jérusalem ³³⁴ ».

Les éléments architecturaux ne peuvent pas confirmer cette date avec précision. Les salles polygonales sont apparues dans les tours des châteaux avant le XV^e siècle, citons pour exemple le château de Coucy, daté du XIII^e, et celui de Sully-sur-Marne, construit à la fin du XIV^e siècle. Le château d'Alleuze (Cantal), pourvu d'une salle polygonale aussi, est rebâti au début du XV^e siècle. Il en va de même avec le système d'ornementation des mâchicoulis sur consoles déjà généralisé dans le dernier tiers du XIV^e siècle. En plus, à Tours, les mâchicoulis actuels ainsi que les ouvertures de ces deux niveaux ont été tellement restaurés que tout rapprochement avec les autres monuments serait risqué.

Les deux cheminées superposées seraient peut-être plus révélatrices. Le dispositif au-dessous de l'arc de décharge de la cheminée du niveau IV (Fig. 79) paraissant archaïsant, se rencontre aussi à la cheminée du château de Vausseche à Vernoux Ardèche datant du XV^e siècle. (Fig. 90) dans cheminées du XV^e siècle). En ce qui concerne le raccord avec le mur, on trouve le même dispositif de joint par angle obtus aux cheminées de la *grande salle* au château de Chinon, qui en 1429 était déjà construite puisque Charles VII y a rencontré Jeanne d'Arc (Fig. 89). Les cheminées de la chambre et de la cuisine de premier étage au Clos-Lucé (Fig. 88) à Amboise (1472³³⁵) et celle de la salle haute du château de Crissay-sur-Manse (1485-1490)³³⁶ présentent la même forme architecturale. La forme arrondie des pieds droits de ces dernières situeraient les cheminées du château de Tours à une date antérieure à 1472. Pour confirmation, nos recherches se sont dirigées vers les sources écrites.

³³⁴ CHALMEL, 1818, p. 474.

³³⁵ MILLIAT, 1956, p. 6.

³³⁶ NOBLET, 1999, Annexes, planche *Evolution des formes architecturales*.

Les constructions de Marie d'Anjou

Deux lettres de 1439 (Annexe 6,7) mentionnent que Marie d'Anjou « veut faire édifier en sa basse court du chastel de Tours³³⁷ ». Pour ce faire, elle a fait couper dans la forêt de Blois, avec l'autorisation de son cousin le duc d'Orléans, « quatre vins dix piez de bois d'arbres c'est assavoir trente piez pour faire poultres (trente devans et quinze couples de chevrons³³⁸ ». Par une autre lettre, datée de la même année, Marie d'Anjou, s'en remet à Simon Chouan son charpentier³³⁹. Donc, les travaux ont commencé vers 1440. Quand ont-ils fini ?

Les travaux étaient dirigés par Guillaume Gaudin, maître des œuvres de maçonnerie, charpente et couverture pour le roi Charles VII en Touraine. En 1447, Guillaume Gaudin, maître de l'œuvre reçoit, le don d'un écu, de la ville de Tours. C'est pour ne pas employer les matériaux aux grands travaux exécutés au château de Tours pour le compte du roi. Ces matériaux étaient destinés à la ville, Donc en 1447, les travaux n'étaient pas encore achevés³⁴⁰. Une vingtaine d'années après, le 5 août 1461, les délibérations du Corps de la ville ont été tenues « en l'ostel neuf du Roy, de la basse court du chasteau » et « du dit hostel » les assistants se sont dirigés « ou chastel de Tours³⁴¹ ». De ce fait, on peut conclure que l'« ostel » était achevé autour de 1461. Où se trouvait l'*ostel* du roi ?

Les petits bâtiments, à côté du portail, décrits dans le procès-verbal de 1671 (Bâtiments B,C,D, Fig. 29), ne pourraient pas être surmontés d'une charpente constituée de trente poutres et d'autant de chevrons. Alors il devrait se trouver quelque part ailleurs dans la basse-cour. Nous avons visité le Logis des Gouverneur qui se trouve, à ce jour, dans le périmètre du château de Tours. La salle d'exposition est couverte d'une charpente contenant trente poutres. De ce fait, on peut supposer que l'hôtel a été élevé à l'emplacement du bâtiment qui, au XVI^e siècle, est devenu le Logis des Gouverneurs (Bâtiment W, Fig. 29). Cet emplacement correspond à la suggestion du Corps de la ville au bailli en 1465 de « faire murer la poterne du chastel et aussi les basses fenêtres estant dessous, le long de l'ostel neuf de la dicte basse-cour, pour obvier à tous incovenients qui pourroient de ce ensuivre³⁴²». Il correspond, aussi, à un dessin du XVIII^e siècle (Fig. 6).

³³⁷ Archives municipales de Tours, ms 1222, n° 75.

³³⁸ Archives municipales de Tours, ms 1222, n° 76.

³³⁹ Archives de Joursanvault, ms n° 2810 et GRANDMAISON, 1870, p. 125 et 126.

³⁴⁰ Archives municipales de Tours. Registres des comptes municipaux, tome XXX, 1447 et GIRAUDET, 1885, p. 198.

³⁴¹ Archives municipales de Tours, Fol. 340 r° et COLLON, 1928, p. 224-225.

³⁴² BOSSEUBEUF, 1890, p. 17 et DE LA GRANDIERE, 1908, p. 172.

En 1467, on trouve Jehan Gaudin, fils de Guillaume, dirigeant des travaux de maçonnerie au château de Tours. Il prévient le corps de la ville qu'on doit ouvrir une poterne donnant sur la Loire. La réponse des élus était que le roi et la reine ne pouvaient ni conclure ni délibérer dans la ville de Tours³⁴³. Donc, en 1467, on aménage les parties extérieures. Les grands travaux au château étaient déjà achevés. Les rapprochements des éléments architecturaux des cheminées des deux derniers étages de la tour de Guise pourraient attester leur construction dans la même période.

A cette époque-là, Marie d'Anjou aménage le château de Montlis cherchant à le rendre plus accueillant. La reine bâtit sans cesse et embellit ses résidences à l'instar de ses parents à Angers et Saumur bien qu'elle n'ait rien en sa possession et qu'elle soit toujours en mouvement³⁴⁴. Elle a les moyens de le faire. Marie jouit des prérogatives royales. Elle a ses propres revenus³⁴⁵. Elle a son procureur au parlement de Paris et au bailliage de Tours³⁴⁶. C'est peut-être « pour dissiper sa tristesse et les petites ombres des disparus, qu'elle s'absorbe dans des plans d'architectes, des comptes de travaux³⁴⁷ ».

La reine-la ville-le château

Marie d'Anjou habite à Tours, plus souvent que le roi mais pas pour longtemps³⁴⁸. En 1421 et 1423 elle visite la ville. Elle y réside souvent à cause de ses grossesses continuelles. De 1436 à 1441, elle ne quitte pas la ville³⁴⁹. Pendant cette période, elle doit habiter au château. Chartier nous rapporte que quand Marguerite d'Ecosse était arrivée dans la *grande salle* du château, en 1436, « Monsieur le dauphin, qui estoit en sa chambre embas, vit en la salle³⁵⁰ ». Louis XI devait occuper la chambre du rez-de-chaussée qui se trouvait au-dessous de celle de sa mère (salle Q). En 1441, elle quitte le château pour s'installer au petit manoir des Montlis prêté par Hardouin, seigneur de Maillé, grand maître d'hôtel de la reine³⁵¹. En 1443, elle y accouche d'une fille³⁵². Le 30 août 1461, le Corps de la ville « doit aller faire révérence à la royne Marie et à monseigneur Charles son filz, qui vindrent arsoir à loger aux

³⁴³ Archives municipales de Tours. Délibérations, tome XII, 1467 et GIRAUDET, 1885, p. 199.

³⁴⁴ CHEVALIER, 1975, p. 221.

³⁴⁵ CHEVALIER, 1999, p. 89.

³⁴⁶ CHEVALIER, 1999, p. 87

³⁴⁷ FRAGER, 1948, p. 215.

³⁴⁸ CHEVALIER, 1975, p. 222

³⁴⁹ CHEVALIER, 1999, p. 94.

³⁵⁰ CHARTIER, XV^e siècle, t. I. p. 231

³⁵¹ CHEVALIER, 1975, p. 222.

³⁵² BEAUCOURT, 1885, t. III, p. 290.

Montilz-les-Tours³⁵³ ». Le 3 octobre 1461, « la Royen vient en ceste ville, et ne scet on celle vient par eaue ou par terre, mais comme on cuide vient par eaue à disner en ceste ville et loger en l'ostel Pierre Berart...³⁵⁴ ». Le 23 novembre 1461, la reine visite de nouveau Tours³⁵⁵. Marie d'Anjou était bien attachée à la ville de Tours jusqu'à sa mort en 1463 mais pas au château même si la résidence avait été construite par ses ancêtres, les comtes d'Anjou. Charles VII était « un prince, cavalier et chasseur, qui éprouvait pour les villes une aversion qui frappait ses contemporains. Le séjour en ce château lui était insupportable...³⁵⁶ ».

Nous avons donc vu que la deuxième campagne de construction du château peut être située au premier quart du XIII^e siècle, entre 1229 et 1247. Les grands travaux du XV^e siècle se situeraient entre 1439 et 1470. Ces travaux étaient presque contemporains de l'édification de dix nouvelles tours sur l'enceinte fortifiée de la ville, de 1420 à 1470³⁵⁷.

³⁵³ Archives municipales de Tours, Fol. 342 r° et COLLON, 1928, p. 229-230.

³⁵⁴ Archives municipales de Tours, Fol. 344 r° et COLLON, 1928, p. 235.

³⁵⁵ Archives municipales de Tours, Fol. 347 r° et COLLON, 1928, p. 242.

³⁵⁶ LIVERNET, 1983, p. 77.

³⁵⁷ GIRAUDET, 1885, p. XXVIII.

Fonctions du château

Henri Galinié a identifié la fonction du logis du XI^e siècle. C'était une résidence princière sans fonction défensive³⁵⁸. Elle était utilisée par le prévôt pour l'accomplissement de sa charge mais ne constituait pas son propre logement. Les comtes d'Anjou l'ont occasionnellement habitée. Même si à la fin de ses jours, le vieux Foulques le Réchin³⁵⁹ préfère Tours à Angers³⁶⁰, sur les six actes qu'il signe à Tours entre 1070 et 1114³⁶¹, un seul concerne la ville et ce, indirectement³⁶². Comme nous l'avons vu, les comtes d'Anjou, en remplaçant le prévôt sans respecter la coutume, ont bouleversé les données administratives. Bernard Chevalier indique que la construction de la résidence pourrait être une expression de la volonté de la main-mise des comtes d'Anjou sur l'administration locale³⁶³.

Château - point de défense

Henri Galinié a exclu la vocation défensive de la résidence du XI^e siècle. La tour carrée n'était pas un donjon. Sa localisation ne lui permettait pas d'assurer l'angle nord-ouest de la cité. À l'ouest, la vue était gênée par le toit de l'*aula* ; au nord le rempart était trop loin pour être protégé à partir de la tour. Seule la poterne donnant accès à la basse-cour pouvait l'être. En plus, comme la tour n'était accessible que par les cuisines, aucun système d'isolation n'était prévu³⁶⁴. En va-t-il de même pour le château du XIII^e siècle ?

Éléments défensifs

La défense du château du XIII^e siècle était assurée par des éléments plus ou moins forts. Un de ses points forts était son plan. Le quadrilatère, flanqué de quatre tours, présente le modèle d'une défense de 360°, comme elle a été décrite par la plupart des spécialistes des châteaux. Cependant le château ne disposait pas de chemin de ronde continu (Fig. 117). Seule la courtine est reliait les deux tours. La courtine A (Fig. 117) paraît être, plutôt, un passage vers la chapelle. C'est ainsi qu'elle est représentée par Châtillon aussi (Fig. 3). Par contre, celle qui reliait la tour de Guise au bâtiment vers l'est, était crénelée. La courtine B (Fig. 117) semble avoir été isolée. Aucune baie n'y aboutissait. Le point fort de la défense du château se situe à l'est, vers la basse-cour. C'est la partie qui présente le moins d'ouvertures (15%). Au nord les fossés étaient renforcés par des palissades. La tour de Guise, inaccessible à sa partie nord sur la Loire, occupait une position stratégique et privilégiée par rapport à l'ensemble

³⁵⁸ GALINIE, 1979, p. 660 et 2007, p. 80.

³⁵⁹ Neveu de Geoffroy Martel

³⁶⁰ GUILLOT, 1972, p. 283, n.6.

³⁶¹ La plupart n'ont pas de lieu de signature.

³⁶² HAPHEN, 1906, p. 244-339.

³⁶³ CHEVALIER, 1985, p. 38.

³⁶⁴ GALINIE, 1977, p. 104.

castral. Elle était placée entre la haute et la basse cour. Elle dominait les autres bâtiments et surveillait le portail précédé d'un pont-levis. Son talus à la base constituait un dispositif contre le bélier ou la sape. Il était fréquent aux constructions militaires, dès le XII^e siècle. Les mâchicoulis ajoutés ultérieurement permettaient des tirs verticaux.

Les archères ont été pendant longtemps considérées comme un système défendant la courtine. Leur rôle était fonctionnel et symbolique en même temps³⁶⁵. Alain Salamagne a donné une autre interprétation³⁶⁶. L'assiégé pouvait faiblement tirer sur les hommes qui entouraient le château. Les archères de tir ne permettaient pas un tir vertical. Leur fonction consistait à repousser les échelles et les machines de guerre des ennemis. Au château de Tours, la disposition des archères décalées de niveau à niveau assure le couvrement. En plus, le niveau III est doté du plus grand nombre d'archères. Il défendait les étages supérieurs où se trouvaient les logis et les mâchicoulis.

Les points faibles du château se situent au niveau du logis dont les nombreuses ouvertures affaiblissaient la défense. D'autre part, les portes du château étaient dépourvues de herse. L'échauguette sur la muraille nord, munie de petites fenêtres de guet, n'était pas défensive. La poterne du mur nord donnait directement sur la Loire. Elle n'était pas dans le périmètre du château, donc elle ne permettait pas à la garnison de sortir pour se ravitailler ou surprendre l'ennemi. La Loire, au nord du château, ne constituait pas un obstacle suffisant pour arrêter une armée. Guillaume le Breton s'émerveille de la facilité avec laquelle Philippe Auguste et ses troupes ont pu passer le fleuve à gué, et s'emparer de la ville³⁶⁷. La sécurité de la ville de Tours est inférieure à celle d'Amboise, de Langeais ou de Chinon. Inévitablement, Tours ne pouvait prospérer qu'en des périodes de paix³⁶⁸.

Une valeur, révélatrice de l'éventuelle fonction militaire du château, est le rapport du plein et du vide dans son volume. Le vide représente la surface habitable et le plein l'aménagement défensif. Les calculs pour les niveaux de la tour de Guise ont été révélateurs (Annexe 15).

³⁶⁵ CHATELAIN, 1972, p. 18, FINO, 1977, p. 231, MESQUI, 1993, t. II, p. 255.

³⁶⁶ SALAMAGNE, 2001, p. 78-79.

³⁶⁷ BRETON, 1825, t. II, p. 92, v. 698-699.

³⁶⁸ DION, 1934, p. 312-313.

- Aux trois premiers niveaux 25% de la surface est utilisable pour circuler, alors que 75% de l'aire est utilisé par la maçonnerie. On a privilégié l'aménagement défensif au détriment de l'espace habitable.
- Au niveau IV, on observe un équilibre : 55% est occupé par la maçonnerie et 45% présente la surface habitable.
- Au niveau V, les rapports changent. 41% de l'espace habitable sur 23% de maçonnerie. Si l'on ajoute la partie du chemin de ronde, on retrouve l'équilibre du niveau IV.

La tour de Guise, ayant été érigée à deux époques différentes, est un exemple révélateur de l'évolution des maçonneries dans les édifices militaires. On constate que le système *philippin* qui régit, au début du XIII^e siècle, le rapport entre maçonneries et surface habitable évolue : la maçonnerie renforcée cède peu à peu le pas à l'espace habitable.

Evaluation de la vocation défensive

Le château de Tours disposait de presque tous les éléments des édifices militaires sous Philippe Auguste. Il était construit à « la mode » de son époque mais il n'était pas prêt à assumer un assaut. Une défense suffisante présupposait un certain nombre d'hommes pour les postes de tir. Le château ne se mettait en position de défense que devant des menaces. Ainsi, en 1357, quand la ville est menacée par les Anglais, on y faisait le guet de jour et de nuit et on a enlevé les herbes poussées dans la grève³⁶⁹. En 1369, on a confié la garde du château à Pierre Trousseau, accompagné de six hommes d'armes. Tours a été défendue par son artillerie vers 1415³⁷⁰. Quatre ans après, par ordonnance du Conseil du Régent et « pour la garde en défense du chastel », on donne à son capitaine Antoine Dupille un certain nombre de bombardes de la ville, un gros canon en cuivre, enchâssé en bois, « un autre acheté de Pierre de Fosse et un ribaudequin qui porte la date MCCCCXVII³⁷¹ ». Charles VI a confié la garde du château à des troupes écossaises sous le commandement du comte de Douglas. Celui-ci tué à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424, la ville s'est débarrassée de la garnison en payant une somme de 500 livres³⁷². En 1461, un lieutenant habitait jour et nuit dans le château. En son absence, il était remplacé par un autre. Ils devaient garder le château³⁷³. En 1465, quelques jours après la bataille de Montlhéry³⁷⁴, le maire et les notables, se sentant menacés,

³⁶⁹ Comptes municipaux, 1375 et CLERAMBAULT, 1906, p. 21.

³⁷⁰ BONNERY, 1898, p. 316.

³⁷¹ Archives Municipales de Tours, Délibérations du juillet 1419, t. I, p. 58.

³⁷² Quittance de 25 août 1424, Bibliothèque Municipale de Tours, ms. 1245 et CLERAMBAULT, 1906, p. 23.

³⁷³ Archives municipales de Tours, Délibérations du 23 juillet 1461, fol. 338 r^o.

³⁷⁴ Elle a eu lieu le 15 juillet 1465. Elle a opposé Louis XI contre les ducs de Bourgogne.

ont prié le bailli de bien faire garder le chastel en lui offrant des gens³⁷⁵. En 1562, après le départ des Huguenots qui avaient pris le château, une garnison s'y est installée. Les habitants ont protesté auprès du roi parce qu'ils en avaient la charge. Le roi a alors maintenu « 19 soldats harquebusiers à pied, avec un caporal pour les commander³⁷⁶ ». Robert Branner a eu tort de mentionner le château de Tours comme exemple de construction domestique³⁷⁷. Il était incontestablement une construction à vocation militaire.

Château- défenseur du pont

Le passage du pont construit en 1034 était pendant longtemps défendu par une porte placée sur l'Entrepont, du côté de Saint-Symphorien. En 1368, une tour carrée munie d'une herse a été construite sur le pont. On a aussi pratiqué une coupure qui ne pouvait être franchie que sur un pont-levis. En 1582, on a y ajouté un corps de garde du côté de la ville. Un pont de bois fixe a remplacé le pont-levis. Les constructions ont pérennisé jusqu'en 1784³⁷⁸. Le pont aboutissait à la porte de la ville Saint-Genest ou Genais³⁷⁹ qui se trouvait à l'ouest du château. Sur la gravure de Châtillon et l'aquarelle du XVII^e siècle (Fig. 3,4), la tour nord-ouest du château paraît reliée à la tour de la porte, par une arcade surmontée d'un passage crénelé. Sur la gravure de Visscher (Fig. 2), un mur bas sépare les deux tours. Quoiqu'il en soit, le château ne paraît pas jouer un rôle important pour la défense du pont.

Château-arsenal-entrepôt d'armes

Au XVI^e siècle, un arsenal dans la basse-cour du château servait à fabriquer des armes et à les entreposer³⁸⁰. Le roi l'a souvent utilisé comme argument contre les plaintes des habitants pour leurs dépenses concernant la garnison. Il prétendait qu'il avait ce droit parce que le château servait alors de « magasin général d'armes, poudres et salpêtres de la généralité de Languedoil et grande partie de la Guyenne [...] et il était le dépôt des armes de tous les habitants [...] ; la basse-cour sert de tout temps à faire poudre à canon, et il y a un moulin à cet effet³⁸¹ ». En 1682, la tour de Guise contenait 7 à 8 milliers de poudres. Comme ce dépôt était dangereux, une réclamation, en 1682, de le faire transporter en dehors de la ville est

³⁷⁵ BOSSEUBEUF, 1890, p. 17 et DE LA GRANDIERE, 1908, p. 172.

³⁷⁶ CLERAMBAULT, 1906, p. 24 et Archives municipales de Tours, série EE. 3, 4.

³⁷⁷ BRANNER, 1965, p. 7.

³⁷⁸ CLERAMBAULT, 1906, p. 27.

³⁷⁹ LIVERNET, 1983, p. 78.

³⁸⁰ Procès-verbal 1671.

³⁸¹ CLERAMBAULT, 1906, p. 24 et Archives municipales de Tours, série EE. 3, 4.

restée sans succès³⁸². Elle a été renouvelée à plusieurs reprises. Finalement, il a été transféré, en 1790, quand le tonnerre est tombé sur les bâtiments voisins³⁸³.

Château-caserne

En 1729, le château a reçu le régiment provincial d'infanterie, en 1761, la compagnie des gardes créée par le duc de Choiseul et en 1789, le régiment d'Anjou. En 1815, la ville en fait l'acquisition et le transforme définitivement en caserne d'infanterie³⁸⁴. En 1845, les bâtiments du château ont été affectés à la caserne Meusnier³⁸⁵.

Château-prison

Au milieu du XV^e siècle le château servait aussi de prison. Dans une lettre du roi Charles datant de 1450³⁸⁶, un certain Xaincoins est mentionné prisonnier « en nostre chastel de Tours... ». En 1453, Jacques le Cœur y est enfermé avant d'être conduit au château de Poitiers³⁸⁷. En 1589, le jeune prince de Joinville avait été arrêté à Blois sur ordre d'Henri III, aussitôt après l'assassinat de son père duc de Guise, dit le « Balafré ». Au printemps de 1590, le duc, qui, à la mort de son père a pris le nom de Guise, a essayé de s'évader par une fenêtre dont il avait scié les barreaux mais on s'est aperçu de ses intentions³⁸⁸. Finalement il s'est échappé, le 15 août 1591³⁸⁹ grâce à l'aide d'une blanchisseuse qui lui avait apporté la corde nécessaire à l'évasion³⁹⁰. En 1643, les prisonniers faits à Lens, Rocroy, Mardick étaient détenus au château. Les officiers logeaient dans la grosse tour. Malgré les réparations, les serrures étaient en si mauvais état que, le 10 décembre 1648, treize officiers ont réussi à s'en échapper³⁹¹. Le 16 mars 1746, les prisonniers de guerre enfermés au château sont confiés à la garde de la milice bourgeoise³⁹².

Château-lieu publique

Les séances des délibérations du 1^{er} août 1417³⁹³ et du 21 février 1441, ont eu lieu au château de Tours³⁹⁴. Dès le XV^e siècle les Elus se réunissaient à l'« ostel neuf » du Roi. En

³⁸² CLERAMBAULT, 1906, p. 27 et Délibérations des 18 février et 11 mars 1682.

³⁸³ CLERAMBAULT, 1906, p. 27.

³⁸⁴ GIRAUDET, 1878, t.II, p. 359.

³⁸⁵ JEANSON, 1973, p. 82.

³⁸⁶ Archives nationales, JJ 186, n° LXII, fol. 39 r° et v° et COLLON, 1928, p. 149-150.

³⁸⁷ CHALMEL, 1828, t. II, p. 233 et CLERAMBAULT, 1906, p. 23.

³⁸⁸ OURY, 1977, p. 108.

³⁸⁹ Archives municipales de Tours, série BB, 24^e registre.

³⁹⁰ VIALLES, 1985, p. 21 et CHALMEL, 1828, t.III, p. 475-477.

³⁹¹ CLERAMBAULT, 1906, p. 25 et Archives municipales, Délibérations du 11 décembre 1648.

³⁹² Archives municipales de Tours, série BB, 65^e registre.

³⁹³ CLERAMBAULT, 1906, p. 25.

³⁹⁴ Archives municipales de Tours, registre de Délibérations 6, fol. 228 r° et COLLON, 1928, p. 119.

même temps, il était le siège du baillage de Touraine et celui de la prévôté³⁹⁵. A partir de 1460, les délibérations se tenaient à l'*ostel* de ville³⁹⁶. Le 2 juillet 1462, le bailli de Touraine Pierre Bérart, a rassemblé, à nouveau, les chapitres et commis de la ville au château de Tours³⁹⁷.

Château-résidence royale

Nous avons déjà vu Marie d'Anjou résider quelques années dans le château de Tours. Etait-elle la seule à l'avoir fait ? Après l'annexion à la couronne, les rois visitent souvent la ville de Tours. Ils sont reçus comme abbés de Saint-Martin ou chanoines de la cathédrale. Presque toujours, ils sont les hôtes de l'archevêque ou de Saint-Martin ou de Marmoutier³⁹⁸. Chalmel affirme aussi que les rois n'habitaient pas dans le château lors de leurs séjours à Tours. Ils habitaient à l'hôtel du maréchal Boucicault qui est devenu par la suite la maison des jésuites³⁹⁹. Nous avons déjà évoqué les visites de saint Louis et de Charles VII. Louis VIII y était aussi passé avant son départ en croisade⁴⁰⁰.

Louis XI avait une attraction particulière pour Tours. Il s'est proclamé « ung des anciens citoyens de ladite ville⁴⁰¹ ». Il a donc renoncé à la capitale pour venir s'installer à Tours. En 1463, il achète Montlis-les-Tours dont il change le nom en celui du Plessis. Il y fait construire un château⁴⁰².

Charles VIII succède son père en 1483. Au début, il ne change rien. Il vit au Plessis puis il préfère Amboise. Louis XII, bien qu'il habite à Blois, ne dédaigne pas le Plessis mais à partir de 1511, il est attiré par Paris. François 1^{er} réside entre Blois, Amboise et Plessis. Revenu d'Italie, il prend progressivement ses distances par rapport à la Touraine⁴⁰³. Le 22 mai 1589, vu les troubles du royaume et les excès de la Ligue dans la capitale, Henri III transfère le Parlement de Paris à Tours⁴⁰⁴. Les troupes de Mayenne, maîtresses de Saint-Symphorien,

³⁹⁵ CLERAMBAULT, 1906, p. 25.

³⁹⁶ COLLON, 1928, p. 205.

³⁹⁷ Archives municipales de Tours, Fol. 355 r° et COLLON, 1928, p. 262.

³⁹⁸ CHEVALIER, 1985, p. 94.

³⁹⁹ CHALMEL, 1828, t. II, p. 161.

⁴⁰⁰ LEVRON, 1969, p. 136.

⁴⁰¹ CHEVALIER, 1964, p. 475 et Archives municipales de Tours, BB 12, f° 134 v°.

⁴⁰² MONTEIL, 1861, p. 172.

⁴⁰³ CHEVALIER, 1985, p. 128-129.

⁴⁰⁴ Archives municipales de Tours, série BB, 24^e registre.

ont tenté de s'emparer de Tours mais elles ont été repoussées par les habitants. Cette attaque avait laissé sur la tour de Guise, du côté de la Loire, de nombreuses traces de balles⁴⁰⁵.

Dès le début du XV^e siècle, le château de Tours était un enclos fortifié doté d'une résidence. Il pourrait être considéré suffisant pour une famille royale dont les membres se déplaçaient selon les circonstances. Sa situation dans les murs de la cité, en décadence, et sur la plaine humide aurait dû être incommode pour les rois qui cherchaient à habiter à la campagne. Excepté Marie d'Anjou, les autres monarques n'y ont guère résidé.

Edifice militaire sans garnison permanente, château royal sans séjour prolongé de roi. Tantôt, lieu de réunions publiques, tantôt hébergement d'officiers. Quelques jours brillants dus aux mariages royaux mais depuis le XV^e siècle utilisé comme prison. Il n'a jamais attiré des gens pour y résider. Il est resté un emplacement changeant de fonctions selon les besoins de chaque époque. C'est la raison pour laquelle, d'une part son état s'est dégradé et d'autre part il a finalement servi aux forces militaires devenant d'abord entrepôt d'armes et par la suite caserne.

⁴⁰⁵ CLERAMBAULT, 1906, p. 25.

Conclusion

Nous avons situé le château de Tours dans le contexte historique de son environnement. Nous avons étudié ses éléments architecturaux, ses étapes de construction, ses fonctions au fil du temps.

Emile Mâle a écrit : « étudier l'art du Moyen Âge comme on l'a fait quelquefois, sans s'attacher aux sujets et en se préoccupant uniquement des progrès de la technique, c'est se méprendre, c'est confondre les époques [...] Au Moyen Âge toute forme est le vêtement d'une pensée⁴⁰⁶ ». Cette remarque ne concerne pas seulement les édifices monumentaux. Les « petits châteaux » et les « petites chapelles » ont profondément marqué le paysage urbain ou rural de la France et joué un rôle dans l'ensemble historique et architectural du pays. Les châteaux médiévaux avaient une fonction double : d'une part militaire, d'autre part, expression symbolique du pouvoir royal. Une fois annexés à la couronne, ils deviennent les points d'exécution du pouvoir administratif. A l'époque de leur implantation, la couronne avait besoin de rappeler sa présence aux régions nouvellement acquises, de s'imposer à la noblesse. Après la guerre de Cent ans, la monarchie se trouve consolidée. Le système administratif devient de plus en plus central. La fonction symbolique des forteresses s'amenuise. Les vieux châteaux, incapables de résister à l'artillerie cherchent une nouvelle utilité. Quelques-uns se transforment en demeures spacieuses. Le château de Tours était presque en ruines. Ce qui subsistait s'est transformé en prison, puis son enclos a servi de caserne.

A la Renaissance, les châteaux forts sont considérés comme œuvres des barbares. C'est la prédilection des romantiques pour les ruines qui les a remis à l'honneur et ainsi sauvés de la disparition. Au XIX^e siècle, l'intérêt formel de certains archéologues, comme Arcisse de Caumont ou l'architecte Viollet-le-Duc, est à l'origine de la nouvelle approche de l'art gothique. On a amorcé des études, comparaisons, classements et mis en œuvre des restaurations.

Mais si les châteaux du Moyen Âge sont l'expression de la pensée politique de leur commanditaire, ils sont également l'expression d'une pensée artistique mise en œuvre par les « réalisateurs ». Dans l'Empire et en Italie, de nombreux religieux ou civiles portent la signature des artistes qui les ont créés. Par contre, les œuvres monumentales françaises en

⁴⁰⁶MALE, 1986, introduction.

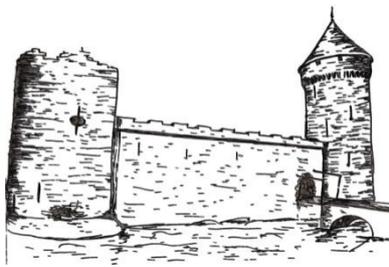
sont dépourvues⁴⁰⁷. De plus les écrivains du Moyen Âge, contrairement à ceux de l'antiquité grecque ou romaine, les décrivaient rarement. Joinville s'est référé à plusieurs détails, même intimes, de la vie de saint Louis mais il ne s'est pas intéressé à ce qu'il a fait construire. C'est le besoin d'affirmation de la bourgeoisie qui a provoqué les mutations aux siècles suivants. Les armoiries, les portraits ou d'autres indices marquent les constructions. La coquille et le cœur présents partout dans les palais de Jacques Cœur à Bourges, en constituent un bon exemple.

En ce qui concerne le château de Tours, un élément semble particulièrement intéressant : les statues de la tour de Guise. Elles confirment l'influence réciproque au Moyen Âge entre l'architecture religieuse et l'architecture civile. Elles révèlent l'existence probable d'un atelier artistique local ou régional qui s'inscrit dans les courants stylistiques du début du XIII^e siècle. Ainsi s'ouvrent, peut-être, des perspectives de recherches intéressantes.

⁴⁰⁷ JOUBERT, 2008, p. 156.

Le château royal de Tours : son rôle, son importance

Bibliographie



Sources manuscrites

Bibliothèque nationale, Paris

Département des manuscrits

Carreau Pierre, *Note sur l'antiquité du château de Tours*, Collection D. Housseau, dossier Touraine 19, ms feuillet 192 r°.

Privilèges des habitants de Tours, dossier Touraine 19, ms feuillet 187 r°, v°.

Archives nationales

Procès-verbal de visite du château de Tours du 10 mars 1671, ms, 0¹ 1905⁴.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Chauveau A.L, *Dictionnaire géographique, historique et statistique du département d'Indre-et-Loire*, 1814, ms 1J927.

Devis estimatif des travaux des prisons royales, 1766, Archives départementales d'Indre-et-Loire, ms C.202 et C.286.

Archives municipales de Tours

Série BB, délibérations des conseils municipaux, Volumes 2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, 14, 17, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 35, 42, 45, 47, 50, 55, 58, 61, 62, 65.

Bibliothèque municipale de Tours

Lettres du roi des 21 octobre et 30 novembre 1439, ms 1222, 1256.

Lignim Henri-Lambron de, *Recueil de notes sur les rues de Tours, avec des notices sur les monuments anciens et modernes*, ms 1243.

Sources iconographiques et planimétriques

Bibliothèque nationale, Paris

Cabinet des estampes et photographie

Braun Georg et Hogenberg Franz, *Civitas orbis terrarum 1572-1612*, vol. I, Amsterdam, 1965, Ge DD 322.

Chastillon Claude, *Topographie française*, Paris, 1641, Va 37(6-7).

Dessins de Beaumesnil, XVIII^e siècle, collection A. Lenoir, dossier Gb108.

Visscher C.J., Gravure de 1630, dossier G12 à 16.

Département des cartes et plans

Pinet Antoine de, *Plantz, povrtaitz et descriptions de plvsevres villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique, que des indes et terres neuves*, Lyon, 1563, 308 p.

Plan de la ville de Tours aux diverses époques de son histoire, dressé par le Dr Eugène Giraudet, GE D-17554.

Archives nationales

Plan du château de Tours levé en 1671 à l'appui du procès verbal pour constater le mauvais état du château, établi par Daniel Massé, 74x43,5 cm, CP-O1-1905, Dossier 4-Pièce non numérotée.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Plan géométral de Tours, dit de l'abbé de Baudry, C.296.

Plans du château de Tours, C 291.

Archives municipales de Tours

Dossier concernant les restaurations des deux tours de 1976 à 1978, cote 4M725, 4M726 et 4M728.

Archives de la mairie de Tours

Plans du château de Tours, Service départemental de l'architecture et du patrimoine, Dossier château de Tours.

Dossiers [en ligne]

Direction de l'Inventaire du patrimoine, Région Centre [en ligne]
<http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00071352/index.htm> (page consultée le 4 décembre 2009)

Rapports dactylographiés

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Dossier Tours, cote 0081/037/0090 et 0081/037/0727.

Sources imprimées

Belleforest François de, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, t. I, Paris, 1575, 390 p.

Carré de Busserolle Jacques-Xavier, *Dictionnaire géographique, historique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, t.III, Tours, 1883, réimp, Mayenne, 1966, 531 p.

Chalmel Jean-Louis, *Histoire de Touraine depuis la conquête des Gaulois par les Romains jusqu'à l'année 1790, suivie du dictionnaire biographique de tous les hommes célèbres nés dans cette province*, t. II et III, Tours, 1828, rééd.Marseille, 1981, 503+541 p.

Chartier Jean, *Chronique de Charles VII, XV^e siècle*, rééd. Viriville Vallet de, t. I, Paris, 1858, 271 p.

Delaborde Henri-François, Petits Dutailis Charles-Edmond, Brunel Clovis, dir., *Recueil des actes de Philippe Auguste, du 1^{er} novembre 1194-31 octobre 1206*, t. II, Paris, 1943, 557 p.

Delaville Le Roulx Joseph, Marie-Antoine, *Registres des comptes municipaux de la ville de Tours (1358-80)*, 2 vol., Paris, 1878-81, 518+333 p.

Dehaisne Crétien César Auguste, *Les annales de Saint-Bertin et Saint-Vaast*, Paris, 1871, 508 p.

Eusebius, « Livre Θ'. Le siège de Thessalonique par les Skythes⁴⁰⁸ » dans, *Fragments historicum graecorum*, ed. C. Müller et V. Langlois, t. V, 1, Paris, 1938, p. 21-23.

Florio Francesco, « Description de la ville de Tours », 1477, publiée par Salmon André, dans *Mémoires de la société archéologique de Tours*, t.VII, Tours, 1855, p. 82-108.

Guillaume le Breton, *Philippide*, XIII^e siècle, rééd. Guizot M., Paris, 1825, 390 p.

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, trad., Latouche Robert, t. I, t. II, Paris, 1963, 325+354 p.

Joinville Jean, *Histoire de Saint-Louis*, XIII^e siècle, rééd., Paris, 1995, 485 p.

Langlois Charles-Victor, *Géographie de Ptolémée, reproduction photolithographique du manuscrit du Mont Athos*, Paris, 1867, 4-FAC SIM-249.

La superbe et magnifique entrée de la Roynne, en la ville de Tours, le lundy 25 de janvier, Paris, 1616, 7 p.

« Lettre de Charles VII à propos des fortifications de la ville de Tours », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 10, Tours, 1896, p. 62.

Luzarche Victor, *Lettres historiques des archives communales de la ville de Tours, depuis Charles VI jusqu'à la fin du règne d'Henri IV (1416-1594)*, Tours, 1861, 204 p.

⁴⁰⁸ « Εκ των Ευσεβίου βιβλίου Θ'. Πολιορκία Θεσσαλονίκης υπό Σκυθών ».

Maan Jean, *Histoire de l'église de Tours*, 1667, trad. Letort Paul et Christin Xavier, Paris 1997, 507 p.

Mabille Emile, « Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la collection de Dom Housseau », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. XIV, Tours, 1863, 748 p.

Mabille Emile, *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, Chateaudun, 1874, 308 p.

Marchegay Paul, *Archives d'Anjou*, t. II, Angers, 1853, 380 p.

Mortet Victor, Deschamps Paul, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et la condition des architectes en France, au Moyen Âge XI^e-XIII^e siècles*, 2 t. en 1 vol., rééd., Paris, 1995, 1100, p.

Pasquier Etienne, *Des recherches de la France*, Paris, 1560, t. III, rééd. Paris, 1996, 2176 p.

Raoul Glaber, *Les cinq livres des ses histoires, 900-1044*, publiés par M. Prou, Paris, 1886, 143 p.

« Rapport de la Commission chargée des substructions présumées appartenir à l'ancien amphithéâtre de Tours », 2^{ème} séance, le 9 mai 1853, dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. V, Tours, 1855, p. 238-241.

Recueil des historiens des Gaules et de la France, publié par Léopold Delisle, t XXIV, Paris, 1904, 1338 p.

Salmon André, *Recueil des chroniques de Touraine*, Tours, 1854, CLII-491 p.

Teulet Alexandre, *Layettes du Trésor des chartes de l'année 1224 à l'année 1246*, t. II, Paris, 1866, 741 p.

Voisin, « Journal d'un habitant de Tours au XVIII^e siècle », 1730-1784, dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 10, Tours, 1896, p. 141-192 et 203-227.

Waitz Georg, *Richeri Historiarum libri II, III*, Hanover, 1877, 433 p.

Yvrard François, *Les triomphes et magnificences faicts a l'entree de la Royne mere du Roy, en la ville de Tours le 6 jour de septembre 1619*, Lyon, 1619, 8 p.

Bibliographie

Abot de Bazinghen, François-André, *Traité des monnoies et de la juridiction de la Cour des monnoies*, t. I, Paris, 1764, 696 p.

Arbois de Jubainville, Henri de, *Histoire des comtes de Champagne*, t.1, Paris, 1859, 484 p.

Aubert M, « La construction du Moyen Âge » dans *Bulletin monumental*, t. CXVIII (4), Paris, 1960, p. 243-260.

Audin Pierre, « Turnus, aurélien et le sénéchal du roi Arthur, fondateurs de Tours, Orléans et Chinon », dans *Caesarodunum*, XXI bis, t. II, Tours, 1986, p. 385-391.

Audin Pierre *et al.*, Couderc Jean-Mary, dir., *Dictionnaire des communes de Touraine*, Chambray-lès-Tours, 1987, 967 p.

Audinet Isabelle, Galinié Henri, « Les villes après l'An Mil », dans *Atlas des villes et des réseaux de villes en région Centre*, Tours, 1992, 6 p.

Audinet Isabelle, Galinié Henri, « Les villes et les agglomérations secondaires du bas Moyen Âge : l'Indre-et-Loire, XIV^e-XV^e siècles », dans *Atlas des villes et des réseaux de villes en région Centre*, Tours, 1992, 8 p.

Auteuil baron de, *Blanche infante de Castille, mère de st-Louis, reyne et régente de France*, Paris, 1664, 48 p.

Auvray Henry « La Touraine gallo-romaine », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 27, Tours, 1938, p. 161-204 et 235-300.

Bautier Robert-Henri, « La France de Philippe Auguste: le temps des mutations », dans *les actes du colloque international organisé par le CNRS, Paris, 29 septembre-4 octobre 1980*, Paris, 1982, 1034 p.

Beaucourt G du Fresne de, *Histoire de Charles VII*, t. I, III, Paris, 1881+1885, 479+543 p.

Berger Marie-Thérèse, « Les têtes sculptés de la chapelle royale », dans *Antiquités Nationales*, 29, 1997, p. 119-123.

Berry Victor-Hippolyte, *Etudes et recherches historiques sur les monnaies de France*, t. I, Paris, 1852, 713 p.

Bisson Danielle, Galinié Henri, dir., *A propos d'archéologie urbaine à Tours*, N° 1-6, Tours 1976-1990, p. 26.

Blondel Jacques-François, *Cours d'architecture*, Vol. V, Paris, 1771, rééd. Paris, 2002, 504 p.

Boissonnot Chanoine, *La cathédrale de Tours, histoire et description*, Tours, 1910, 110 p.

Bosseboeuf Louis-Auguste, *Dix ans à Tours sous Louis XI d'après les registres municipaux*, Tours, 1890, 78 p.

Boisseuil Didier, « Le pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge », dans *Recherches sur Tours*, v. 6, Tours, 1992, p. 13-76.

Bonnery le capitaine, communications dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 11, Tours, 1898, p. 249-250.

Bordeaux Patrick, Seigne Jacques, « Les antiquités de Tours au XVIII^e siècle d'après Bausmenil » dans *Tours antique et médiéval*, Tours, 2007, p. 250-251.

Bordonove Georges, *Les Rois qui ont fait la France, Saint Louis, roi éternel*, Paris, 1984, 346 p.

Boussard Jacques, « Etude sur la ville de Tours du I^{er} au IV^e siècle », dans *Revue des études anciennes*, t. 50, Bordeaux 1948, p. 313-329.

Boussard Jacques, *Carte archéologique de la Gaule romaine : carte et texte du département d'Indre-et-Loire*, Paris, 1960, 140 p.

Boussard Jacques, *L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne*, 1962, 17 p.

Boussard Jacques, « L'éviction des tenants de Thibault de Blois par Geoffroy Martel, comte d'Anjou en 1044 », dans *Le Moyen Âge*, Bruxelles, 1963, p. 141-149.

Boussard Jacques, *Le comté d'Anjou sous Henri II Platagenêt et ses fils (1151-1204)*, Paris, 1938, réimp., 1977, 255 p.

Branner Robert, « Keystones and kings iconography and topography in the gothic vaults of the Ile-de-France », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. 57, no 1105, 1961, p. 65-82.

Branner Robert, *St Louis and the Court Style in Gothic Architecture*, London, 1965, 157 p.

Caillet Jean-Pierre, *L'art carolingien*, Paris, 2005, 255 p.

Chalmel Jean-Louis, *Tablettes chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine suivies de mélanges historiques relatifs à la même province*, Tours, 1818, 521 p.

Chesne André du, Chesne François du, *Les antiqvitez et recherches des villes, chastavx, et places plvs remarquables de France selon l'ordre et ressort des Parlemens*, t. I, Paris, 1668, 1040 p.

Chevalier Bernard, « Les officiers municipaux à Tours », dans *Bulletin philosophique et historique*, t. 32, Tours, 1957, p. 53-78.

Chevalier Bernard, « L'organisation militaire à Tours au XV^e siècle », dans *Bulletin philosophique et historique*, Paris, 1960, p. 445-459.

Chevalier Bernard, « Les officiers municipaux à Tours entre 1419 et 1423 », dans *Bulletin de la société archéologique de Tours*, t. 32, Tours, 1960, p. 53-75.

Chevalier Bernard, « Les fortifications de Tours au XVe siècle », dans *Bulletin de la société archéologique de Tours*, t. 32, Tours, 1960, p. 119-122.

Chevalier Bernard, « La politique de Louis XI à l'égard des bonnes villes, le cas de Tours », dans *Le Moyen Âge*, 3-4, 1964, p. 473-504.

Chevalier Bernard, *Tours Ville Royale 1356-1520*, Paris-Louvain, 1975, 343 p.

Chevalier Bernard, « Le paysage urbain à la fin du Moyen Âge : imaginations et réalités », dans *Le Paysage urbain, actes du XI^e congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, Lyon, 1981, p. 7-21.

Chevalier Bernard, dir., *Histoire de Tours*, Toulouse, 1985, 415 p.

Chevalier Bernard, « Marie d'Anjou, une reine sans gloire, 1404-1463 » dans *Autour de Marguerite d'Ecosse, reines, princesses et dames du XVe siècle, actes du colloque de Thouars (23 et 24 mai 1997)*, Paris 1999, p. 81-98.

Chevalier C., *Guide pittoresque du voyageur de Touraine, Tours*, 1869, 338 p.

Chevalier C., *Description de la cathédrale de Tours*, Tours 1874, 24 p.

Clarey-Martineau, dir., *Tableaux chronologiques de l'histoire de la Touraine publiés sous les auspices de la Société Archéologique et avec le concours de plusieurs de ses membres*, Tours, 1841, multipagination.

Clérambault Edouard-Gatian de, « Les donjons romans de la Touraine et de ses frontières », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 15, Tours, 1906, p. 75-112.

Clérambault Edouard-Gatian de, « Anciens remparts du Nord-est de la ville de Tours », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 15, Tours, 1906, p. 472-474.

Clérambault Edouard-Gatian de, *La tour Hugon et le château de Tours*, Tours, 1908, 31 p.

Collon Georges, « Pierre Bérard et la réforme municipale de Tours en 1462 », dans *Mémoire de la Société archéologique de la Touraine*, t. LIII, Tours, 1928, 359 p.

Courtigis Général de, « Note sur les anciennes constructions romaines de Tours », dans *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. V, Tours, 1855, p. 28-42.

Dion Roger, *Le Val de Loire : étude de géographie régionale*, Tours, 1934, 752 p.

Dion Roger, « Remarques sur la configuration de la plaine alluviale de la Loire sur le site de la ville de Tours », dans *Caesarodunum*, 1972, p. 253-273.

Dixon Philip, « The Myth of the Keep », dans *The Seigneurial Residence in Western Europe AD c 800-1600*, Oxford, 2002, p. 9-13.

Dufour J.-P.-Marcou, *Dictionnaire historique, géographique, biographique et administratif des trois arrondissements communaux du département d'Indre-et-Loire*, t. I, Tours, 1812, 350 p.

Dunbar John, « Scottish royal residences of the later Middle Ages: some aspects of domestic planning », dans *The Seigneurial Residence in Western Europe AD c 800-1600*, Oxford, 2002, p. 51-59.

Durand Philippe, « L'architecture militaire dans les domaines Plantagenêt : une identité », dans *Les Fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIIe-XIVe siècles: actes du colloque international tenu à Poitiers, les 11-13 novembre 1994*, Poitiers, 2000, 133-135.

Duval Pierre, « Un chantier : le château de Tours », dans *Monuments historiques*, Paris, 6/1977, p. 24-26.

Duvergé M., *Mémoire topographique, physique et médicinal ou traité sur la situation de la ville de Tours, sur la nature de son sol, sur les qualités de l'eau et de l'air, sur la nourriture, le tempérament, le caractère, les maladies de ses habitants et des troupes qui y sont en garnison*, Tours, 1774, 164 p.

Egron Adrien-César, « Souvenirs de l'ancienne France, Tours en 1787 et en 1834 », dans *Nouvelles annales des Voyages*, volume 63, t. III, Paris, 1834, p. 356-376.

Enguehar Henri, « Le château d'Angers », dans *Congrès archéologique de France, CXXII^e session*, Paris, 1964, p. 9-87.

Erlande-Brandenburg Alain, « Le tombeau de saint-Louis », dans *Bulletin monumental*, 126, 1968, p. 7-28.

Fraget Marcel, *Marie d'Anjou femme de Charles VII, 1404-1463*, Paris, 1948, 270 p.

Galinié Henri, « La résidence de Comtes d'Anjou à Tours », dans *Archéologie médiévale*, t. VII, Paris 1977, p. 95-107.

Galinié Henri, B.Randoin, *Les archives du sol à Tours, survie et avenir de l'archéologie de la ville*, Tours, 1979, 63p.

Galinié Henri, « Fouilles archéologiques sur le site du château de Tours (1974-1978) », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 38, Tours, 1979, p. 639-662.

Galinié Henri, « Une image de Tours au XIV^e siècle » dans *Etudes d'histoires urbaines (XII^e-XVIII^e siècles) offertes à Bernard Chevalier*, textes réunis par Bourin Monique, Tours, 1989, p.71-76.

Galinié Henri, dir., *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, 2007, 440 p.

Gardelles Jacques, « Le palais dans l'Europe occidentale chrétienne du X^e au XII^e siècle » dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XIX, 2, 1976, p. 115-134.

Gilles Nicole, Sauvage Denis, *Les Annales et Chroniques de France depuis la destruction de Troyes, juques au temps de Louis onzième*, Paris, 1553, 645 p.

Giraudet Louis-Eugène, *Histoire de la ville de Tours*, Tours, 1873, 2 t. en 1 vol., rééd., Bruxelles, 1976, 344+404 p.

Giraudet Eugène, « Les artistes tourangeaux », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. XXXIII, Tours, 1885, 419 p.

Giry Arthur, *Etablissements de Rouen*, t. I, Paris, 1883, 441 p.

Grandière Louis Benoiste de la, « Abrégé chronologique et historique de la mairie de Tours », publié par Collon Georges, dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. XLVII, LII, Tours, 1908, 449+224 p.

Grandmaison Charles Loiseau de, « Note sur la construction de l'enceinte antique de Tours », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. XI, Tours, 1859, p. 232-235.

Grandmaison Charles Loiseau de, « La ville de Tours en 1426 et 1427, épisode de la guerre de cent ans », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. XIII, Tours, 1861, p. 339-347.

Grandmaison Charles Loiseau de, « Documents inédits pour servir à l'histoire des Arts en Touraine », dans *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XX, Tours, 1870, 368 p.

Grandmaison Charles Loiseau de, « Etienne Pot-à-Feu, peintre tourangeau du XIIIe siècle », dans *Nouvelles archives de l'art français*, t. I, 1872, p. 124.

Grandmaison Charles Loiseau de, *Tours archéologique, Histoire et monuments*, Paris, 1879, 247 p.

Guilhot Jean-Olivier, « Recherches sur l'évolution de la fonction résidentielle du donjon en Lyonnais du XII^e au XV^e s. » dans *Le château médiéval, forteresse habitée, (XI^e-XVI^e s.)*, *Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*, Paris, 1992, p. 63-73.

Guillot Olivier, *Le comté d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, 1972

Halphen Louis, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, 1906, rééd., Genève, 1974, 428 p.

Halphen Louis, Poupardin René, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, 316 p.

Jeanson Denis, *Sites et Monuments du Grand Tours*, 1973, 384 p.

Jullian Camille, *Histoire de la Gaule*, t. IV, Paris, 1926, 622 p.

Kurman Peter, « Mobilités des artistes ou mobilité des modèles ? », dans *Revue de l'Art*, 120, 1998-2, p. 23-34.

Laurencin (Michel) et al., *Histoire de Tours*, Toulouse, 1985, 424 p.

Leclercq dom Henri, Cabrol dom Fernand, « Tours », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XV, Paris, 1953, p. 2570-2580.

Le Goff Jacques, *Saint Louis*, Paris, 1996, 976 p.

Lelong Charles, *L'abbaye de Marmoutier*, Tours, 1988, 203 p.

Lelong Charles, « Note sur le château de Tours (IX^e siècle) », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 43, Tours, 1993, p. 897-899.

Lenoir Albert, « Un acteur archéologue, Beauménil », dans *Le Magasin Pittoresque*, Paris, 1885, p. 356-358.

Lesourd Paul, « Histoire des ponts de Tours », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 10, Tours, 1896, p. 520-539.

Leveel Pierre, « Tours, capitale pendant les Guerres de religion », dans *Bulletin de la société archéologique de Tours*, t. 32, Tours, 1960, p. 183.

Levron Jacques, *Saint Louis ou l'apogée du Moyen Âge*, Paris, 1969, 350 p.

Lignim Henri-Lambron de, « Notice sur Thibaut-le-Tricheur et sur Eudes 1^{er}, comtes de Tours », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. III, Tours, 1847, p. 41-96.

Lignim Henri-Lambron de, « Recherches historiques sur Girard d'Athée, gouverneur de Tours et de Loches en 1204 » dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t.VII, Tours, 1855, p. 172-180.

Livernet Sylvain, *Tours au temps du Roi Louis XI*, Blois, 1983, 156 p.

Luchaire Achille, Haphen Louis, édit. scient., *La Société française au temps de Philippe Auguste*, Paris, 1909, rééd. Bruxelles, 1964, 459 p.

Mabille Émile, « Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 25, Paris, 1864, p. 232-258.

Mabille Emile, *Les invasions normandes dans la Loire*, Paris, 1869, 82 p.

Marteau Martin, *Le Paradis délicieux de la Touraine*, 2 t. en 1 volume, Paris, 1661, 95+175 p.

Mesqui Jean, *Ile-de-France gothique, II, Les demeures seigneuriales*, Paris, 1988, 399 p.

Mesqui Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence. 2. La résidence et les éléments d'architecture*, Paris, 1993, 382 p.

Mesqui Jean, « Les tours à archères dans le domaine Plantagenêt français 1160-1205 », dans *Les Fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIIIe-XIVe siècles: actes du colloque international tenu à Poitiers, les 11-13 novembre 1994*, Poitiers, 2000, p. 78-88.

Meurthe Boulay de la, « Pierre Carreau et les travaux sur l'histoire de Touraine jusqu'à Chalmel », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. L, Tours, 1919, p. 1-110.

Milliat Robert, « Découvertes du Clos Lucé », dans *Revue de l'art*, septembre-décembre 1956, n° 20, p. 6-8.

Monteil Amans-Alexis, *Promenades dans la Touraine*, Tours, 1861, 205 p.

"Monuments en Touraine" dans *Congrès archéologique de France. 155^e session*, Touraine, 1997, 385 p.

Noblet Julien, *Les Cheminées dans l'architecture de la première Renaissance en Touraine*, Mémoire de maîtrise CESR, 2 vol., Tours, 1999, 79+116 p.

Oury Guy-Marie, *La Touraine au fil des siècles : la ville de Tours*, t. II, Chambray-lès-Tours, 1977, 237 p.

Pécard A., « La Touraine en 1638 », dans *Mémoire de la société archéologique de Touraine*, t. 4, Tours, 1855, p. 175-209.

Pérouse de Montclos Jean-Marie, *Architectures en région Centre*, Poitiers, 1987, 711 p.

Petit-Dutaillis Charles-Edmond, *Les communes françaises : caractères et évolution des origines au XVIII^e siècle*, Paris, 1970, 379 p.

Pietri Luce, *La Ville de Tours du IV^e au VI^e siècle naissance d'une cité chrétienne*, Paris, 1983, XXXVII-853 p.

Pinoteau Hervé, *Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne*, Lathuile-Haute Savoie, 2005, 240 p.

Ponce A. de la, « Note sur une bombarde de Louis XI », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. X, Tours, 1858, p. 15.

Ranjard Robert, *La Touraine Archéologique : guide du touriste en Indre-et-Loire*, Mayenne, 1971, VIII-735 p.

Reinach Salomon, « Portraits présumés de saint Louis et de sa famille », dans *Gazette des Beaux Arts*, 1903, p. 177-188.

Robin Claude, curé de Saint-Pierre d'Angers, *Le Mont-Glonne ou recherches historiques sur l'origine des Celtes Angevins, Aquitains, Armoriques*, t. II, Paris, 1774, 200 p.

Rolland l'abbé, *L'abbaye et l'église de Saint-Julien de Tours*, Tours, 67 p.

Rougé Jacques-Marie *et al*, *Aux beaux pays de Loire : Orléannais, Blesois, touraine, Anjou : lectures, récits, contes*, Tours, 1947, 367 p.

Royo Emmanuel, « Les cités et chefs-lieux à l'époque gallo-romaine, I^{er}-IV^e siècle », dans *Atlas des villes et des réseaux de villes en région Centre*, Tours, 1992, 9 p.

Saint-Pathus Guillaume de, *Vie de Saint Louis*, 1899, 166 p.

Salamagne Alain, « Les fortifications royales de Carcassonne (XIII^e siècle) et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge », dans *Archéologie du Midi médiéval*, 1999, 17, p. 93-107.

Salamagne Alain, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) : éléments fonctionnels ou symboliques ? », dans A. Renoux (dir.), « *Aux marches du Palais* », *Qu'est-ce-qu'un palais médiéval, Actes du VII^e Congrès international d'Archéologie Médiévale Le Man,- Mayenne 9-11 septembre 1999*, Université du Maine, 2001, p. 77-85.

Salet Francis, « La cathédrale de Tours », dans *Congrès Archéologique de France, CVI^e session à Tours en 1948*, Paris, 1949, p. 29-40.

Sauvagère Félix-François Le Royet d'Artezet de la, *Recueil de dissertations ou recherches historiques et critiques*, Paris, 1776, 379 p.

Sée Henri, *Louis XI et les villes*, Paris, 1891, rééd. Genève, 1974, XXII-426 p

Sourdeval, Charles de, « Trois passages de Louis XII à Tours », dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. XVII, Tours, 1865, p. 106-126.

Tableau des anciennes mesures du département d'Indre-et-Loire comparées aux mesures républicaines, Paris, 1799, Archives départementales d'Indre-et-Loire, (photocopie).

Thevet André, *Cosmographie universelle*, Paris, 1575, 585 p.

Toulier Bernard, « Contribution à l'étude du tracé de l'enceinte du XIV^e siècle à Tours », dans *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, t. 37, Tours, 1974, p. 351-371.

Vialles Hélène, *Tours pas à pas : ses rues, ses monuments, ses hommes célèbres*, Le Coteau, 1985, 206 p.

Vitry Paul, *Tours et les Châteaux de Touraine*, Paris 1905, 179 p.

Vivier Robert, Millet Emile, *Itinéraires de Touraine*, t. I, Tours, 1965, 64 p.

Wood Jason, « Le castrum de Tours. Etudes architecturale du rempart du bas-empire », dans *Recherches sur Tours*, vol. 2, Tours, 1983, p. 11-60.

Instruments de travail

Armont Clément Loïc de, Lacroix Michel, *Cheminées des pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, 1973, 405 p.

Bessac Jean-Claude, « L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'Antiquité à nos jours », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 14, Paris, 1986, 319 p.

Bessac Jean-Claude, *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 2004, 208 p.

Carré de Busserolle Jacques-Xavier, *Catalogue analytique d'aveux de fiefs rendus par des familles de la Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Loudunois (XVII^e et XVIII^e siècles)*, Tours, 1885, 214 p.

Chalmel Jean-Louis, *Chronologie de l'histoire de Touraine*, 1818, rééd., Chambray-lès-Tours, 1973, 236 p.

Chapelot Odette, Benoit Paul, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, 1985, 370 p.

Châtelain André, *Architecture Militaire Médiévale, principes élémentaires*, Paris, 1970, 28 p.

Châtelain André, *Les donjons romans des pays d'ouest : étude comparative sur les donjons romans quadrangulaires de la France de l'Ouest*, Paris, 1973, 272 p.

Châtelain André, *Châteaux et Guerriers de la France au moyen âge, Evolution architecturale et essai d'une typologie*, t. II, Strasbourg, 1980, 319 p.

Châtenet Monique, Cussonneau Christian, « Le devis du château de Jarzé : la place du lit », dans *Bulletin monumental*, 1997, Vol. 155, N.2, p. 103-126.

Cheminées en pierre, XV^e siècle, Centre de Recherches des Monuments Historiques, Ministère de la Culture, vol. B1, Paris, 1980, 50 planches.

De l'Orme Philibert, *Traité d'architecture*, pres. Pérouse de Montclos Jean-Marie, Paris 1988, 283 p.

Erlande-Brandenburg, Alain, *Carnet de Villard de Honnecourt XIII^e siècle*, Paris, 1986, 126 p.

Fino José-Federico *Forteresses de la France Médiévale, Construction-Attaque-Défense*, Paris, 1977, 557 p.

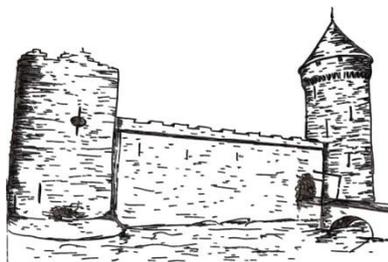
Gimpel Jean, *La révolution industrielle au Moyen Âge*, Paris, 1975, 244 p.

Jalabert Denis, *La Flore sculptée des monuments du Moyen âge en France : recherches sur les origines de l'art français*, Paris, 1965, 130 p.

- Joubert Fabienne, *La sculpture gothique en France, XIIe-XIIIe siècles*, Paris, 2008, 246 p.
- Journot Florence, « Archéologie du bâti », dans *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 1999, p. 169-189.
- Laurencin Michel, *Dictionnaire biographique de Touraine*, Chambray-lès-Tours, 1990, 632 p.
- Macaire Jean-Jacques et Martinet Gilles., « Étude des tuffeaux en œuvre dans la cathédrale Saint-Gatien de Tours (Indre-et-Loire) », dans *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Paris, 1991, p. 337-350.
- Mâle Emile, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, t.II, Paris, 1958, 511 p.
- Pérouse de Montclos Jean-Marie, *Architecture, méthode, vocabulaire*, Paris, 1989, 622 p.
- Plat Gabriel, *L'art de bâtir en France, des Romains à l'an 1100*, Paris, 1939, 228 p.
- Prigent Daniel, Sapin Christian, « La construction en pierre au Moyen Âge », dans *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 1999, p. 117-148.
- Salamagne Alain, « Origines et diffusion des embrasures de tir dans l'architecture militaire de la fin du XII^e siècle : une réévaluation », dans *Le château médiéval et la guerre dans l'Europe du Nord-Ouest*, Valenciennes 1995, [1998], p. 61-75.
- Salamagne Alain, *Les villes fortes au Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 126.
- Salamagne Alain, « Du vocabulaire et de l'identification de la pierre dans l'architecture gothique », *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde 9 et 10 novembre 2001. Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), Paris, 2005, p. 44-52.
- Salamagne Alain, « Le château de Chinon : architecture Plantagenêt et opus francigenum », *800^e anniversaire de la prise de Chinon par Philippe-Auguste 1205-2005, Actes du colloque du 24 juin 2005 Amis du Vieux Chinon*, X, n° 10, 2006, p. 1143-1162.
- Schweitz Daniel, *Châteaux et forteresses du Moyen Âge en Val de Loire*, Tours, 2006, 191 p.
- Sourdeval Charles de, *Etudes gothiques*, Tours, 1839, 79 p.
- Toulier Bernard, Aquillon Pierre, Mabire la Caille Claire, « L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance » dans *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, t. X, Tours, 1980, 110 p.
- Viollet-le-Duc Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1859-1869, 720 p.
- Wallon H., *Saint Louis*, Tours, 1887, p. 583.

Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt

Illustrations



Procès-verbal de visite du château de Tours du 10 mars 1671
Archives Nationales 0¹ 1905⁴

Transcription

Jean-Baptiste Voysin Chevalier seigneur de la Noiraye , Cons[eiller] du Roy en ses con[seils], M[âitre] des Requestes ord[inaires] de son hostel, Commiss[aire] de party pour l'exécution des ordres de sa Majesté dans les provinces de Touraine, Anjou et Maine.

Ayant exposé à sa Majesté par le placet qui luy a esté présenté par Monsieur le Marquis de Dangeau gouverneur de Touraine, et de la ville, et chasteau de Tours que le donjon dudit chasteau est entièrement ruiné, et fondu depuis la couverture jusques au fondement sans pouvoir estre restably qu'avec une despence très considerable. Sa Majesté ayant esté suppliée de luy accorder les matériaux , et desmolitions dudit donjon, ensemble toutes les places, douves, et lieux dependans d'icelluy afin de pouvoir aveq le soin, et la despence qu'il y feroit donner quelqu' embellissement a laditte ville de Tours à l'endroit desdites mesures, places et desmolitions. Sa Majesté voulant auparavant estre par nous informée de lestat des choses elle nous auroit ordonné par sa lettre de cachet du 17 avril 1671 escripte à Versailles d'en dresser incessamment procez verbal, et l'envoyer aveq nostre avis a Monsieur le Marquis de Chasteauneuf secrétaire des commendemens de sa Majesté pour luy en faire rapport, et sur icelluy y estre pourveu ainsy quil apartiendroit. En conséquence desquels ordres nous nous sommes transportez audit chasteau assisté de Monsieur Daniel Masses architecte, et voyer en Touraine pour en reconnoitre l'estat et la consistance, et avons veü qu'il est scitué dans laditte ville de Tours au dessoubz du pont de laditte ville proche le cloistre de l'esglise cathedrale, et qu'il est composé de quatre grosses tours le tout entouré de fosse entre lesquels sont les bastimens, et cour. Scavoir une des faces desdits bastimens du costé du septentrion regardant sur la rivière de Loire; l'autre du costé du couchant audevant de la rue de la Ville qui va sur le dit pont le fossé entre deux; la troisième face du costé de midy joignant les prisons le fossé entre deux ; et la quatriesme face du costé du Levant ayant veuë sur la cour dudit chasteau du costé de l'entrée.

Et avons commencé nostre visite par le grand portail et grande entrée, qui est commune audit chasteau et à l'arsenal, laquelle est sur la grande rue de la ville proche les prisons royaux; et sommes entré dans une grande cour qui est pareillement commune audit chasteau, et aux bastimens de larsenal, et ayant fait thoiser laditte cour en nostre présence par ledit Masses . Il s'est trouvé quelle a de grandeur depuis le mur des prisons jusques au portail de larsenal vingt deux toises deux pieds et de largeur par le milieu qui est le plus estroit dix toises quatre pieds du costé desdites prisons depuis le derrière du portail jusques au mur du fossé. Et par l'autre bout joignant le mur de separation dudit arsenal depuis le mur de lescurie jusques au mur ou est le petit portail dudit chasteau vingt une toises auquel endroit laditte cour n'a de largeur au devant dudit portail que quatre toises.

A costé de laditte cour commune en entrant à la droite, et le long de laditte grande ruë est un petit bastiment dependant dudit chasteau dont les quatre gros murs sont de moilons et de petits quartiers de pierre de Veret usez en partie, et est composé par bas d'une entrée d'environ deux toises par un bout et trois par l'autre, dans laquelle est un escalier a visse et ensuite un bouge de deux toises qui na point de jour et aprez une chambre de 17 pieds 4 pouces de largeur d'un costé, et par l'autre 24 pieds, et de longueur trois toises et autant au dessus. Outre le comble dans la chambre basse est une porte pour entrer dans une cour renfermée dans laquelle joignant le gros mur est un apenty à deux estages de 15 pieds de longueur, et dix de largeur construit au premier de massonnerie, et au second de

collombage. Dans laditte cour il y a aussi un puy, et une porte pour entrer dans laditte grande cour le tout ayant de longueur 14 toises et demye et de largeur prez ledit portail deux toises, et par l'autre bout six toises. Lequel bastiment est occupé par Nicolas Davoine, qui nous à dit le tenir à loyer de Pierre Dreux concierge du chasteau moyennant 60 livres (par an dont il n'a point de bail) y compris la remise cy aprez et les greniers qui sont au dessus des Escuries.

Et ensuite avons visité une grande escurie qui joint et tient à la cour dudit petit logis; laquelle ayant esté thoisée par ledit Masses s'est trouvée de neuf toises, et demye de longueur, et de vingt neuf pieds de largeur, et dépend dudit chasteau et à son entrée dans laditte grande cour, et passe de trois toises. L'allignement du mur de closture dudit arsenal; au-dessus de laquelle sont des greniers, laquelle escurie est bastie de parpain de pierre de Bourré, dont le pignon proche le coin de la cour cy dessus est entrouvert de trois pouces par haut et les couverture sont en bon estat.

Au bout de laquelle escurie dans la cour dudit arsenal est une remise de mesme construction que nous avons aussy visité; laquelle l'on nous à dit estre aussy dependante dudit chasteau et contient deux toises de longueur sur la largeur de 29.pieds.

Et ayant traversé laditte cour communes entré dans le petit portail du chasteau ensuite duquel est une allée qui est entre les murs dudit arsenal, et le mur du fossé de longueur de 15 toises et de largeur par l'entrée dudit portail de 17 pieds et par le bout ou est le parapet qui regarde sur la rivière trois toises un pied.

Du bout de laditte allée sommes entré sur le pont qui traverse le fossé pour entrer dans ledit chasteau; partie duquel pont est un pont dormant, et avec un pont levis qui contiennent ensemble sept toises cinq pieds de longueur, et de largeur six à sept pied portez sur deux pilliers de pierre qui sont dans le fossé, le dessus desquels ponts est en très mauvais estat.

Et estant entré dans ledit chasteau par une petite porte ronde avons veü la cour du donjon dudit chasteau qui est entre les murs de closture, et les bastimens, laquelle cour ledit Masse ayant mesurée nous a dit avoir de longueur 21 toises 3 pieds, et de largeur par un bout du costé du midy cinq toises, et par lautre bout du costé de septentrion sept toises dans laquelle cour à gauche en entrant est un apenty aveq cheminée, qui seroit de corps de garde, qui à trois toises de longueur, sur deux de largeur dont partie de la couverture est tombée, et l' autre partie est en mauvais estat.

Dans laditte cour à droite en entrant est la grande tour appelée la tour de Guise attendant laditte porte du chasteau estant d'un costé sur la rivière de Loire, et de l' autre du costé de midy ayant ses veuées sur le pont levis composée de cinq estages, qui ont par les dehors de diamètre 35 pieds au rez de chaussée qui a un pied six pouces d'empatement en talud, et par le dedans 18 pieds, et sommes entré dans le bas de laditte tour qui est une chambre voutée à cheminée dans laquelle il n'y a point d'autres ouvertures que celles des embraseures. Et de laditte chambre sommes montez par un escalier tournant dans l'espoisseur du mur de laditte tour dans une autre chambre aussy voutée dans laquelle il y a deux portes l'une à main droite par laquelle on alloit dans la chapelle par dessus un mur, et l'autre à main gauche pour aller sur les murs de séparation dans la tour du costé du midy et du levant; lesquels murs de séparation ont 28 pieds de hauteur compris le parapet et sept d'espoisseur qui sont en assez bon estat.

De laditte première chambre sommes monté par un degré aussy tournant dans l'espoisseur du mur dans une autre chambre dont le haut est un plancher, dans laquelle il n'y a d'autre jour que celluy qu'elle recoit des canonnieres. Et continuant à monter par un degré de pierre à visse qui est dans l' espoisseur dudit mur, sommes entré dans une autre chambre apellée la chambre de Monsieur de Guise dans laquelle il y a deux ouvertures grillées, dont le plancher est ruiné en la plus grande partie.

Dans laditte chambre estoit un escallier de bois pour monter dans une 4^e chambre au tour de laquelle sont les machicolis, et parapets de laditte tour, ou nous n'avons peü monter ledit escalier estant entièrement rompü, et avons remarqué que la plus grande partie de la charpente qui est au-dessus de laditte tour est pourrie, et la couverture ruinée aussy en partie faute d'entretien, et que les murs de laditte tour qui sont de neuf pieds d'espoisseur sont en bon estat.

Et estant descendü de laditte tour et ayant traversé laditte cour du Donjon avons commencé la visite des bastimens dudit chasteau par la face du costé du septentrion, le long de la rivière de Loire, dont le bas estoit un grand espace, ou il y avoit un puy et au bout estoit un escalier ruiné qui servoit pour monter dans les apartemens d'en haut.

Au dessus dudit espace au 1^{er} estage estoit une chapelle de longueur de cinq toises 3 pieds et de largeur de 21 pieds laquelle avoit ses ouvertures sur la cour et sur la rivière dont le plancher au dessous, et la voute au dessus sont entièrement ruisnez; ny restant que les quatre gros murs sans aucun comble, charpente et couverture, ny aucuns restes, ny vestiges de plancher, charpente ny couverture. Joignant laditte chapelle estoit une grande salle dans laquelle il y avoit trois cheminées scavoir une dans le bout joignant l'escalier, et les deux autres dans les deux longs pans de laditte salle aveq les ouvertures des portes et fenestres regardans sur laditte ruë, et la rivière, ou il ny [a] aucuns planchers ny reste de charpente, couverture, fenestres, ny portes, et ne reste que les gros murs qui sont en mauvais estat, et menassent ruisne .Laditte salle estant de 15 toises de long et 5 de large dont le plancher portoit sur deux arcades.

De laditte salle du costé de la rivière on entroit dans une tour proche le pont de la ville; laquelle à de diamettre par les dehors quatre toises, et par les dedans 10 pieds, et est eslevée de 4 estages, deux voutez et deux ayans des planchers de solives qui sont ruiné; sur laquelle tour il ny a point de comble de charpente, ny couverture dans lespoisseur du mur. Il y a un escalier lequel estant en ruine, nous n'avons peü monter dans laditte tour dont les gros murs sont en assez bon estat.

De laditte tour aprez avoir traversé laditte salle on trouvoit un escalier plat et les lieux communs, aveq un petit cabinet du costé de la ruë qui va au grand pont séparé d' un mur de refan.

Joignant ledit escalier, et lieux il y avoit une chambre dont les deux murs de dedans ne restent que jusques au premier estage de la longueur de sept toises, et 4 pieds sur 4 et 3 de largeur.

De laditte chambre on entroit dans une tour qui est du costé de la ville vers le midy et le couchant sur la grande ruë. Joignant les prisons le fossé entre deux, dans laquelle nous sommes entré dont le bas est un cachot vouté, et montant par un escalier qui est dans l'espoisseur du mur, avons trouvé une chambre voutée qui n'a d'autres veuës que les canonnières. Dans laquelle chambre estoit un escallier dans l'espoisseur du mur entièrement ruiné, qui servoit pour monter à une autre chambre à plancher au dessus de laquelle estoit une plateforme que nous n'avons peü visiter à cause de la ruine dudit escalier. Laditte tour ayant 4 toises de diamètre par les dehors et par les dedans onze pieds; les gros murs paroissans bons et peuvent subsister.

De laditte cour traversant la chambre cy dessus on entroit dans une autre grande chambre y attenant, dont il y avoit deux fenestres du costé des prisons, et deux autres du costé de la cour, laquelle chambre estoit de sept toises de longueur, et 4 et demy de largeur laquelle est entierement ruinée, et na plus de plancher dessus, ny dessous, ny de comble, ny de couverture , ne restant de murs du costé de la cour que jusques au premier estage.

A Costé de laquelle chambre du costé de la cour estoit un petit escalier à visse entierement ruiné dont il ne reste que le bas à la hauteur denviron douze pieds. Joignant laditte chambre est une tour quarrée en pavillon apellé le donjon de quatre estages de hauteur aveq cheminées ouvertures de portes et fenestres ayant vingt deux pieds en carré par les dedans ou il resté quelques planchers et comble de charpente, et couverture, qui sont en ruine. Dans lesquels estages nous n'avons peü monter, ny ayant point descallier. Les gros murs de dehors peuvent encore durer quelque temps.

Joignant laditte tour carrée estoient trois chambres à cheminée l'une sur l'autre de longueur de 5 toises, et de largeur 22 pieds. Le mur de devant du costé de laditte cour aveq les planchers, et comble de charpente , et couverture son tombées depuis six mois dont les ruines sont dans laditte cour.

Et ensuite est un espace entre les chambres, et la chapelle cy dessus, ou est un meschant escalier de bois qui servoit à monter au premier estage des chambres, et salles dudit chasteau dont les murs paroissent estre en très mauvais estat, lequel espace à de longueur 30 pieds, et de largeur 9 pieds.

Au bout de laditte cour du chasteau est la 4^e tour détachée des bastimens du costé du midy et du levant en entrant est une chambre voûtée, et au dessoubz un cachot et montant par un escalier qui est dans l' espaisseur du mur, sommes entre dans une chambre voutée dont les canonnières servent d'ouverture et continuant à monter par ledit escalier sommes entré sur une plateforme. Laditte tour a 5 toises de diamètre par les dehors, et par les dedans 12 pieds; laquelle estoit cy devant couverte de charpente, et couverture d'ardoise, qui ne paroît plus estant tombée en ruisne il y a fort longtemps; ce qui reste de laditte tour est en assez bon estat.

Tous lesquels bastimens, et cour dudit chasteau sont entourez de gros murs de différentes espaisseur , et matiere depuis 3 jusques à 9 pieds dont ceux qui sont entre laditte cour de Guise, et celle du costé du midy, ensemble ceux qui sont jusques à la troisième tour du costé de la ville paroissent bons y ayant seulement partie des paremens creusez de salpêtre .Et les murs depuis laditte tour du costé de la ville jusques à celle qui est sur le grand pont sont de différentes constructions et matières, lesquels ont esté recepez par le bas dans les fossez pour en empescher la ruine, et paroissent en assez mauvaise estat. Et ceux qui sont depuis laditte tour du pont jusques à celle de Guise le long de la riviere de Loire, qui servent de muraille de ville sont aussy de différentes constructions et matieres, lesquelles peuvent encor subsister longtemps estant soutenus par les deux tours dont les murs sont fort bons.

Ensuite dequoy nous avons fait le tour des fossez qui entourent ledit chasteau depuis laditte Tour de Guise du costé de la ville jusques à la tour du pont. Le surplus depuis laditte tour du pont jusques à laditte tour de Guise estant au pied de la riviere qui sert de fossé lesquels fossez nous ont parü estre en assez bon estat revestus tout autour de maçonnerie et de pierre de taille , et de 4 à 5 toises de profondeur.

Ce fait avons ordonné audit Masses de thoiser le total des bastimens dudit chasteau, cour, places, et fossez en dependans ce qu'ayant esté fait en notre présence. Il nous a dit que le carré des murs par les dehors desdits bastimens, et cour renfermée contient en tout 523 toises.

Le fossé qui est le long de la ruë de la ville qui va à la porte du pont contient sur l'allignement de la face du chasteau 193 toises compris l' avance des tours dans ledit fossé, et estant tiré en droite ligne à prendre des logis des particuliers dont les maisons joignent les prisons. Jusques audit portail du pont il ne contient que 152 toises, laquelle espace seroit necessaire pour eslargir la ruë estant assez estroite en cet endroit.

L'autre fossé qui fait retour joignant les prisons , et la cour commune depuis ledit allignement jusques à celluy du mur de l'entrée contient 122 toises, et demy compris l'avance desdites tours.

Le fossé de l'entrée du chasteau ou est le pont contient entout sa longueur et largeur 238 toises en ce compris l'avance des tours.

La petite allée qui est au devant de l'entrée dudit chasteau contient 45 toises.

Le bastiment, et cour, et les escuries y joignant qui sont dans laditte cour commune contient 122 toises.

Le tout contient ensemble 1242 toises quarrées ou 1202 toises. Les fossez estant tirez en droite ligne pour eslargir laditte ruë comme il est dit cy dessus.

Ce fait nous nous sommes retirez, et du tout dressé ce présent procez verbal que nous avons signé avec ledit Masses le **neuf may 1671 et est signé Voysin de La Noiraye et Masses.**

Veu laditte lettre de cachet de sa Majesté à nous adressante escripte à Versailles le 17 avril 1671 la copie dudit placet porté à sa majesté , et nostrepresent procez verbal par lequel il paroît que les bastimens dudit chasteau sont entierement ruinéz et en un estat auquel ils ne peuvent estre d'aucune utilité ny service à sa Majesté et ne pourraient estre restablis qu'aveq une despence très considerable, et presque aussy grande que pourroit estre celle d'une construction entiere d'un nouveau chasteau et que l'estendue dudit chasteau et lieux en dependans contient 1242 toises carrées ou environ , ou 1202 toises tirant un mur en droite ligne depuis les bastimens qui joignent les prisons jusques au portail des grands ponts.

Nous estimons sous le bon plaisir de sa Majesté qu'elle peut accorder à Monsieur le marquis de Dangeau le don de la place et des desmolitions dudit chasteau et des fossez qui l'environnent ensemble du petit bastiment dependant dudit chasteau qui est à costé de laditte cour commune , en entrant à la droite, et le long de la grande ruë , et de la petite cour y attenante, et des escuries qui sont ensuite, pour disposer du tout comme il estimera plus avantageux pour la décoration de la ville, à la réserve neantmoins de la Tour de Guise suivant qu' il est porté par ledit placet à la charge de laisser un corridor de quatre à cinq pieds de largeur, le long des murs de la ville, qui sont du costé de la riviere pour en pouvoir faire le circuit, et le pourtour, ce qui oblige de reserver pareillement la tour qui est de mesme costé que celle de Guise sur la riviere, et est proche les grands ponts .Et à condition pareillement en bastissant dans les fossez qui sont le long de la ruë des grands ponts de faire le mur en droite ligne depuis les logis des particuliers qui sont joignans les prisons jusques au portail pour donner plus de largeur à la ditte ruë. Laquelle est estroite le long dudit fossé et afin que l'arsenal, et les bastimens, et cours qui en dependent qui sont enfermez par la muraille qui fait la séparation de laditte cour d'avec celle qui est commune audit chasteau, et audit arsenal ne soient sujets qu'à celluy qui sera preposé par sa Majesté audit arsenal. Nous estimons aussy qu'il seroit à propos de reserver, ce qui se trouve compris desdites escuries dans laditte cour de l'arsenal ensemble la remise de carrosse, qui est ensuite. Et à cet effet qu' il seroit necessaire de faire un mur de refan dans laditte escurie en droite ligne de celluy qui sépare la cour dudit arsenal d'aveq laditte cour commune, et que Monsieur Dangeau ne pourrait disposer que de la partie desdites escuries qui se trouverait dans laditte cour commune. Le surplus de laditte escurie et la remise de carrosse y attenant demeurant audit arsenal , à la charge aussy de tenir le tout comme relevant du domaine de Sa Maiesté .Et que chascune des maisons qui y seront construites seront tenuës envers ledit domaine de six deniers de redevance par chascun an

Fait à Tours le dixième may 1671

Voysin de La Noiraye

(transcription F.Audebrand, juin 2003)

Texte original

Ec n° 4

Domains

Dept d'Indre et Loire



10 may 1671

Procès verbal de Visite du château
de Tours, en avis de l'Intendant de cette
généralité, pour qu'il fût fait don de son
emplacement, et des matériaux qui
proviendront de sa démolition.

Ms. Dangeau

Procès Verbal de

Visite du château de

Tours

01 1905 H m 1

10. Mai 1671

Tours Chateau

Procès Verbal de Visite du Chateau de Tours

Jean Baptiste Voysin Secrétaire Seigneur de la Noiraye
Com.^{te} du Roy en ses Con.^{seils} M.^{re} des requestes ord.^{res} de son hostel
comm.^{te} de party pour l'exécution des ordres de sa maiesté
prouinces de Touraine, Anjou, et Mayne,

Ayant esté exposé à sa maiesté par le placet qui luy a esté
présenté par Monsieur le Marquis Dangeau gouverneur
de Touraine, et de la ville, et chasteau de Tours que le
Donjon dud' chasteau est entièrement ruiné, et fondü depuis
la couverture Jusques au fondement sans pouvoir estre
restably qu'avec vne despence tres considerable, sa maiesté
ayant esté suppliée de luy accorder les materiaux, et desmolitions
dud' donjon, ensemble toutes les places, douues, et lieux
dependans d'icelluy afin de pouoir avec lesoir, et la
despence qu'il y feroit donner quelq^s embellissement à lad^e
ville de Tours à l'endroit desd^s masures, places, et desmolitions
sa maiesté voulant auparavant estre par nous Informée
de l'estat des choses elle nous auroit ordonné par sa lettre
de cachet du 17. avril 1671 escripte à Versailles d'en dresser
Incessamment procès verbal, et l'enuoyer avec nostre aduü
à Monsieur le Marquis de Chasteauneuf Secrétaire des
Commendemens de sa maiesté pour luy en f.^{er} rapport, et sur
Icelluy y estre pourueü ainsi qu'il appartient. En consequence
desquels ordres nous nous sommes transportez aud^e Chasteau



assisté de M^{re} daniel Masseu architecte, et voyer en Touraine
pour en reconnoître l'estat, et la consistance, et auons veü qu'il
est situé dans lad^e Ville de Tours au dessous du pont de lad^e
Ville proche le cloistre de l'église cathédrale, et qu'il est composé
de quatre grosses Tours le tout entouré de fosses, entre lesquelles
sont les bastimens, et cour. Scauoir une des faces d'ed^e bastimens
du costé du septentrion regardant sur la riuere de Loire; L'aut^e
du costé du couchant au deuant de la Rue de la Ville qui va sur
led^e pont le fosse entre deux; La troisieme face du costé de midy
Joignant les prisons le fosse entre deux; Et La quatrieme
face du costé du leuant ayant veü sur la cour d'ed^e chasteau du
costé de l'entrée,

Et auons commencé nostre visite par le grand portail, et grande
entrée, qui est commune au d^e chasteau, et à l'arsenac, laquelle est
sur la grande rue de la Ville proche les prisons royales; et
Sommes entré dans une grande cour qui est pareillement
commune au d^e chasteau, et aux bastimens de l'arsenac, et ayant
fait thoirer lad^e cour en nostre presence par led^e Masseu;
Il s'est trouué qu'elle a de longueur depuis le mur des prisons
Jusques au portail de l'arsenac vingt deux thoirs deux pieds
et de largeur par le milieu qui est le plus estroit dix thoirs
quatre pieds du costé d'ed^e prisons depuis le derrière du portail
Jusques au mur du fosse, et par l'aut^e bout Joignant le mur
de separation d'ed^e arsenac depuis le mur de l'escurie Jusques

au mur ou est le petit portail dud. chasteau Vingt une thoise
auquel endroit lad. cour n'a de largeur au deuant dud.
portail que quatre thoises /

A costé de lad. cour commune en entrant à la droite, et le long
de lad. grande rüe est un petit bastiment dependant dud. chasteau
dont les quatre gros murs sont de moillons, et de petites
quartreus de pierre de Veret viscé en partie, et est composé
par bas d'une entrée d'environ deux thoises par un bout
et trois par l'autre, dans laquelle est un escalier à visse
et ensuite un bouge de deux thoises qui n'a point de jour
et après une chambre de 17. pieds 4. pouces de largeur
d'un costé, et par l'aut. 24. pieds, et de longueur trois thoises
et autant au dessus, outre le comble dans la chambre basse
est une porte pour entrer dans une cour renfermée dans
laquelle joignant le gros mur est un apenthy à deux estages
de 16. pieds de longueur, et dix de largeur construit au prem.
de Massonnerie, et au second de collombage; Dans lad. cour
Il y a aussi un puy, et une porte pour entrer dans lad. grande
cour, et tout ayant de longueur 14. thoises et demye et de
largeur près led. portail deux thoises, et par l'aut. bout six thoises
Lequel bastiment est occupé par Nicolas Dauoine, qui nous a dit
Le tenir à loyer de pierre d'œuvre concierge du chasteau moyenn.
60.^{tt} (par an dont il n'a point de bail) & compris la remise ou après
et les Greniers qui sont au dessus des Ecuries /

Et ensuite auons visité vne grande escurie qui Joint, et tient à la cour dud. petit-logis; laquelle ayant est thoisée par led. masse s'est trouuée de neuf thoisés, et demye de longueur, et de vingt-neuf piéds de largeur, et depend dud. Chasteau et à son entrée dans lad. grande cour, et passe de trois thoisées l'allignement du mur de closture dud. arsenac; au dessus de laquelle sont des Greniers, laquelle escurie est bastie de parpaui de pierre du bourré, dont le pignon proche le coin de la cour cy dessus est entrouuert de trois piouces par haut et les couuertes sont en bon estat.

Au bout de laquelle escurie dans la cour dud. arsenac est vne remise de mesme construction que nous auons ausdy visité; laquelle lon nous a dit estre ausdy dependante dud. Chasteau, et contient deux thoisés de longueur sur la largeur de 29. piéds.

Et ayant traouersé lad. cour commune sommes entré dans le petit portait du chasteau, ensuite duquel est vne allée qui est entre les murs dud. arsenac, et le mur du fossé de longueur de 16. thoisés, et de largeur par l'entrée dud. portait de 17. piéds et par le bout ou est le parapet qui regarde sur la riuère trois thoisés vn piéd.

Du bout de lad. allée sommes entré sur le pont qui traouerse le fossé pour entrer dans led. chasteau; partie duquel pont est vn pont dormant, et l'auel vn pont-leuis, qui contiennent ensemble sept thoisés cinq piéds de longueur, et de largeur six

à sept pieds portez sur deux pilliers de pierre qui sont dans
led. fosse; le dessus desquels ponts est en tres mauvais estat /

Et Estant entré dans led. chasteau par vne petite porte
ronde, auons veü la cour du donjon dud. chasteau qui est
entre les murs de clasture, et les bastimens; laqu. l. cour
led. masses ayant mesurée nous a dit auoir de longueur
21 toises 3. pieds, et de largeur par vn bout du coste du midy
cinq toises, et par l'auel bout du coste de septentrion sept
toises dans laquelle cour a gauche en entrant est vn
apertuy auqy cheminée, qui seruoit de corps de garde, qui a
trois toises de longueur, sur deux de largeur dont partie
de la couuerture est tombée; et l'auel partie est en mauvais
estat :

Dans lad. Cour a droites en entrant est la grande Cour
apellée la Cour de Guise, attenant lad. porte du chasteau
estant d'un coste sur la riuere de Loire, et de l'auel du
Coste de midy ayant ses Venées sur le pont leuis composée
de cinq estages, qui ont par les dehors de diametre 33 pieds
au rais de Chaussée qui a vn pied six pouces d'empatement
en talud, et par les dedans 18 pieds, est omme entre dans
le bas de lad. Cour qui est vne chambre voutee à cheminée
dans laquelle Il n'y a point d'aucres ouuertes que celles des
embraseures; Et de lad. chambre sommes montez par vn
Escalier tournant qui est dans l'epaisseur du mur de lad. Cour

dans une quel. chambre aussy voutée dans laquelle il y a deux
portes l'une à main drouite par laquelle on alloit dans la
Chapelle par dessus un mur, et l'autre à main gauche pour
aller sur les murs de separation dans la Tour du costé du
midy, et Levant, Lesquels murs de separation ont 28 pieds
de hauteur compris le parapet, et sept despoisseur qui sont
en assez bon estat.

De Lad. premiere chambre, Sommes monte par un degré
aussy tournant dans les poisseur du mur dans une quel. chambre
dont le haut est un plancher, dans laquelle Il y a deux tour
que celluy qu'elle recoit des Canonnières, et Continuant à
monter par un degré de pierre à visse qui est dans les poisseur
dud. mur, Sommes entre dans une quel. chambre appelée
La chambre de Monsieur de Guise, dans laquelle Il y a deux
ouvertures grillees, dont le plancher est ruisné en la plus
grande partie; dans lad. chambre estoit un escallier de bois
pour monter dans une 4.^e chambre au Tour de laq.^{le} sont les
machiculis, et parapets de lad. Tour, ou nous n'avons peu
monter led. escallier estant entièrement rompi, et avons
remarqué que la plus grande partie de la charpente qui est
au dessus de lad. Tour est pourrie, et la couverture ruisnée
aussy en partie. faute d'entretien, et que les murs de lad. Tour
qui sont de neuf pieds despoisseur sont en bon estat.
Et estant descendu de lad. Tour, et ayant traaverse lad. cour du
Donjon avons commence la visite des bastimens dud. Chasteau

par le costé du septentrion, qui fait face sur la riuere de
Loire, dont le bas estoit vn grand espace, ou Il y auoit vn
puy, et au bout estoit vn escalier ruine, qui seruoit pour
monter dans les apartemens d'en haut.

Au dessus dud' espace au 1.^o estage estoit vne chapelle de
longueur de cinq toises. 3. pieds, et de largeur de 21. pieds
laquelle auoit ses ouuertes sur la cour, et sur la riuere
dont le plancher au dessous, et la vouste au dessus sont
entierement ruiñez; ny restant que les quatre gros murs
sans aucun comble, charpente, et couuerture; ny aucuns
restes, ny vestiges de plancher, charpente, ny couuerture;

Joignant lad' chapelle estoit vne grande salle dans laq.^{le}
Il y auoit trois cheminées, sçauoir vne dans le bout joignant
l'escalier, et les deux aués dans les deux longs pans de lad'
salle auq les ouuertes des portes, et fenestres regardans sur lad'
ruë, et la riuere, ou Il ny aucuns planchers, ny reste de
charpente, couuerture, fenestres, ny portes, et ne reste que les
gros murs, qui sont en mauvais estat, et menassent ruiñe
Lad' salle estant de 12. toises de long, et 5. de large dont le
plancher portoit sur deux arcades;

De lad' salle du costé de la riuere on entroit dans vne tour
proche le pont de la ville; laquelle a de diametre par les
dehors quatre toises, et par les dedans 10. pieds, et est esleuee
de 4. estages, deux voustes, et deux ayans des planchers de solmes.

qui sont ruine; sur laquelle Tour Il ny a point de comble de charpente, ny couverture dans l'espaisseur du mur Il y a un Escalier lequel estant en ruine, nous n'auons peu monter dans Lad. Tour dont les gros murs sont en assez bon estat;

De Lad. Tour apres auoir Trauersé lad. Salle on trouuoit vn escallier plat, et les lieux communs, avec vn petit cabrier du costé de la rüe qui va au grand pont separe dvn mur de refan;

Joignant led. Escalier, et lieux Il y auoit vne chambre dont les deux murs de dedans ne restent que Jusques au premier estage de la longueur de sept thoises, et 4. pieds sur 4. et 3. de largeur.

De Lad. chambre on entroit dans vne Tour qui est du costé de la ville vers le midy, et le couchant sur la grande rüe Joignant les prisons le fosse entre deux, dans laq. nous sommes entre dont le bas est vn cachot vouté, et montant par vn escalier qui est dans l'espaisseur du mur, auons trouué vne chambre voutée, qui n'a d'autres Venüs que les Canonnières dans laq. chambre estoit vn escallier dans l'espaisseur du mur entierem. ruiné, qui seruoit pour monter à vne aut. chambre aplanchur au dessus de laquelle estoit vne plateforme que nous n'auons peu visiter accause de la ruine dud. escalier Lad. Tour ayant 4. thoises de diametre par les dehors, et par les dedans vn peu moins; les gros murs parois sans bons, espouuent subsister

De Lad. Tour trauersant la chambre cy dessus on entroit

dans une quel. grande chambre y attenant, dont Il y auoit
deux fenestres du coste des prisons, et deux autres du coste
de la cour, Laquelle chambre estoit de sept thois de
Longueur, et 4. et demy de largeur Laquelle est entierement
ruinee, et n'a plus de plancher dessus, ny dessous, ny de
comble, ny de Couverture, ne restant de murs du coste de
la cour, que Jusques au premier estage /

Coste de laq.^{le} chambre du costé de la cour estoit un petit escalier
si visse entierement ruine dont Il ne rest que le bas a la hauteur
d'environ douze pieds /

Joignant lad. chambre est une Tour carrée en pavillon
appelle le donjon de quatre estages de hauteur avec cheminée
ouvertures de portes, et fenestres ayant vingt deux pieds en
carré par les dedans, ou Il rest quelques planchers, et comble
de charpente, et couverture, qui sont en ruine, dans lesquels
estages nous n'auons peu monter, ny ayant point des callier
Les gros murs de dehors peuvent encore durer quelques temps /

Joignant lad. Tour carrée estoient trois chambres a cheminée
l'une sur l'autre de longueur de 5. thois, et de largeur 22. pieds
Le mur de deuant du costé de lad. cour avec les planchers, et
comble de charpente, et couverture sont tombés depuis six mois
dont les Ruines sont dans lad. cour :

Et ensuite est une Espace entre les chambres, et la chapelle cy

dessus, ou est un meschant escalier de bois qui seruoit à monter
au premier estage des chambres, et salles dud. chasteau dont
les murs paroissent estre en tres mauvais estat, lequel espace
a de longueur 30. pieds, et de largeur 9. pieds,

Au bout de lad. cour du chasteau est la 4.^e tour detachée
des bastimens du costé du midy, et du leuant en entrant est une
chambre, et au dessous vn cachot, et montant par vn escalier
qui est dans l'espaisseur du mur, sommes entre dans une
chambre vouée dont les canonnières seruent d'ouverture
et continuant à monter par led. escalier sommes entrés sur
une platteforme; Lad. tour a 5. toises de diametre par les
dehors, et par les dedans 12. pieds; laquelle estoit cy deuant
couuerte de charpente, et couverture d'ardoise, qui ne paroit
plus estant tombee en ruiene Il y a sou long temps; ce qui
rest de lad. tour est en assez bon estat:

Tous lesquels bastimens, et cour dud. chasteau sont entourés
de gros murs de differentes espaisseurs, et matiere depuis .3. pieds
Jusques à 9. dont ceux qui sont entre lad. cour de Guise, et celle
du costé du midy, ensemble ceux qui sont Jusques à la troisié
Tour du costé de la Ville paroissent encor assez bons &
ayant seulement partie des paremens creux de salpêtre
et les murs depuis lad. Tour du costé de la Ville Jusques à
celle qui est sur le grand pont sont de differentes constructions
et matieres, lesquels ont esté recepez par le bas dans les fossés

pour en empêcher la ruine, et paroissent en assez mauvais
estat, Et Ceux qui sont depuis l'ad. Tour du pont Jusques à
celle de Guise le long de la rivière de Loire, qui servent de
muraille de ville, sont aussy de différentes constructions
et matières, Lesquelles peuvent encor subsister long temps
estant soustenus par les deux tours dont les murs sont
fort bons.



Ensuite de quoy nous avons fait le Tour des fosses qui
entourent led. chasteau depuis l'ad. Tour de Guise du co
de la ville Jusques à la Tour du pont, et sur plus depuis la
Tour du pont, Jusques à l'ad. Tour de Guise, estant au pie
de la rivière qui sert de fosse, lesquels fosses nous ont paru
estre en assez bon estat revestus tout autour de maçon
nerie de pierre de taille, et de 4. à 5. toises de profondeur.

Ce fait nous avons ordonné auxd. masses de Choisir le total des
bastimens dud. chasteau, cour, places, et fosses en dépend
ce qu'ayant esté fait en nostre présence. Il nous a dit que le
Carre des murs par les dehors desd. bastimens, et cour
renfermée contient environ 523. toises carrées.

Le fosse qui est le long de la rue de la ville qui va à la porte
du pont contient sur l'allignement de la fosse du chasteau 14
toises compris l'avance des tours dans led. fosse, et estant
à droite ligne à prendre des logis des particuliers dont le

maisons Joignent les prisons Jusques aud. portail du pont
Il ne contient que 152 toises, laquelle espace seroit necessaire
pour estlargir la rüe estant assez estroite en cet endroit,

L'auel. fosse qui fait retour Joignant les prisons, et la cour
commune depuis led. allignement Jusques à celluy du mur
de l'entrée contient 122 toises, et demy compris l'advançe
desd. Tours,

Le fosse de l'entrée du chasteau ou est le pont contient entour
sa longueur et largeur 238. toises en ce compris l'advançe
desd. Tours,

La petite allée qui est au devant de l'entrée dud. chasteau
contient 45. toises,

Le bastiment, et cour, et les escuries y Joignant qui sont dans
lad. cour commune contient 122. toises,

Le tout contient ensemble 1242 toises quarrées ou
1202. toises les fosses estant tirez en droüe ligne
pour estlargir lad. rüe cöel. Il est dit cy dessus :

Ce fait nous nous Sommes retirez, et duntout dressé unel.
present procès verbal qui nous avons signé avec les
masses le neuf may 1671; et est signé Voysin de la Nouvaye
et masses.

Sur Lad. lettre de cachet de sa maiestr. à nous adressante

descripues à versailles le 17. avril 1671. la copie dud. placet présentée
à sa maiesté, et nostre present proces verbal par lequel Il
paroit que les bastimens dud. chasteau sont entierement ruinez
et en un estat auquel Ils ne peuvent estre d'aucune utilité
ny service à sa maiesté, et ne pourront estre restablis qu'avec
une despence tres considerable, et presque aussy grande que
pourroit estre celle d'une construction entiere d'un nouveau
chasteau, et que l'estendue dud. chasteau, et lieux en dependans
contient 1242. toises carrees ou environ, ou 1202 toises
tirant un mur en droite ligne, depuis les bastimens
qui joignent les prisons Jusques au portail des grands ponts,

Nous estimons sous le bon plaisir de sa maiesté
qu'elle peut accorder à Monsieur le Marquis Dangeau le
don de la place, et des desmolitions dud. chasteau, et des fosses
qui l'environnent ensemble du petit bastiment dependant
dud. chasteau, qui est à costé de lad. cour commune, ~~et~~ en entrant
à la droite, et le long de la grande rue, et de la petite cour y
attenant, et des escuries qui sont ensuittes, pour disposer du
tout coé Il estimera le plus aduantageux pour la decoration
de la ville, à la reserue neantmoins de la Tour de Guise
suivant qu'il est porté par led. placet à la charge de laisser
un Coridor de quatre à cinq piéds de largeur, le long des
murs de la ville, qui sont du costé de la Riviere, pour en
pouvoir f. le circuit, et le pourtour, ce qui oblige de

ARCHIVES
NATIONALES

réserver pareillement la tour qui est de mesme coste que
 celle de Guise sur la riviere, et est proche les grands ponts
 et a condition pareillement qu'en bastissant dans les
 fosses qui sont le long de l'ancie des grands ponts de fere
 mur en droite ligne depuis les logis des part^{ies} qui sont
 Joignans les prisons Jusques au portail pour donner
 plus de largeur à lad. rivie; Laquelle est estroite le long
 dud. fosse; et afin que l'arsenac, et les bastimens, et cours
 qui en dependent, qui sont enfermez par la murailles qui fait
 la separaon de lad. cour d'avec celle qui est commune aud.
 Chasteau, et aud. arsenac ne soient sujets qu'à celluy qui
 sera prepose par sa maiesté aud. arsenac; nous estimons
 aussy qu'il seroit a propos de réserver, ce qui se trouve
 compris desd. escuries dans lad. cour de l'arsenac; ensemble
 la remise de carrosse, qui est ensuivte; Et à ces effect qu'il
 seroit ^{si necessaire de} faire un mur de refus dans lad. escurie en droite ligne
 de celluy qui separe la cour dud. arsenac d'avec lad. cour
 commune, et que Monsieur Dangeau ne pourroit disposer
 que de ^{la} partie desd. escuries qui se trouveront ^{it} dans lad.
 cour commune; le surplus de lad. escurie, et la remise de
 Carrosse & attenans demeurant aud. arsenac; à la charge
 aussy de tenir le tout comme relevant du domaine de
 sa Maiesté, et que chascune des maisons, qui y seront
 construites seront tenues envers led. domaine de six
 deniers de redouance par chascun an. fait a Paris le dixième
 may 1671



Noyon
 de la Noire

EUSEBIUS-Le siège de Thessalonique par les Skythes

ΕΚ ΤΩΝ ΕΥΣΕΒΙΟΥ ΒΙΒΛΙΟΥ Θ'.
ΠΟΛΙΟΡΚΙΑ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ ΥΠΟ ΣΚΥ-
ΘΩΝ.

Οἱ δὲ Θεσσαλονικεῖς οὔτε ἐν τῷ τοιοῦτῳ ἀδρανεῖς
εὐρέθησαν, ἀλλὰ τοῖσι ἐτοίμοισι εὐρισκομένοισι ὀπλι-
σάμενοι, συστάντες τοὺς τε βιωμένους ἐσθῆειν ἀπέρξαν,
καὶ ἐν τῇ ταραχῇ αὐτῇ τῶν βαρβάρων τινὰς συναρ-
πάσουσιν· τὸ δὲ πολλοῖς τῶν ἀπὸ τῆς πόλιος ἐζωγρη-
μένοις πόφασιν τῆς ἀνακομιδῆς παρεχόμενον· οἱ γὰρ
οἱ βάρβαροι ὑπὲρ τοῦ κομίσασθαι τοὺς σφετέρους,
πολλοὺς τῶν εἶχον λαβόντες ἀπέδοσαν· οὐτ' ὅτε ἦσαν
σθέντες οἱ βάρβαροι ὥστε τῇ σφετέρῃ στρατιῇ πᾶσαν
τὴν πόλιν περιστοιχίσασθαι, (καὶ) οἱ ἀνὰ τὴν πόλιν
οὐδὲν ὑπὸ τοῦ ἀπροσδοκῆτου ἀμβλυθέντες οὐδὲ....

* * * * *

(2)... τὴν ὄψιν αὐτὴν τοῦ πολέμου, οὔτε τῶν ἀν-
τιπολέμων ἀπορρηθῆναι, καὶ ἐς τὰ ἀρήτια, τοῖς ἐν τοῖς
παιδηίοις ἀθύρμασιν ἠρίστευεν, ἐσωτῆ παρεούσης εὐ-
στοχίης, καὶ τοξεύσαντα οὐκ ἀμαρτεῖν, κατὰ δὲ κτεῖναι

EX EUSEBII HISTORIARUM LIBRO NONO
THESSALONICA A SCYTHIS OBSESSA.

.... Nec in tali rerum discrimine Thessalonicenses
ignavos se ostenderunt, sed armis quæ in promptu erant
instructi unitis viribus hostem vi irrumperere studentem
arcuerunt, in eoque tumultu barbaros nonnullos corri-
puerunt. Quod quidem multis oppidanis, qui in hostis
potestatem venerant, redeundi occasionem præbuit; nam
barbari ut suos recuperarent, haud paucos eorum, quos
ipsi ceperant, reddiderunt. Neque quando barbari urbem
universam exercitu suo cinxerunt, cives re improvisa
nihil hebetati nec.....

[*Excidit unum, ut videtur, folium.*]

* * * * *

(2) Neque ipsius belli adspectu neque adversariorum
interdictum esse, et quum ad bellica, quibus in puerili-
bus ludis excellebat, præsto ipsi esset eximia in desti-
nandis ictibus dexteritas, etiam sagittantem a scopo haud

ἄνδρα πολέμιον, καὶ ἐπὶ τῷ ἔργῳ τούτῳ μεγαλοφρονέ-
 ομένον προσθεῖναι καὶ δεύτερον τῷ γὰρ βεβλημένῳ
 τῶν πολεμίων τινος παραστάντος καὶ τὸ βέλος ἐξαί-
 ρεομένου, τοξεῦσαι αὐτίς, καὶ τυχόντα ἐπὶ τῷ προ-
 τέρῳ καὶ τούτον κατακτείνει. (3) Τοῦτο ἰδομένους τοῦ
 παιδὸς τὸ ἔργον τοὺς μὲν πολεμίους θύματι ἐνέχεσθαι
 μυρίῳ, τοὺς δὲ πολίτας, καὶ ἐπὶ μέζον αὐτοῦ τῇ προθυ-
 μίῃ προερχομένου, ἐπισχεῖν καὶ ἀναρπάσαι μιν, φόβῳ
 σχομένους μὴ τινι ἄρα παλινκότῳ ἐπὶ παραδόξοις
 οὕτως ἐκ φθόνου δαίμονος ἐγκυρήσῃ. Καὶ ταῦτα μὲν δὴ
 οὕτως ἐγένετο. (4) Πρὸς δὲ τὰ ἐπιπερόμενα ἐκ τῶν
 μηχανημάτων (καὶ) πολλὰ ἀντιτεχνησασμένων τῶν ἀπὸ
 τοῦ τεύχεος, τὰ μάλιστα λόγου ἄξια καὶ ἀφηγήσιος
 ἐπιθύμητη γενέσθαι τούτοις, ταῦτα σημανέω. Τῇ μὲν
 ὄν ἀπὸ τῶν πυρφόρων βελών ἐπιζομένη ὠφελίη κατὰ
 πάντων ὁμοίως τῶν μηχανημάτων ἐχρέοντο· τὰ δὲ
 πυρφόρα ταῦτα βέλεα ἦν τοιαῦτα. (5) Ἄντι τῆς ἀρδίας
 τῆς πρὸς τῷ ἄκρῳ τοῦ οἴστοῦ εἶχε ταῦτα τάπερ με-
 μηχάνητο ὥστε τὸ πῦρ αὐτὸ ἐπιφέρειν· ταῦτα δὲ ἦν
 σιδήρεα, ἔχοντα ἐνερθεν ἐκ τοῦ πυθμένος κεραίας
 ἀπεκβεβλημένας· αἱ δὲ κεραῖαι χωρὶς ἐπ' ἐσωτέρων
 ἐλαυνόμεναι, ἔπειτα καμπτόμεναι κατὰ κορυφῆν πρὸς
 ἀλλήλας ξυνήγοντο· συναφθεισῶν δὲ τούτων ἐς ἄκρον
 ἀκίς ἰθείη καὶ ὀξυτάτη ἀπὸ πάσεων ἐξήιε. Τῆς δὲ δὴ
 μεμηχανημένης οὕτως ἔργον ἦν, κατ' ὅτεω ἂν ἐνεχ-
 θεῖη, προσπερονημένη μιν ἐνεστάναι. (6) Ταύτης μὲν
 τῆς ἀκίδος ἔργον ἦν τοῦτο· τὸ δὲ ἐπὶ τῷ πυρὶ σπου-
 δαζόμενον ὄδε ἐνηργέετο. Καμπτόμεναι αἱ κεραῖαι
 κόλπον κοῖλον, κατὰ τὸν διεστέωσαι ἦσαν ἀπ' ἀλ-
 ληλέων, ἐποίουν, οἷον δὴ καὶ [αἱ] τῶν αὐτοεργουσέων
 γυναικῶν ἡλακάται, περὶ ἧς δὴ στρέφεται τὸ εἶριον
 ἔξωθεν περιβαλλόμενον, ἀπ' ὧν δὴ τὸν στήμονα κα-
 τάγουσι. Μεταξὺ τούτου τοῦ κόλπου εἴσω στυπκίον ἦ
 καὶ ξύλα λεπτά, θεῖου αὐτοῖσι προσπλασασμένου ἢ
 καὶ τῷ Μηδείῳ ἐλαίῳ καλεσόμενῳ αὐτὰ χρίσαντες
 ἐνετίθεσαν. (7) Τοῦ δ' ὧν ἀτράκτου τοξευομένου ἦτοι
 ὑπὸ μηχανῆς ἢ καὶ τοξοτέων, τὰ ἐνεχόμενα ὑπὸ τῆς
 ῥύμης ἐξήπτετο καὶ ἀφθέντα φλόγα ἐποίει. Τοιοῦτοις
 μὲν δὴ κατ' ἀπάντων τῶν μηχανημάτων ἐχρέοντο, καὶ
 ἀπὸ τούτων πολλῶν ἅμα ἐκπεμπομένων ὠφελίη τις
 ἐγένετο· ἀπὸ γε ὀλίγων ἢ σμικρῆ ἢ οὐκ ἂν δὴ τις
 τοσαύτη προσεῖη· ἢ γὰρ ὑπὸ τῶν βυρσῶν ἐργοῖντο ἢ

aberrasse, sed hostem occidisse, eoque facinore super-
 bientem huic addidisse etiam alterum; videlicet quum
 sauciato adstans unus ex hostibus telum vulnere exi-
 meret, sagittasse iterum et scopum ferientem post pro-
 nrem hunc quoque virum interfecisse. (3) Hoc pueri faci-
 nus spectantes hostes quidem magnopere admiratos esse,
 cives vero, in majus procedente ejus audacia, cohi-
 buisse eum et abripuisse, meluentes ne post tam ino-
 pinatos successus in adversam fortunam deorum invidia
 offenderet. Atque hæc quidem hoc habuerunt modo. (4)
 Contra ea autem quæ e machinis ferebantur, quum
 multa murorum propugnatores artificiose moliti sint,
 ego ea quæ mentione et enarratione dignissima com-
 peri, jam significabo. Igniferorum igitur telorum sperata
 utilitate contra omnes perinde machinas utebantur.
 Erant vero ignifera ista hujusmodi. (5) Cuspидis loco in
 extrema sagitta habebant quod ignis inferendi causa ma-
 chinati erant. Ferreum hoc. Ab imo ejus fundo duo cor-
 nua projiciebantur. Hæc cornua, quæ seorsim pro se
 quodque emittebantur, in vertice flexa in se invicem
 conducebantur. Ex his in extremitate sic connexis spicu-
 lum exhibat rectum et peracutum, ejus negotium in eo
 erat positum, ut in quodcumque ferretur, ei infixum inhæ-
 reret. (6) Hoc igitur erat spiculi munus. Ignis vero immis-
 sionem tali modo efficere studebant. Flexa illa cornua, ubi
 a se invicem distabant, sinum sive cavitatem faciebant,
 qualem habent etiam operantium mulierum coli, quibus
 extrinsecus lana circumvolvitur, unde stamen ducunt.
 Intra hunc alveum stupam vel etiam minuta ligna sul-
 phure induta vel Medææ quod vocant oleo inuncta collo-
 cabant. (7) Jam misso hoc fuso vel machinæ ope vel
 a sagittariis, materia intus inclusa jactus impetu incen-
 debatur et incensa flammam edebat. Talibus igitur telis
 contra omnes machinas utebantur, et quoniam magna
 eorum copia emittebatur, utilitas quædam hinc redun-
 dabat; a paucis tamen vel parva vel non tanta certe
 fuerit; aut enim pelles ea arcuerint, aut machinæ, quæ
 magno numero ad exstinguenda incendia comparantur.

καὶ ὑπὸ σβεστηρίων πολλῶν μηχανημάτων. (8) Τάδε
 παρὰ γε Μακεδόνων αὐτῶν οὐκ ἤκουσα, ἐν δ' ἐτέρῃ
 πολιορκίῃ ἔμαθον ἀντιτεχνηθῆναι πρὸς τὰ πυρφόρα
 ταῦτα βέλεα, Κελτῶν προσκατημένων πόλει Τυρ-
 ρηνῶν καλεομένη· ἐστὶν δὲ αὕτη χώρας τῆς Γαλατίας
 τῶν ἐν τῇ ἐσπέρῃ κατοικημένων, ἔθνεος τοῦ Λουγ-
 δουνησίου· χρόνος δὲ, κατ' ὃν (ἔτος) προσεκατέατο
 τῇ πολιορκίῃ, ἦν ἐν τῷ δὴ Γαλατίῃ πᾶσα καὶ τὰ
 ταύτη προσέχεα ἔθνεα ἀρχῇ τῇ Ῥωμαίων οὐ πιθέσ-
 κητο, ἀλλ' ἀπεστήκει [καὶ] τοῖς ἐπανεστηκόσι συνε-
 φρόνες· (9) τότε γὰρ, τῶν Κελτῶν τῶν πέρην Ῥήνου
 ἐπιστρατευσαμένων, μοῖρῃ ἀπὸ τούτων ἀποσπασ-
 θεῖσα καὶ προσκατημένη τῇ πόλει τῇ λελεγμένη, κα-
 ταφλεχθεῖσάν σφι πολλῶν μηχανημάτων, ἐξόπισθεν
 τῶν μηχανῶν ἐλυτρα ὀρύξαντες πλέα ὕδατος ταῦτα
 ἐποίουν, ἔπειτα μολυβδίνους στεγανούς ἀγωγούς τοὺς
 ὑποδεζόμενους καὶ πα....

(8) Has ab ipsis quidem Macedonibus adhibitas esse non
 audiui, sed in alia obsidione igniferis telis oppositas
 comperi, quando Celtæ Turonorum urbem obside-
 bant. Urbs illa est Galliæ in occidentis Europæ par-
 tibus gentisque Lugdunensis. Tempus vero obsidionis
 illud erat quo omnis Gallia et vicini populi Romanorum
 imperium detrectantes defecerant et seditiosis se adjunge-
 bant. Tunc enim Celtis transhenanis expeditionem con-
 tra Romanos suscipientibus, pars quædam ab iis avulsa
 et quam diximus urbem obsidens, postquam multæ
 machinæ immisso igne deletæ erant, a tergo machi-
 narum alveos foderunt eosque aqua impleverunt et
 deinde tectos ductus plumbeos aquam recepturos et...

Annexe 3

Actes des comtes de Blois, Collection Dom Housseau publiée par E. Mabille, 1863

| | | |
|---|---|-------|
| 1 | <p>138, 141, 142. — Ann. 908. — Thibault, comte de Tours, prononce une sentence sur le différent existant entre <i>Erlaldus</i>, doyen, et les chanoines de St-Martin, d'une part, et Robert, lévite et trésorier de ladite abbaye, de l'autre, au sujet du pré de Mercuriole.</p> <p>Data VIII kal. julii, anno Domini DCCCC VIII, regnante Karolo rege. (Archiv. de Marmoutier, layette de Fontcher).</p> <p>Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. xv, p. 435.</p> | p. 21 |
| 2 | <p>179, 180. — Ann. 956. — Charte notice. Thibaut, comte de Tours, donne aux chanoines de St-Martin, un serf qu'il avait retenu jusque là comme lui appartenant. Thibaut, son fils, consent à ladite restitution et signe la charte.</p> <p>Data est ergo... II calendas aprilis, Turonis, castello scilicet S. Martini, anno adhuc III regni Hlotarii regis. (Une copie et une analyse, — Archiv. de St-Martin).</p> | p. 28 |
| 3 | <p>208. — Ann. 974. — Charte de Thibault, comte de Blois et de Tours, qui autorise le prévôt Gui, un de ses fidèles, à donner deux arpents de terre qu'il tient de lui, à Étienne et à sa femme Calderut. Lesdits arpents sont situés « in pago Turonico, in vicaria Caynonensi, in villa Albiniaco. »</p> <p>Data anno decimo octavo regnante Lothario rege Francorum. (Cartul. de Bourgueil, f° 43).</p> | p. 31 |
| 4 | <p>215. — Vers 973. — Thibault, comte de Blois, donne à Amalbert, abbé de St-Florent, et aux religieux de la dite abbaye l'église de St-Louans, située près du château de Chinon pour y construire un prieuré.</p> <p>Actum Cainonis castro. (Sans date, — Cartul. noir de St-Florent, f° 35 r°).</p> | p. 32 |
| 5 | <p>226. — Ann. 977. — Charte de la comtesse Emma et du comte Eudes, son frère, qui confirment la donation faite par l'abbé et les religieux de Bourgueil au nommé Lambert et à sa femme Emma, d'un moulin situé « in comitatu Andegavensi, in vicaria Cainonensi, in villa quæ dicitur Marciago, » à la charge d'un cens annuel.</p> <p>Data mense octobris in castello Cainonensi, Turonis, anno dominicæ incarnationis DCCCC LXXVII. (Cartul. de Bourgueil, f° 4 v°).</p> | p. 33 |

Annexe 3

| Actes des comtes de Blois, Collection Dom Housseau publiée par E. Mabille, 1863 | |
|--|---|
| 6 | <p>231. — Ann. 986. — Charte de Eudes, comte de Blois et de Tours, qui restitue à l'abbé et aux religieux de Marmoutier la ville appelée <i>Culturax</i>, qu'il avait injustement enlevée aux dits. religieux. La dite restitution est consentie par la femme et le fils du comte Eudes.</p> <p>Data mense maio... die qua inventio salutiferæ crucis celebratur, anno xxxviii regnante Lothario gloriosissimo rege. (Archiv. de Marmoutier, layette de la Greneterie de Blois).</p> |
| 7 | <p>238. — Ann. 987 à 1020. — Charte du comte Eudes qui donne à Geoffroy, son vassal, certaines terres et le ruisseau de l'église de Tavant à la charge de deux sols et quatre deniers de cens, payables à la Saint-Même. (Sans date).</p> |
| 8 | <p>246 et 248. — Vers 990. — Charte de Thibaut, comte de Blois (le Tricheur), qui donne à l'abbaye de Saint-Martin toutes les coutumes et usages qu'il avait sur les terres de Vençay, de Joué, de Martigny et de Bertenay. Il donne également deux couronnes d'argent à ladite abbaye. (Sans date, — St-Martin, Pancarte noire).</p> |
| 9 | <p>251. — Vers 990. — Charte de la comtesse Letgarde, de Hugues, archevêque de Bourges, et du comte Eudes, ses fils, qui donnent à l'abbé Hugues et aux religieux de Saint-Martin de Tours pour le repos de l'âme du comte Thibault, leur mari et leur père, « villam Calixtam nomine cum ecclesia in honore sancti Georgii constructa... cum villa Puteo Flodulfi et cum altera villa Cantagrella nomine... et in Petgiaco villa... et in Corbedino... et in villa Ledors... et in villa Magelli... hæc omnia sita, in pago Morivensi. (Sans date, — St-Martin, Pancarte noire, f° 453).</p> |
| 10 | <p>275. — Vers 1000. — Charte de Eudes, comte de Tours, et de la reine Berthe, sa mère, qui donnent à l'abbaye de Marmoutier un serf nommé Ohel, lequel reçoit pour femme Hilducie, serve de Robert, vicomte de Blois. (Extrait seulement, — Archiv. de Marmoutier).</p> |

Les chartes No 8 et 9 ne sont pas datées à l'original. Cependant la date de 990 est fautive parce que déjà en 977, c'est Eudes qui signe les chartes, donc son père devait être mort.

Annexe 4

Queremoniae Turonum, Pictavorum et Santonum, CONTRA RAGINALDUM, SERVIENTEM JOSCHII DE BONNES

Extrait *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, publié par Léopolde Delisle, t XXIV, Paris, 1904, p. 117-123

p. 117

201. Richardus, carpentarius, dictus de Porta, de parrochia Sancti Petri de Corporibus Turonensis, dicit quod, a decem et octo annis citra, Philipus Corelli, castellanus Turonensi, aufert eidem septem solidos et dimidium de opere facto domino regi in castello Turonensi, licet a mandato domini regis, presente dicto Richardo, fuerit dicto castellano tradita peccunia as solvendum eidem Richardo. Et hoc se offert probaturum.

201. Richard, charpentier, dit de Porte (Delaporte ?), de la paroisse tourangelle de Saint-Pierre des Corps, dit que, dix-huit ans plus tôt, Philippe Corelli, châtelain, lui enleva sept sous et demi sur un travail réalisé pour le seigneur roi au château de Tours alors que, sur ordre du seigneur roi, en présence du dit Richard, fut remise au dit châtelain l'argent pour régler le même Richard. Et il s'offre à le prouver.

p.122

250. Stephanus Pot a feu (Pictor, ut ex infra scriptis patobit), de parrochia Sancti Hyllarii Turonensis, dicit contra Philipum Coraudi, castellanum Turonensem, quod idem castellanus detinet minus juste per vim et potestatem suam quinque solidos, quos eidem debet de pictura cujusdam ymaginis quae est in capella domini regis in castro Turonensi. Et hoc paratus est probare.- Citatus. Defert es jusjurandum-Juravit....solidos

250. Étienne Pot à feu (peintre, comme il ressort de ce qui est écrit ci-dessous), de la paroisse Saint-Hilaire de Tours, dit contre Philippe Coraudi, châtelain de Tours, que ce même châtelain retient injustement par force et puissance cinq sous qu'il lui doit pour la peinture d'une image (*ce peut être aussi bien un tableau qu'une statue*) qui se trouve dans la chapelle du seigneur roi dans le château de Tours. Et il est prêt à prouver cela. Cité. Il rapporte qu'il a juré sous serment... sous

p. 123

253. Philippus le Claveurier, parochianus Sancti Saturnini, dicit quod Philipus Coraudi debet ei quatuor solidos et VIII denarios, de ferraturia verrinarum⁴⁰⁹ camera domine reginae c de castro Turonensi, quos petit ab ipso sibi reddi. -Recognovit

253. Philippe le Claveurier, de la paroisse de Saint-Saturnin, dit que Philippe Coraudi lui doit quatre sous et huit dinars, pour les ferreries de la verrière de la chambre de la reine au château de Tours.

⁴⁰⁹ Verrinae-verrinarum signifie verrats. M. Salamagne nous a indiqué qu'il s'agit probablement d'une transcription fautive.

Annexe 5

Acte de 1240

2892

1240-41. Janvier.

(J. 176. Tours, II, n° 8. Original scellé.)

Raherius decanus et capitulum Turonenses notum faciunt super contentiotie, quia inter se et Illustrissimu Ludovicum Francorum regem diutius vertebatur, de clave portae juxta castrum Turonense sitae, sic fuisse compromissum, videlicet, quod in dicta porta duae claves fient similes, quarum unam habebit castellanus regis et ipsi alteram. Itanc autem clavem regi tradere tenentur, quotiens ab eo de hoc requisiti fuerint. In cujus rei memoriam et munimen, sigillo venerabilis patris Juelli, Dei gratia Turonensis archiepiscopi, et nostro presentes litteras fecimus sigillari. Actum anno Domini M^o cc^o quadragesimo, mense januario."

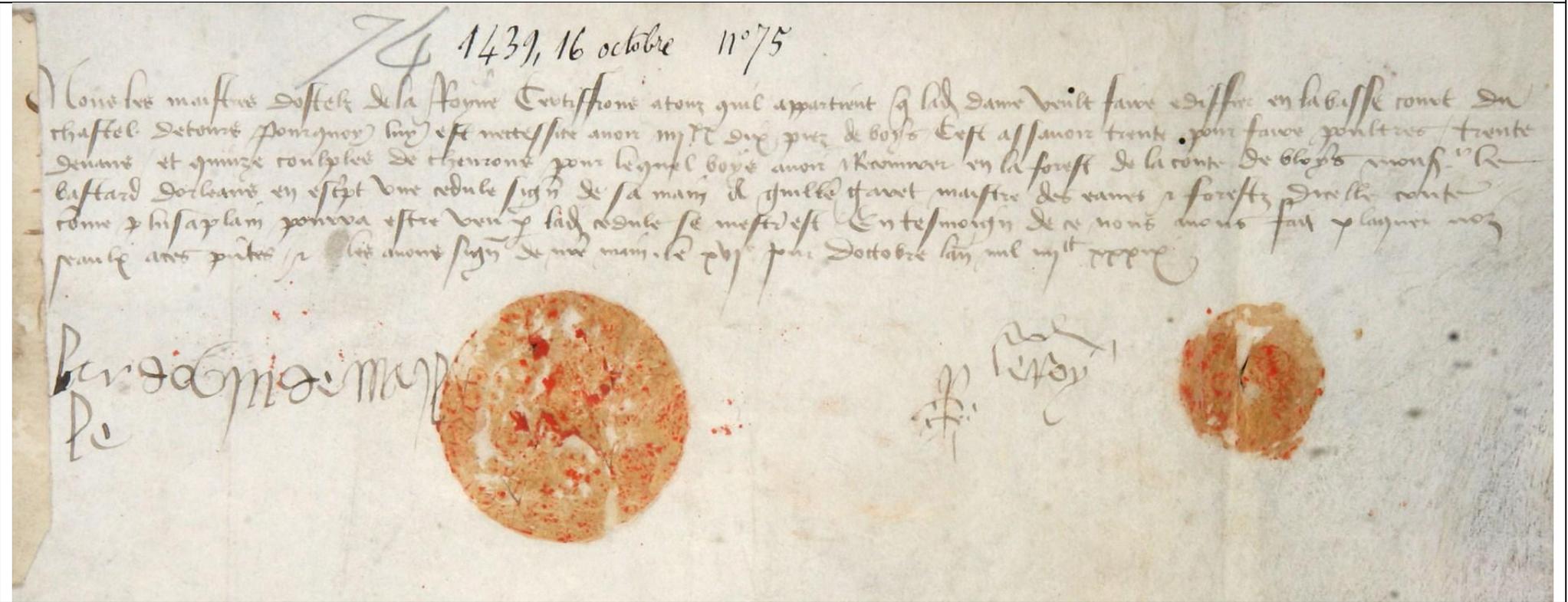
Deux sceaux en cire jaune pendants sur double queue. Le sceau de Juel de Mayenne, archevêque de Tours, second sceau est décrit dans l'Inventaire sous le n° 6415; le sceau du chapitre de Saint-Maurice de Tours; sous le n° 7344.

Rahier, doyen, et le chapitre de Tours font savoir à propos du contentieux qui était discuté trop longtemps entre eux et l'illustrissime Louis, roi des Francs au sujet de la clef de la porte située contre le "castrum" de Tours qu'il fut réglé de la façon suivante : pour cette porte il sera fait deux clefs similaires ; le châtelain du roi en aura une et nous-mêmes l'autre. Mais cette clef, nous serons tenus de la remettre au roi chaque fois que nous en serons requis. En mémoire de cette affaire et pour sa protection, nous avons fait sceller les présentes lettres par le sceau du vénérable père Juhel, par la grâce de Dieu archevêque de Tours, et par le nôtre. Fait en l'an du Seigneur 1240, au mois de janvier.

Extrait des *Layettes du trésor des chartes : de l'année 1224 à l'année 1246*, d'Alexandre Teulet, 1886, p.440

Lettre de Charles VII, du 16 octobre 1439

Bibliothèque de Tours ms 1222 n° 76



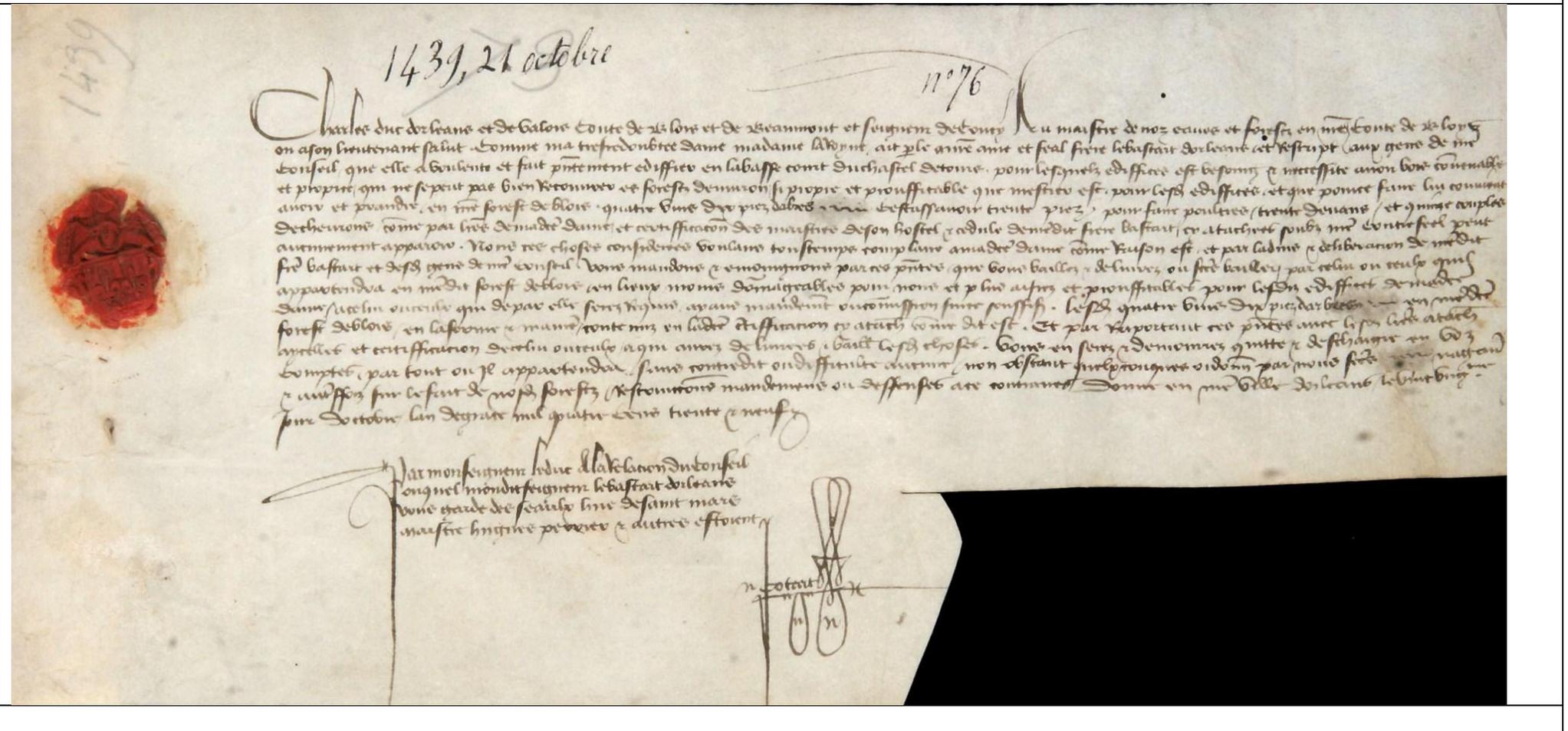
Trascription

A tous les maistres d'ostel de la Royne certiffions à touz qu'il appartient que la dit dame veult faire édifier en sa basse court du chastel de tours pourquoy luy est neccessire avoir IIII xx dix piez de boys c'est assavoir trente pour faire poultes trente devant et quinze poultes de chevrons pour lequel boys avoir recouvrez en la forest de la conté de Bloys monsieur le Bastard d'Orléans en escript une cedula signée de sa main à Guillaume Caret maistre des eaux et forests d'icelle conté comme plus à plain pourra veu per la dicte cedula se meste est. En tesmoins de et nous avons fait et plagner noz saulx aux présentes et les avons signéde notre mains. Le XVI^e jour d'octobre l'an 1439.

le roy

Lettre du 26 octobre 1439

Bibliothèque municipale de Tours ms 1222 n° 75



Trascription

Charles duc d'Orléans et de Valois conte de Blois et de Beaumont et seigneur de Coucy au maistre de nos eauvs et forests en mon conte de Bloyz ou a son lieutenant salut. Comme ma très redoubtée dame madame la Royne ait parlé a notre amé et feal le bastar d'Orléans et resipt aux gens de notre conseil que elle a vouleut(e) et fait presentement ediffier en la basse court du chastel de Tours pour les quels ediffices est besoinz et necessite avoir vous convenable et propice qui ne se peut pas bien recouvrer es forests de muron si propre et prouffitable que mestiree est pour lesdits ediffices et que pour ce faire lui convient avoir et prendre notre en forest de Blois quatre vins dix piez de bois d'arbres c'est assavoir trente piez pour faire poultes (trente devans et quinze couples de chevrons) comme par lettre de ma dite dame et certiffication des maistres de son hostel et cedula de notre dit frere bastart cy atachées soubz nostre contreseel peut aucunement apparoir. Nous ces choses considerées voulans toustempz complaire a ma dite dame comme raison est et par l'advis et deliberation de dit frere bastart et desdicts gens de notre conseil vous mandons et engaignons par ces presentes que vous baillez et delivrez ou faire baillez par celui ou ceulx qui s'appartendra en notre dit forest de Blois en lieux moins dommageables pour nous et plus aisiez et prouffitables pour les dits ediffices de ma dite dame à celui ou ceulx qui de par elle serez requis ayans mandement ou commission le lesdits quatre vins dix piez d'arbres en notre dite forest de Blois en la forme et manière contenuz en la dite certiffication cy atachée comme dit est et par raportant ces presentes avec les dictes lettres attachées à ycelles et certiffication de celui ou ceulx à qui avez delivré et baill(é) les dites choses. Vous en serez et demourez quittr et deschaigné en voscomptes par tout ou il appartendra sans contredit ou deffaulte aucun non obstant quelconques ordonnances par nous faites ennagon...et en..... sur le fait de nos dites forests restourrerons mandements ou defenses à ce convenu. Donné en nostre ville d'Orléans le vint ung^{eme} jour d'octobre l'an de grace mil quatre cents trente et neuf

Par mon seigneur le duc à la relacion du Conseil Fouquet mon dit seigneur le bastart d'Orléans vous garde des scaulx de saint mars maistre..... Hugues Perriet pet autres estoient.

N.Cotart

Annexe 8

Transcription⁴¹⁰

Le château de Tours n'est pas d'une grande antiquité que plusieurs personnes se le persuadent. Il n'en est fait aucune mention dans tous les anciens titres ni dans les anciens historiens auparavant le XII^e siècle et ce silence fait évidemment connoître qu'il n'étoit pas encore bati en ce temps là. On ne parloit alors que de la Tour du Comte et du plais du Comte, les religieux de Marmoustier ayant fait un traité avec un particulier le firent homologues à la justice de Geoffroy Martel qui se tenoit au Palais du Comte Sub audientia publica firmata intra moania ipsius civitatis in ipsa aula Gauffredi Urbis ipsius in ipse comitatis. On ne manque point le titre semblable dans les chartes des grandes abbayes de sa généralité de Tours. Le père Martonne dans sa nouvelle collection rapporte un testament de Foulques le jeune Comte de Touraine et d'Anjou et du Maine passé à Tours dans la Tour du Comte le 24 novembre 1124, judiction é, pour lequel il fonde un anniversaire en l'abbaye de Vendome et le père de la maison Firme fait mention d'un jugement rendu à Tours la même année au profit de l'abbaye de Fontevraud. Le Palais ou cette tour du comte n'étoit autre chose que ce qu'on appelle maintenant la Tour Hugon qu'on nomme de ce nom à cause du comte Hugues qui y fit faire quelque augmentation sur la fin du neuvième siècle. C'est encore la principale maison du comte de Tours.

Le château ne fut point bati qu'au XII^e siècle par Henri 2 roi d'Angleterre, comte de Touraine d'Anjou et du Maine. On se servit pour en faire les fondements des anciens murs de la Ville qu'on dislinque aisement parce qu'ils sont construits de petites pierres de trois pouces en carré maçonnés de chaux melé du ciment et de brique rompues au lieu que le reste de l'ouvrage est bati de longues pierres d'un pied et demi.

Le carré qui compose le château est irrégulier, selon la méthode des anciens architectes, qui tenoient que les carrés réguliers n'étoient pas si solides et defensables que les irreguliers. Le carré est accompagné de quatre tours aux quatre coins des angles. Sur la porte du château il y a une grande pierre qui sert de à la porte sur laquelle sont trois figures en bas relief que les savans estiment d'assez bon gout. L'une represente un architecte habillé à la romaine, tenant une equerre dont l'angle est obtus ce qui convient assez à l'irregularité des angles du château. L'architecte est accompagné de deux femmes. L'une toute nue et l'autre habillée à la romaine lesquelles appuyent leurs mains sur les épaules de l'architecte.

Au bas du château au-dessus d'une fausse porte par où on alloit autrefois du château à la rivière, il y a une pierre antique, haute de deux pieds et demi et longue de quatre pieds quatre pouces qu'on nomme vulgairement le tombeau de Tournus sur laquelle il y a une urne gravée en bas relief qui est accompagnée de fleurons de chaque côté et d'une colombe quasi au milieu mais cette pierre est massive et ne peut avoir servi que de frise à quelqu' ouvrage d'ordre corinthien qui étoit d'une plus grande étendue comme il paroît aux fleurons et aux volutes qui sont imparfaites, ce que je remarque ici particulièrement pour désabuser ceux qui prétendent que cette pierre a servi d'un tombeau.

Ce château fut assiégé par le Roi Philippe Auguste peu de temps après qu'il eut été bâti et fut pris en 1189 comme je l'ai remarqué dans mon histoire civile. Belleforest dit qu'il fut rebâti par Philippe le Hardi fils de St Louis, que Louis duc d'Orléans et du Maine et Louis duc d'Anjou qui fut aussi duc de Touraine, avoient aussi contribué à son embellissement et qu'on voyoit encore de son temps les deux armes gravées en plusieurs endroits, mais il n'en reste aucune apparences su ce n'est au-dessus de la porte du grand escalier où on voit les armes d'un duc d'Anjou et sur la cheminée d'une des chambres qui est en ruines celles de Charles VII parties d'Anjou moderne et de Jérusalem.

⁴¹⁰ Cette note a été recopiée par Chalmel dans les *Tablettes chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine suivies de mélanges historiques relatifs à la même province*, Tours, 1818, p. 470-477.

Annexe 9
Restaurations en 1975-1978

Tour de Guise

| Maçonnerie-pierre de taille |
|--|
| Extérieur |
| Reprise du parement (la façade) en pierre de Richemont de classe de taille G au coefficient 8 |
| Pose de pierre en reprise par incrustement (vider les pierres mettre une nouvelle dedans) et remettre en pierre de classe de taille G au coefficient 8 |
| Dépose pour remploi de pierre vieille nous pouvant s'effectuer par le dessus |
| Retaille des lits et joints sur pierre vieille de classe de taille G au coefficient 8 |
| Réfection du blocage en maçonnerie de moellon dur. |
| Démolition pour percement des anciens bouchements de baies sur tour sud (3 baies) |
| Scellement des grilles de défense et raccords au droit de ces trois baies. |
| Démolition de l'ancien escalier et du perron en pied de la tour sud |
| Brossage et émoussage sur pierre vieille |
| Rejointement en mortier de chaux sur pierre vieille (joints de 0,02 de largeur) |
| Restauration du chemin de ronde <ul style="list-style-type: none"> • Pose de pierre de taille de Richemont de C° 8, pour réfection de chemin de ronde menaçant ruine (pierres rongées, déversement vers l'extérieur pour remplacement de certains corbeaux brisés, morceaux de pierre de taille en mauvais état dans les pieds droits et appuis des baies). Démolitions et refouillements. • Taille de taille plane et circulaire, taille de moulures. Rejointoiement au mortier de chaux grasse. Patine des pierres neuves. |
| Pose de pierre de taille C° 10 ou 11, assimilée à St-Maure, pour reprise extérieure dans les parties inférieures ; réouverture-restitution des meurtrières. |
| Evidemment et refouillement en pierre vieille de classe de taille I coefficient 10. |
| Rejointoiement en mortier de chaux sur pierre vieille |
| Grilles de protection en fer plat de 60x15 forgé grossièrement et percé à chaud pour river. |
| Intérieur |
| Niveau V |
| Pose de roche de Richemont de classe taille G au coefficient 8 fichée au mortier pour allège de baie et souche de cheminée |
| Pose de roche de Chauvigny de classe de taille J au coefficient 11, pour meneaux de baie |
| Pose de pierre en reprise, pierre moulurée et montage à plus de 15m de hauteur |
| Taille de parement et moulure sur pierre neuve de classe de taille G et J |
| Evidemment ne pierre vieille de classe de taille G, coefficient 8 |
| Maçonnerie de moellons pour mur en élévation à 2 parements pour bouchement de grandes baies |
| Enduit dressé en mortier de chaux sur mur |
| Recoupement préalable, sur harpes en pierre vieille |
| Piquage des murs |
| Sous enduit au mortier bâtard |
| Enduit finition au mortier de chaux gratté avec amortissement sur les harpes des pieds droits extradados des baies, entourage cheminée, garnissage sous sablière |
| Au sol : carrelage en terre cuite de 14/14 ou 15/15, de fabrication artisanale, sur nouveau planché en bois |

Annexe 9
Restaurations en 1975-1978

| |
|--|
| Niveau IV |
| Pose de roche de Richemont de classe taille G au coefficient 8 fichée au mortier pour reprise du mur de l'escalier, baquette au droit des baies et plate-bande de cheminée et fond |
| Taille de parement et moulure sur pierre neuve de classe de taille G coefficient 8 |
| Evidemment de pierre vieille de classe de taille G, coefficient 8 |
| Rejointoiement sur mur en pierre |
| Raccords d'enduit en divers endroits sur mur |
| Recoupement préalable de pierre vieille sur le mur |
| Bouchage des trous |
| Pose de trois pierres déjà taillées en seuil. |
| Au sol : carrelage en terre cuite de 14/14 ou 15/15, de fabrication artisanale, sur nouveau planché en bois. |
| Niveau III |
| Pose de roche de Richemont de classe taille G au coefficient 8 pour bouchement d'ancien vide de conduit de cheminée, réfection d'arase en partie haute des murs sous plancher bas du 3 ^{ème} étage et angle de meurtrière |
| Pose de pierre en reprise et pour mur circulaire en plan en pierre de classe de taille G au coefficient 8 |
| Taille de parement sur pierre neuve de classe de taille G coefficient 8 |
| Dépose préalable de pierre vieille en démolition. |
| Evidemment complémentaire de pierre vieille de classe de taille G, coefficient 8 |
| Brossage sur pierre vieille |
| Rejointoiement sur pierre vieille |
| Reprise des joints et bouchage des trous dans l'ébrasement des meurtrières |
| Patine des pierres neuves |
| Au sol : démolition d'ancienne forme en chaux, carrelage en terre cuite de 14/14 ou 15/15, de fabrication artisanale, sur nouveau planché en béton de gravillon et ciment |
| Escalier entre les niveaux II et III |
| Brossage sur pierre vieille |
| Rejointoiement sur pierre vieille |
| Raccords divers d'enduit en mortier de chaux |
| Recoupement préalable sur pierre vieille |
| Niveau II |
| Grattage et débadigeonnage (enlever l'enduit) sur murs, voûtes et arcs |
| Rejointoiement sur pierre vieille |
| Raccords d'enduit en chaux en divers endroits sur pierre vieille |
| Pose de roche de Richemont de classe taille G au coefficient 8 pour reconstitution de hotte de cheminée et reprises diverses |
| Taille de parement sur pierre neuve de taille G au coefficient 8 |
| Evidement et refouillement en pierre vieille de classe de taille G au coefficient 8 pour reprise et liaisonnement |
| Enduit sur rebouchement de porte |
| Finition des parois |
| Au sol : démolition d'ancienne forme en chaux, carrelage en terre cuite de 14/14 ou 15/15, de fabrication artisanale, sur nouveau planché en béton de gravillon et ciment 0,08 d'épaisseur moyenne |
| Niveau I |

Annexe 9
Restaurations en 1975-1978

| |
|---|
| Grattage et débadigeonnage sur murs et voûte |
| Rejointoiement sur pierre vieille |
| Raccords divers d'enduit en mortier de chaux sur pierre vieille |
| Recouplement préalable sur pierre vieille |
| Pose de roche de Richemont de classe taille G au coefficient 8 pour reconstitution de hotte de cheminée et coinçons au droit de meurtrières |
| Taille de parement sur pierre neuve de classe de taille G au coefficient 8 |
| Refouillement pour engravure et liaisonnement des pierres avec parties anciennes= (fouiller pour mettre des graviers et lier les pierres) |
| Au sol : démolition d'ancienne forme en chaux, carrelage en terre cuite de 14/14 ou 15/15, de fabrication artisanale, sur nouveau planché en béton de gravillon et ciment 0,10 d'épaisseur moyenne |
| Accès entre logis de Mars et la tour : enlèvement des trois premières marches et dégagement pour création d'un palier |
| Couverture |
| On a légèrement modifié la toiture par des coyaux en saillie, on a sortit une cheminée ; on a placé une girouette aux armes de la Ville. |
| Découverte, nettoyage des chevrons |
| Redressage de la charpente |
| Voligeage jointif en lattes de 8 à 10mm posées suivant le principe dit « en colimaçon » sur des épaisseurs croisées |
| Couverture en ardoise d'Angers, type « monuments historiques » no rugueux, taillé et posée suivant le principe dit « à la suite », au clou cuivre cranté |
| Façon de poinçon en plomb. |
| Charpente de planchers |
| Pose de chaîne avivé (gratté, frotté), à entaille simple, pour poutre (3 ^{ème} étage) et solives(3 ^{ème} et 4 ^{ème} étages), compris façon de chevêtre autour des cheminées. |
| Pose de chêne avivé pour planchers |
| Façon de parement ancien sur chêne neuf |
| Plancher du 4 ^{ème} étage : grosses poutres de chêne de plus de 0,30m de largeur. |
| Chêne neuf posé pour linteau de cheminée à entailles doubles |
| Façon d'un escalier en chêne neuf entre le 3 ^{ème} et le 4 ^{ème} étage+rampe et main courante ; une partie avec des éléments de rempli (balustrades) |
| Menuiserie |
| Pose de menuiserie extérieure en chêne, aux fenêtres des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} étages |
| Porte du 4 ^{ème} sur le chemin de ronde : battante en 41mm ép. Et dormante en 54mm. Ep. |
| Volets intérieurs en 27mm. |
| Peinture Bondex. |
| Réparation et remise en jeu de portes existantes. |

Annexe 9
Restaurations en 1975-1978

Tour du cachot

| Maçonnerie-pierre de taille |
|--|
| Extérieur |
| Brossage et lavage du parement pierre |
| Fourniture et pose de roche de Richemont de classe de taille G au coefficient 8, pour restitution des meurtrières et divers bouchements et reprises de parements |
| Pose de pierre en reprise par incrustement et pour mur circulaire en plan |
| Taille de parement su pierre neuve de classe de taille G coefficient 8 |
| Evidemment et refouillement en pierre vieille de classe de taille G coefficient 8 |
| Rejointoiement en mortier de chaux sur pierre vieille |
| U. et M.O. pour débouchement d'ancienne meurtrière et démolition partielle de maçonnerie |
| Intérieur |
| Reprise de parement, brossage, rejointoiement en raccord |
| Carrellage terre cuite au sol des deux niveaux |
| Restauration escaliers : parements, jointoiement ; marches entre 2 ^{ème} et combles |
| Salle circulaire au sous-sol |
| Dégagement des gravats |
| Travaux communs au rez-de-chaussée et 1ère étage |
| Restauration parements murs et voûtes, par reprises partielles de pierre de taille Richemont de taille G au coefficient 8 fichée et enduits au mortier de chaux, en raccords |
| Pose de pierre en reprise par incrustement de morceaux contigus, taille d'arc extradossé en pierre de classe de taille G au coefficient 8 |
| Taille de parement sur pierre neuve de classe G au coefficient 8 |
| Evidemment en pierre vieille pour liaisonnement des parties en reprise |
| Maçonnerie de moellon neuf pour mur en élévation à 1 parement en reprise |
| Piochement d'anciens enduits sur mur, démolition d'ancien redressement en brique et maçonneries dicerses rapportées |
| Enduit dressé en mortier de chaux sur maçonnerie |
| Brossage, grattage, débadigonnage, rejointement partiel sur pierre vieille |
| Niveau I |
| Pénétration sur dégagement nord |
| Démolition de la voussure existante |
| Modification de la voussure : étalement, coffrage, fourniture, pose, taille de la pénétration de voûte de dégagement (sommier, voussoir, clé) avec raccordement au mur |
| Construction du pied-droit de la voûte: sur semelle existante, construction en moellons de 25cm. Destinée à être enduite sur une face. Arrachement pour liaison avec partie existante, enduit gratté, mortier de chaux |
| Dégagement du puits existant: construction d'une niche en cul de four en maçonnerie, semelle en béton de faible épaisseur ; liaison avec le mur intérieur de la tour |
| Raccordement de la retombée de la voûte d'ogive : piquage de la maçonnerie existante ; refouillement de maçonnerie en pierre de taille pour liaison ;maçonnerie de pierre de taille de Richemont, taille courbe layée |
| Emplacement cheminée-laissé en l'état actuel : grattage de l'ancien corps de cheminée, retaille et remplacement partiel de pierre pour raccordement sur paroi de la tour., reprise du jambage à droite de l'ancienne cheminée, en liaison avec ébrasement meurtrière; maçonnerie de pierre de taille de Richemont, taille courbe layée |
| Raccordement de la voûte plate triangulaire de la meurtrière sud-ouest : refouillement partiel de la maçonnerie existante en plafond ; taille et pose des dalles récupérées pour |

Annexe 9
Restaurations en 1975-1978

| |
|---|
| rattrapage du linteau de la meurtrière |
| Escalier d'accès au niveau II |
| Réfection des pieds droits en pierre Richemont, taille layée, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition partielle de la maçonnerie existante • Arrachement pour liaison dans les parois de la cage d'escalier • Piquage du vieil enduit existant • Enduit au mortier de chaux gratté |
| Restauration de l'escalier : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition partielle des dix marches existantes • Fourniture, taille et pose des marches neuves en pierre de Ste Maure • Rejointoiement de tous les abouts des marches |
| Niveau II |
| Porte d'accès au 1 ^{er} étage (donnant sur l'escalier) : <ul style="list-style-type: none"> • Réfection des pieds droits comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retaille des pieds droits existant pour retrouver l'appareillage des joints ○ Fourniture et pose de pierre de taille Richemont courbe layée |
| Niche située à droite |
| Retaille du mur de liaison |
| Maçonnerie de moellons |
| Enduit sur face |
| Enduit gratté à la chaux. |
| Meurtrière nord-est |
| Décaissement et arrachement du sol pour ensemble en mortier ciment |
| Construction en maçonnerie pierre de taille layée |
| Amortissement de l'ouverture circulaire à droite |
| Nettoyage. |
| Meurtrière est |
| Restauration de la paroi droite comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Refouillement pour liaison • Placage pierre de Richemont layée. |
| Entre meurtrière est et sud-est |
| Raccordement du mur de la tour comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Décaissement partiel • Arrachement du sol • Maçonnerie de pierre de taille courbe layée • Amortissement de la partie concave de la paroi gauche de la meurtrière |

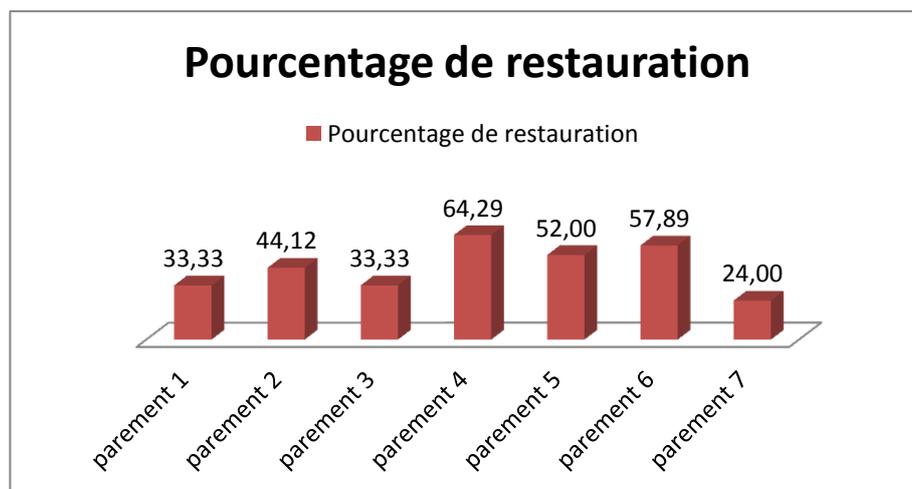
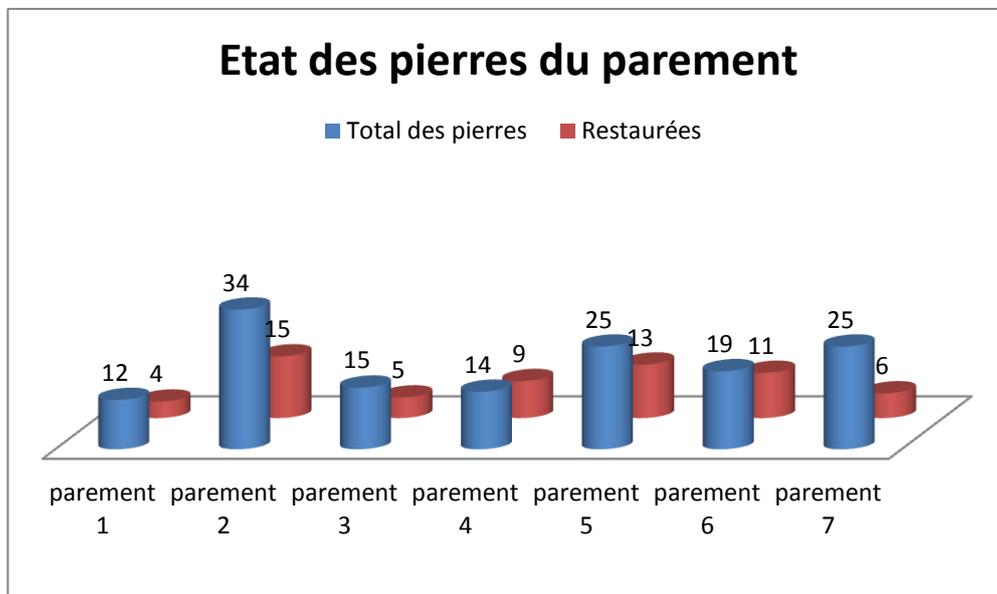
Annexe 9
Restaurations en 1975-1978

| Restauration et consolidation de l'escalier d'accès aux combles |
|--|
| Fourniture et pose de roche de Chauvigny de classe de taille J au coefficient 11 pour marches |
| Taille de parement sur pierre neuve de classe de taille J. au coefficient 11 |
| Repose de pierre vieille |
| Pose de pierre en reprise sans incrustement |
| Dépose en démolition de pierre vieille et pour emploi |
| Maçonnerie de moellon pour blocage sous les marches |
| Démolition préalable d'ancien blocage en maçonnerie |
| Brossage, rejointoiement sur pierre vieille |
| Remise en état des pieds droits de la porte de l'escalier de la tour |
| Refouillement-plaquage pierre neuve |
| Piquage du vieil enduit existant et réfection au mortier de chaux gratté |
| Bouchage de trous dans les murs de la tour |
| Charpente |
| Allongement de coyaux pour augmenter la saillie de la couverture : chêne flacheux de 0,11x0,11 environ |
| Traitement des bois |
| Dépose des bois assemblés |
| Modification de la lucarne pour remise à sa place d'origine, actuellement masquée par une avancée |
| Révision et réparation des portes d'accès aux salles et aux combles |
| Couverture |
| Ardoise sur l'ensemble de la couverture conservée |
| Réfection de la partie inférieure (coyautage, environ sur 2m de hauteur) en ardoise M.M. de 6 à 8mm, raccord avec la partie conservée |
| Découverture d'ardoises sans emploi |
| Arrachage des bois |
| Fourniture et pose de voligeage jointif en sapin de 12mm à double épaisseur pour tourelles. Compagnons : Voligeage jointif en lattes de 8 à 10mm posées suivant le principe dit « en colimaçon » sur des épaisseurs croisées |
| Coupage sur vieille voligé en place |
| Pose d'ardoise aux clous de cuivre |
| Scellement de pièce à l'égout |
| Poinçon en plomb |

Annexe 10

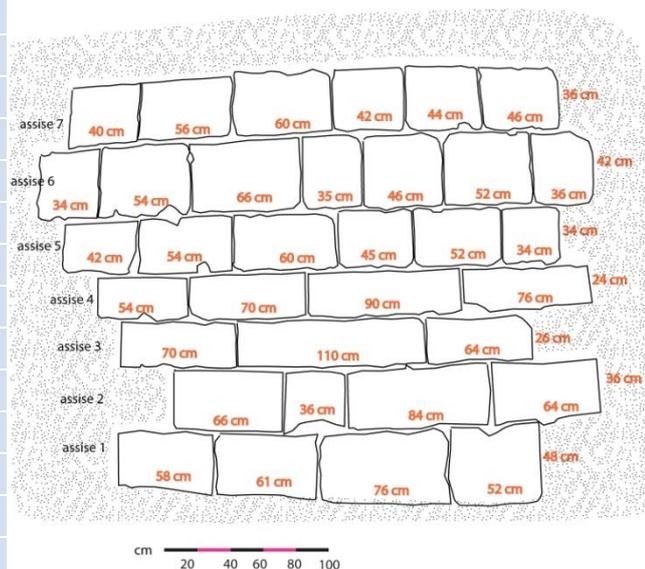
Tour de Guise, salle au niveau I : état des pierres du parement

| Parements | Total des pierres | Restaurées | Pourcentage de restauration |
|------------|-------------------|------------|-----------------------------|
| parement 1 | 12 | 4 | 33,33 |
| parement 2 | 34 | 15 | 44,12 |
| parement 3 | 15 | 5 | 33,33 |
| parement 4 | 14 | 9 | 64,29 |
| parement 5 | 25 | 13 | 52,00 |
| parement 6 | 19 | 11 | 57,89 |
| parement 7 | 25 | 6 | 24,00 |
| | 144 | 63 | 43,75 |



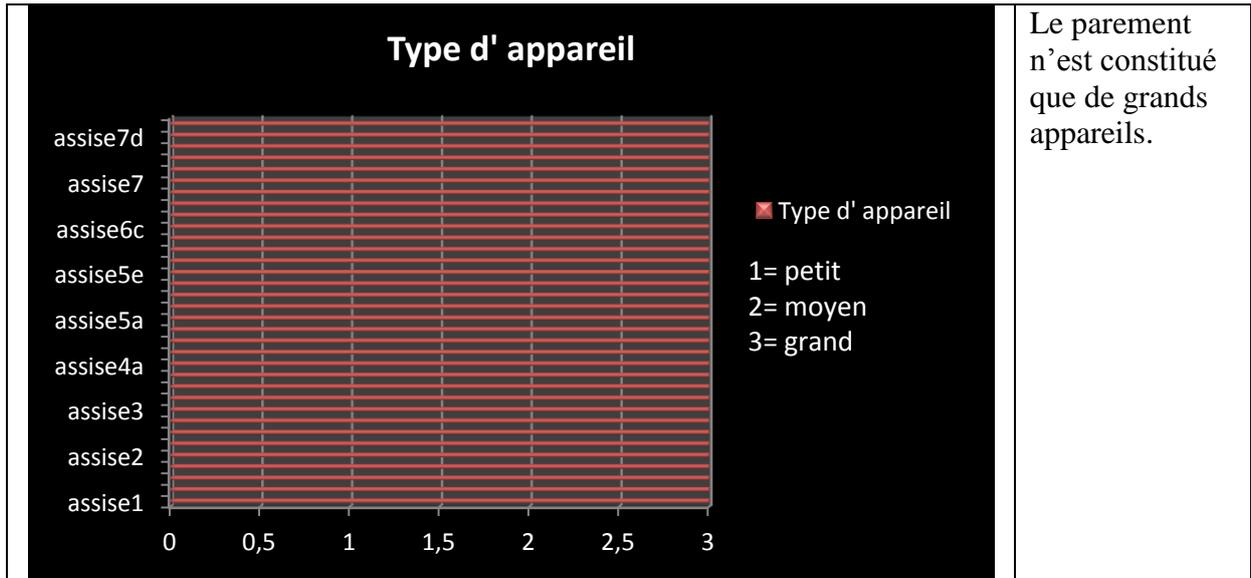
Annexe 11
Analyse d'une partie du talus, côté nord de la tour de Guise

| Assises | Appareils | | | Surface appareil/surface totale*100 |
|----------|-----------|---------|---------|---|
| | Largeur | Hauteur | Surface | |
| assise1 | 58 | 48 | 27,84 | 4 |
| assise1a | 61 | 48 | 29,28 | 4 |
| assise1b | 76 | 48 | 36,48 | 5 |
| assise1c | 52 | 48 | 24,96 | 4 |
| assise2 | 66 | 36 | 23,76 | 4 |
| assise2a | 36 | 36 | 12,96 | 2 |
| assise2b | 84 | 36 | 30,24 | 4 |
| assise2c | 64 | 36 | 23,04 | 3 |
| assise3 | 70 | 26 | 18,2 | 3 |
| assise3a | 110 | 26 | 28,6 | 4 |
| assise3b | 64 | 26 | 16,64 | 2 |
| assise4 | 54 | 24 | 12,96 | 2 |
| assise4a | 70 | 24 | 16,8 | 2 |
| assise4b | 90 | 24 | 21,6 | 3 |
| assise4c | 76 | 24 | 18,24 | 3 |
| assise5 | 42 | 34 | 14,28 | 2 |
| assise5a | 54 | 34 | 18,36 | 3 |
| assise5b | 60 | 34 | 20,4 | 3 |
| assise5c | 45 | 34 | 15,3 | 2 |
| assise5d | 52 | 34 | 17,68 | 3 |
| assise5e | 34 | 34 | 11,56 | 2 |
| assise6 | 34 | 42 | 14,28 | 2 |
| assise6a | 54 | 42 | 22,68 | 3 |
| assise6b | 66 | 42 | 27,72 | 4 |
| assise6c | 35 | 42 | 14,7 | 2 |
| assise6d | 46 | 42 | 19,32 | 3 |
| assise6e | 52 | 42 | 21,84 | 3 |
| assise6f | 36 | 36 | 12,96 | 2 |
| assise7 | 40 | 36 | 14,4 | 2 |
| assise7a | 56 | 36 | 20,16 | 3 |
| assise7b | 60 | 36 | 21,6 | 3 |
| assise7c | 42 | 36 | 15,12 | 2 |
| assise7d | 44 | 36 | 15,84 | 2 |
| assise7e | 46 | 36 | 16,56 | 2 |

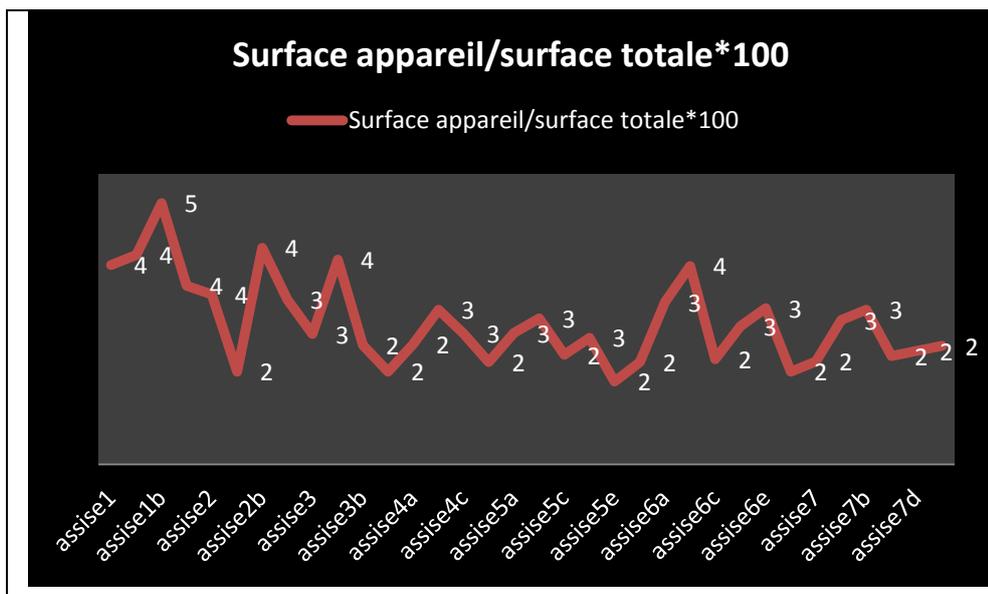
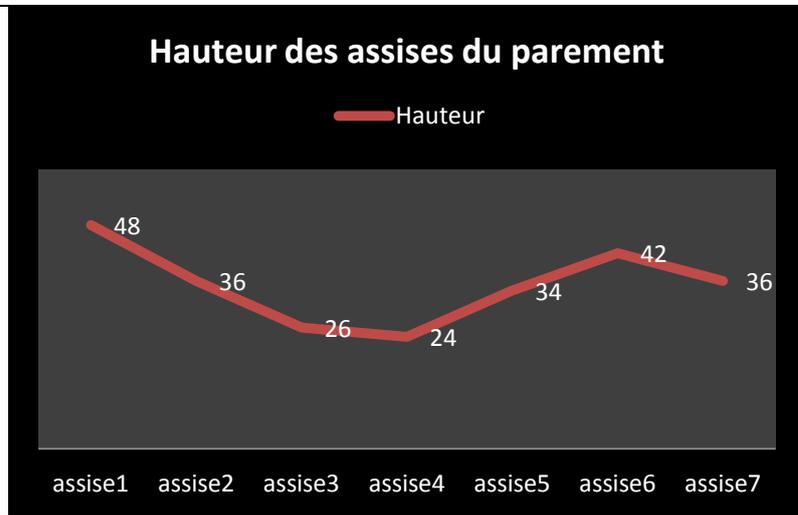


Cf. Fig. 42 même relevé au format agrandi

Annexe 11
Analyse d'une partie du talus, côté nord de la tour de Guise



La hauteur des assises varie entre 24 et 48 cm, avec une moyenne de 35 cm. La courbe démontre que la régularité est rompue au niveau des assises 3 et 4.

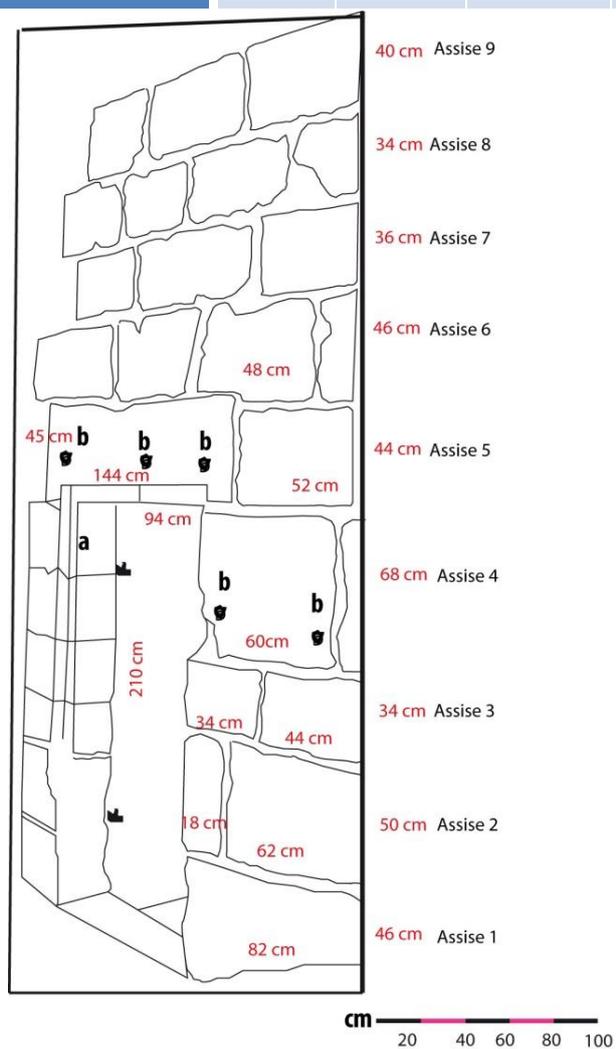


Malgré l'impression visuelle d'une incohérence du parement, la courbe révèle une relative régularité des surfaces des appareils par rapport à la surface totale : la constance se situe majoritairement entre 2 et 3.

Annexe 12

Analyse d'une partie du parement de l'entrée au niveau I

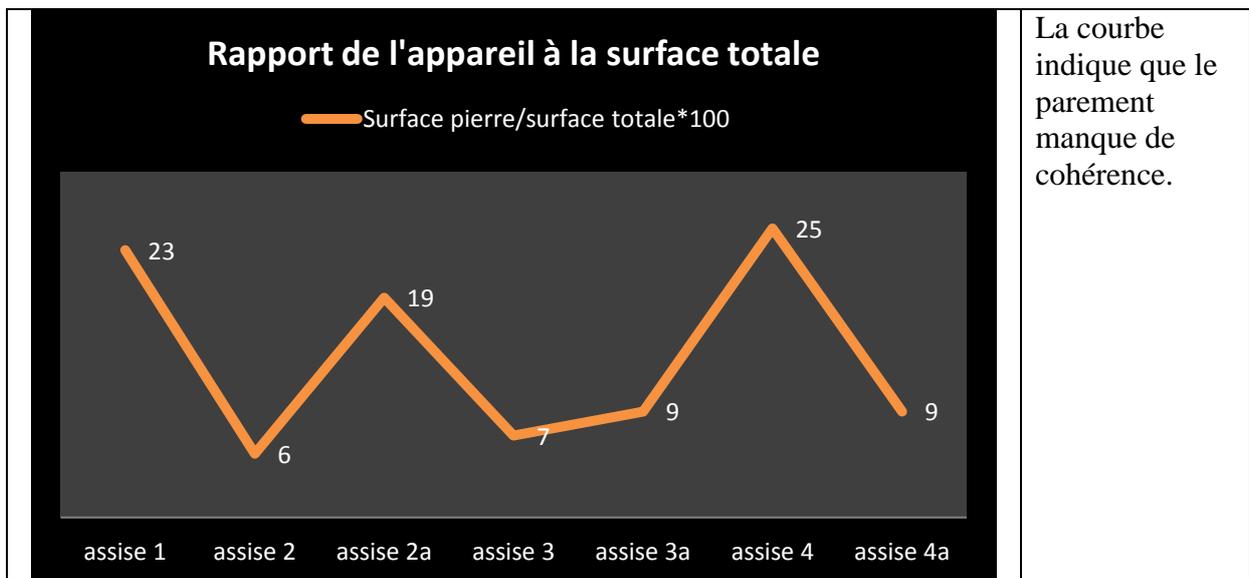
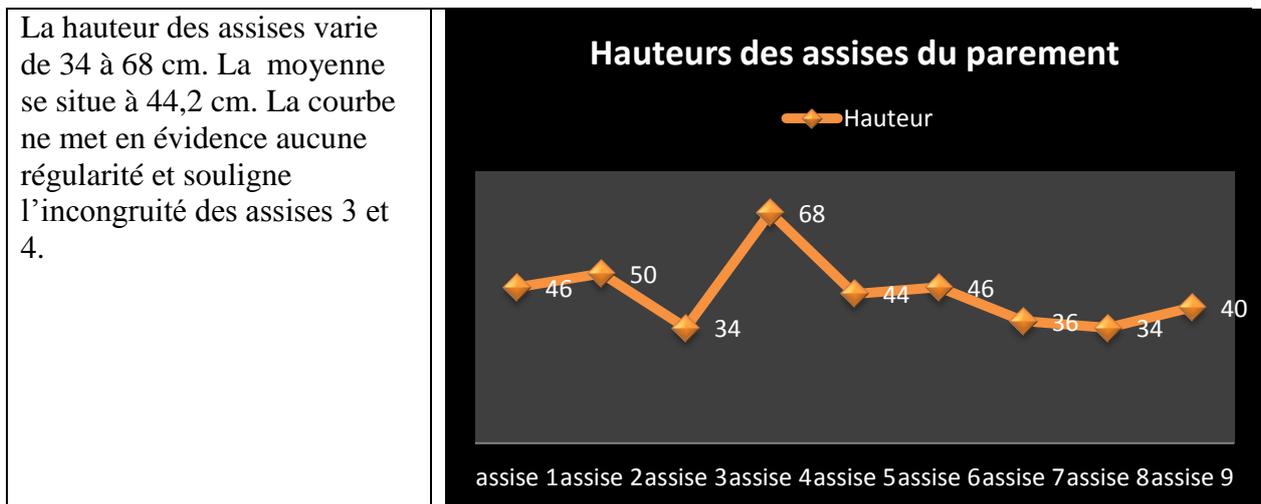
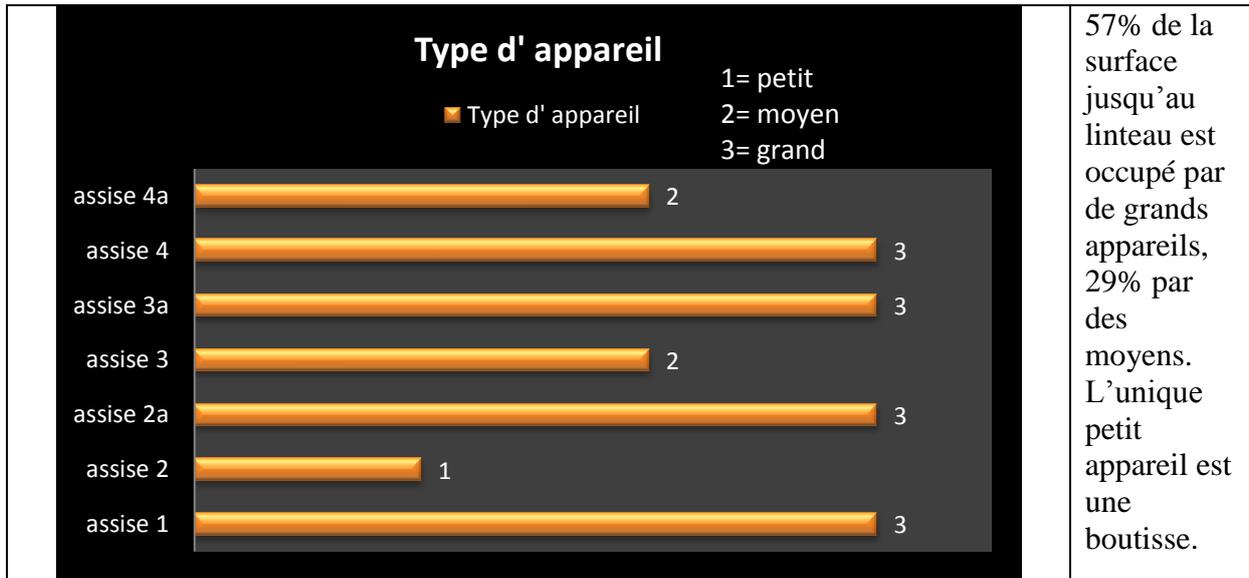
| Assises | Appareils | | | Surface appareil/surface totale*100 |
|-----------|-----------|-------------------|---------|---|
| | Largeur | Hauteur | Surface | |
| assise 1 | 82 | 46 | 37,72 | 23 |
| assise 2 | 18 | 50 | 9 | 6 |
| assise 2a | 62 | 50 | 31 | 19 |
| assise 3 | 34 | 34 | 11,56 | 7 |
| assise 3a | 44 | 34 | 14,96 | 9 |
| assise 4 | 60 | 68 | 40,8 | 25 |
| assise 4a | 22 | 68 | 14,96 | 9 |
| assise 5 | | 44 ⁴¹¹ | | |
| assise 6 | | 46 | | |
| assise 7 | | 36 | | |
| assise 8 | | 34 | | |
| assise 9 | | 40 | | |
| | | 46 | | |



⁴¹¹ La largeur des appareils de ces assises 5 à 9 n'a pas pu être mesurée en raison de leur emplacement.

Annexe 12

Analyse d'une partie du parement de l'entrée au niveau I



Annexe 13

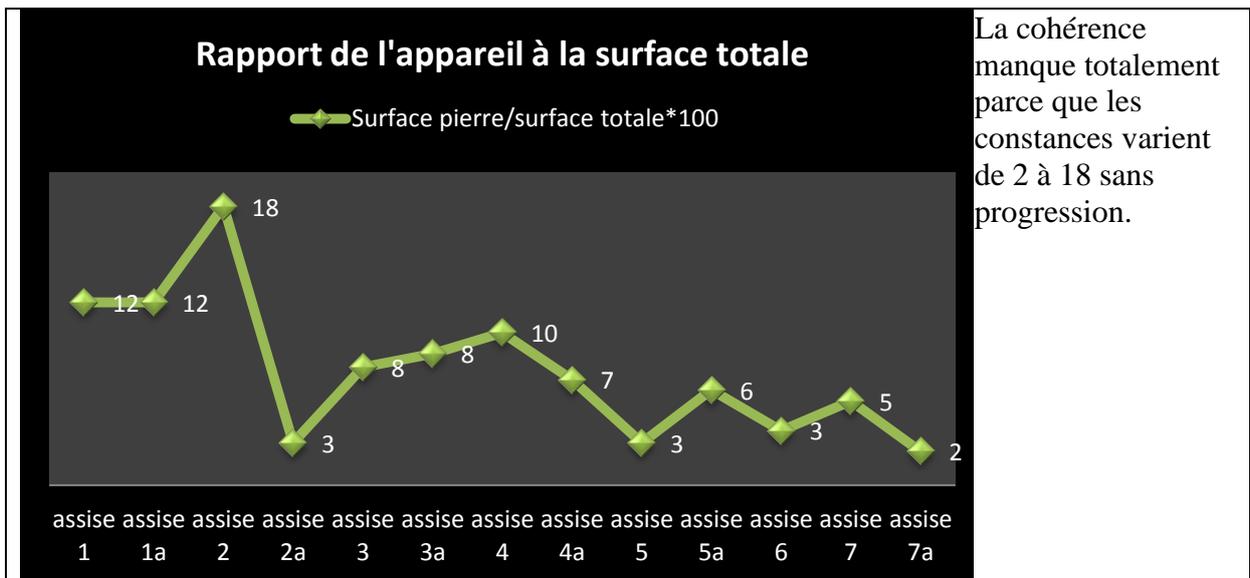
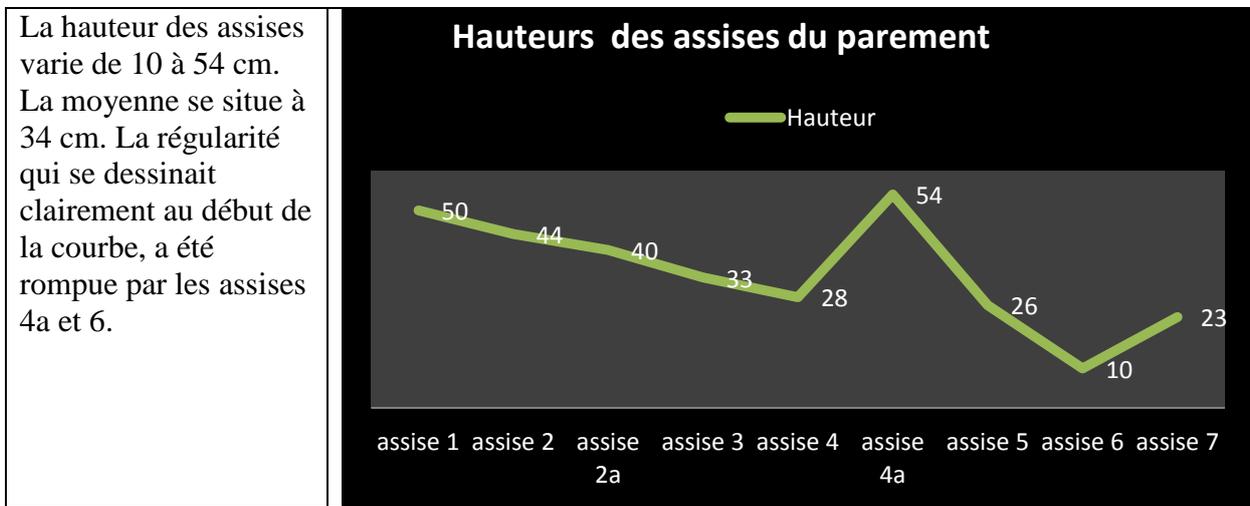
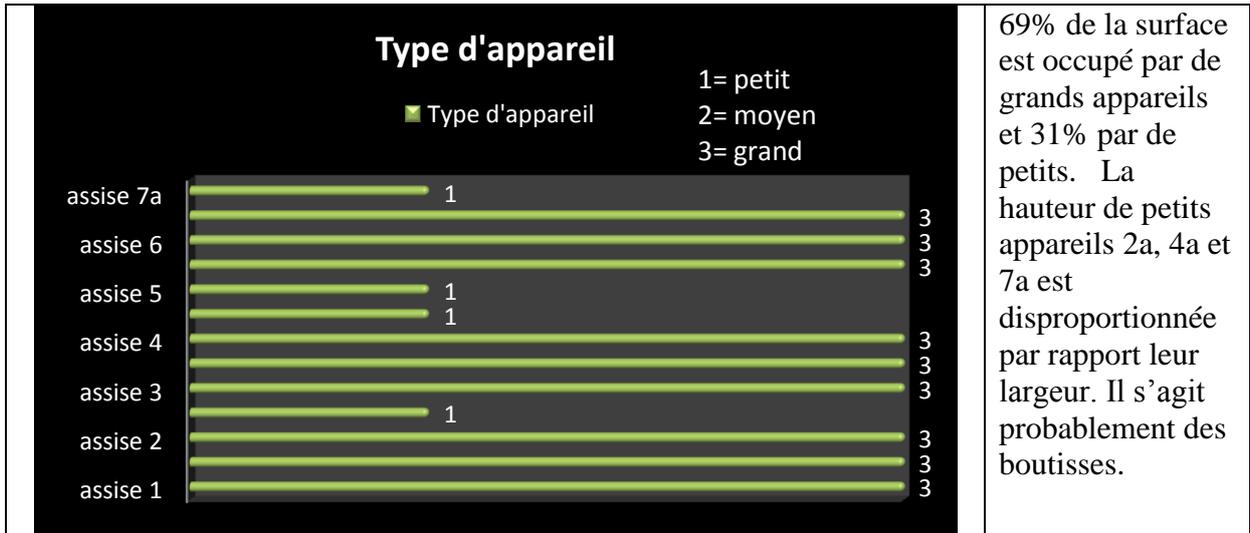
Analyse d'une partie du parement du couloir précédant la salle au niveau I

| Assises | Appareils | | | Surface appareil/surface totale*100 |
|-----------|-----------|---------|---------|---|
| | Largeur | Hauteur | Surface | |
| assise 1 | 45 | 50 | 22,5 | 12 |
| assise 1a | 45 | 50 | 22,5 | 12 |
| assise 2 | 78 | 44 | 34,32 | 18 |
| assise 2a | 13 | 40 | 5,2 | 3 |
| assise 3 | 44 | 33 | 14,52 | 8 |
| assise 3a | 49 | 33 | 16,17 | 8 |
| assise 4 | 67 | 28 | 18,76 | 10 |
| assise 4a | 24 | 54 | 12,96 | 7 |
| assise 5 | 20 | 26 | 5,2 | 3 |
| assise 5a | 45 | 26 | 11,7 | 6 |
| assise 6 | 67 | 10 | 6,7 | 3 |
| assise 7 | 45 | 23 | 10,35 | 5 |
| assise 7a | 18 | 23 | 4,14 | 2 |



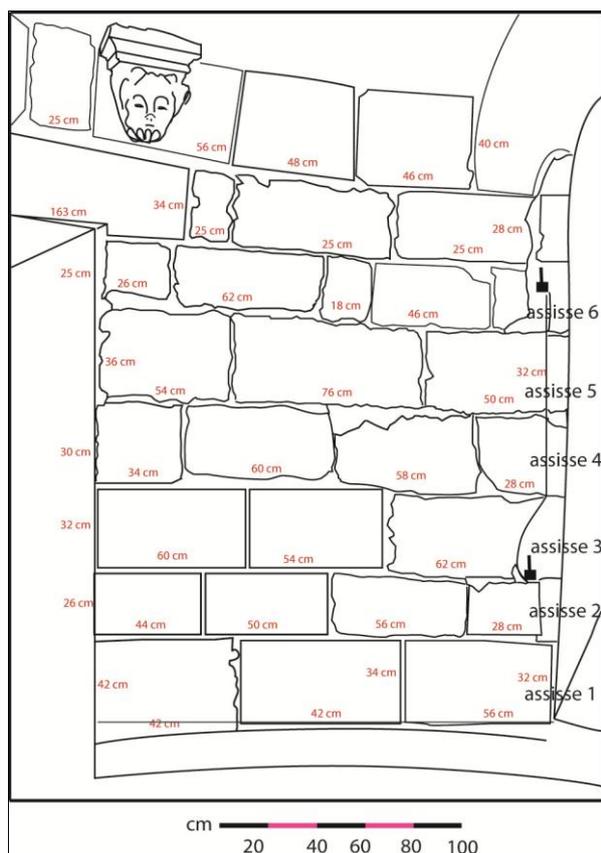
Annexe 13

Analyse d'une partie du parement du couloir précédant la salle au niveau I



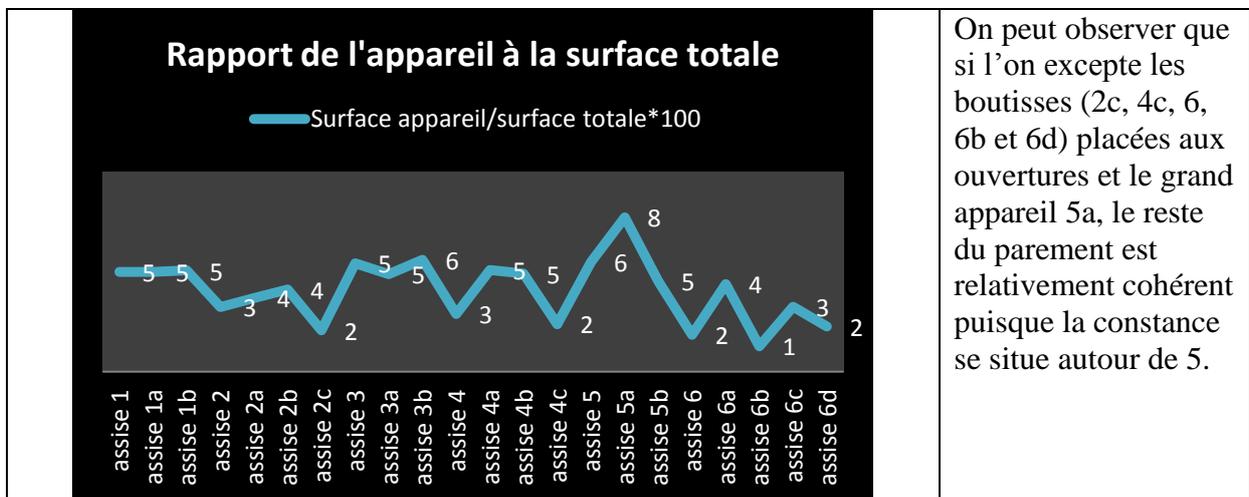
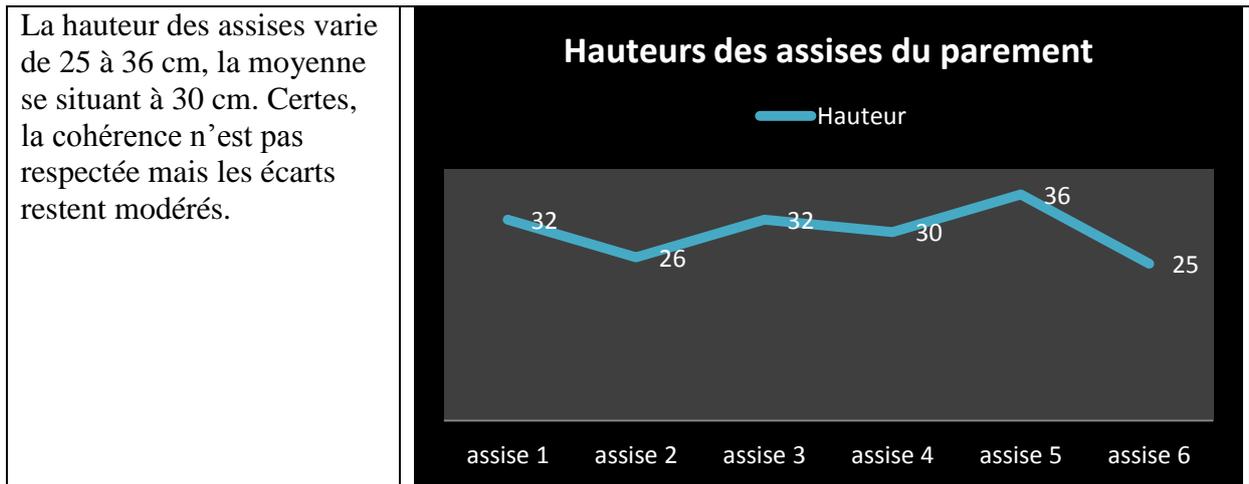
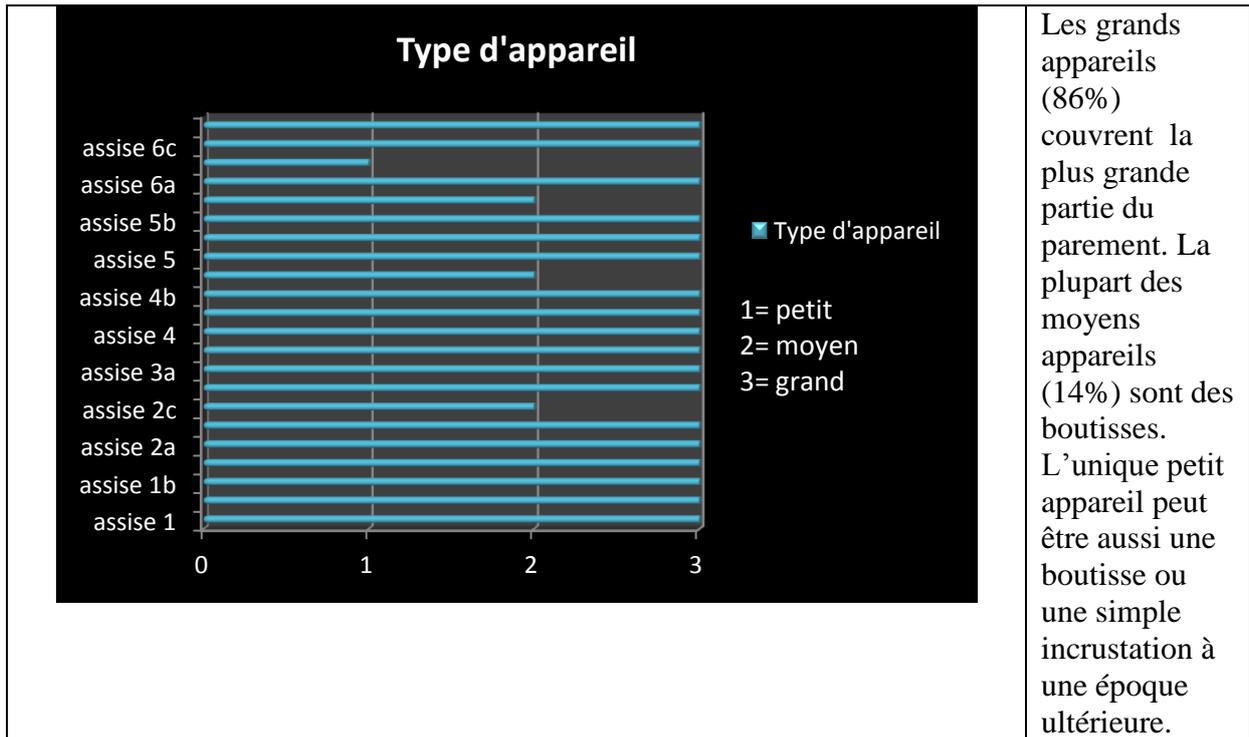
Annexe 14
Analyse d'une partie du parement de la salle au niveau I

| Assises | Appareils | | | Surface appareil/surface totale*100 |
|-----------|-----------|---------|---------|---|
| | Largeur | Hauteur | Surface | |
| assise 1 | 42 | 42 | 17,64 | 5 |
| assise 1a | 42 | 42 | 17,64 | 5 |
| assise 1b | 56 | 32 | 17,92 | 5 |
| assise 2 | 44 | 26 | 11,44 | 3 |
| assise 2a | 50 | 26 | 13 | 4 |
| assise 2b | 56 | 26 | 14,56 | 4 |
| assise 2c | 28 | 26 | 7,28 | 2 |
| assise 3 | 60 | 32 | 19,2 | 5 |
| assise 3a | 54 | 32 | 17,28 | 5 |
| assise 3b | 62 | 32 | 19,84 | 6 |
| assise 4 | 34 | 30 | 10,2 | 3 |
| assise 4a | 60 | 30 | 18 | 5 |
| assise 4b | 58 | 30 | 17,4 | 5 |
| assise 4c | 28 | 30 | 8,4 | 2 |
| assise 5 | 54 | 36 | 19,44 | 6 |
| assise 5a | 76 | 36 | 27,36 | 8 |
| assise 5b | 50 | 32 | 16 | 5 |
| assise 6 | 26 | 25 | 6,5 | 2 |
| assise 6a | 62 | 25 | 15,5 | 4 |
| assise 6b | 18 | 25 | 4,5 | 1 |
| assise 6c | 46 | 25 | 11,5 | 3 |
| assise 6d | 32 | 25 | 8 | 2 |



Il s'agit du parement qui se trouve à droite de la porte d'entrée (cf Fig.53)

Annexe 14
Analyse d'une partie du parement de la salle au niveau I



Annexe 15
Dimensions des cheminées de la tour de Guise

| Niveaux | Dimensions du foyer (cm) | | | Rapports des dimensions | | |
|------------------|--------------------------|---------|------------|-------------------------|-----------------|------------------------|
| | Hauteur | Largeur | Profondeur | profondeur/hauteur | Hauteur/largeur | |
| Niveau I | 168 | 190 | 53 | 0,32 | 0,9 | } XIII ^e s. |
| Niveau II | 173 | 194 | 53 | 0,31 | 0,9 | |
| Niveau IV | 178 | 173 | 80 | 0,45 | 1,0 | } XV ^e s. |
| Niveau V | 180 | 180 | 75 | 0,42 | 1,0 | |

Nous avons mesuré :

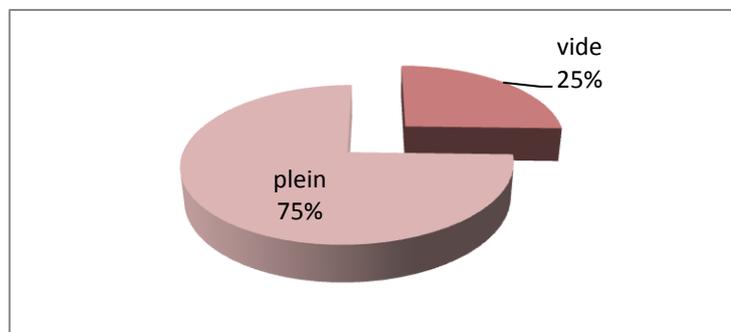
- la hauteur du foyer : la distance du sol jusqu'à la partie inférieure du linteau ou du corbeau.
- La largeur du foyer : la distance entre les pieds droits ou les corbeaux.
- La profondeur : la distance entre le contre-cœur et l'extrémité saillante du corbeau ou du tailloir⁴¹²

⁴¹² Les dimensions de la cheminée au niveau II ont été relevées dans le plan d'André Lemort.

Annexe 16 Rapport plein-vide à la tour de Guise

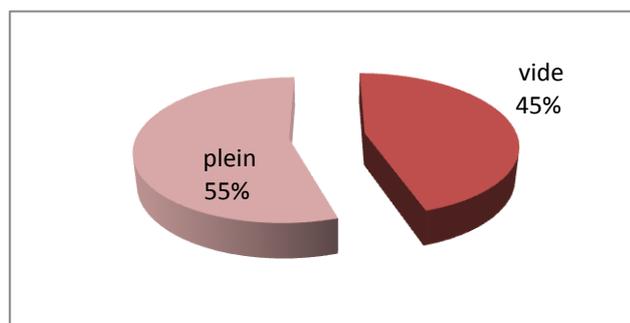
Trois premiers niveaux

| Surfaces | Aire en m2 | % |
|---------------|------------|-----|
| totale | 311 | |
| vide | 79 | 25% |
| pleine | 232 | 75% |



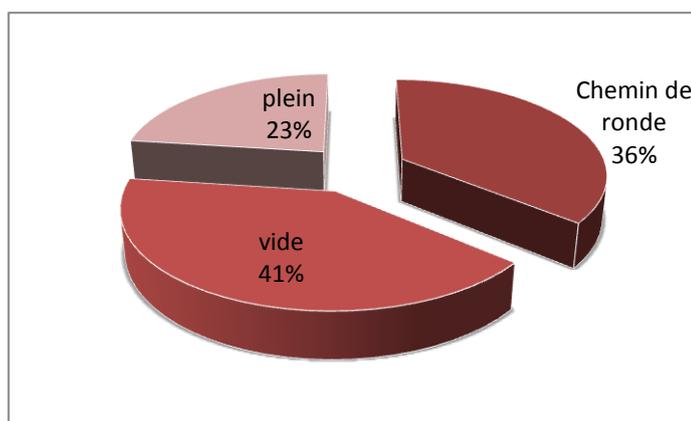
Niveau IV

| Surfaces | Aire en m2 | % |
|---------------|------------|-----|
| totale | 95 | |
| vide | 43 | 45% |
| pleine | 52 | 55% |



Niveau V

| Surfaces | Aire en m2 | % |
|------------------------|------------|-----|
| totale | 95 | |
| Chemin de ronde | 34 | 36% |
| vide | 39 | 41% |
| pleine | 22 | 23% |



- Les mesures sont prises sur les plans de l'architecte André Lemort.
- Aux trois premiers niveaux nous n'avons mis l'espace des embrasures dans le « plein ». Aux niveaux IV et V dans le « vide » parce que les fenêtres à coussiège qui y sont aménagés appartiennent à la surface de la circulation.

Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt

Illustrations

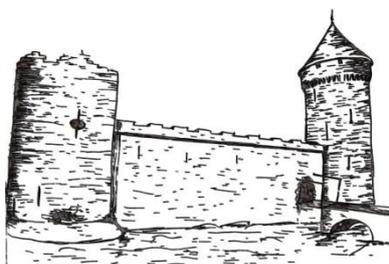


Table des Illustrations

| N° Fig. | Description |
|---------|--|
| 1 | Vue actuelle du site et hypothèse de restitution de la partie est au XIII ^e siècle-Cliché V. Malatra, dessin M. Koraki. |
| 2 | Le pont du XI ^e siècle et le Château de Tours- Gravure sur cuivre, signée C.J. Visscher, 1630, BnF, G12 à 16. |
| 3 | Le château de Tours-Dessin de Claude Châtillon, dans <i>Topographie française</i> , 1641, BnF, Va 37(6-7). |
| 4 | Tours, le pont du XI ^e siècle-Dessin aquarellé du XVII ^e siècle, original conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Bibliothèque Municipale de Tours, M, 3 Fi 7. |
| 5 | Château de Tours, vue du nord-est-Aquatinte, Etienne Brion, 1795, Archives de la Société archéologique de Touraine, DF To 264. |
| 6 | Château de Tours, vue du château et du Logis des Gouverneurs, Collection Guinard, début XVIII ^e siècle, extrait des <i>Sites et monuments du grand Tours</i> , D. Jeanson, 1973, p.84. |
| 7 | Château de Tours, vue du château fin du XVIII ^e siècle, dessin de Despré, extrait de l'article de P. Duval, « Un chantier : le château de Tours », dans <i>Monuments historiques</i> , Paris, 6/1977, p. 24. |
| 8 | Château de Tours, image satellite, Google maps, France, [en ligne], 2010. |
| 9 | <i>Cesarodunum</i> sur la carte de Ptolémée, II ^e siècle, extraits de la <i>Géographie de Ptolémée</i> , BNF ms 1 n° 4802, traduction latine de Jacopo d'Angiolo de Florence, XV ^e siècle et d'une édition de Nicolaous Germanus, 1482, téléchargé du site The newberry library [en ligne] : http://www.newberry.org/media/mapsimages.html . |
| 10 | <i>Cesarodunum</i> sur la Table de Peutinger, XIII ^e siècle, copie de l'original du IV ^e siècle Téléchargé du site Euratlas [en ligne] : http://www.euratlas.net/cartogra/peutinger/1_gallia/index_fr.html |
| 11 | Emplacement de <i>cardo</i> et <i>decamanus maximus</i> dans la ville actuelle de Tours, d'après l'image satellite, Google maps, France, [en ligne], 2010. |
| 12 | <i>Cesarodunum</i> vers 150, plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 13 | <i>Civitas Turunorum</i> vers 400, plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 14 | <i>Urbs Turonica</i> vers 600, plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 15 | <i>Civitas Turonica-Castrum Sancti Martini</i> vers 950, plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 16 | La cité de Tours-Châteauneuf vers 1250, plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 17 | La cité de Tours et le Châteauneuf dans l'enceinte de 1356, gravure sur cuivre de Frans Hogenberg, <i>Civitatis orbis terrarum</i> 1572-1612, vol. I, réd.1965, p.107. |
| 18 | Tours vers 1610, plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 19 | Tours entre 1745 et 1780, Atlas de Trudaine pour la généralité de Tours. Archives nationales F/14/*8505. |
| 20 | Plan général du château et des casernes de la ville de Tours, état au XVIII ^e siècle, H 0,57m L 0,80m, Archives municipales, 1M29. |
| 21 | Plan générale du château, état au milieu du XVIII ^e siècle, Cliché DRAC Orléans, [en ligne], http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00071352/index.htm . |
| 22 | Projet de prisons dans le château de Tours, vers 1780, Cliché Archives départementales d'Indre-et-Loire, cote C291. |
| 23 | Plan du vieux château servant de caserne à la garde d'honneur avec indication pour la construction d'une caserne nouvelle, 1853, H 0,62m L 0,88m , Archives municipales de Tours, 1M29. |
| 24 | Tour de Guise-Plans des deux derniers niveaux et coupe du chemin de ronde, dressés |

| N° Fig. | Description |
|---------|--|
| | en 1928 par M. Goubert, architecte en chef au directeur général du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, Archives de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, cote 81/37/727. |
| 25 | Caserne Meusnier en 1965, Cliché DRAC Orléans, [en ligne], http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00071352/index.htm . |
| 26 | Tour du cachot en 1969, Cliché Alain Irlandes. |
| 27 | Château de Tours en 1969, Cliché Alain Irlandes. |
| 28 | Structures dans l'enceinte jusqu'au X ^e siècle, Plan réalisé d'après les plans dans <i>Tours antique et médiéval</i> , 2006, p.61-71. |
| 29 | Plan du château de Tours, dressé en 1671 par Daniel Masses, architecte, Archives Nationales 0 ¹ 1905 ⁴ . |
| 30 | Superficies de différentes parties du château d'après le procès-verbal de 1671. |
| 31 | Dimensions de différentes parties du château sur le plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 32 | Dimensions des bâtiments de la basse-cour du château, d'après le procès-verbal de 1671. |
| 33 | Dimensions des édifices de la haute-cour, d'après le procès-verbal de 1671. |
| 34 | La poterne nord-ouest avec la frise gallo-romaine, Dessin de Beaumesnil, 1784, microfilm au cabinet des estampes de la BnF, collection A. Lenoir, dossier Gb108. |
| 35 | La frise gallo-romaine, Lithographie de 1841 dans <i>Tableaux chronologiques de l'histoire de la Touraine</i> , Clarey-Martineau, 1841, planche X. |
| 36 | La frise gallo-romaine en 2010, dans un dépôt de la préfecture de Touraine, Cliché V. Malatra. |
| 37 | Poterne nord-ouest, face externe, Cliché V. Malatra. |
| 38 | Poterne nord-ouest, face interne, Cliché D. Schweitz. |
| 39 | Tour de Guise, partie extérieure sud-est: parties édifiées à deux époques différentes, Cliché V. Malatra. |
| 40 | Tour de Guise : façade nord-ouest, Cliché V. Malatra. |
| 41 | Coupe transversale de la tour de Guise, 1975, A. Lemort, architecte, Archives municipales de Tours, cote 4M725. |
| 42 | Tours de Guise, talus : relevé d'une partie du parement nord, V. Malatra. |
| 43 | Tour de Guise, niveau I, accès sud-ouest: relevé de la partie externe, V. Malatra. |
| 44 | Tours de Guise, niveau I, accès sud-ouest : partie interne, Cliché V. Malatra. |
| 45 | Tours de Guise, niveau I : entrée à la salle, Cliché V. Malatra. |
| 46 | Tour de Guise : plan du niveau I, 1975, A. Lemort, architecte, Archives municipales de Tours, cote 4M725. |
| 47 | Tour de Guise, niveau I : entrée nord-ouest, plans de A. Lemort et E.-G. Clérambault, <i>Bulletin monumental de la Société archéologique de Touraine</i> , 1855, Pl. IV. |
| 48 | Tour de Guise, niveau I : escalier rampant, Cliché V. Malatra. |
| 49 | Tour de Guise, niveau II, escalier rampant : trous recevant la grille, Cliché A. Irlandes. |
| 50 | Tour de Guise, niveau III- Escalier à vis vers le niveau IV, Cliché V. Malatra. |
| 51 | Tour de Guise, niveau IV : palier de l'escalier à vis, Cliché V. Malatra. |
| 52 | Tour de Guise, niveaux I et II : voûtes des salles, Cliché V. Malatra. |
| 53 | Tour de Guise, niveau I : Relevé du mur ouest de la salle, Cliché V. Malatra. |
| 54 | Tour de Guise, niveau I : parement de la salle, Cliché V. Malatra. |
| 55 | Tour de Guise, salle au niveau I : tailles de pierres, Cliché V. Malatra. |
| 56 | Tour de Guise, salle au niveau I : taille des linteaux des embrasures de tir, Cliché V. Malatra. |
| 57 | Tour de Guise, salle au niveau I : statues des culs-de-lampe, Cliché V. Malatra. |

| N° Fig. | Description |
|---------|--|
| 58 | Tour de Guise : plan du niveau II, 1975, A. Lemort, architecte, Archives municipales de Tours, cote 4M725. |
| 59 | Tours de Guise : disposition des ogives aux niveaux I et II, d'après les plans d'A. Lemort. |
| 60 | Tour de Guise, niveau II : ouvertures sur les plans de 1671 et d' A. Lemort. |
| 61 | Tour de Guise, niveau II, accès sud : partie extérieure, Cliché V. Malatra. |
| 62 | Tour de Guise, niveau II : couloir aboutissant à la salle, Cliché V. Malatra. |
| 63 | Tour de Guise, salle au niveau II : statues des culs-de-lampe, Cliché V. Malatra. |
| 64 | Tour de Guise : plan du niveau III, 1975, A. Lemort, architecte, Archives municipales de Tours, cote 4M725. |
| 65 | Tour de Guise : plan du niveau IV, 1975, A. Lemort, architecte, Archives municipales de Tours, cote 4M725. |
| 66 | Tour de Guise : plan du niveau V, 1975, A. Lemort, architecte, Archives municipales de Tours, cote 4M725. |
| 67 | Tour de Guise, salle au niveau I : dimensions et disposition des linteaux sur les ouvertures des embrasures de tir, V. Malatra. |
| 68 | Tour de Guise, salle au niveau III : dimensions et disposition des linteaux sur les ouvertures des embrasures de tir, V. Malatra. |
| 69 | Tour de Guise, niveau III : face intérieure d'une embrasure de tir, V. Malatra. |
| 70 | Tour de Guise, niveau III : plan d'une embrasure de tir, V. Malatra. |
| 71 | Tour de Guise, niveau III : coupe AB de l'embrasure de tir Fig.70, V. Malatra. |
| 72 | Tour de Guise, niveau IV: embrasure nord-ouest avant la restauration 1978, Cliché A. Irlandes. |
| 73 | Tour de Guise, niveau IV : embrasure nord-ouest à son état actuel, Cliché V. Malatra. |
| 74 | Tour de Guise, niveau V : ouvertures nord-ouest, Cliché V. Malatra. |
| 75 | Tour de Guise, salle au niveau III : parement du mur nord, Cliché V. Malatra. |
| 76 | Tours de Guise, niveau I : cheminée de la salle, Cliché V. Malatra. |
| 77 | Tour de Guise : cheminées de niveaux IV et V avant la restauration 1978, Cliché A. Irlandes. |
| 78 | Tour de Guise, niveau IV: Cheminée de la salle, avant la restauration 1978, Cliché A. Irlandes. |
| 79 | Tour de Guise, niveau IV: Cheminée de la salle, état actuel, Cliché V. Malatra. |
| 80 | Tour de Guise, niveau IV, cheminée de la salle : joint de la jouée au mur, Cliché V. Malatra. |
| 81 | Tour de Guise, niveau IV : cheminée, V. Malatra. |
| 82 | Tour de Guise, cheminé au niveau IV : profil du sommier, V. Malatra. |
| 83 | Tour de Guise, niveau V: Cheminée de la salle, avant la restauration 1978, Cliché A. Irlandes. |
| 84 | Tour de Guise, niveau V: Cheminée de la salle, état actuel, Cliché V. Malatra. |
| 85 | Tour de Guise, niveau V, cheminée de la salle : joint de la jouée au mur, Cliché V. Malatra. |
| 86 | Tour de Guise, niveau V : cheminée, V. Malatra. |
| 87 | Tour de Guise, cheminé au niveau V : profil du sommier, V. Malatra. |
| 88 | Clos-Lucé (Amboise), fin XV ^e siècle : cheminées de la salle et de la cuisine du 1 ^{er} étage, Cliché V. Malatra. |
| 89 | Château de Chinon : Cheminées de la <i>grande salle</i> , Cliché V. Malatra. |
| 90 | Château de Vausseche à Vernoux (Ardèche) : croquis de la cheminée datant du XV ^e siècle, extrait dans <i>Cheminées en pierre, XV^e siècle</i> , Armont-Lacroix, 1973, p. XXV. |

| N° Fig. | Description |
|---------|---|
| 91 | Tour du cachot : plan du niveau I, réalisé par V. Malatra, d'après le plan d'A. Lemort. |
| 92 | Tour du cachot : plan du niveau II, réalisation V. Malatra, d'après le plan d'A. Lemort. |
| 93 | Tour du cachot, niveau I : voûte de la salle, Cliché Inventaire d'Orléans, Cl.R. Malnoury 88 37 2774 X. |
| 94 | Tour du cachot, niveau I : cul-de-lampe, Cliché V. Malatra. |
| 95 | Tour du cachot, niveau I : le cachot, Cliché V. Malatra. |
| 96 | Superposition du plan de 1671 au plan du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours. |
| 97 | Hypothèse de restitution de la résidence de comtes d'Anjou, dans <i>Tours antique et médiéval</i> , 2006, p.77. |
| 98 | Hypothèse de restitution de la résidence royale au XIII ^e siècle, réalisation V. Malatra, d'après le plan de 1671. |
| 99 | Cathédrale de Tours, salle de la Calende : voûte de la salle, Cliché V. Malatra. |
| 100 | Cathédrale de Tours, chevet : emplacement des statues à la base des archivoltes, Cliché de Keith 1999 dans http://www.gotik-romanik.de . |
| 101 | Cathédrale de Tours, plan du chevet : emplacement des statues à la base des archivoltes. |
| 102 | Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements A : Têtes de sylvains, dans l'album de Villard de Honnecourt, site BnF [en ligne], http://classes.bnf.fr/villard/grand/carnet/10.htm . B : Clef de la voûte de la salle capitulaire du collège de Cluny, à Paris, Musée national du Moyen Age à Paris, site Sculptures médiévales [en ligne], http://www.sculpturesmedievales-cluny.fr/accueil/index.php . |
| 103 | Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements A : Saint-Mathurin de Larchant : clef de voûte en dépôt, extrait de « Keystones and kings iconography and topography in the gothic vaults of the Ile-de-France » de R. Branner, dans <i>Gazette des Beaux-Arts</i> , 1961, p. 74. B : Cathédrale de Tours, salle de la Calende : statue de cul-de-lampe, Cliché V. Malatra. |
| 104 | Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements A : Cathédrale de Tours, salle de la Calende : statue de cul-de-lampe, Cliché V. Malatra. |
| 105 | Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements A : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, feuillage de la clé de voûte, Cliché E. Koraki. B : reconstitution de la sainte couronne ou couronne de saint Louis, dessin de Jörg Mauriange, dans <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i> , H. Pinoteau, 2005, p. 101. C : détail de la représentation de saint Louis, dans <i>Recueil des rois de France</i> , J. Tillet, 1566, extrait de <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i> , H. Pinoteau, 2005, p.3. D : schéma de feuilles lobées, extrait de la planche 61, dans <i>La Flore sculptée des monuments du Moyen âge en France : recherches sur les origines de l'art français</i> , D. Jalabert, 1965. E : Notre-Dame de Paris : Fleurons des chapiteaux de la nef, Extrait de la planche 61, dans <i>La Flore sculptée des monuments du Moyen âge en France : recherches sur les origines de l'art français</i> , D. Jalabert, 1965. F : collégiale de Candes-Saint-Martin, chapiteau de la chapelle haute du porche, Cliché C. Boissenot. |
| 106 | Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements A : Cathédrale de Tours, salle de la Calende : statue de cul-de-lampe, Cliché V. Malatra. B : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, statue de la clé de voûte, extrait des « Portraits présumés de saint Louis et de sa famille » de S. Reinach dans <i>Gazette des Beaux Arts</i> , |

| N° Fig. | Description |
|---------|--|
| | <p>1903, p. 185. C : Eglise Saint-Lubin, Yèvre-le-Châtel : cul-de-lampe à l'angle sud-ouest du croisillon sud du transept, Cliché V. Malatra. D : Saint-Julien de Tours, bas-côté sud de la nef, Cliché D. Schweitz.</p> |
| 107 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements Cath-5 : cathédrale de Tours, statue du chevet, Cliché G. Fleury. A : dessin dans <i>Saint Louis</i>, H. Wallon, 1887, p.514. B, C : dessins M. et E. Koraki. D : cathédrale de Tours, représentation de Saint-Martin à la verrière homonyme, Cliché V. Malatra.</p> |
| 108 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements Cath-3, cath-4 : cathédrale de Tours, statues du chevet, Cliché G. Fleury. A : Blanche de Castille, dans la <i>Bible de Tolède</i>, 1235, extrait de <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i>, H. Pinoteau, 2005, p.35 B : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, statue de clef de la voûte, extrait « Portraits présumés de saint Louis et de sa famille » de S. Reinach, dans <i>Gazette des Beaux Arts</i>, 1903, p. 182. C : Collégiale de Candes Saint-Martin, soubassement du porche. Cliché V. Malatra. D : Eglise Saint-Lubin, Yèvre-le-Châtel, sculpture à l'archivolte du portail occidental, Cliché V. Malatra.</p> |
| 109 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements Cath3 : cathédrale de Tours, statue du chevet, Cliché G. Fleury. A : dessin dans le <i>Carnet de Villard de Honnecourt, XIII^e siècle</i>. B : dessin dans <i>Saint-Louis</i>, H. Wallon, 1887, p.528. C, D, E, F : dessins M. et E. Koraki.</p> |
| 110 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements Cath-1 : cathédrale de Tours, statue du chevet, Cliché G. Fleury. A, B : sceaux de Blanche de Castille et Marguerite de Provence, dans <i>Saint-Louis</i>, H. Wallon, 1887, p. 40 et 43. C : Aquarelle de la collection R. de Gaignères montrant la statue de Marguerite de Provence en la priorale Saint-Louis de Poissy d'environ 1304, dans <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i>, H. Pinoteau, 2005, p. 94. D : statue de la clé de voûte à la chapelle de Sint-Germain-en-Laye, extrait des « Portraits présumés de saint Louis et de sa famille » de S. Reinach, <i>Gazette des Beaux Arts</i>, 1903, p. 181.</p> |
| 111 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements Cath-1 : cathédrale de Tours, statue du chevet, Cliché G. Fleury. A, B : dessins E. Koraki.</p> |
| 112 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements A : représentation de saint Louis, dans <i>Recueil des rois de France</i> de Jean Tillet, 1566, extrait de <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i>, H. Pinoteau, 2005, p.3. B : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, statue de clef de la voûte, Cliché E. Koraki. C : sceau de saint Louis (1226-1250), <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i>, H. Pinoteau, 2005, p.36.</p> |
| 113 | <p>Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements Cath-7 : cathédrale de Tours, statue du chevet, Cliché G. Fleury.</p> |

| N° Fig. | Description |
|---|--|
| <p>A, B, C, D : dessins M. et E. Koraki. E : dessin d'après le sceau de saint Louis dans <i>Saint Louis</i>, H. Wallon, 1887, p.504.</p> | |
| 114 | Blanche de Castille et Louis IX, Miniature de la <i>Bible de Tolède</i> , 1235, extrait de <i>Saint Louis son entourage et la symbolique chrétienne</i> , H. Pinoteau, 2005, p.35. |
| 115 | Abbaye de Marmoutier, sculptures des portails, extrait de <i>L'abbaye de Marmoutier</i> , Ch. Lelong, 1988, Planches XX, XXI. |
| 116 | Gros sou tournois de saint Louis, Cliché Société Archéologique de Touraine. |
| 117 | Système défensif au château de Tours, d'après le plan de 1671. |

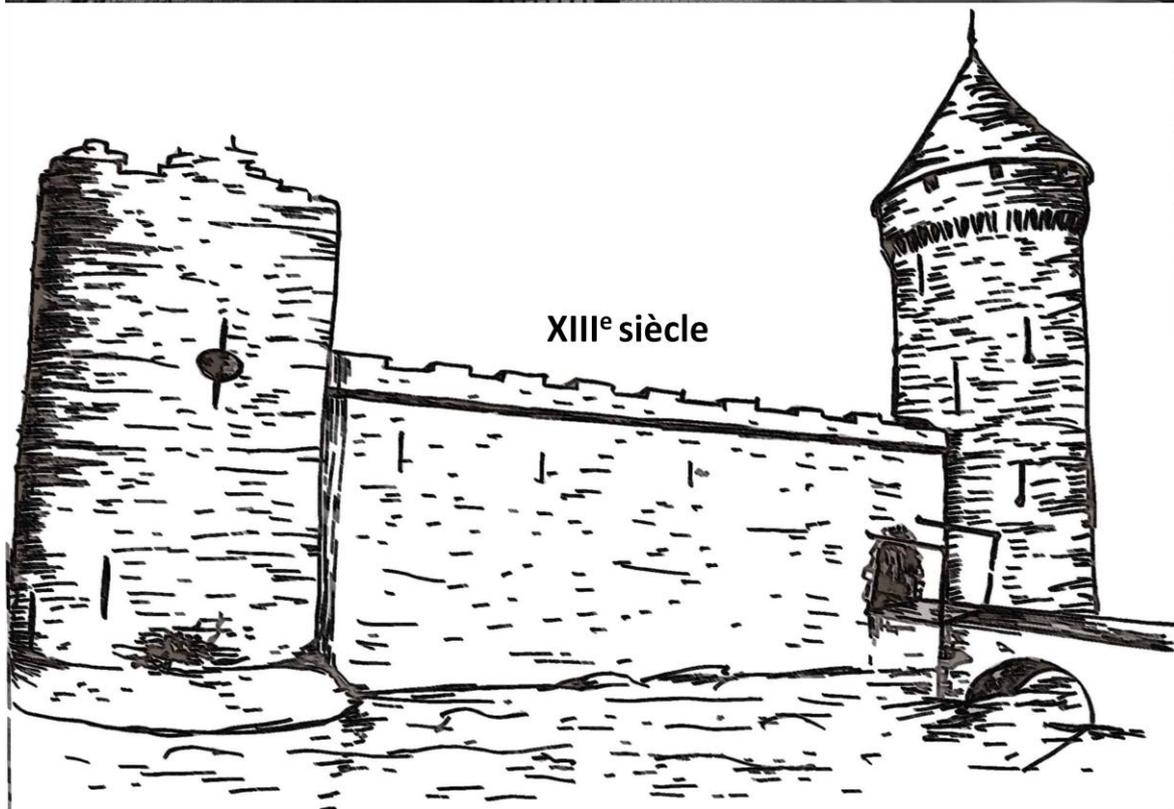


Fig. 1

Vue actuelle du site et hypothèse de restitution de la partie est au XIII^e siècle

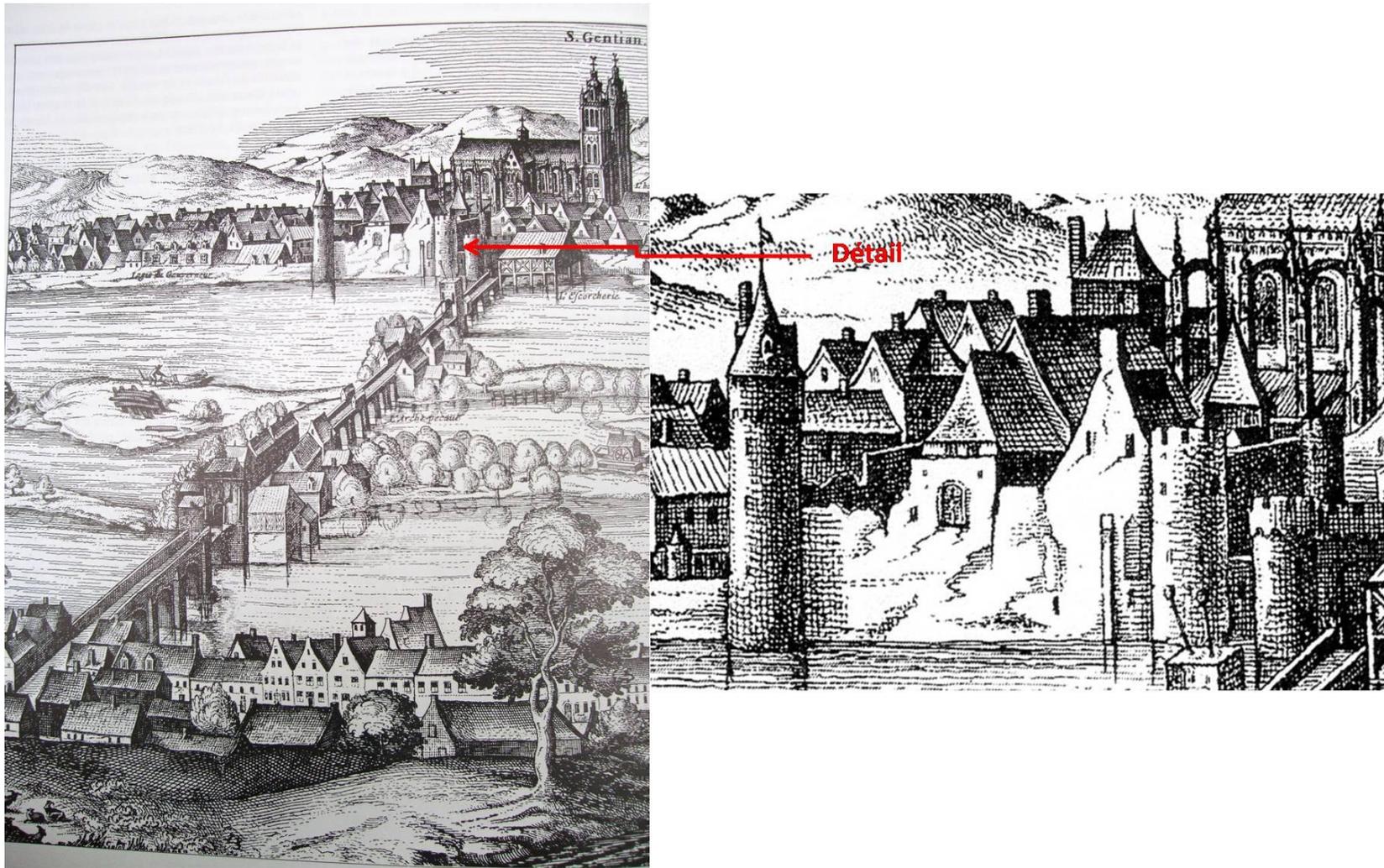


Fig. 2

Le pont du XI^e siècle le Château de Tours-Gravure sur cuivre, 1630

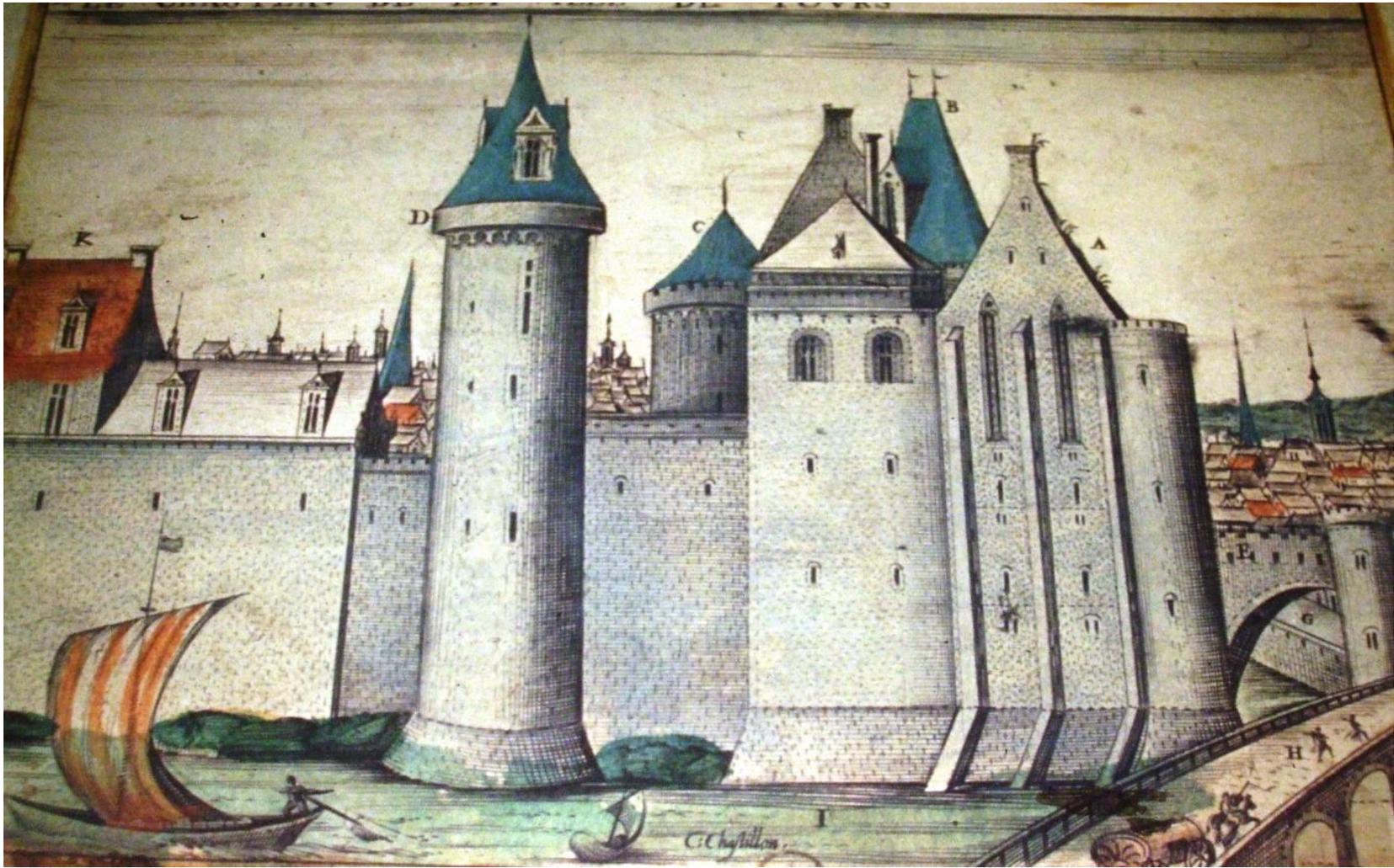


Fig. 3

Le château de Tours-Dessin de Claude Châtillon, 1641

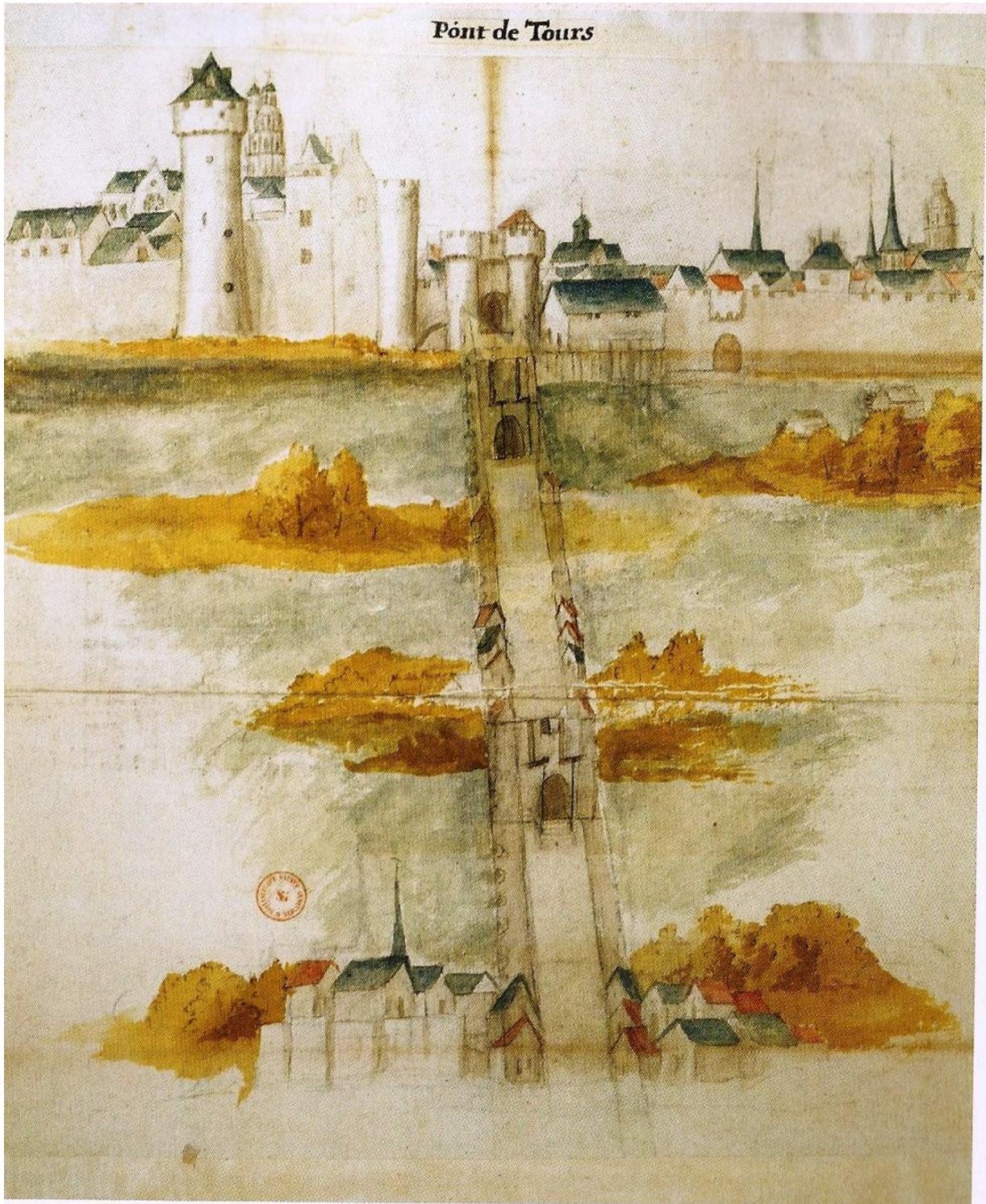


Fig. 4

Tours, le pont du XI^e siècle-Dessin aquarellé du XVII^e siècle

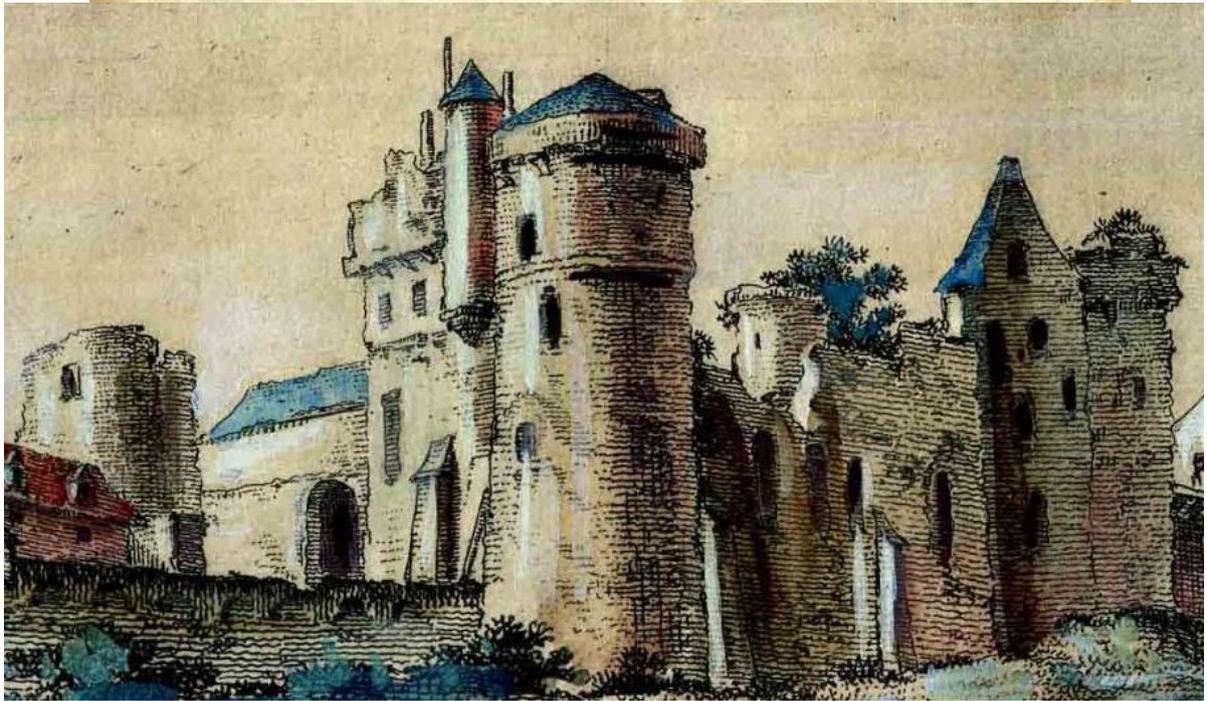


Fig. 5

Château de Tours, vue du nord-est-Aquatinte, Etienne Brion, 1795

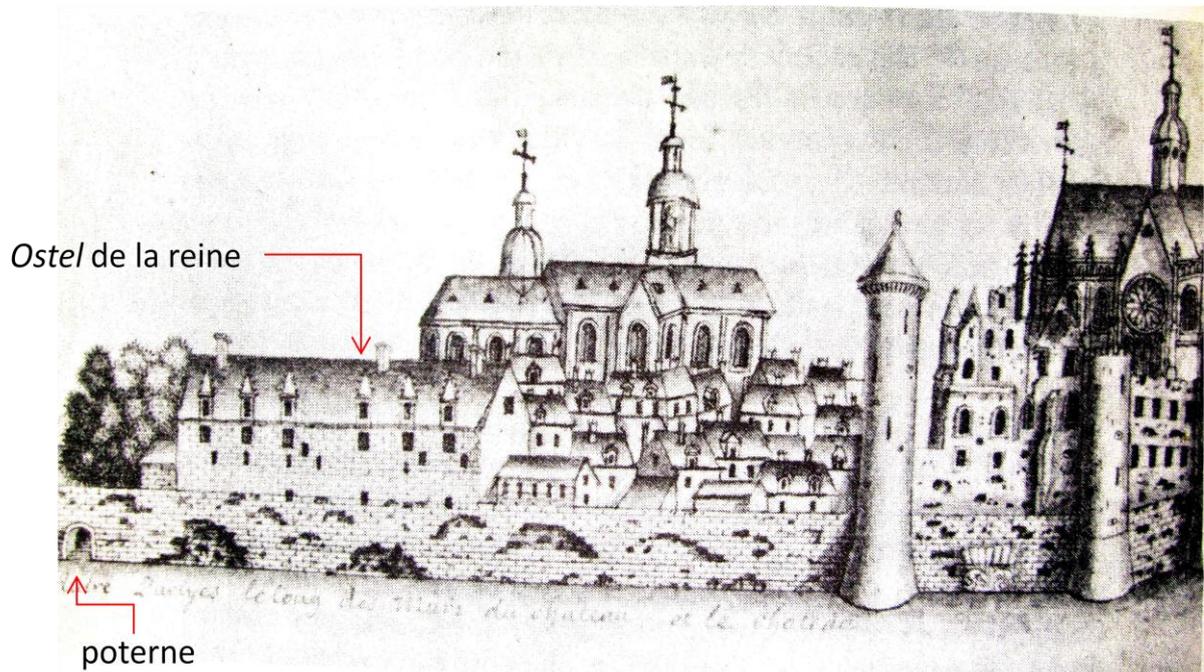


Fig. 6

Château de Tours, vue du château et du Logis des Gouverneurs, début XVIII^e siècle

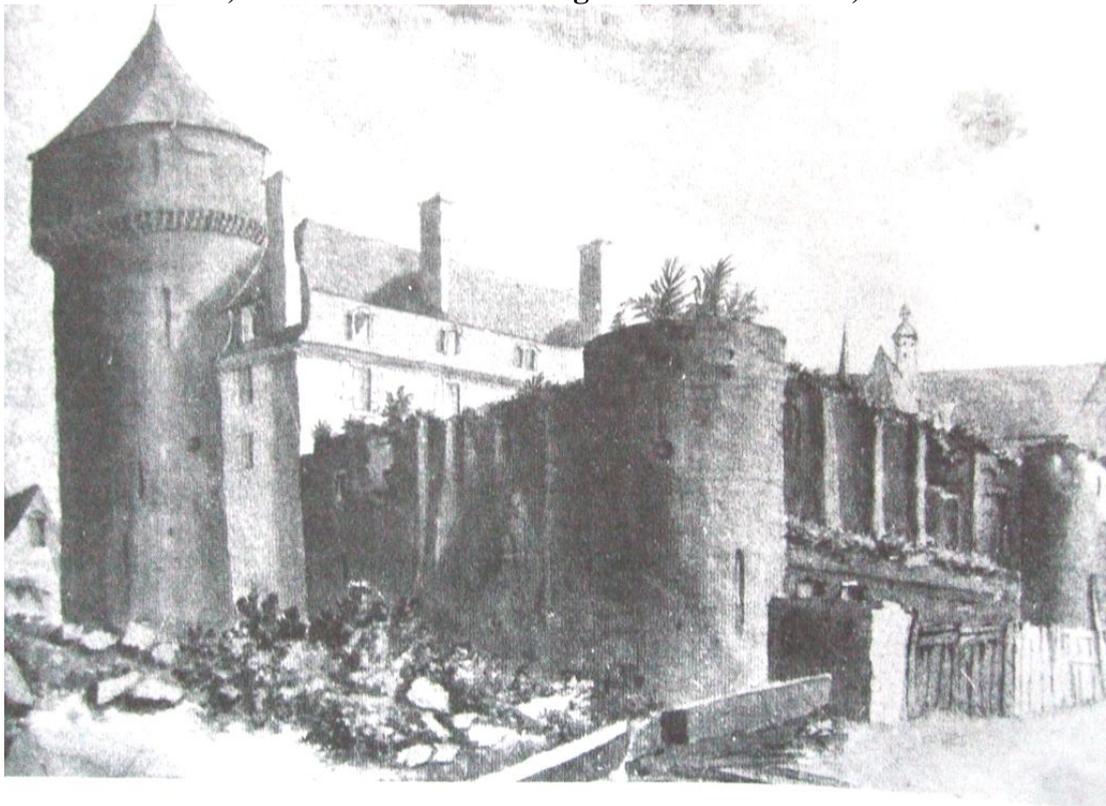


Fig. 7

Château de Tours, vue du château fin du XVIII^e siècle-dessin de Després

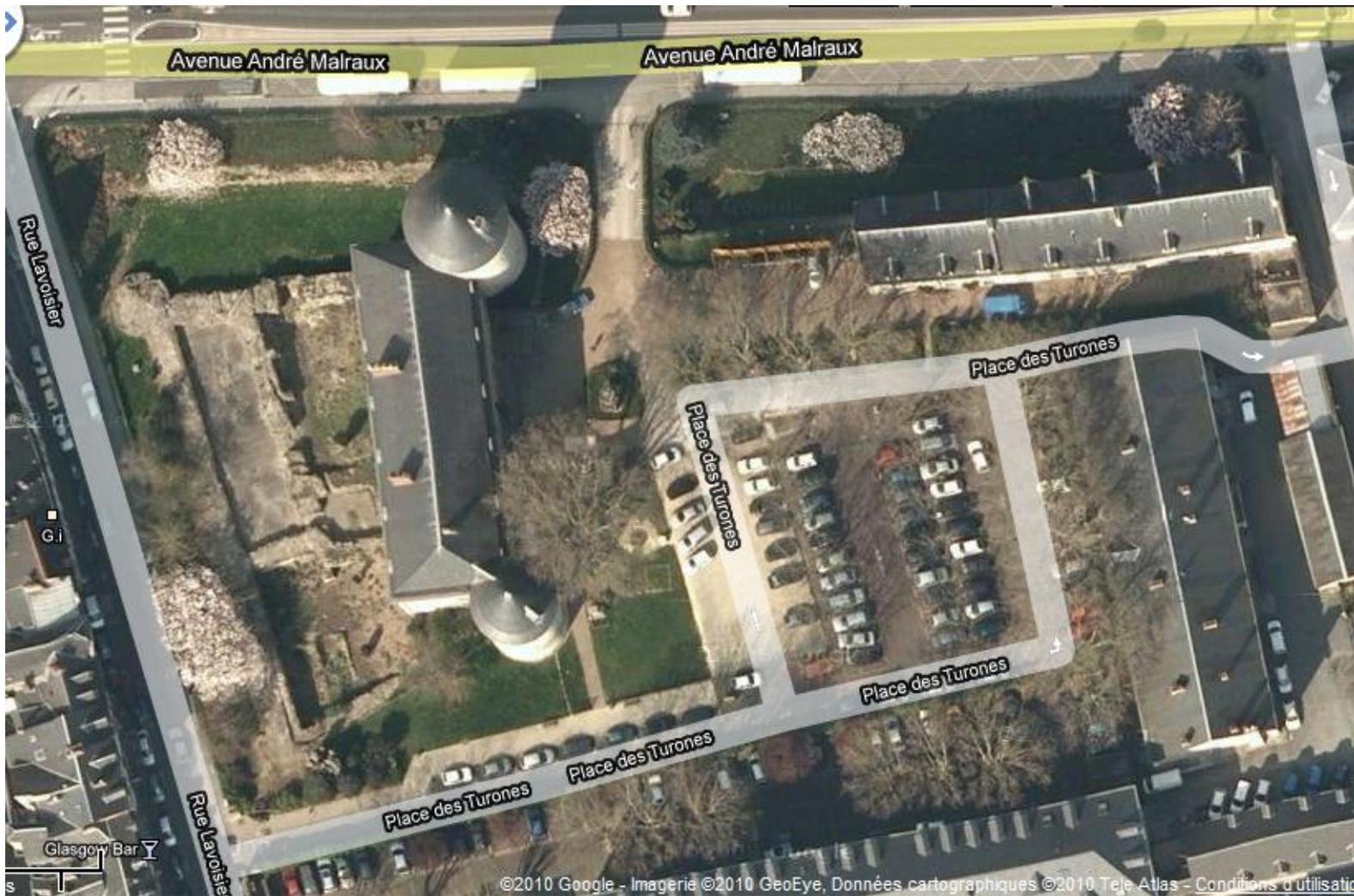


Fig. 8

Château de Tours, image satellite



Fig. 9

Caesarodunum sur la carte de Ptolémée, II^e siècle

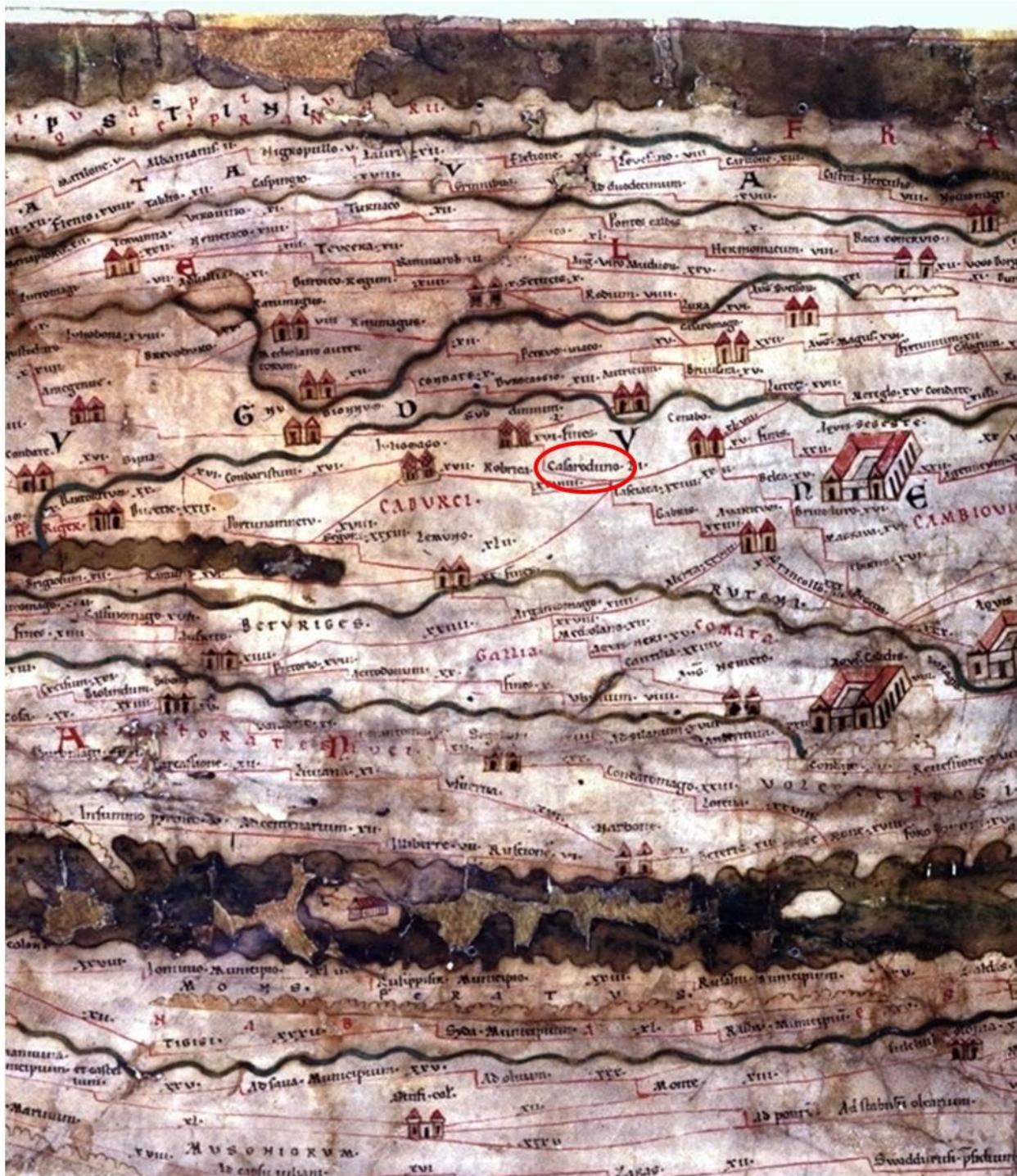


Fig. 10

Caesarodunum sur la Table de Peutinger

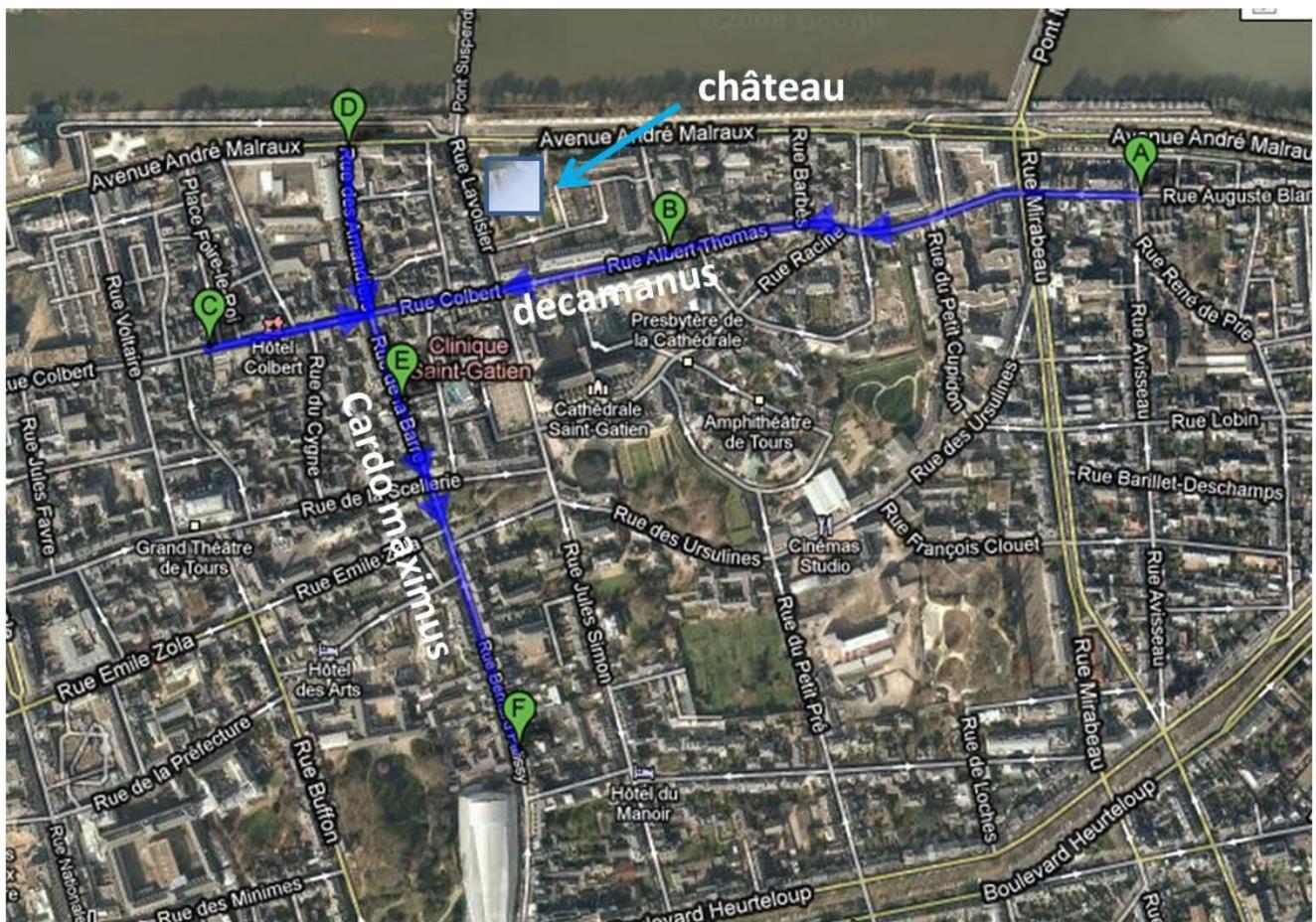


Fig. 11

Emplacement de *cardo* et *decamanus maximus* dans la ville actuelle de Tours

CEASARODUNUM VERS 150

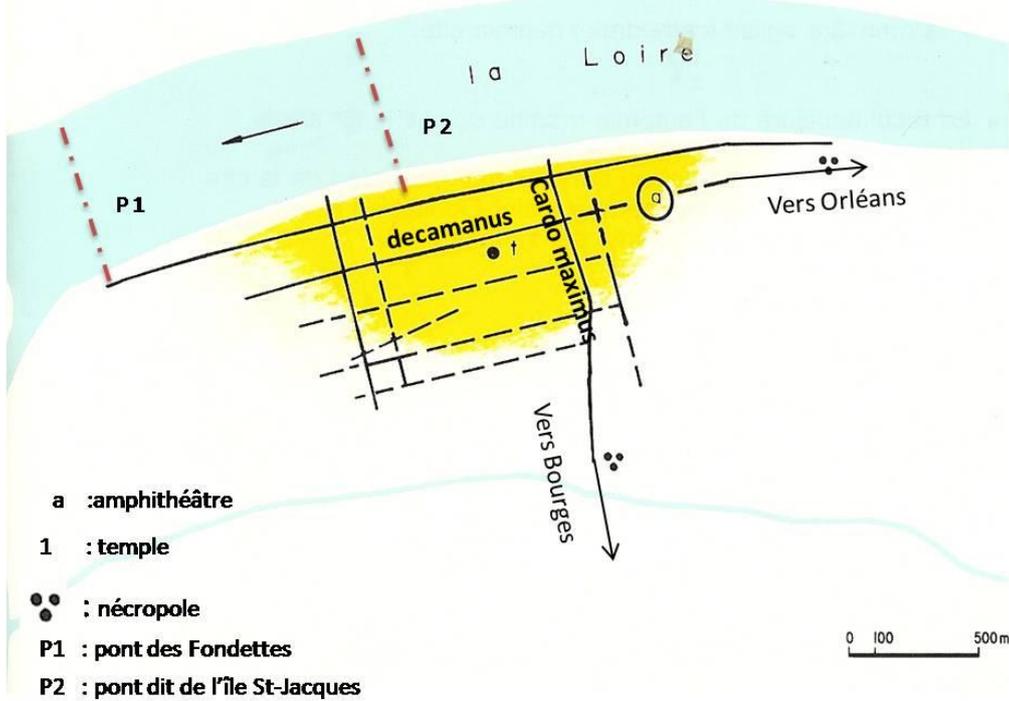


Fig. 12

CIVITAS TURUNORUM VERS 400

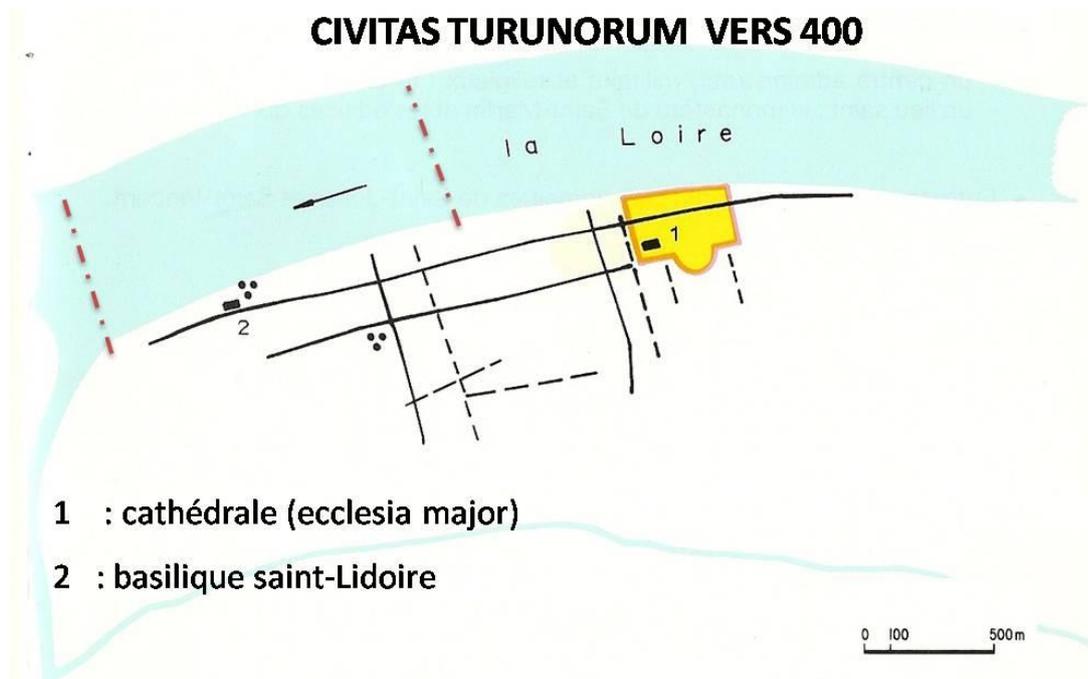
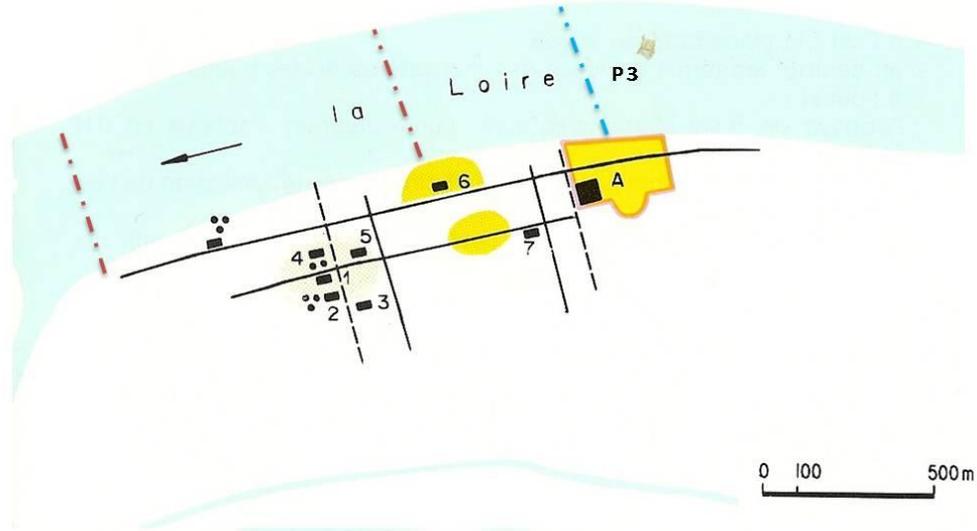


Fig. 13

URBS TURONICA VERS 600



P3 : pont dit de l'île Aucard

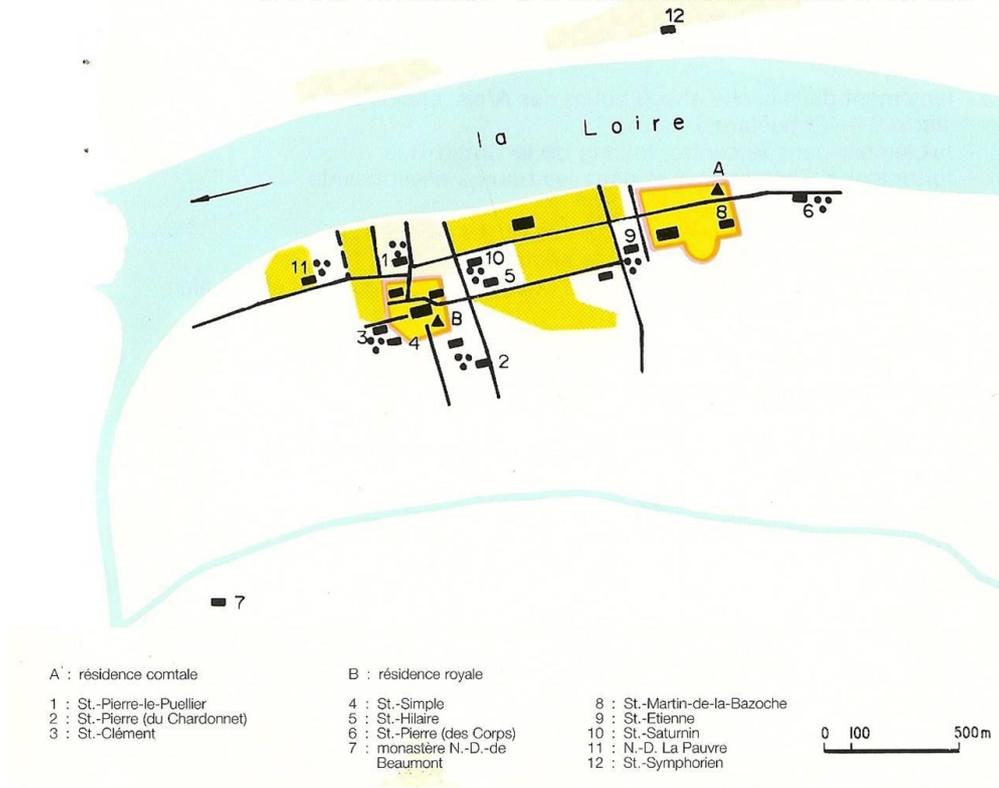
- 1 : basilique Saint-Martin
- 2 : basilique Saint-Pierre et Saint-Paul
- 3 : monastère Saint-Venant
- 4 : monastère Sainte-Croix

- 5 : monastère N.-D.-de-l'Ecrignole
- 6 : monastère Saint-Julien
- 7 : basilique Saint-Vincent

A : groupe épiscopal

Fig. 14

CIVITAS TURONICA - CASTRUM SANCTI MARTINI VERS 950



A : résidence comtale

B : résidence royale

- 1 : St.-Pierre-le-Puellier
- 2 : St.-Pierre (du Chardonnet)
- 3 : St.-Clément

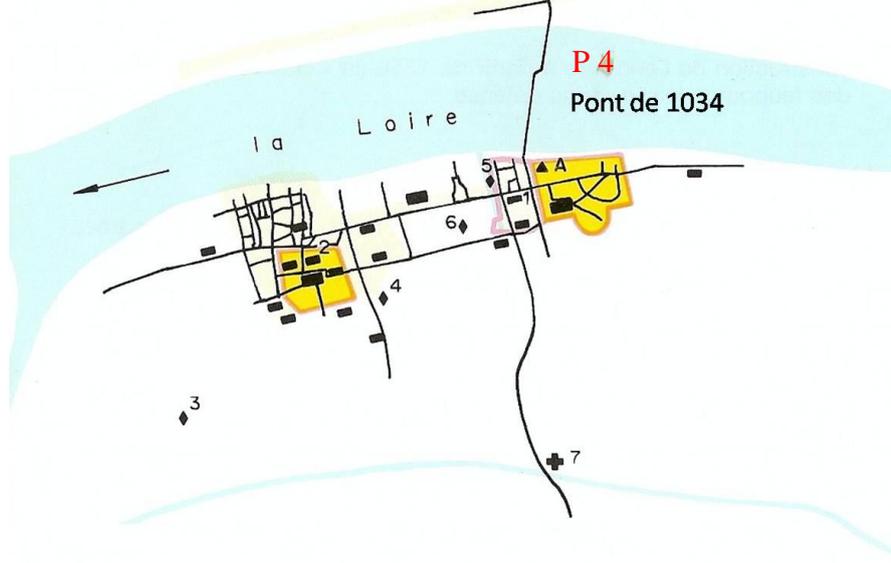
- 4 : St.-Simple
- 5 : St.-Hilaire
- 6 : St.-Pierre (des Corps)
- 7 : monastère N.-D.-de Beaumont

- 8 : St.-Martin-de-la-Bazoche
- 9 : St.-Etienne
- 10 : St.-Saturnin
- 11 : N.-D. La Pauvre
- 12 : St.-Symphorien

0 100 500m

Fig. 15

LA CITE DE TOURS – CHATEAUNEUF VERS 1250



- | | |
|---------------------------|--------------------------------------|
| 1 : St.-Pierre (du Boile) | 4 : prieuré St.-Michel-de-la-Guerche |
| 2 : St.-Denis | 5 : couvent des Jacobins |
| 3 : prieuré St.-Eloi | 6 : couvent des Cordeliers |
| | 7 : hospice St.-Lazare |

0 100 500m

Fig. 16

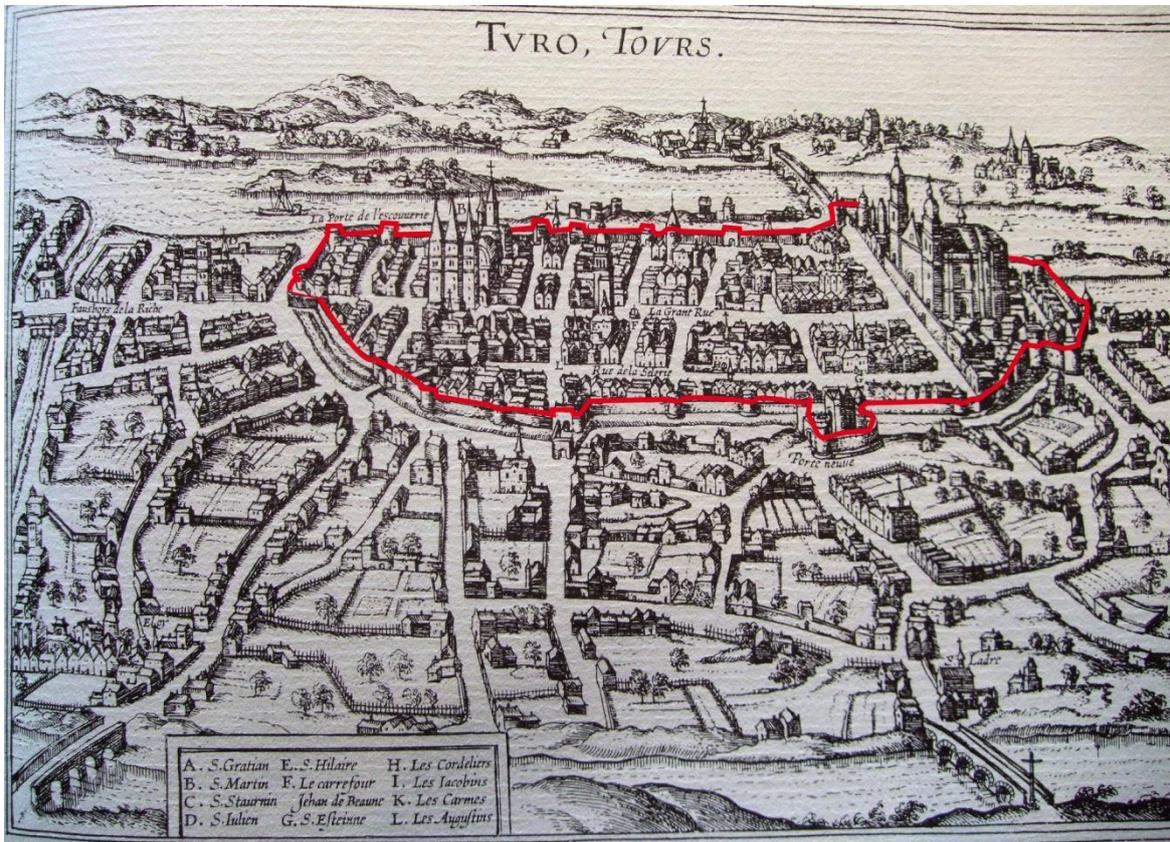


Fig. 17

La cité de Tours et le Châteauneuf dans l'enceinte de 1356

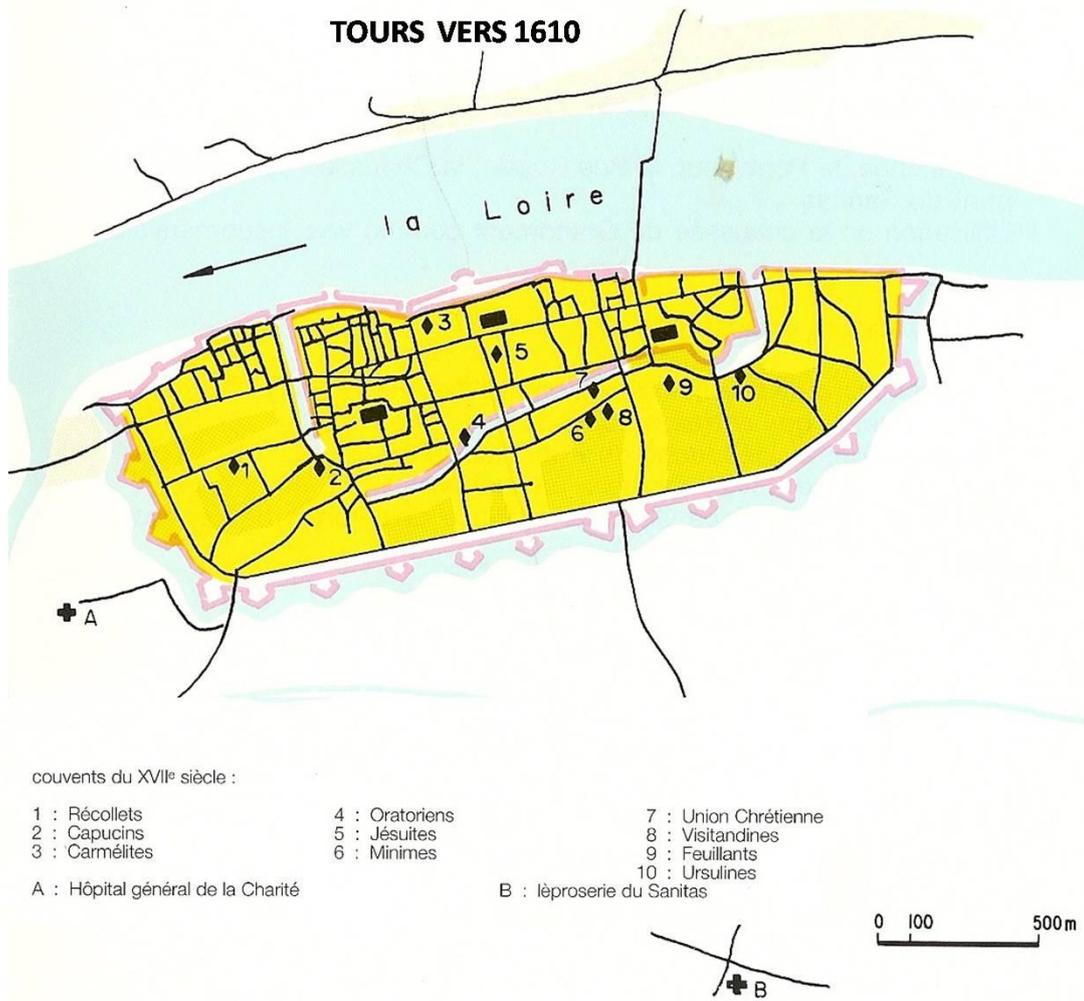


Fig. 18
L'enceinte de 1520



Fig. 19

Tours entre 1745 et 1780

Pl. 2. Plan d'ensemble des divers bâtiments du château :
 état au milieu du 18e siècle restitué d'après :
 A.D. Indre-et-Loire, C. 291 et N° 355.
 (Dessin M. GUERID).

- A : Forteresse à 4 tours (fin 13e siècle)
- B : Bâtiments mentionnés sur le plan de D. Massé en 1671 comme écuries (écuries de la reine Marguerite d'Ecosse ?)
- C : Tour de Guise
- D : Logis des gouverneurs de Touraine
- E : Prisons
- F : Ancienne tour de l'enceinte du Castrum englobée dans les prisons
- G : Maisons particulières
- H : Bâtiments abritant le dépôt de mendicité à partir de 1768.

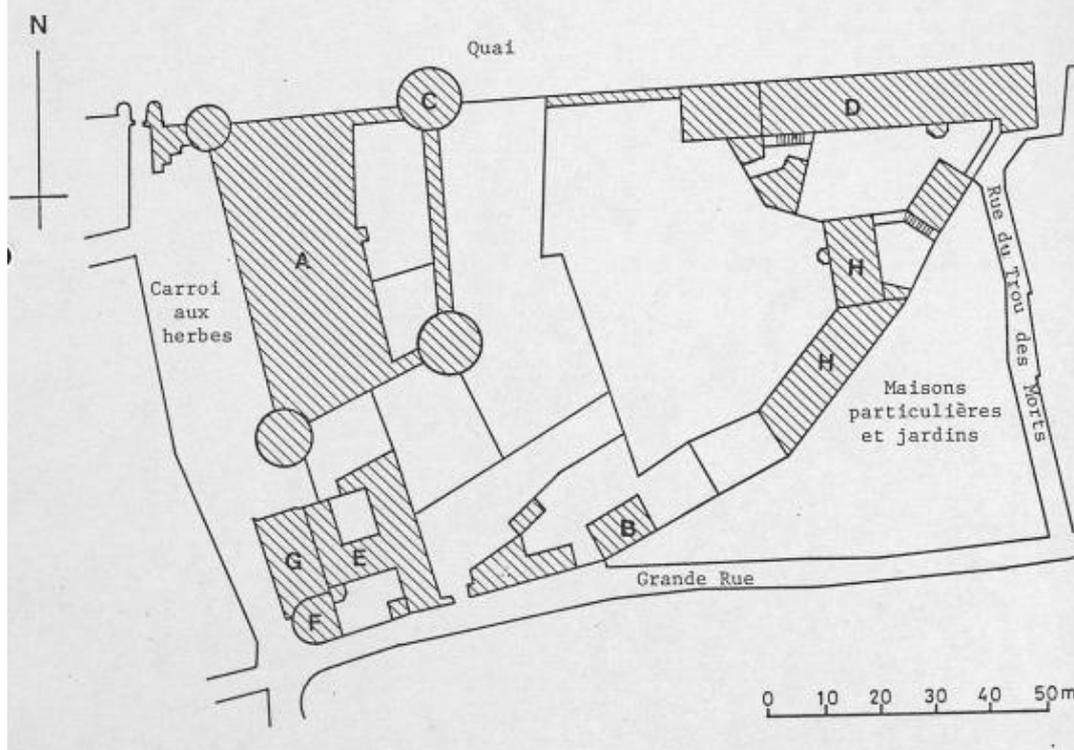


Fig. 21

Plan générale du château, état au milieu du XVIII^e siècle

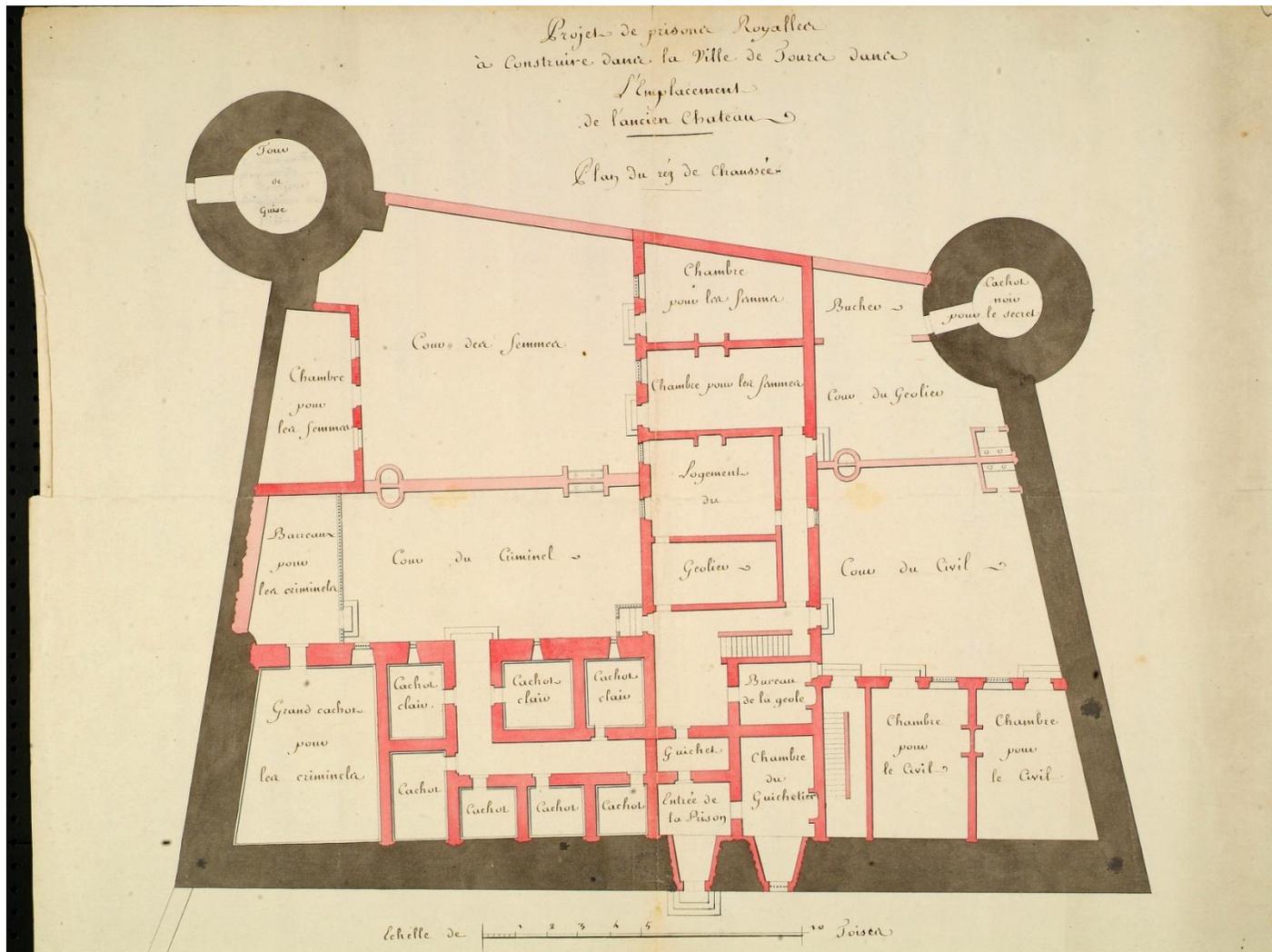


Fig. 22

Projet de prisons dans le château de Tours, vers 1780

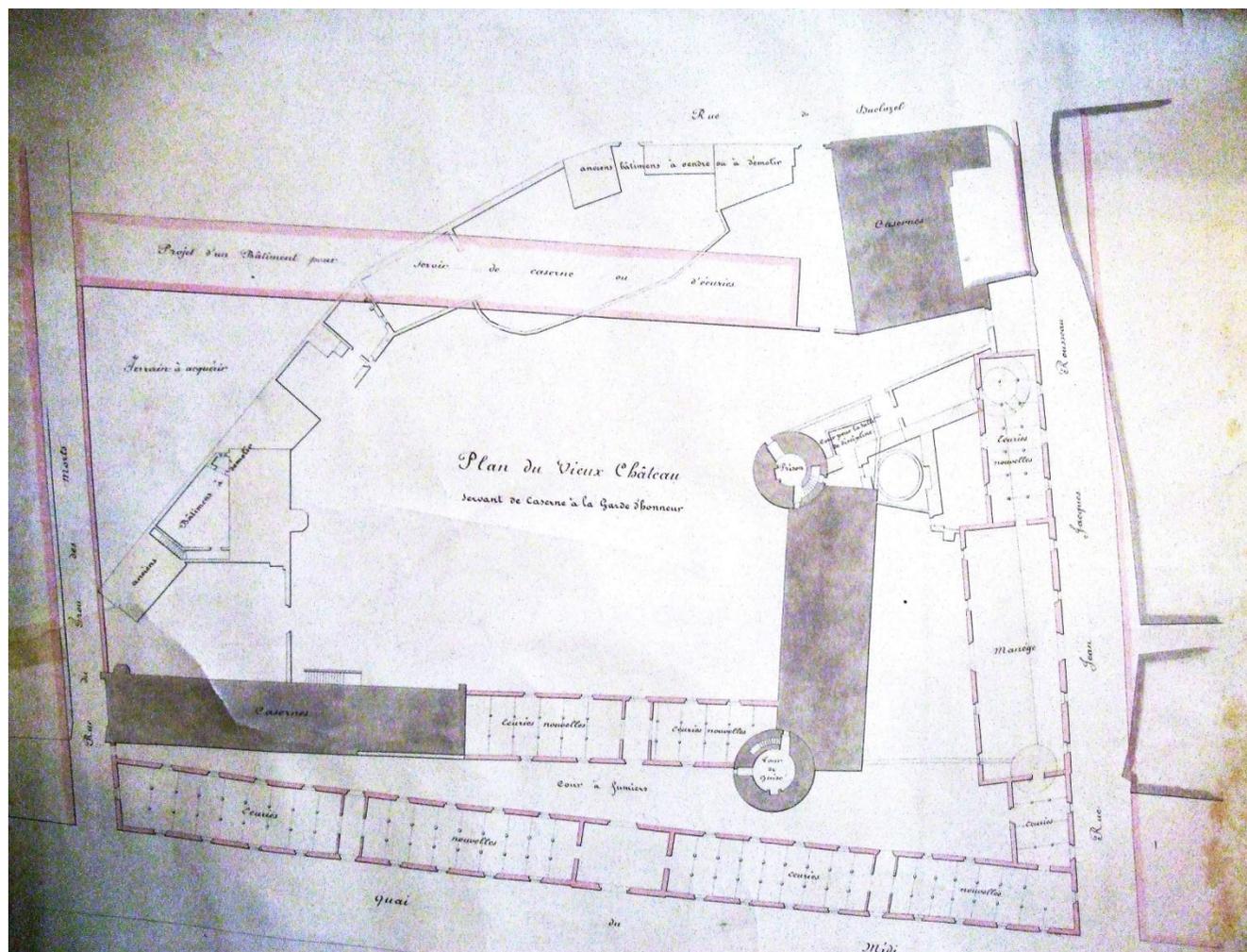


Fig. 23

Plan du vieux château servant de caserne à la garde d'honneur avec indication pour la construction d'une caserne nouvelle, 1853

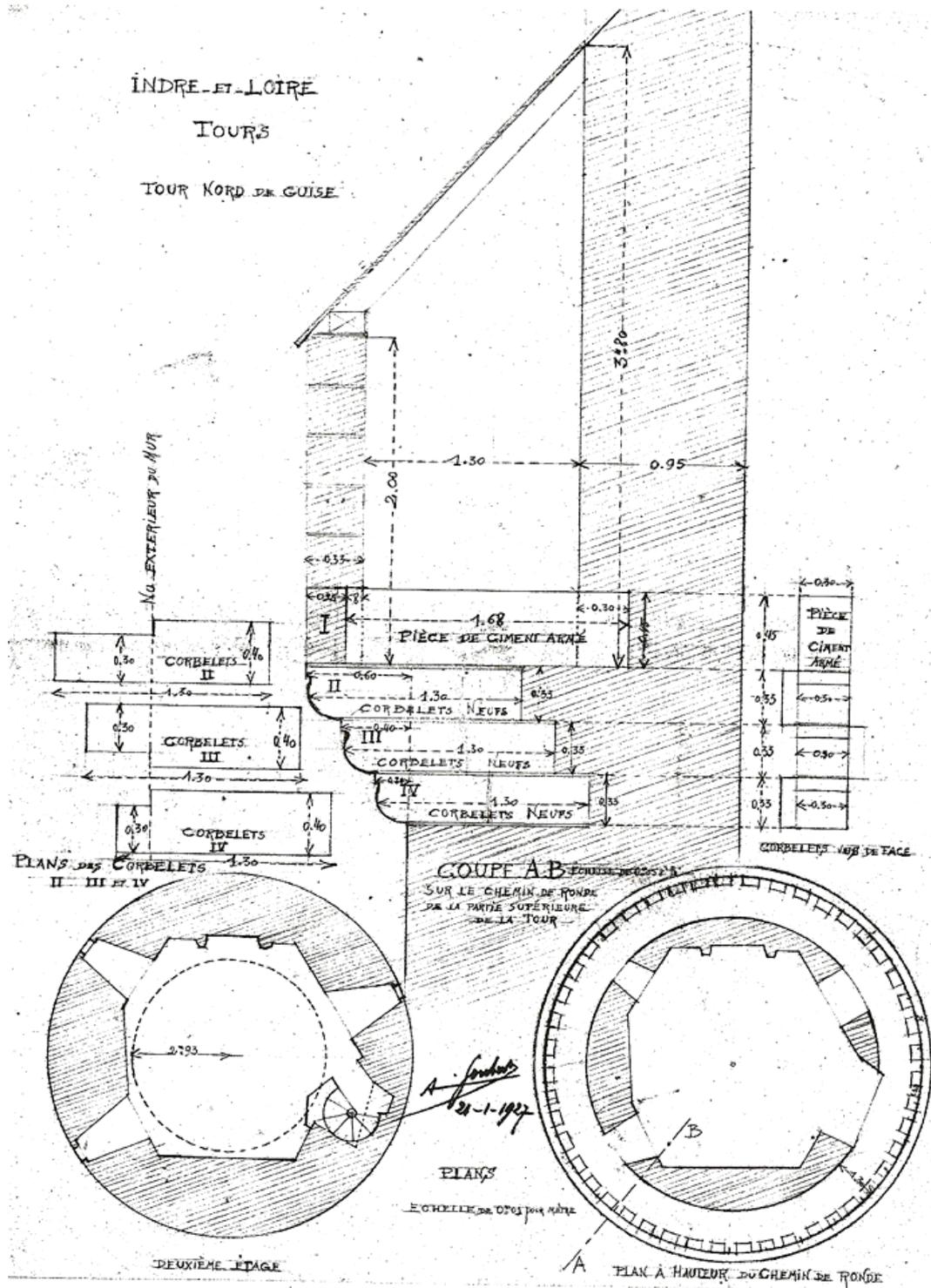


Fig. 24

Tour de Guise-Plans des deux derniers niveaux et coupe du chemin de ronde, dressés en 1928 par M. Goubert, architecte



Fig. 25

Caserne Meusnier en 1965

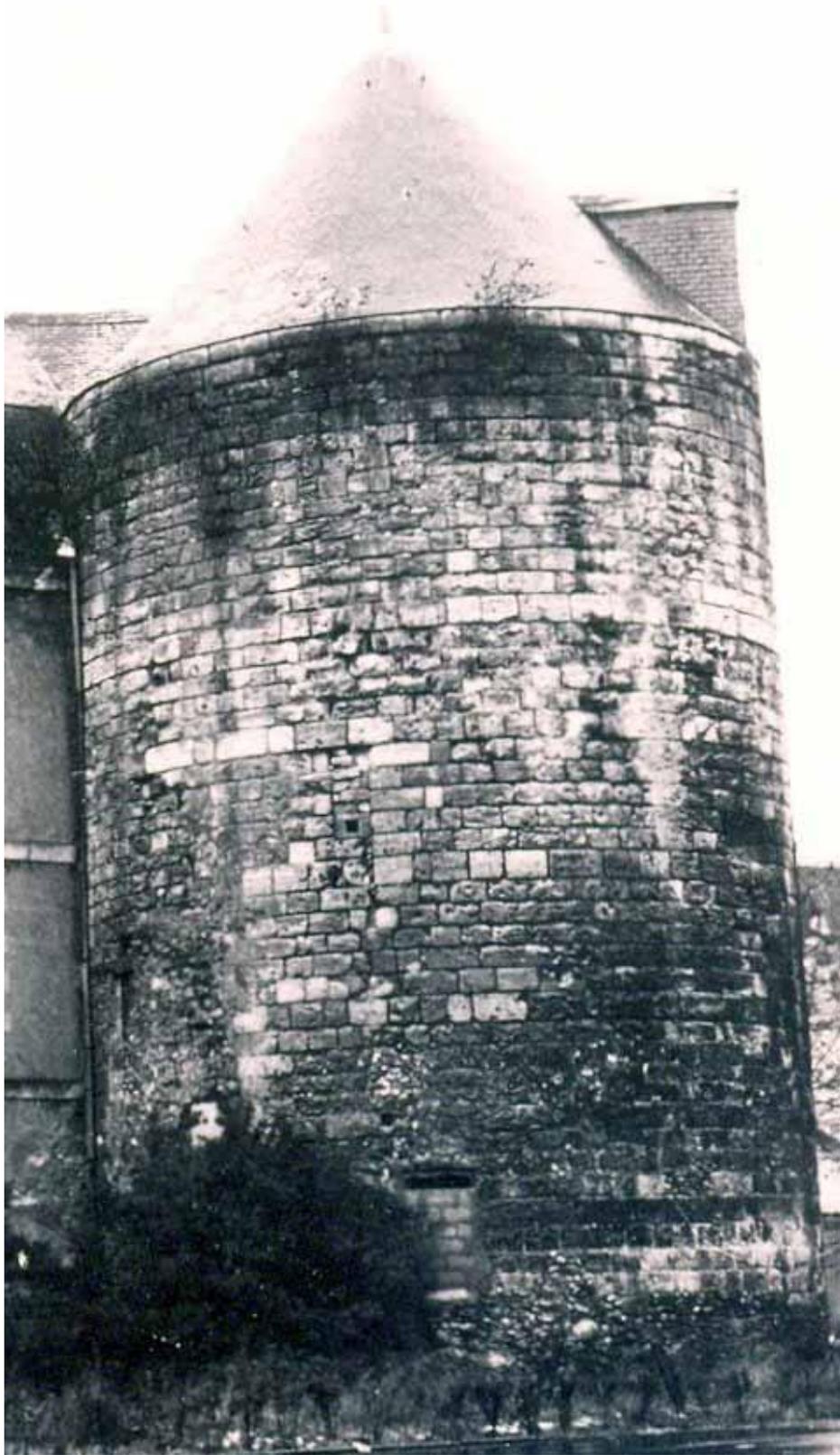


Fig. 26

Tour du cachot en 1969



Fig. 27

Château de Tours en 1969

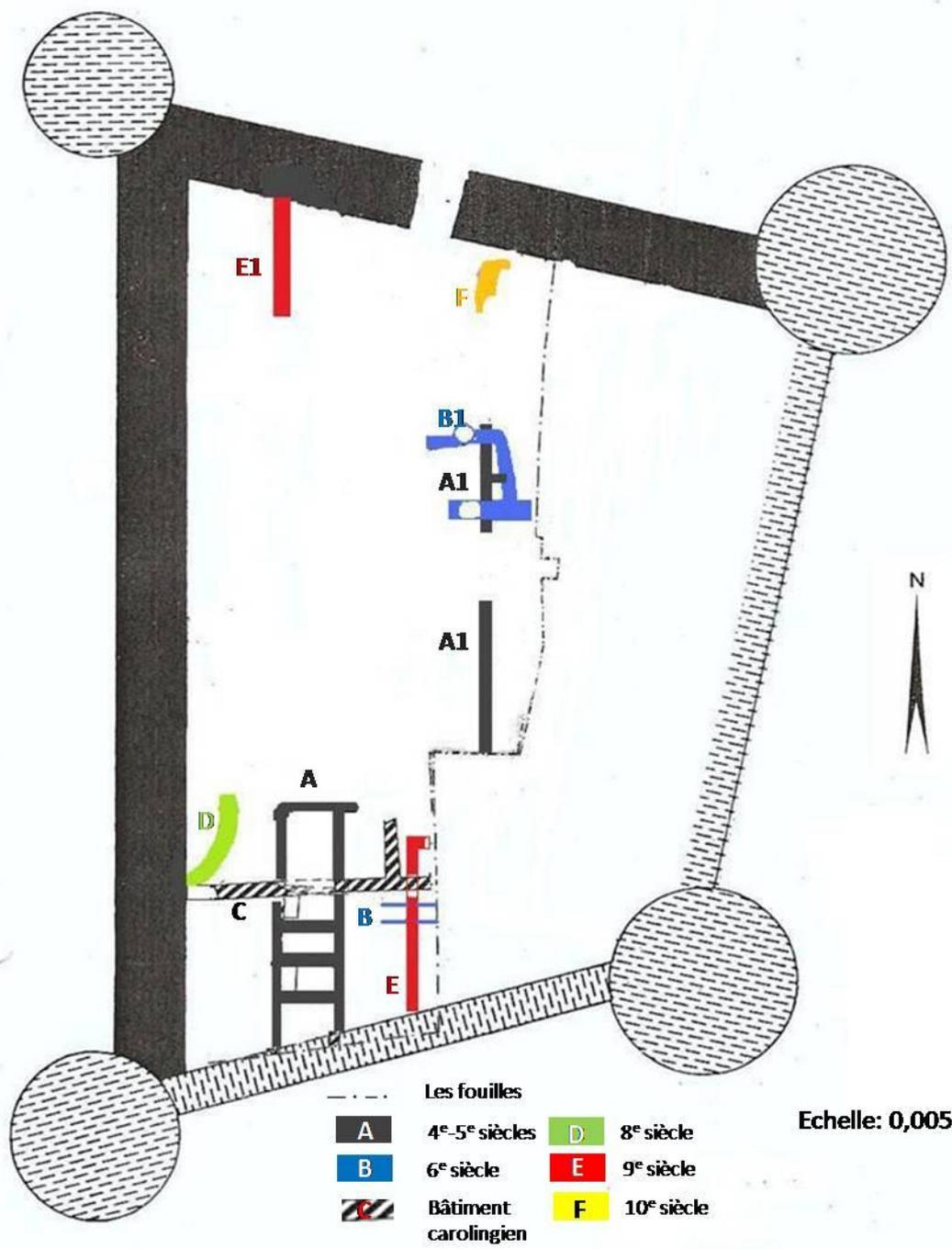


Fig. 28

Structures dans l'enceinte jusqu'au X^e siècle

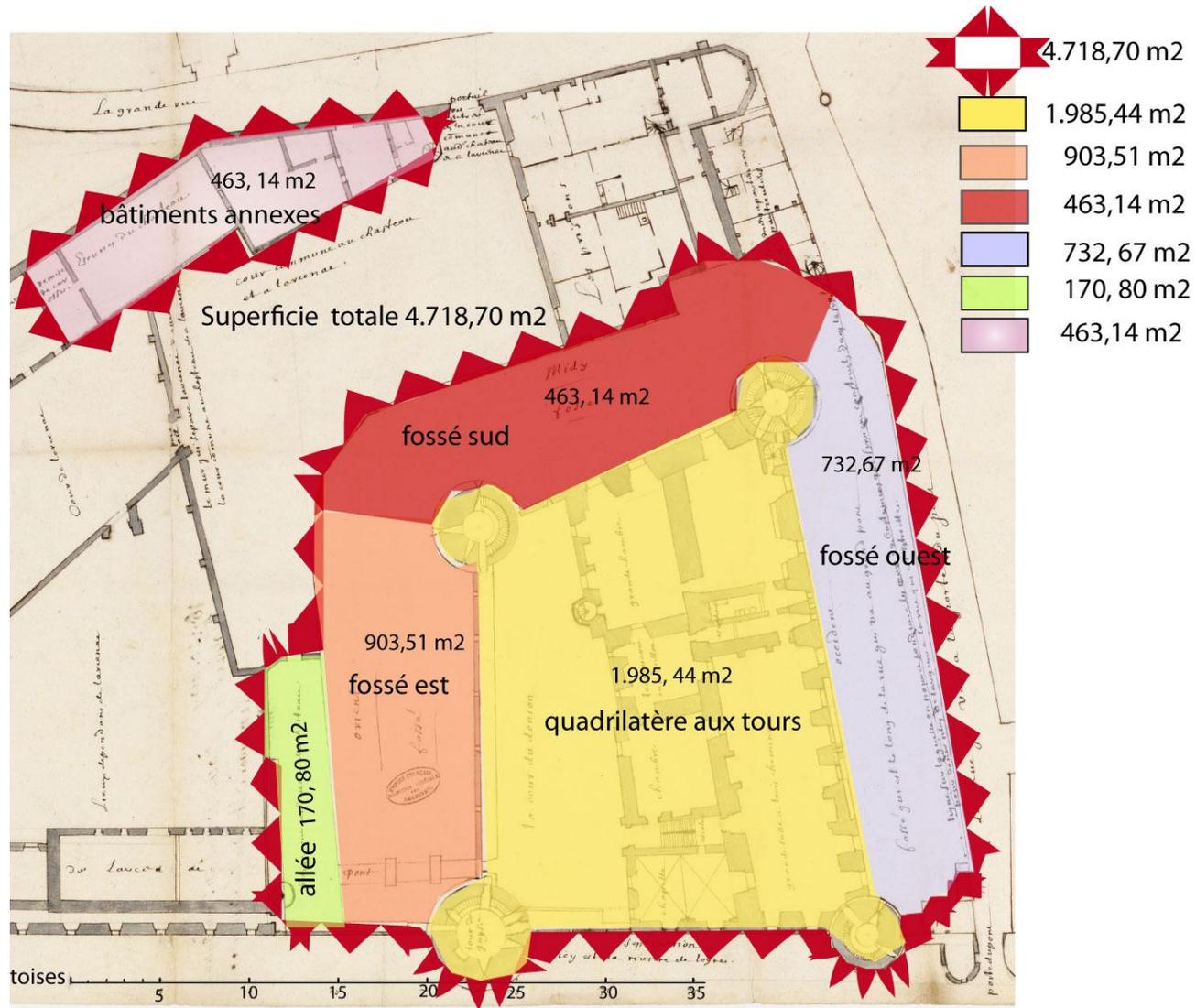


Fig. 30

Superficies de différentes parties du château d'après le procès-verbal de 1671

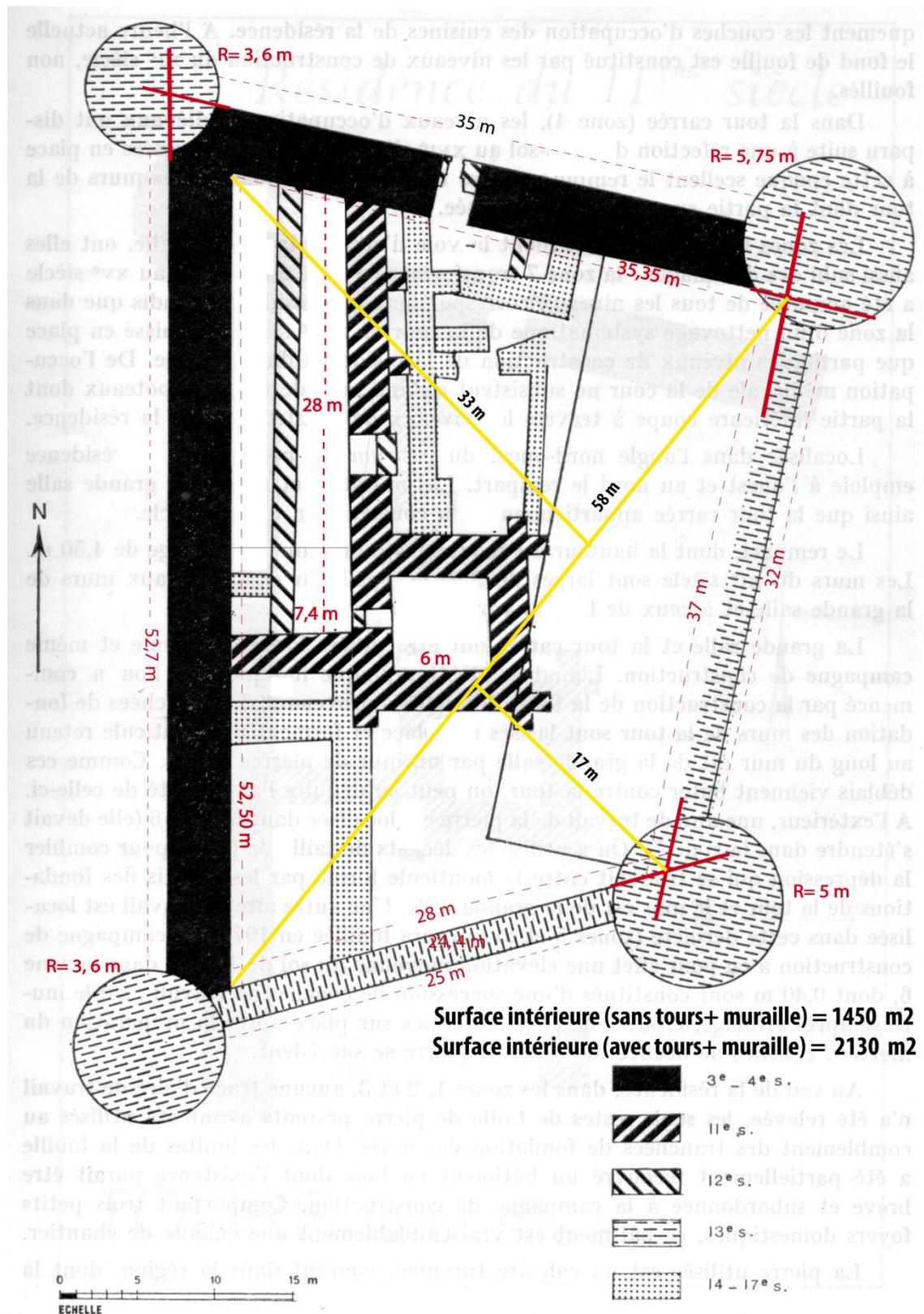


Fig. 31

Dimensions de différentes parties du château sur le plan du Laboratoire Archéologique Urbain

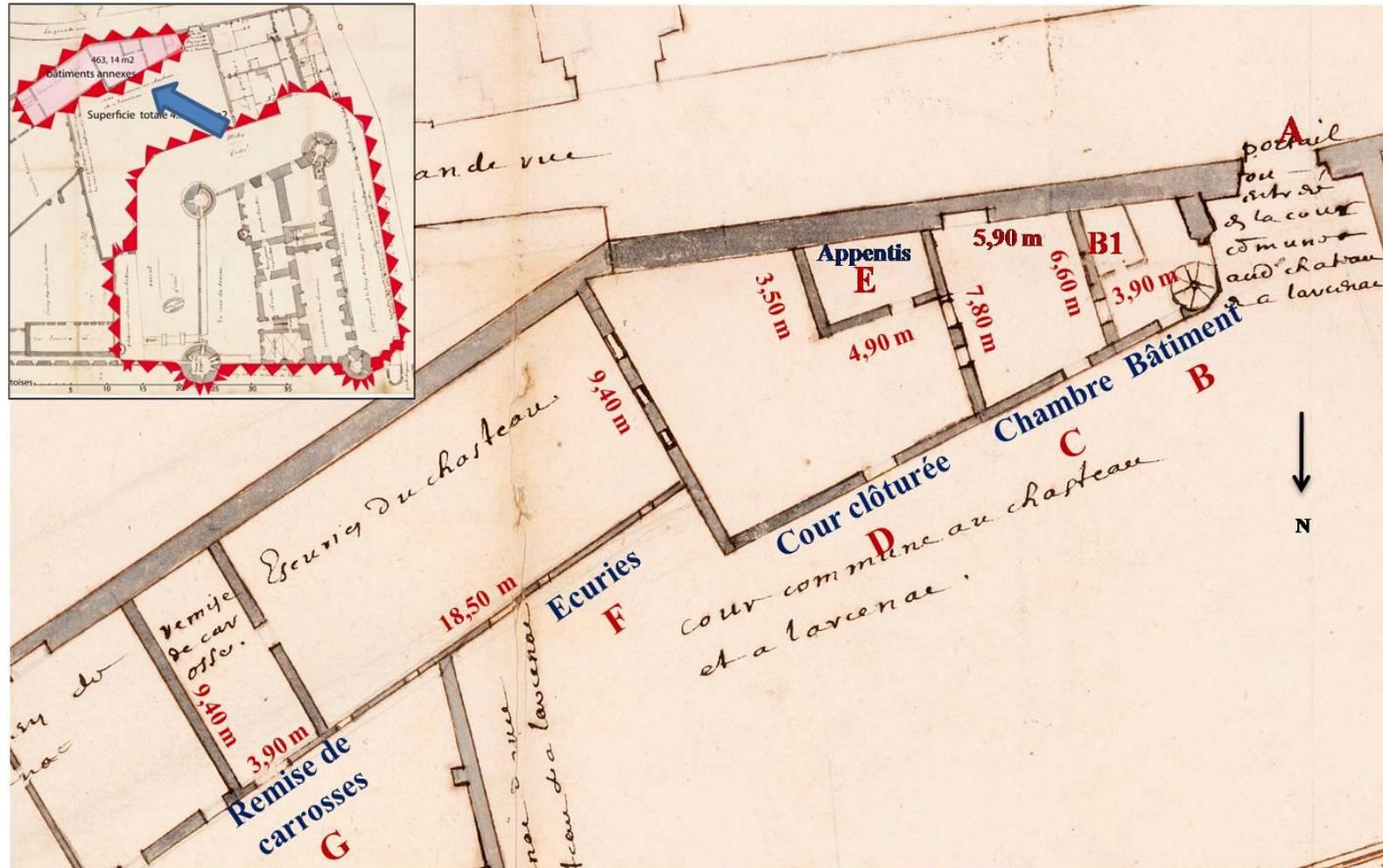


Fig. 32

Dimensions des bâtiments de la basse-cour du château d'après le procès-verbal de 1671

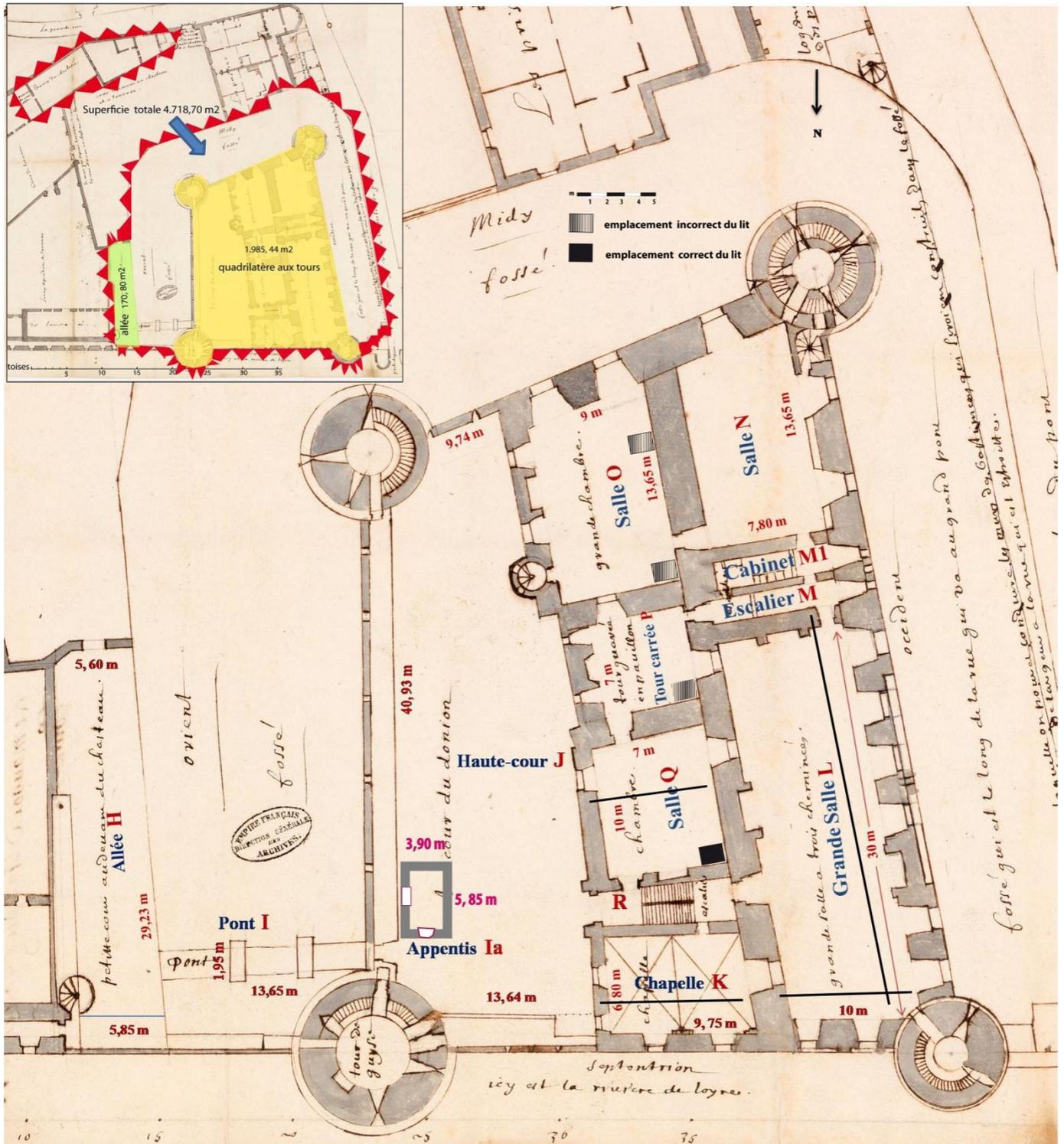


Fig. 33

Dimensions des édifices de la haute-cour du château, d'après le procès-verbal de 1671



Fig. 34

La poterne nord-ouest avec la frise gallo-romaine, dessin de Beaumesnil, 1784



Fig. 35

La frise gallo-romaine, lithographie de 1841



Fig. 36

La frise gallo-romaine en 2010



Fig. 37

Poterne nord-ouest, face externe



Fig. 38

Poterne nord-ouest, face interne

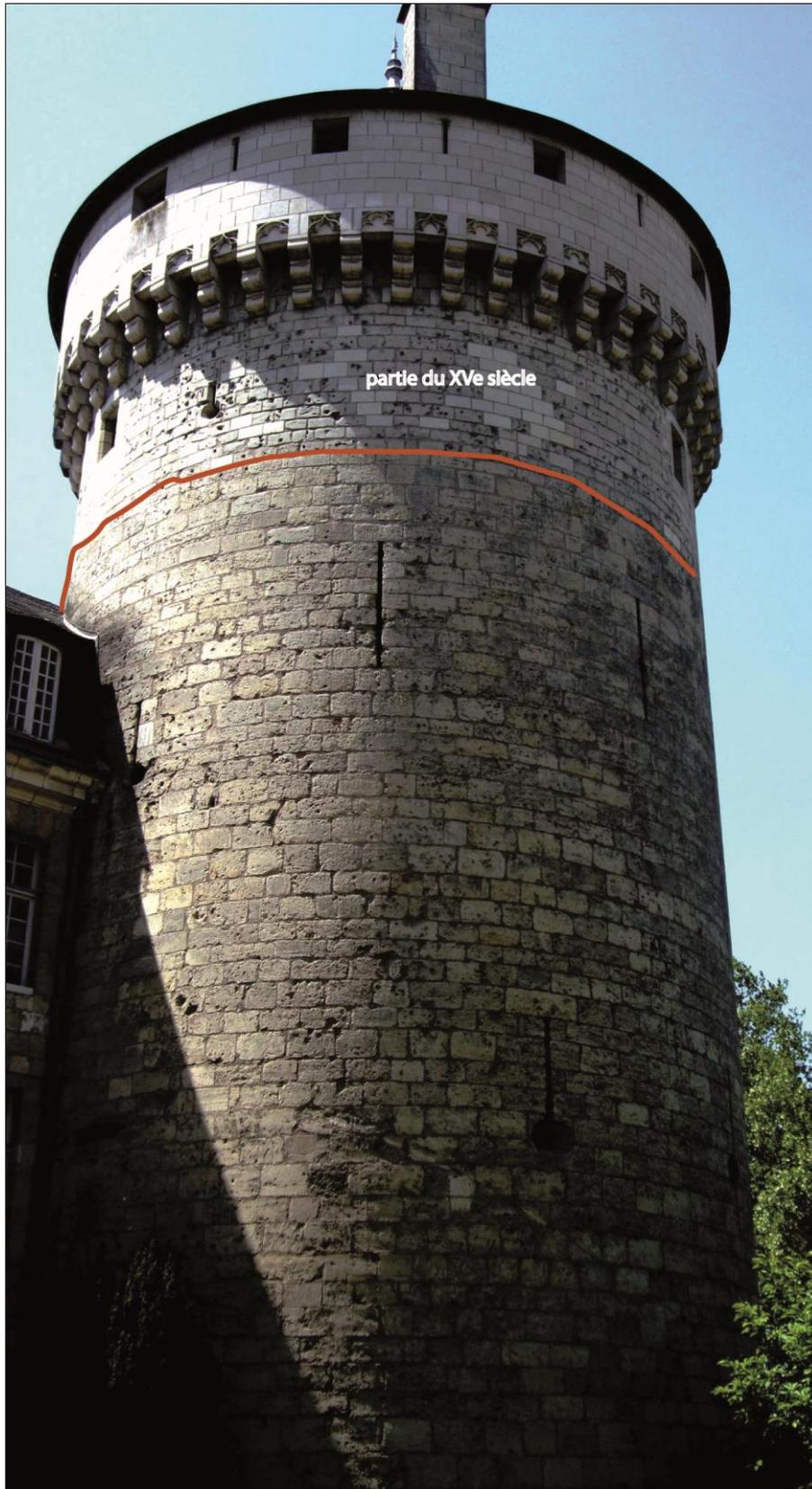


Fig. 39

Tour de Guise, partie extérieure sud-est : parties édifiées à deux époques différentes

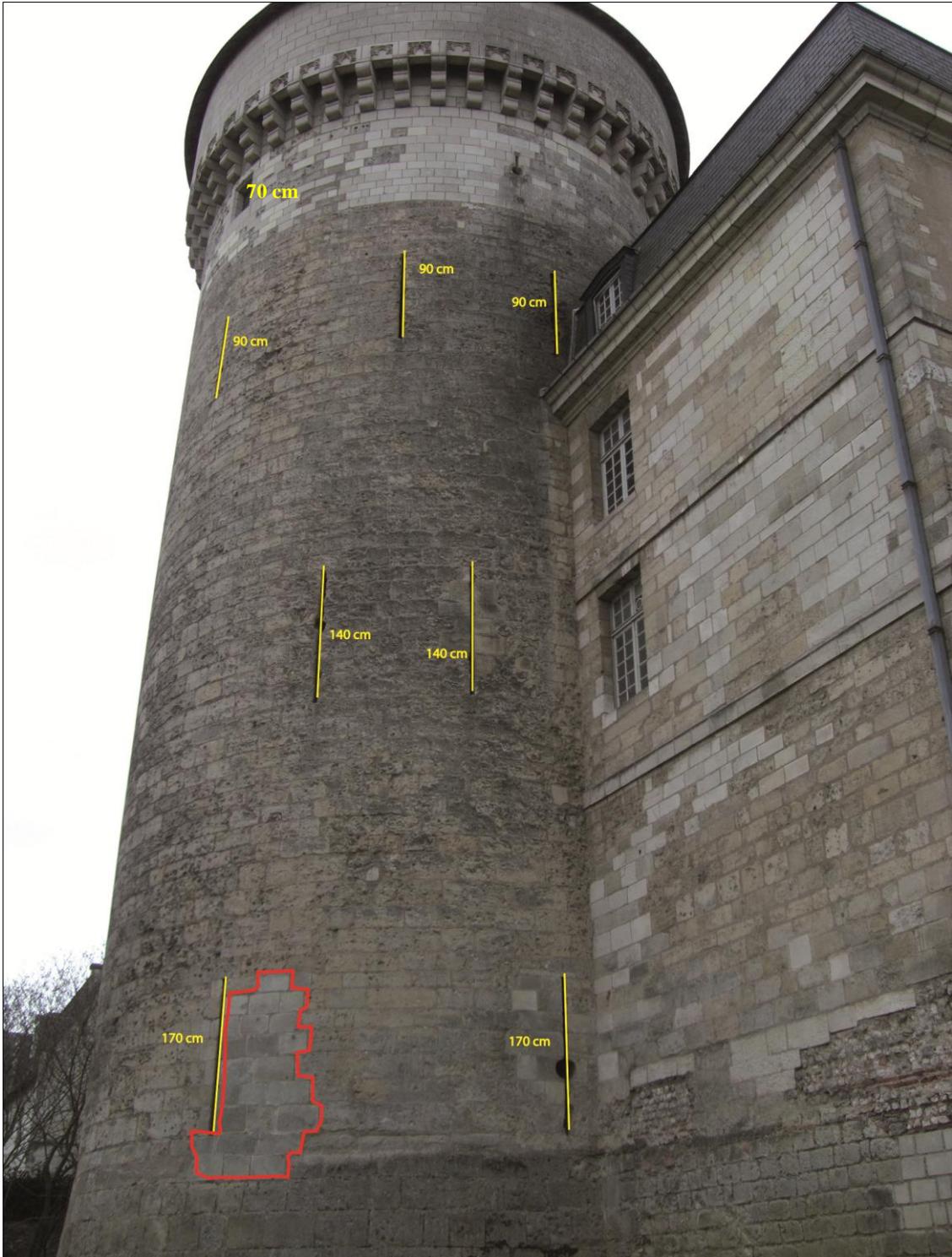


Fig. 40

Tour de Guise : façade nord-ouest

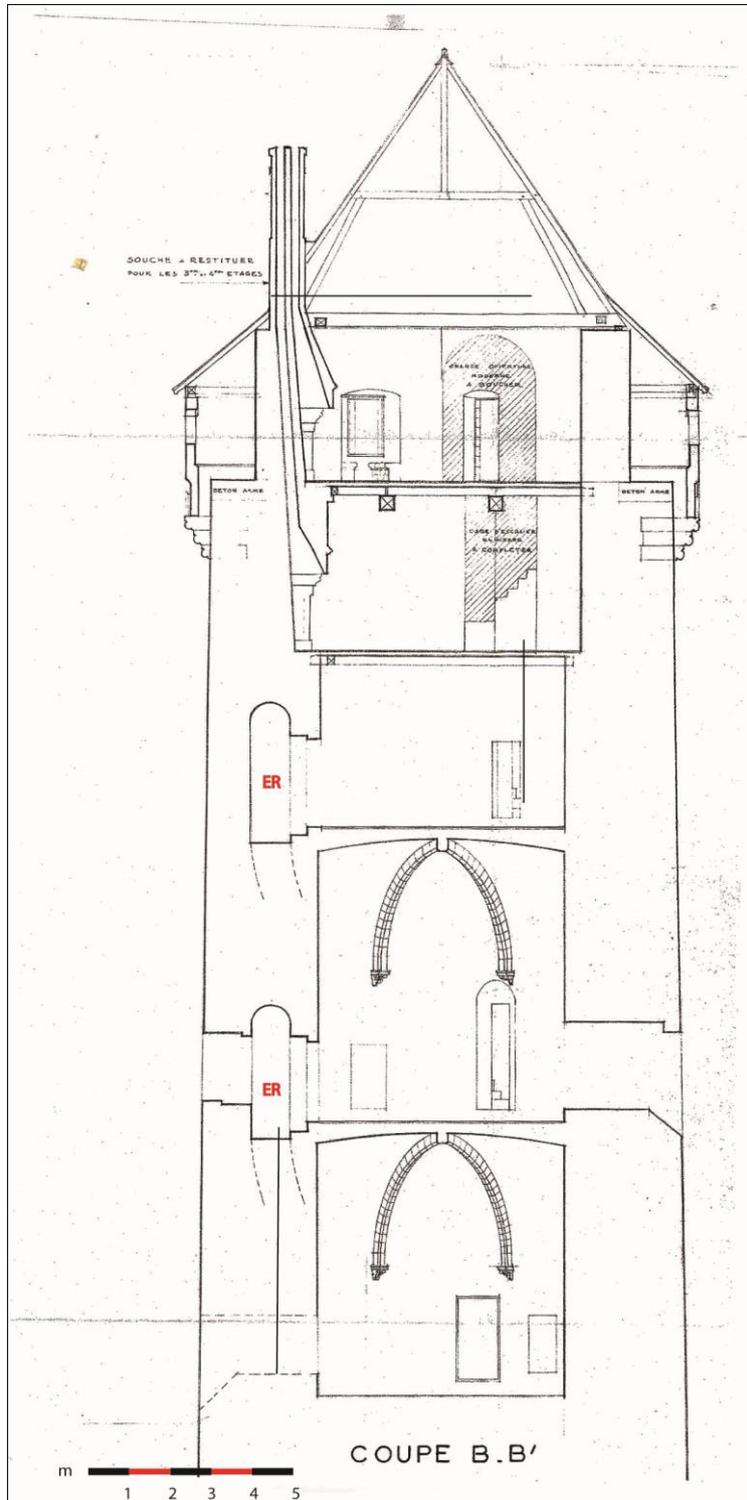
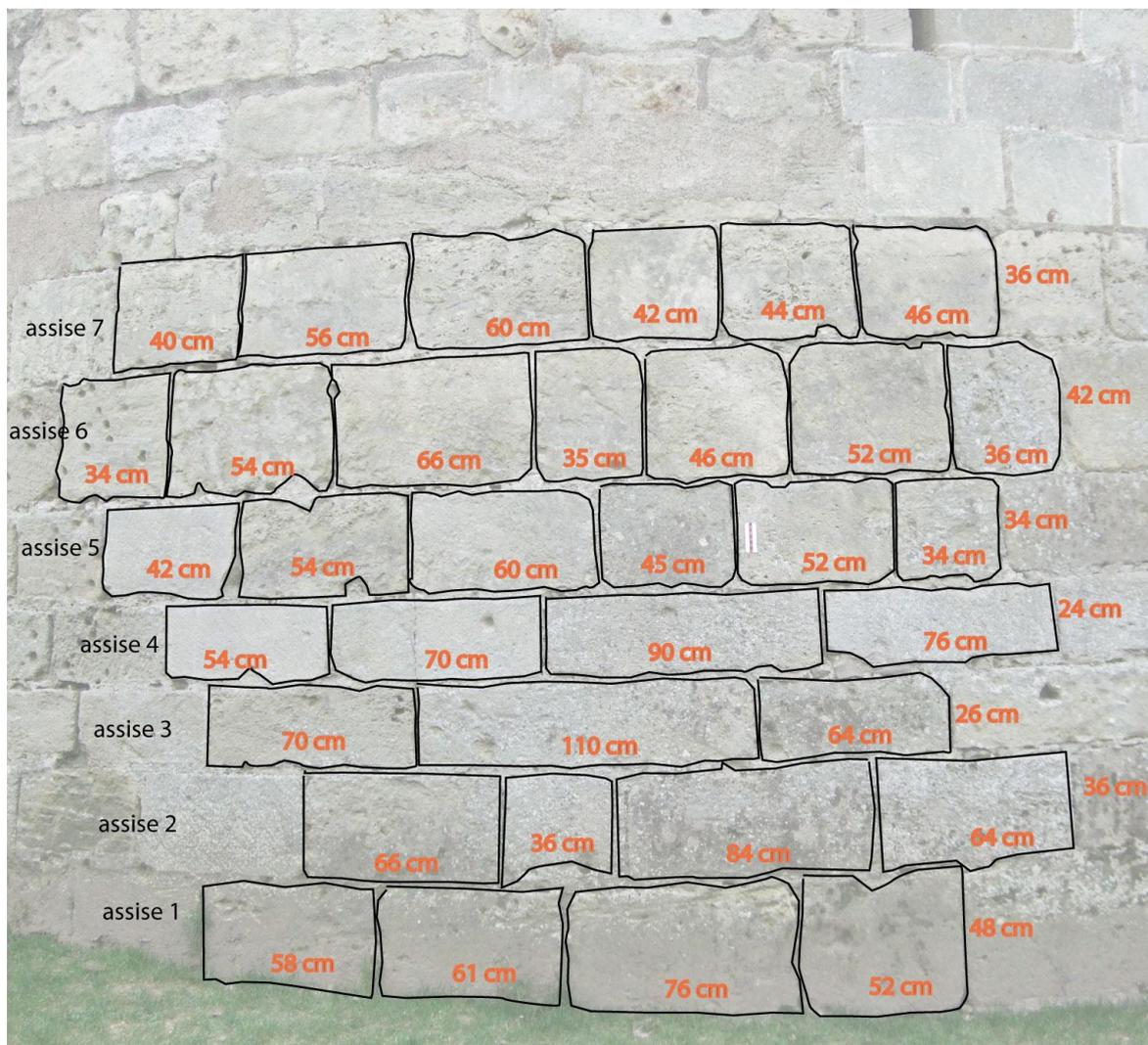


Fig. 41

Coupe transversal de la tour de Guise, 1975



cm 20 40 60 80 100

Fig. 42

Tours de Guise, talus : relevé d'une partie du parement nord

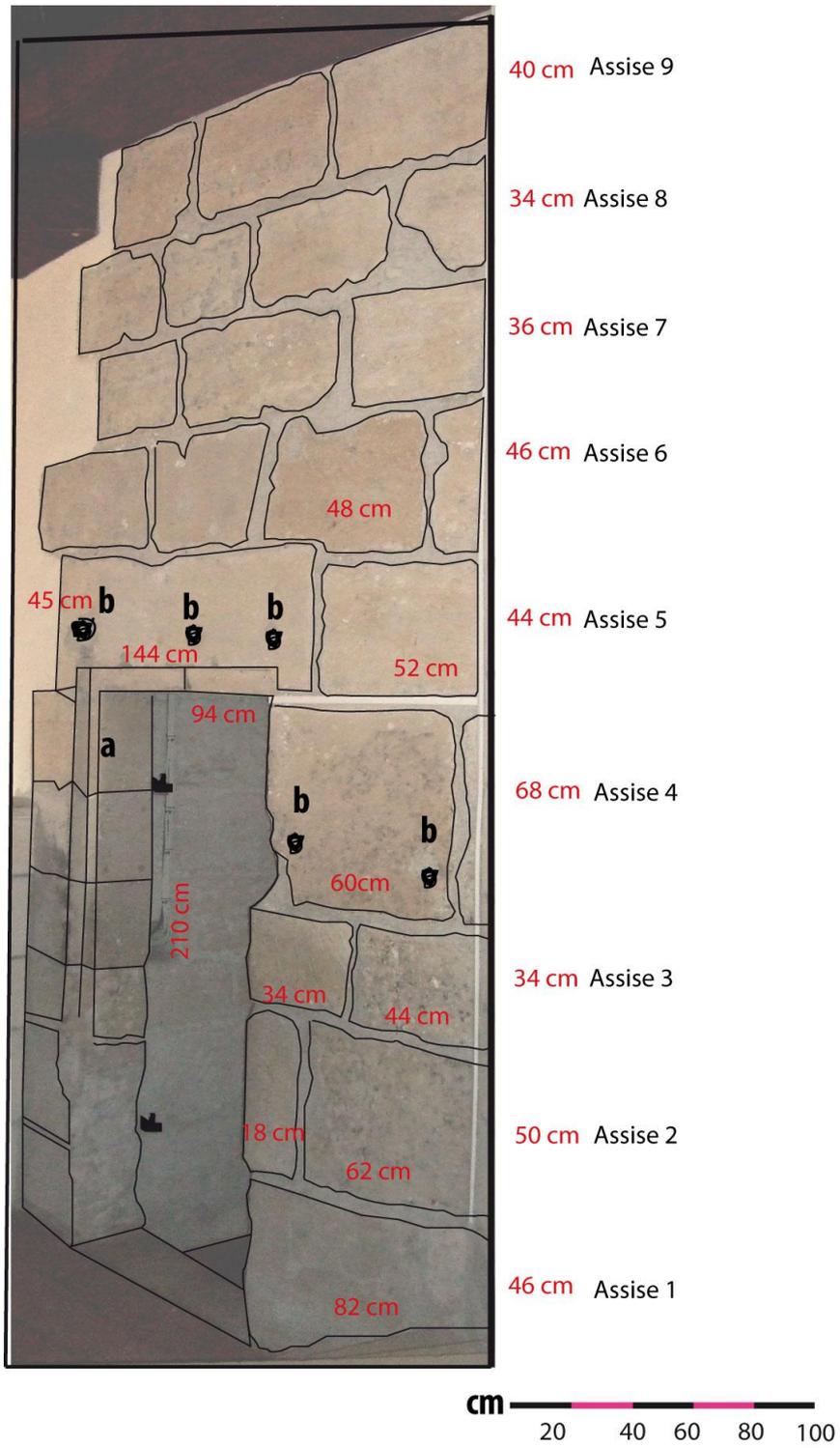


Fig. 43

Tour de Guise, niveau I, accès sud-ouest: relevé de la partie externe

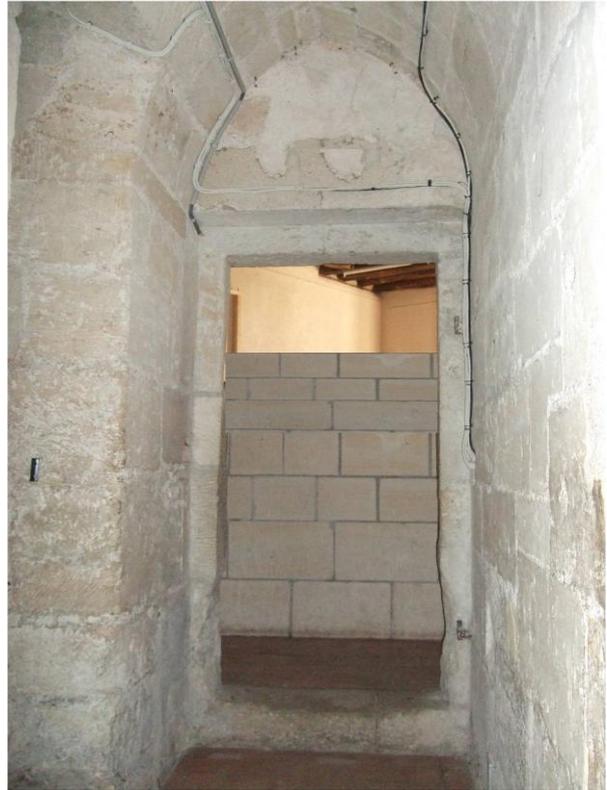


Fig. 44

Tours de Guise, niveau I, accès sud-ouest: partie interne



Fig. 45

Tours de Guise, niveau I : entrée à la salle

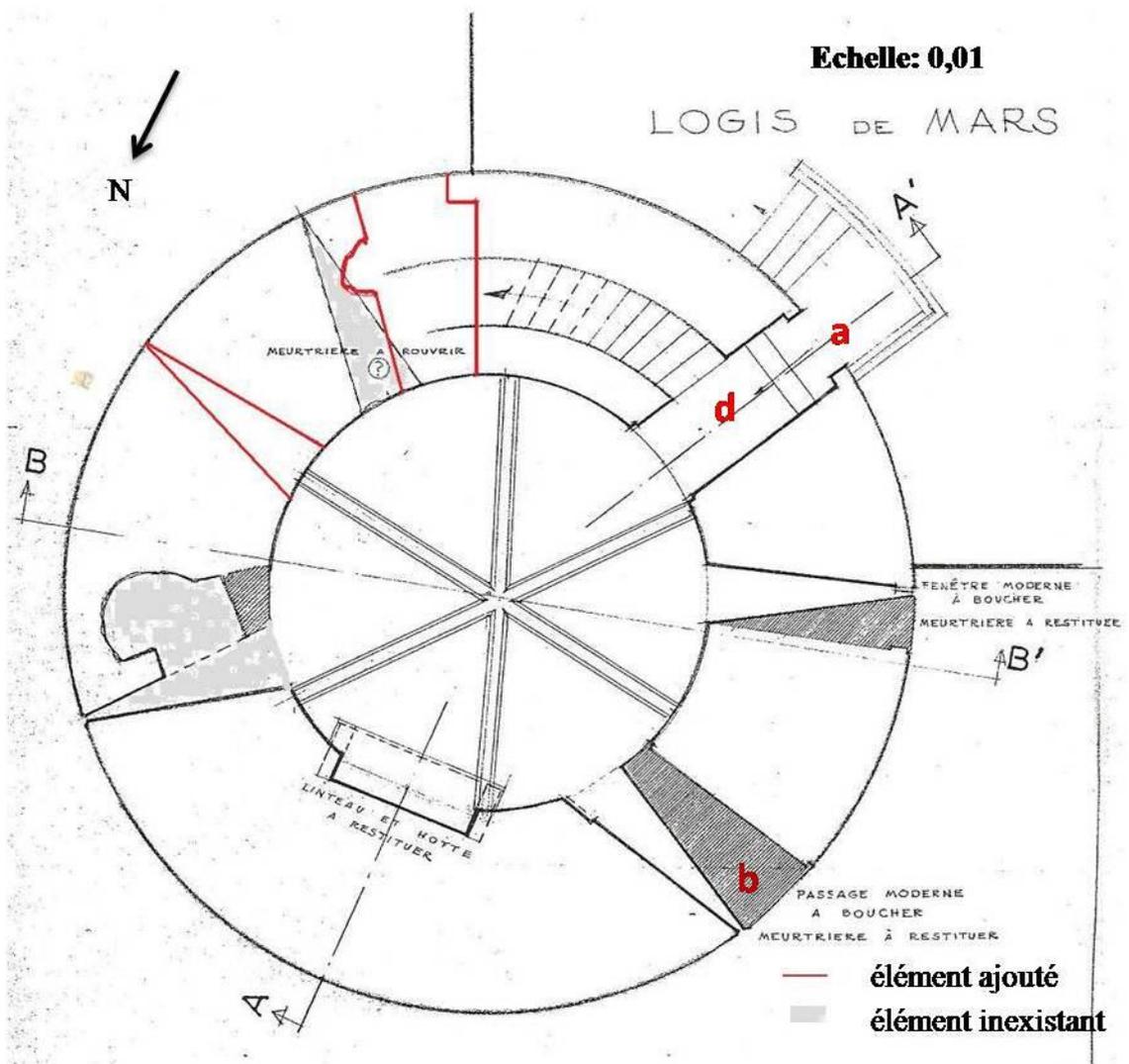


Fig. 46

Tour de Guise : plan du niveau I

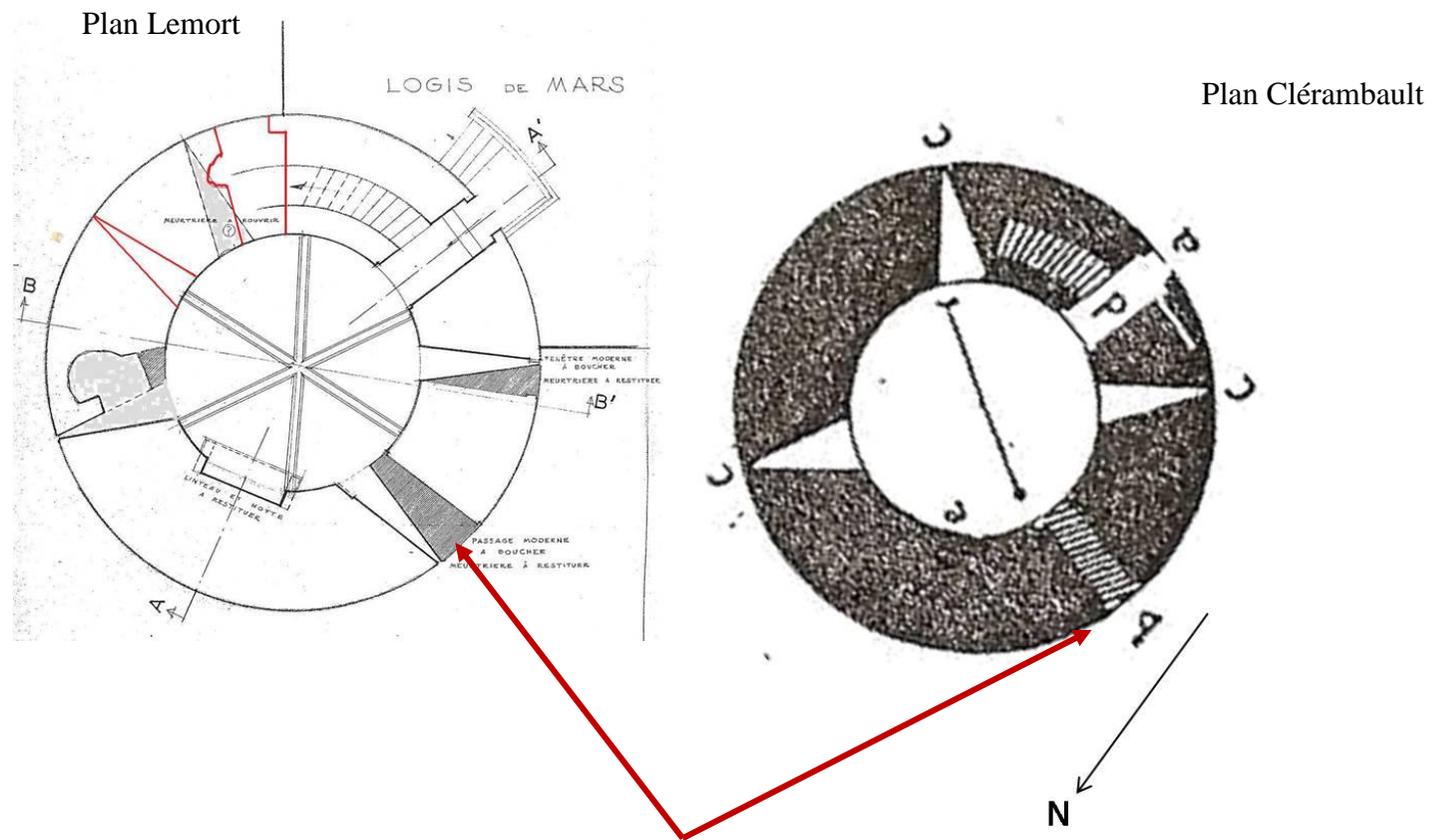


Fig. 47

Tour de Guise, niveau I : entrée nord-ouest



Fig. 48

Tour de Guise, niveau I : escalier rampant



Fig. 49

Tour de Guise, niveau II, escalier rampant : trous recevant la grille



Fig. 50

Tour de Guise, niveau III : escalier à vis vers le niveau IV



Fig. 51

Tour de Guise, niveau IV : palier de l'escalier à vis



Niveau I

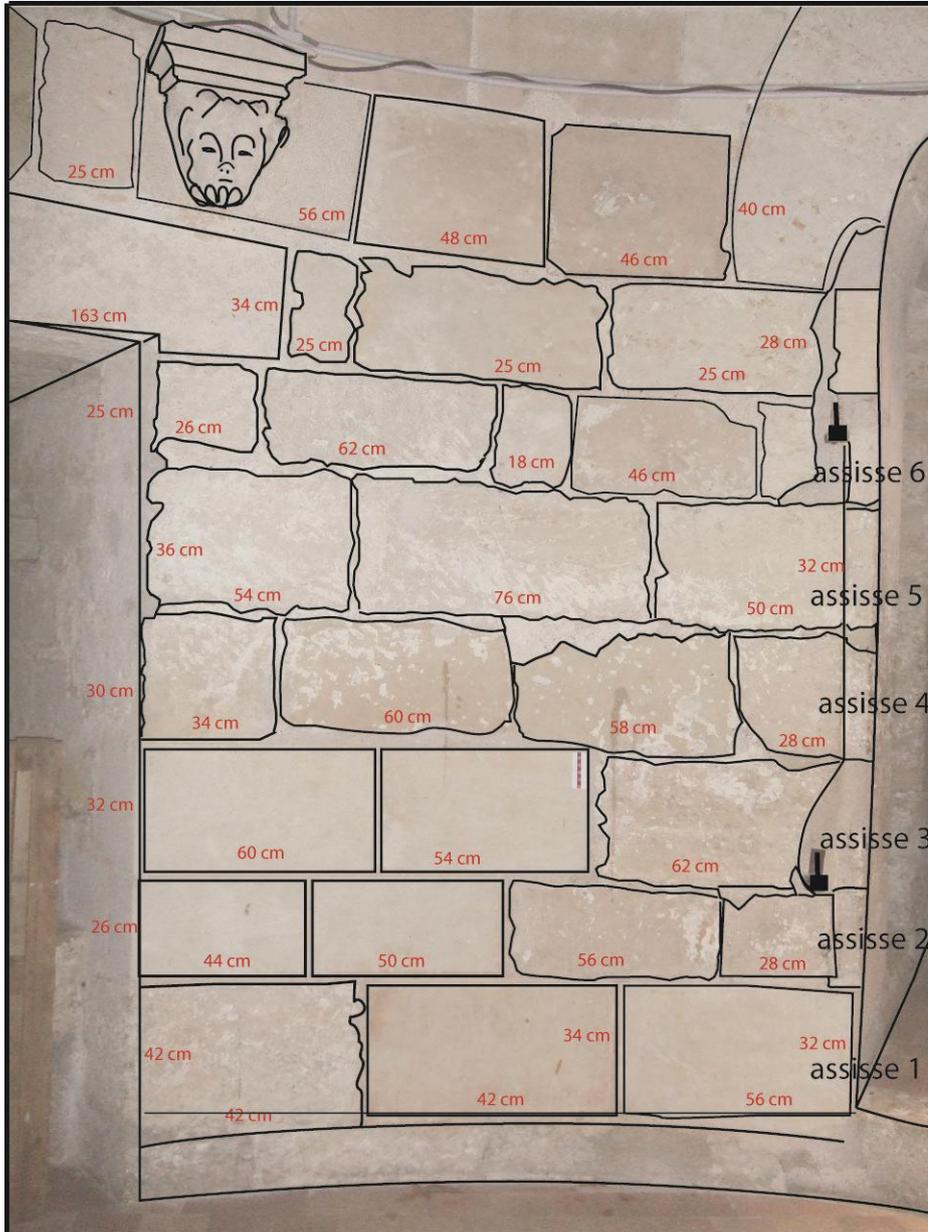
Etat de la voûte avant la restauration de 1975



Niveau II

Fig. 52

Tour de Guise, niveaux I et II : voûtes des salles



20cm 40 60 80 100 cm

Fig. 53

Tour de Guise, niveau I : relevé du mur ouest de la salle



Fig. 54

Tour de Guise, niveau I : parement de la salle



Traces de marteau taillant



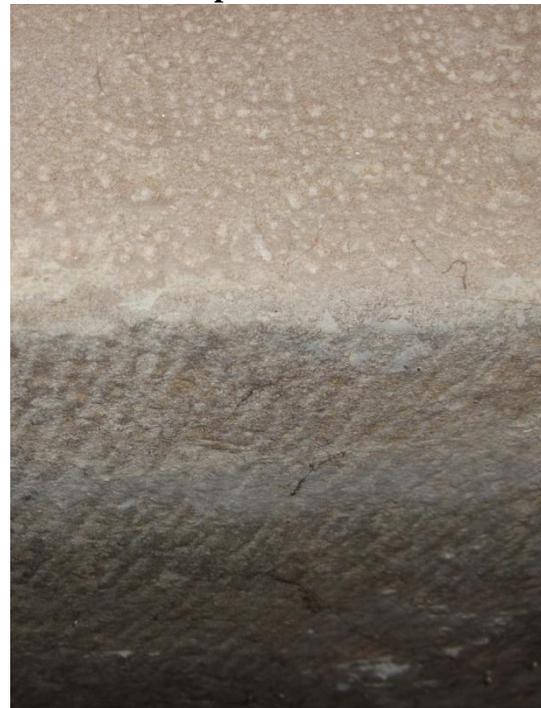
Traces de boucharde

Fig. 55

Tour de Guise, salle au niveau I : tailles de pierres



Linteau de la 2^{ème} embrasure de tir



Linteau de la 3^{ème} embrasure de tir

Fig. 56

Tour de Guise, salle au niveau I : taille des linteaux des embrasures de tir

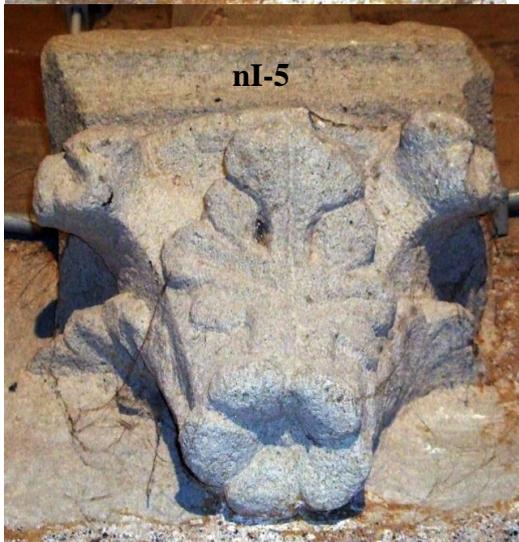
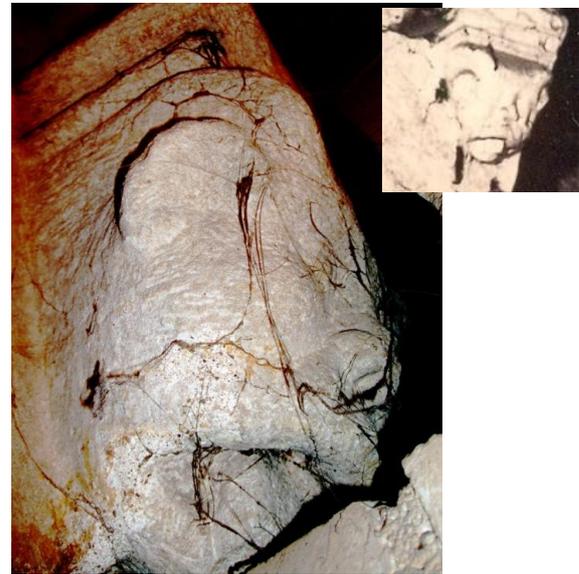
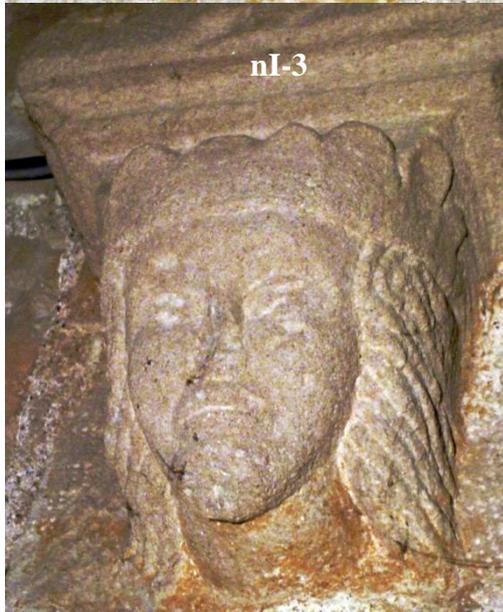


Fig. 57

Tour de Guise, salle au niveau I : statues des culs-de-lampe

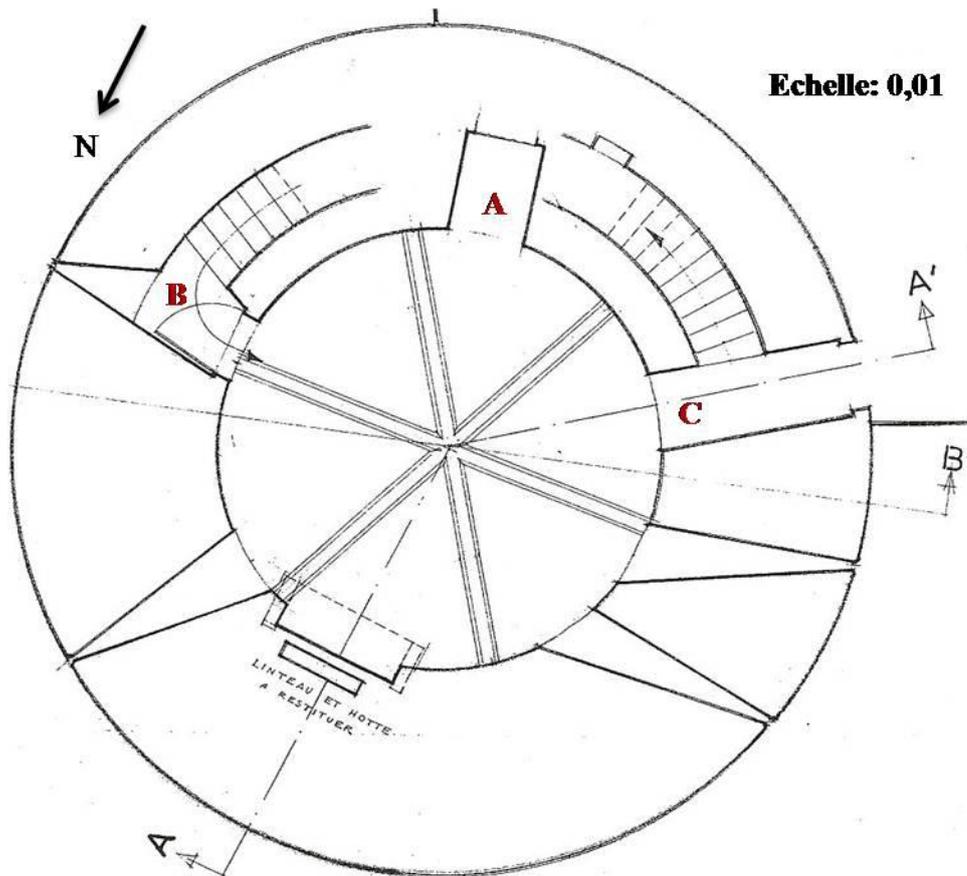


Fig. 58

Tour de Guise : plan du niveau II

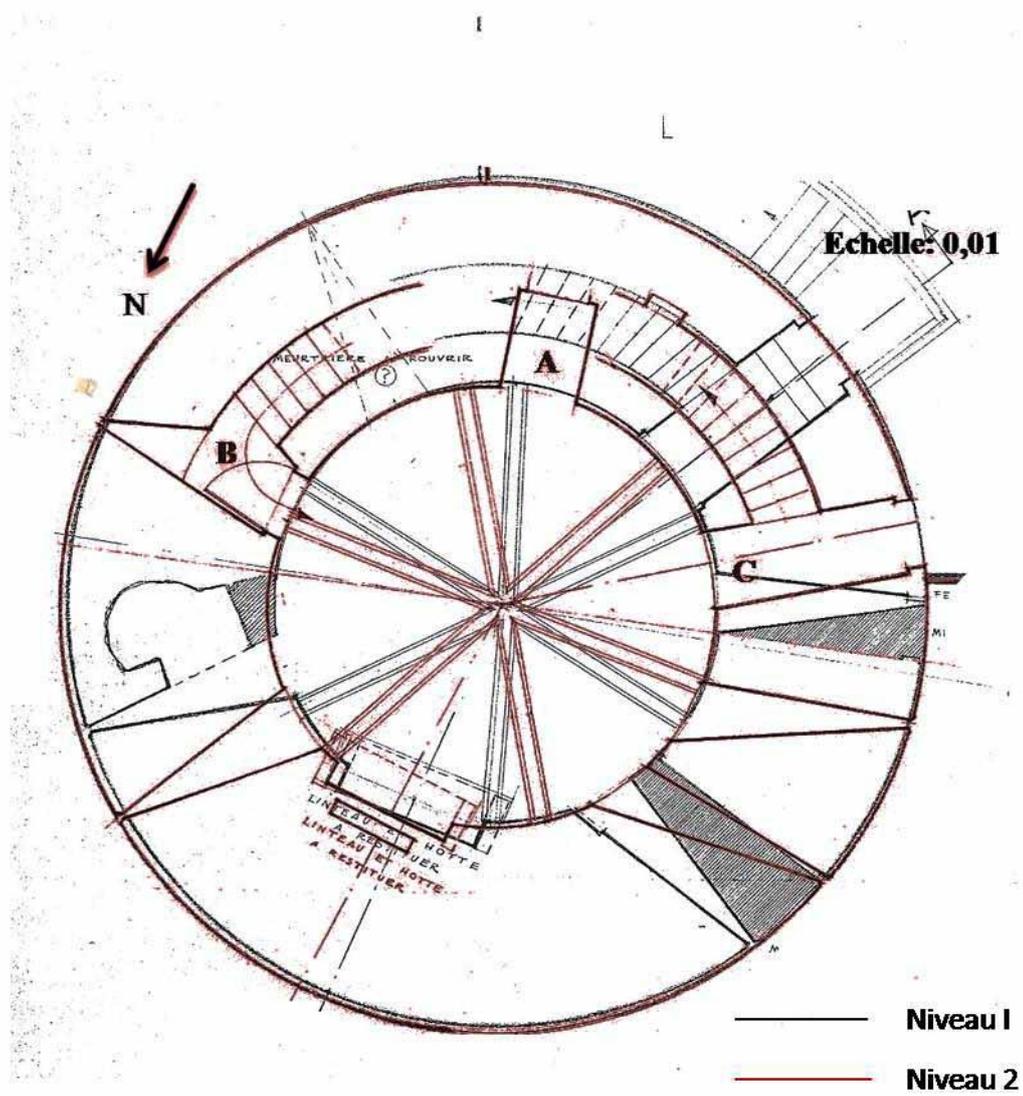


Fig. 59

Tours de Guise : disposition des ogives aux niveaux I et II

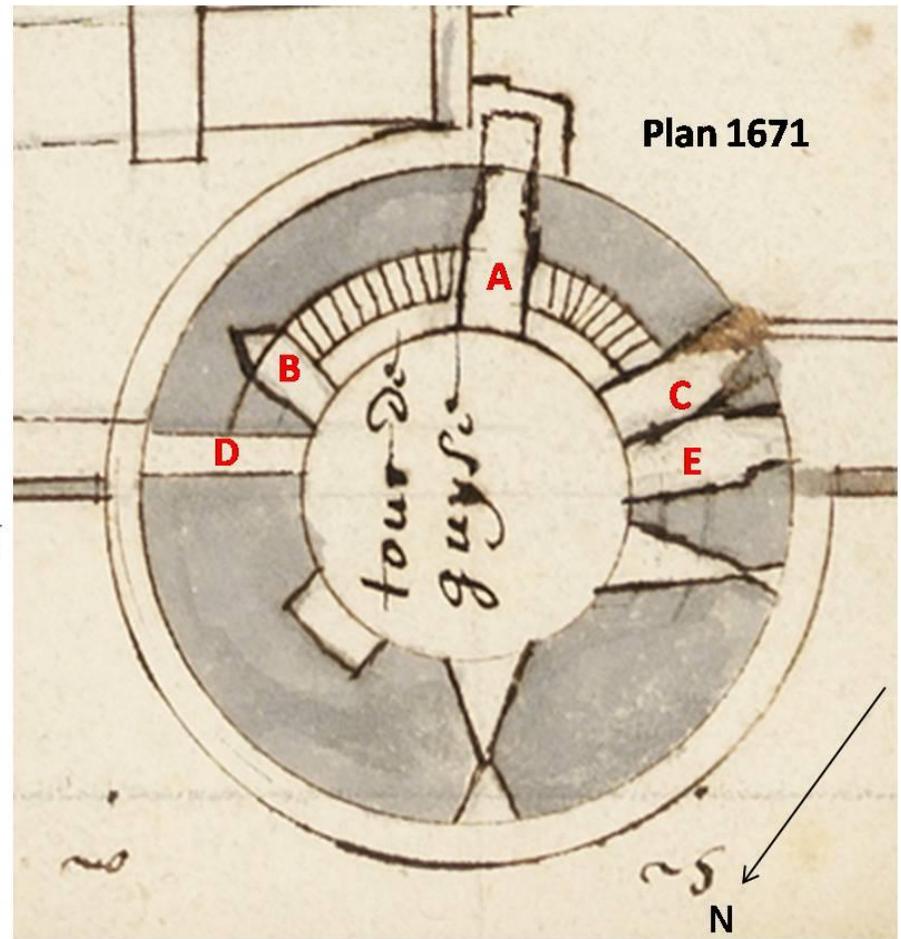
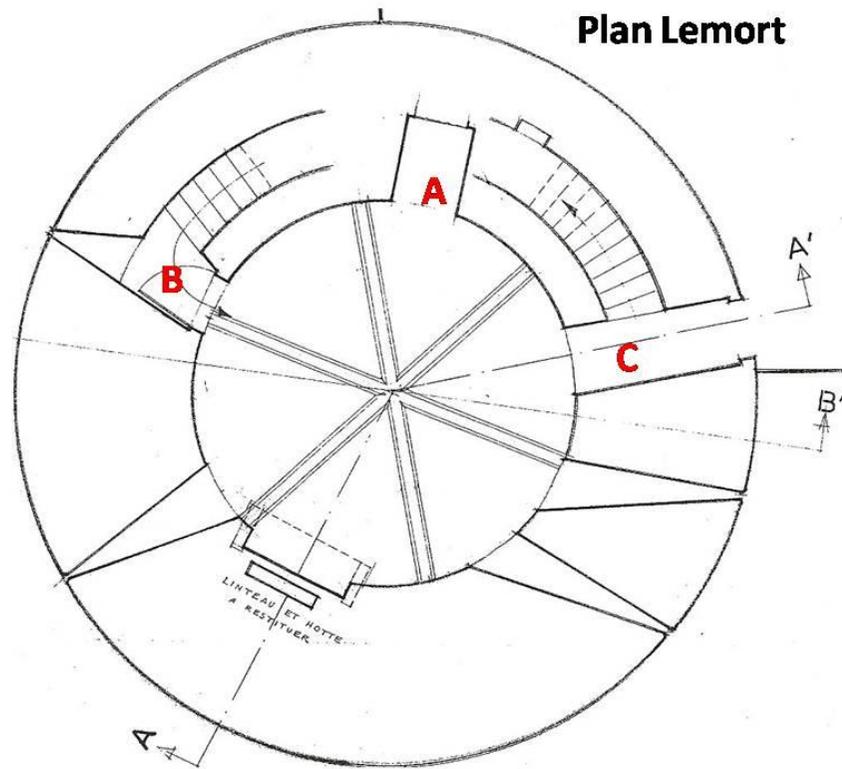


Fig. 60

Tour de Guise, niveau II : ouvertures sur les plans de 1671 et d' A. Lemort



Fig. 61

Tour de Guise, niveau II, accès sud : partie externe



Fig. 62

Tour de Guise, niveau II : couloir aboutissant à la salle



Fig. 63

Tour de Guise, salle au niveau II : statues des culs-de-lampe

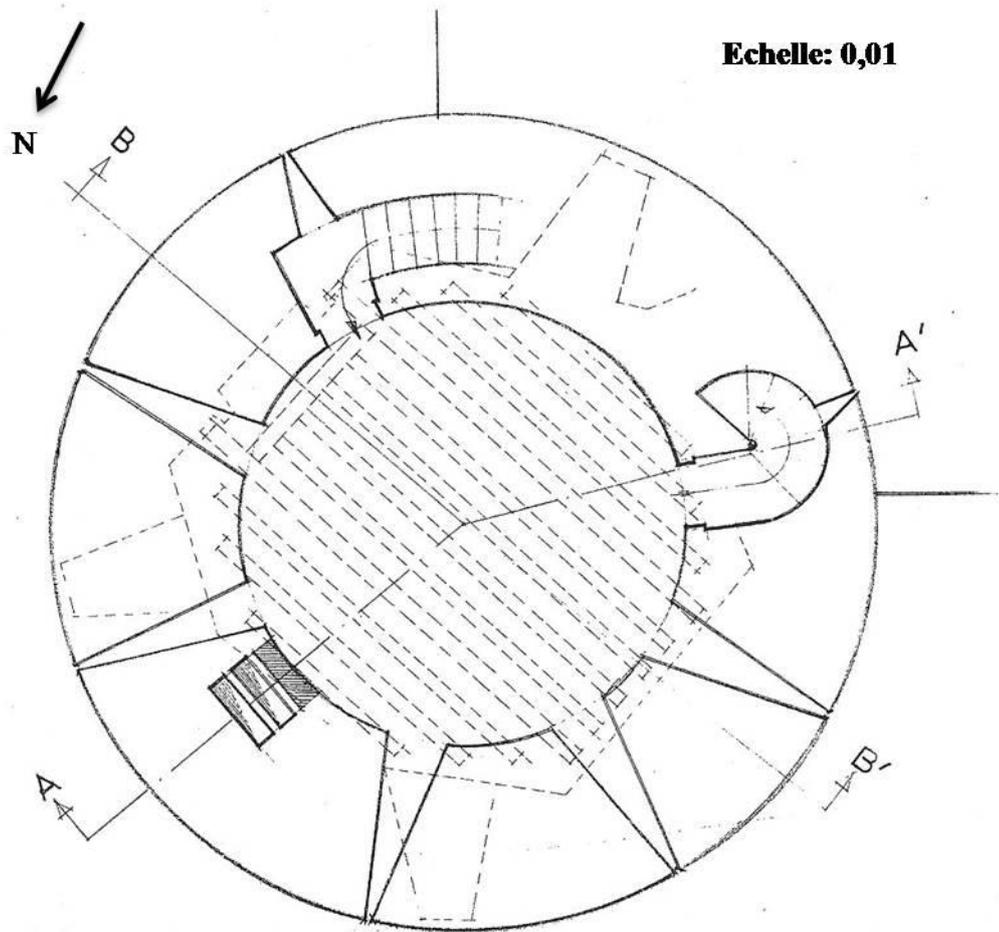


Fig. 64

Tour de Guise : plan du niveau III

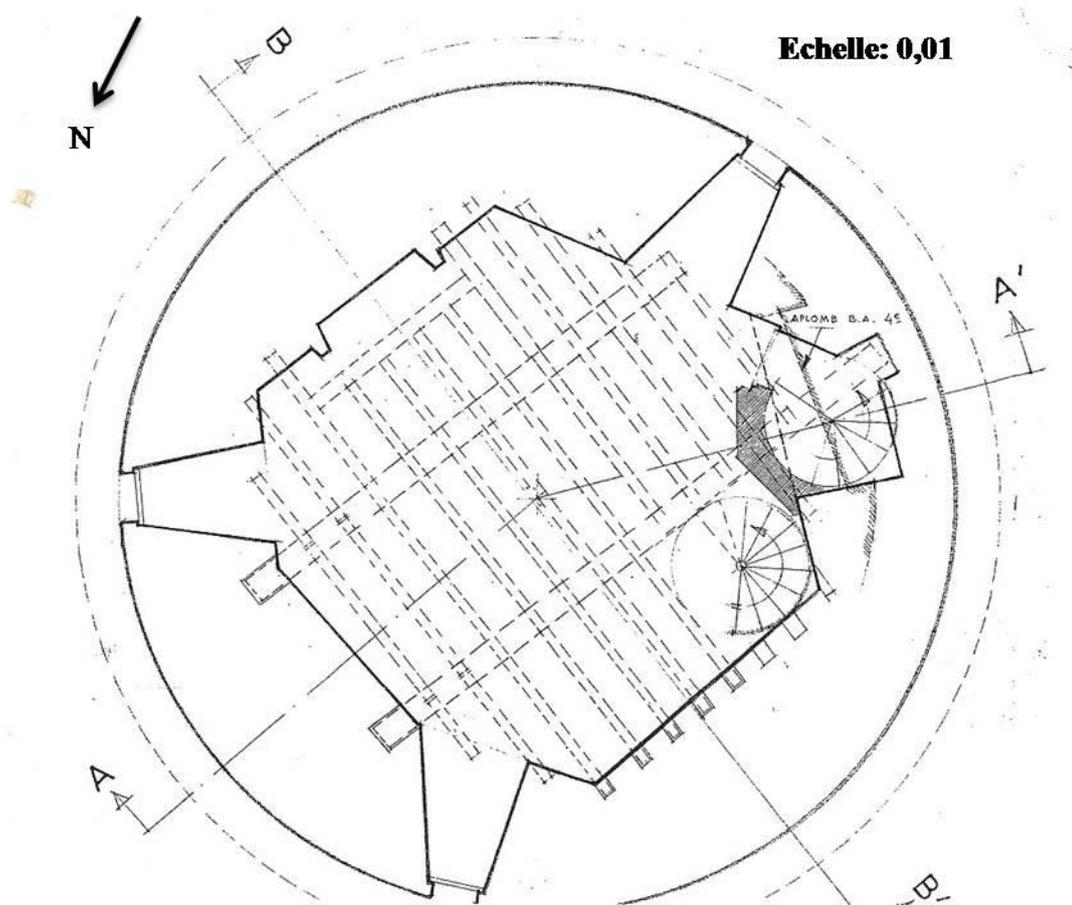


Fig. 65

Tour de Guise : plan du niveau IV

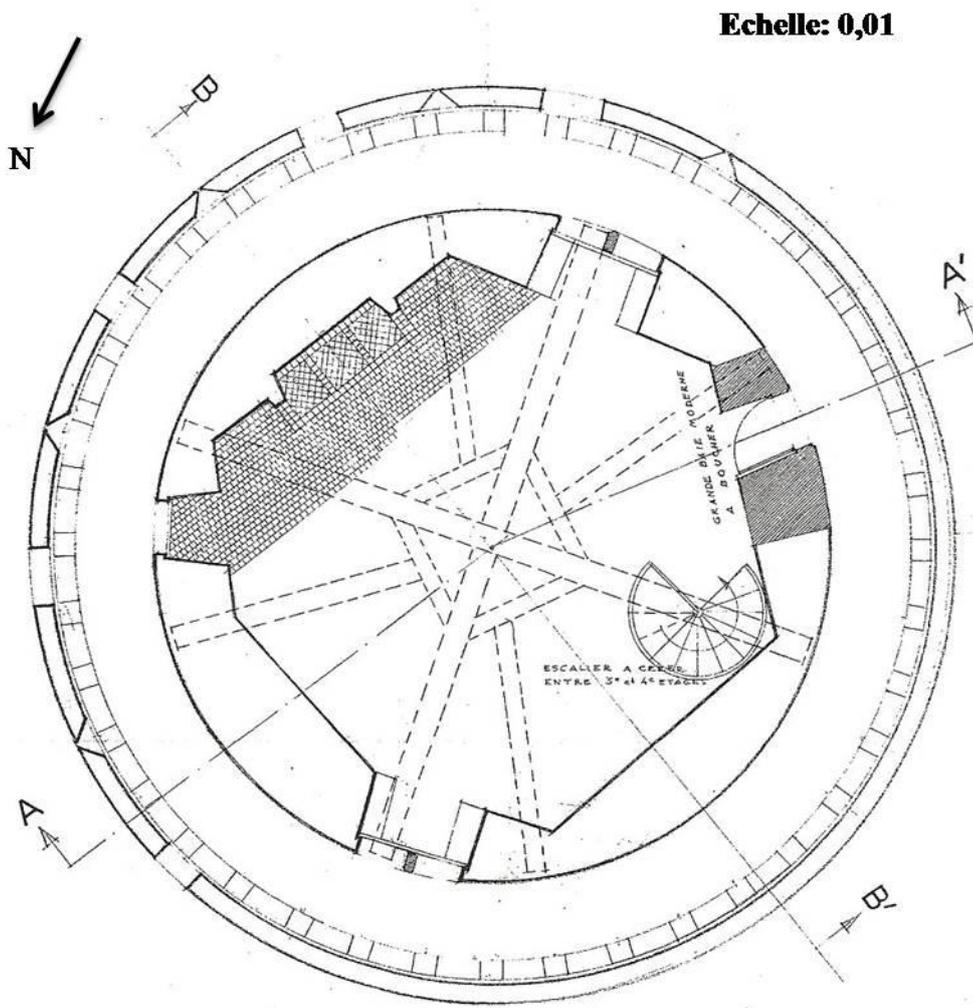
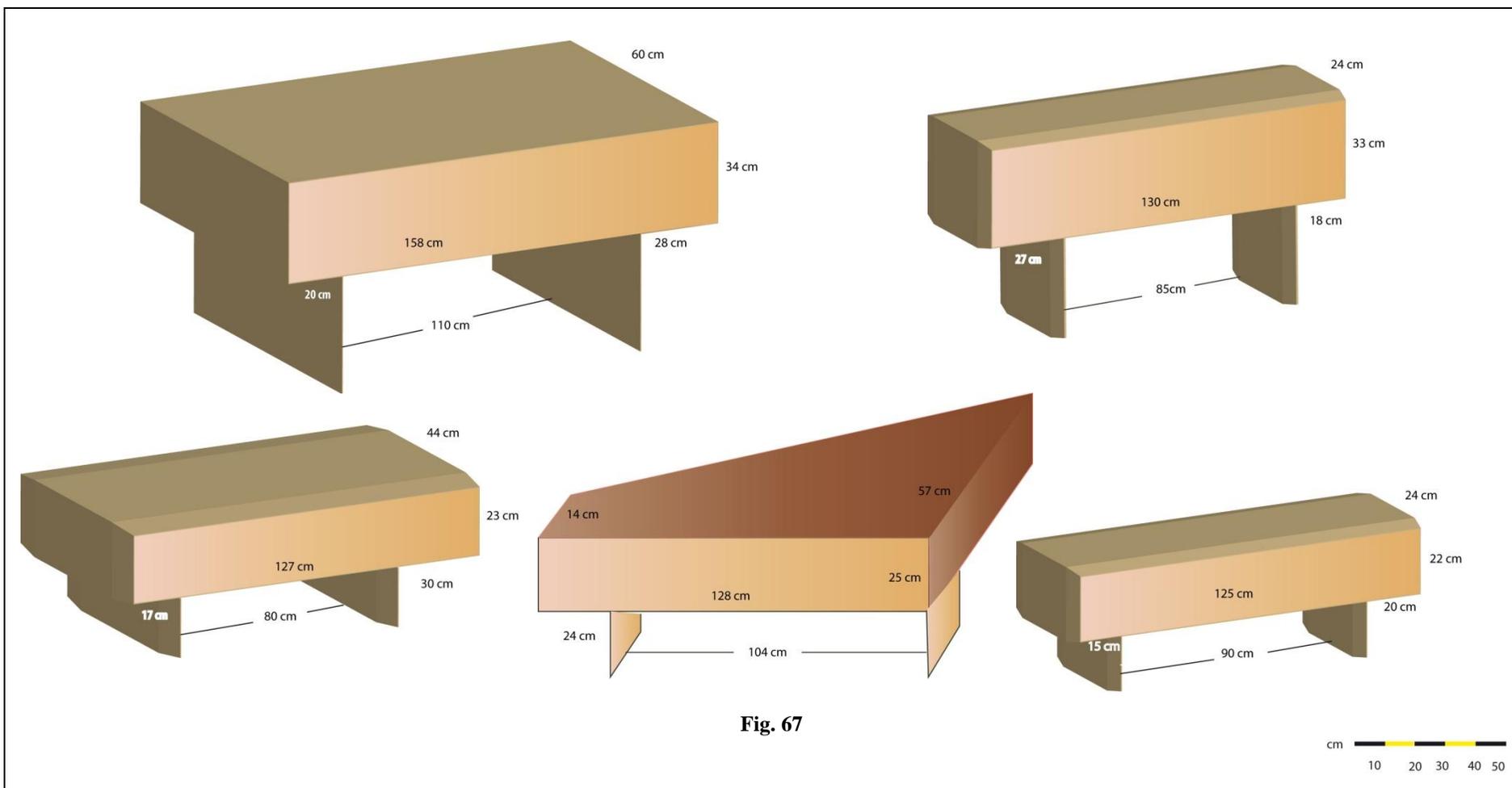


Fig. 66

Tour de Guise : plan du niveau V



Tour de Guise, salle au niveau I : dimensions et disposition des linteaux sur les ouvertures des embrasures de tir

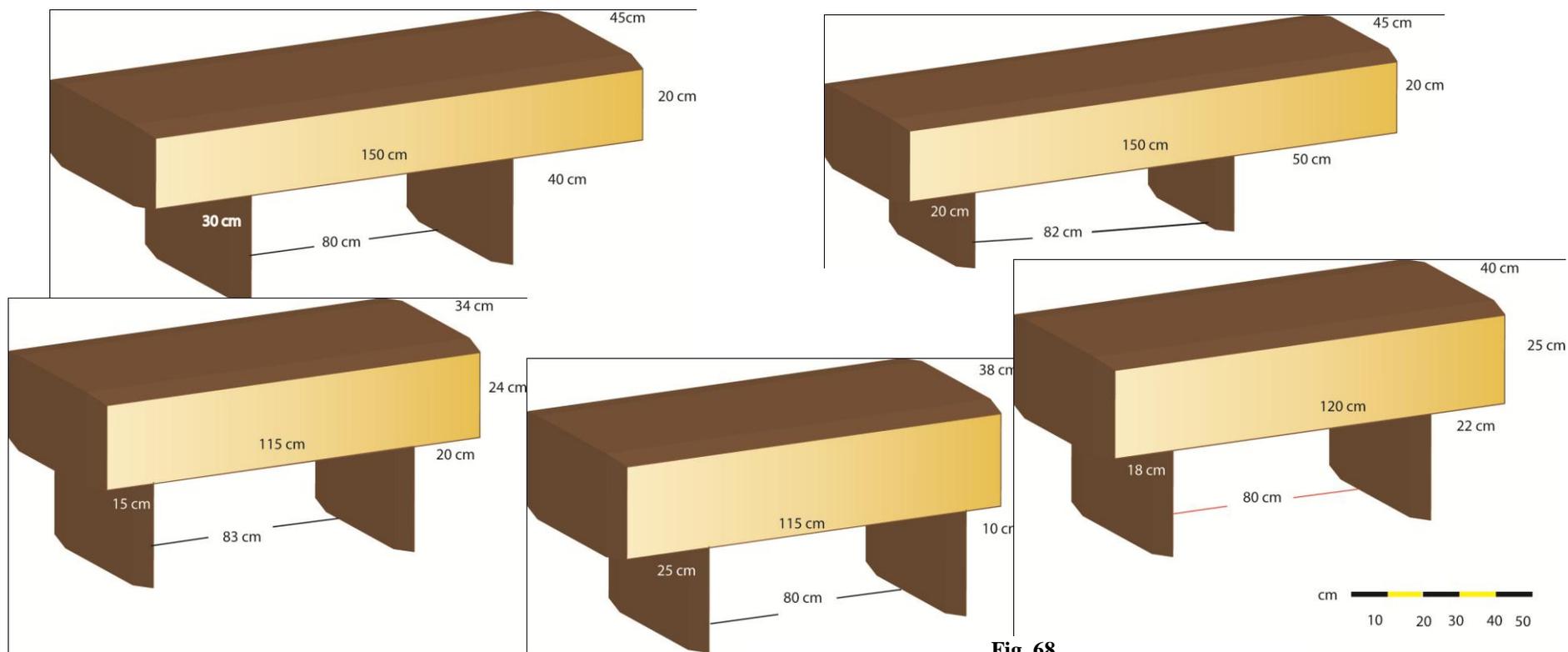


Fig. 68

Tour de Guise, salle au niveau III : dimensions et disposition des linteaux sur les ouvertures des embrasures de tir

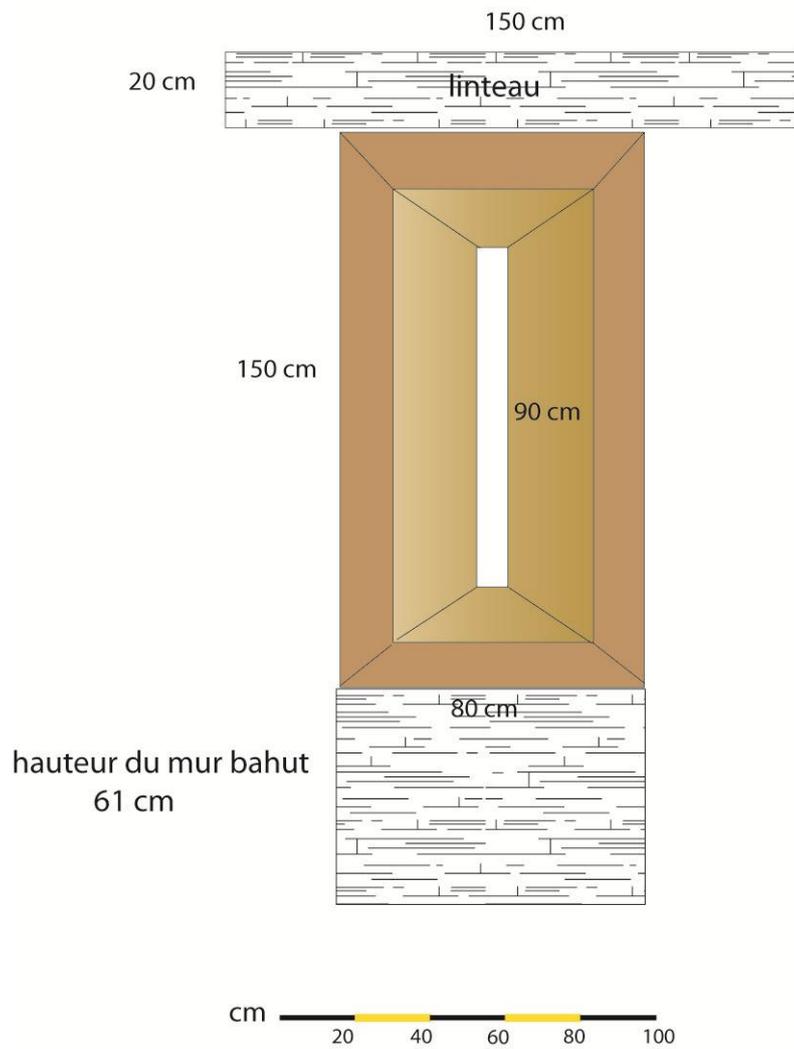


Fig. 69

Tour de Guise, niveau III : face intérieure d'une embrasure de tir

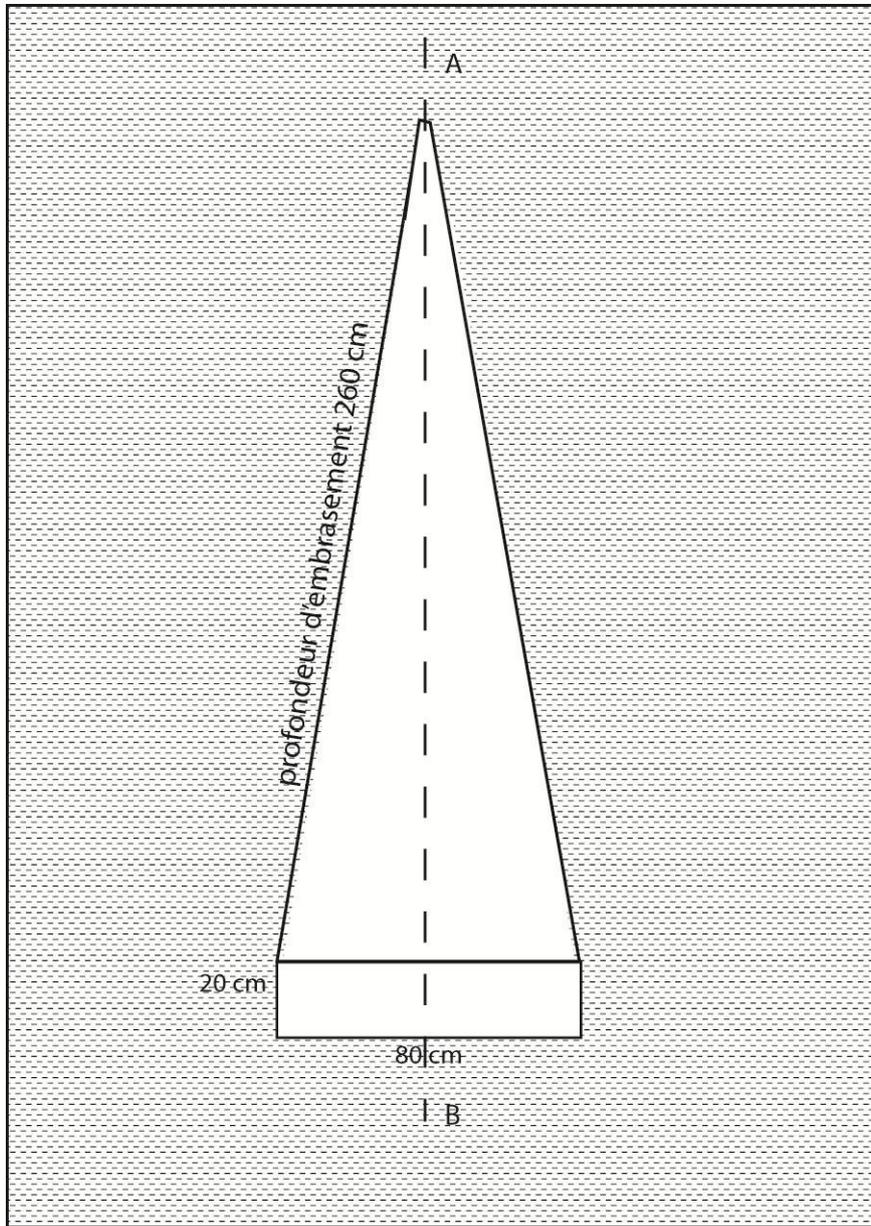


Fig. 70

Tour de Guise, niveau III : plan d'une embrasure de tir

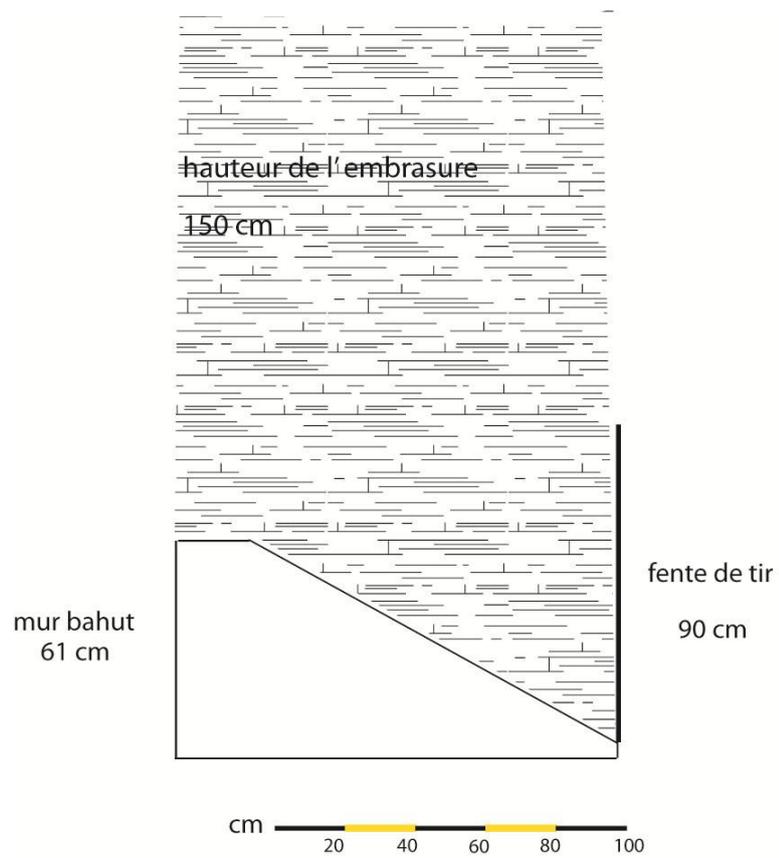


Fig. 71

Tour de Guise, niveau III : coupe AB de l'embrasure de tir Fig.70



Fig. 72

Tour de Guise, niveau IV: embrasure nord-ouest avant la restauration 1978

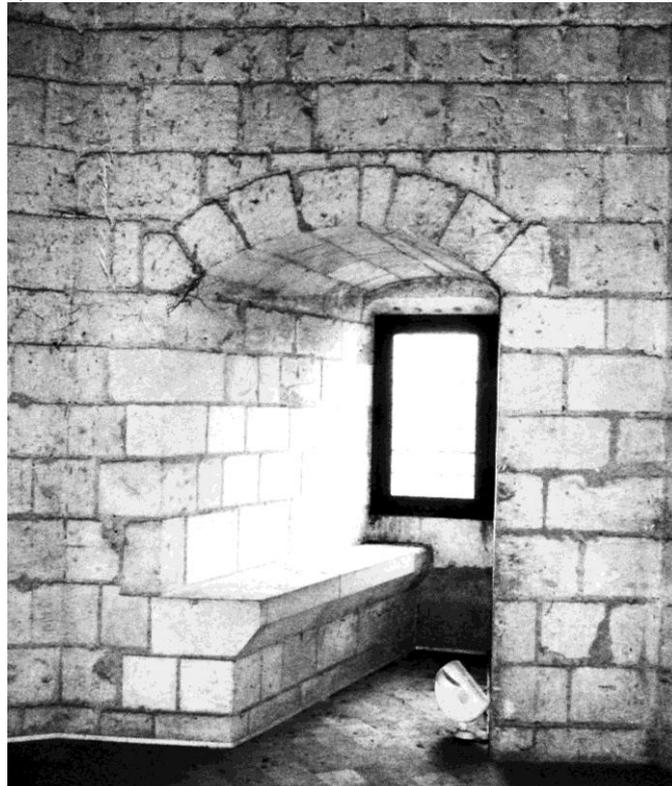


Fig. 73

Tour de Guise, niveau IV : embrasure nord-ouest, état actuel



Fig. 74

Tour de Guise, niveau V : ouvertures nord-ouest



Fig. 75

Tour de Guise, salle au niveau III : parement du mur nord



Fig. 76

Tours de Guise, niveau I : cheminée de la salle



Fig. 77

Tour de Guise : cheminées de niveaux IV et V avant la restauration de 1978



Fig. 78

Avant la restauration 1978

Tour de Guise, niveau IV: cheminée de la salle



Fig. 79

Etat actuel



Fig. 80

Tour de Guise, niveau IV, cheminée de la salle : joint de la jouée au mur

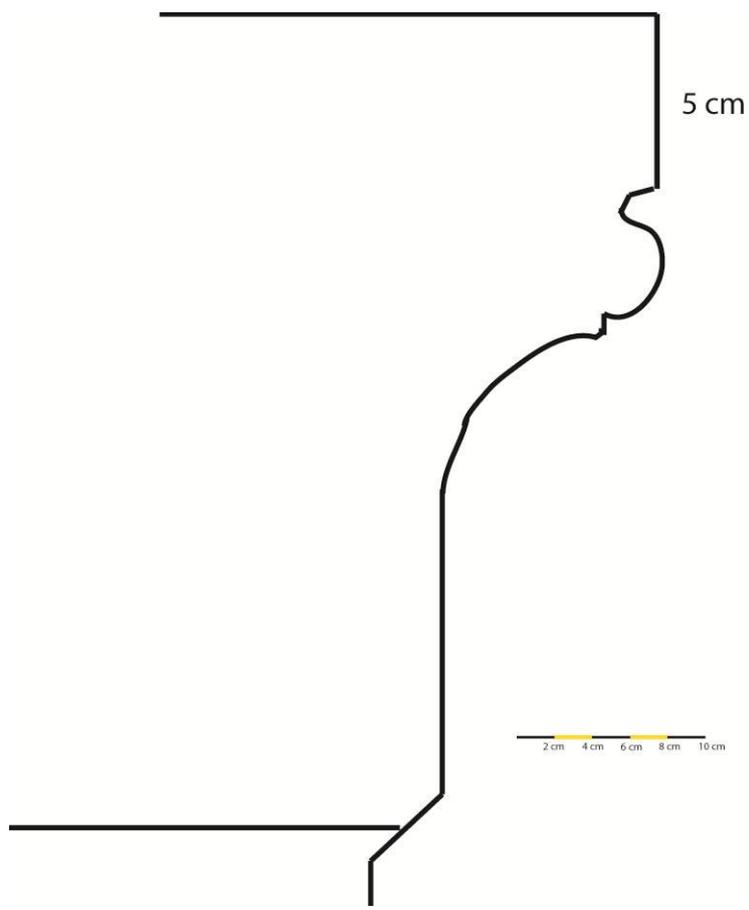


Fig. 82

Tour de Guise, cheminée au niveau IV : profil du sommier



Fig. 83

Avant la restauration 1978



Fig. 84

Etat actuel

Tour de Guise, niveau V : cheminée de la salle



Fig. 85

Tour de Guise, niveau V, cheminée de la salle : joint de la jouée au mur

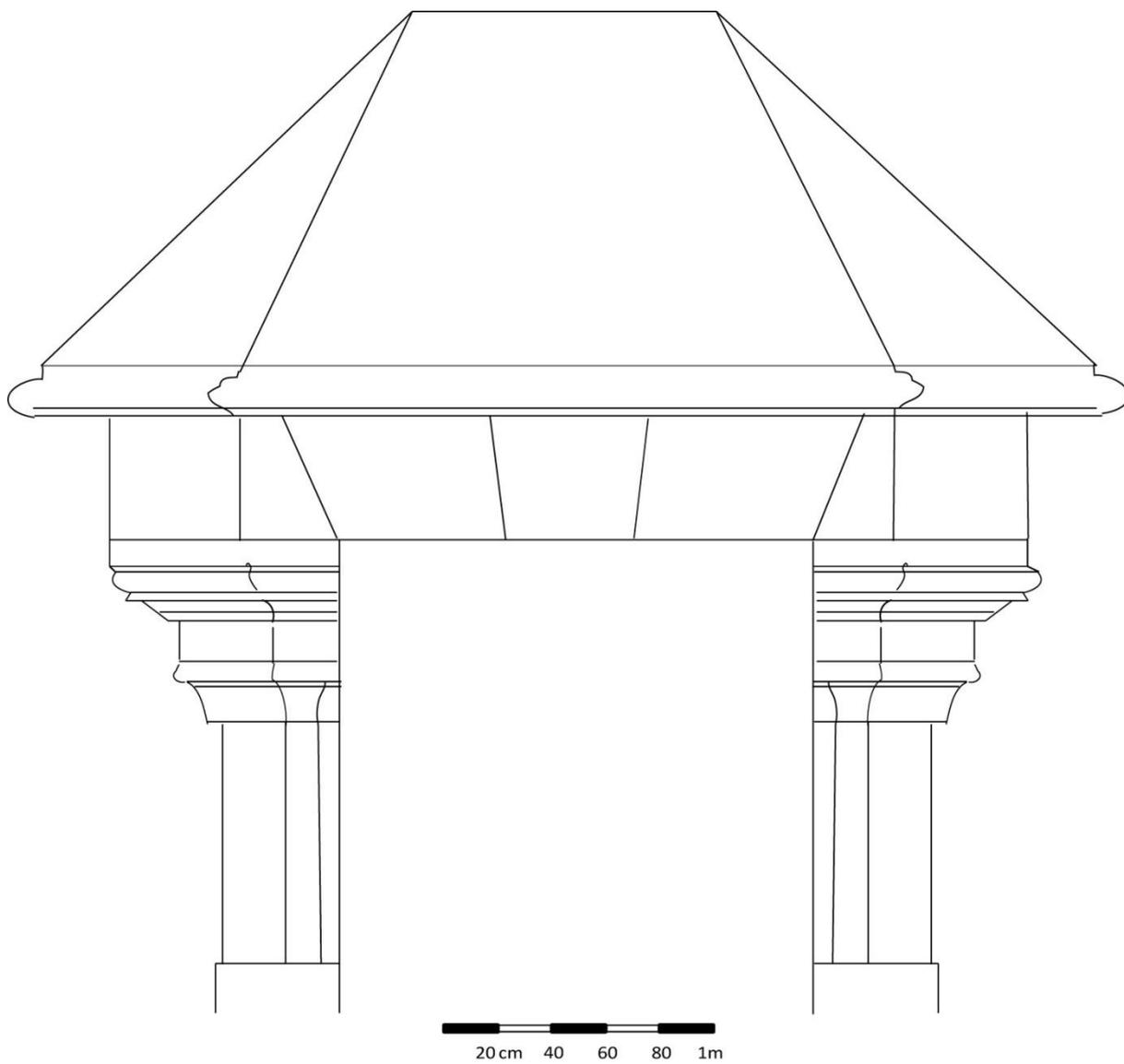


Fig. 86

Tour de Guise, niveau V : cheminée

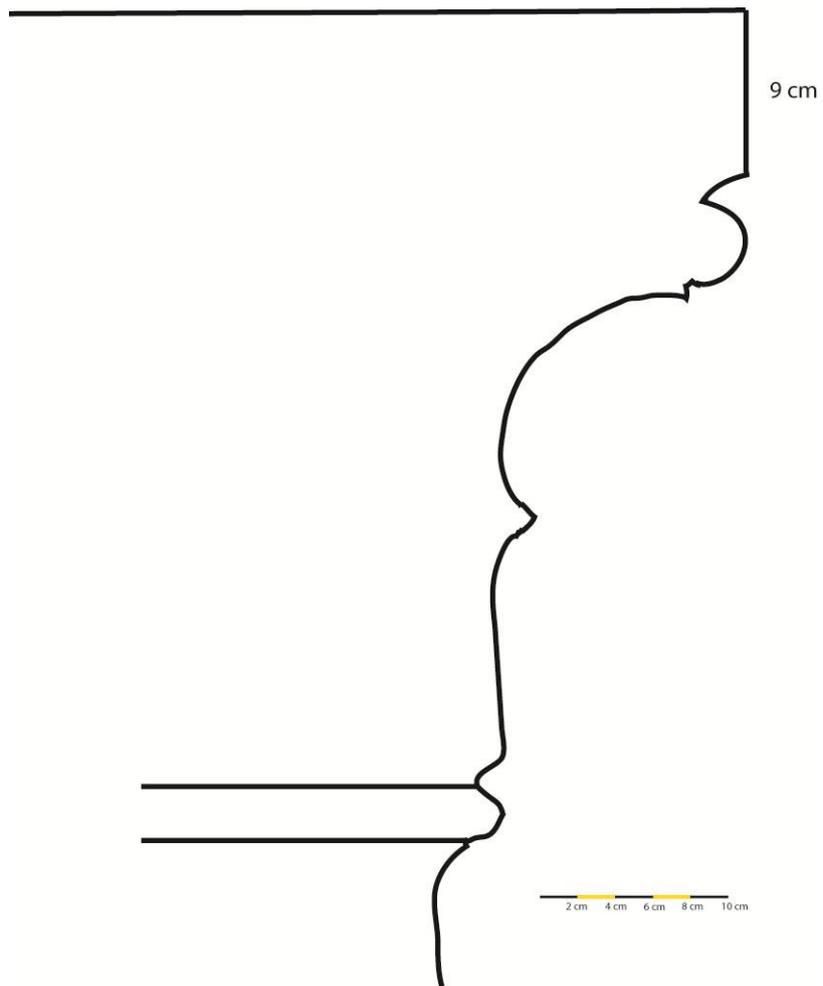


Fig. 87

Tour de Guise, cheminée au niveau V : profil du sommier

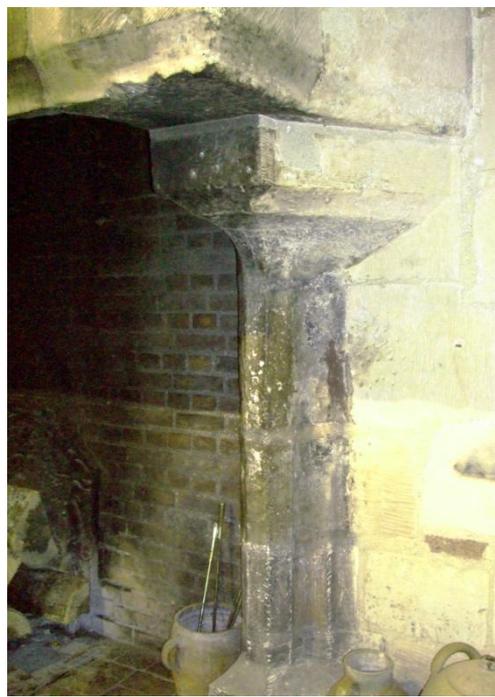
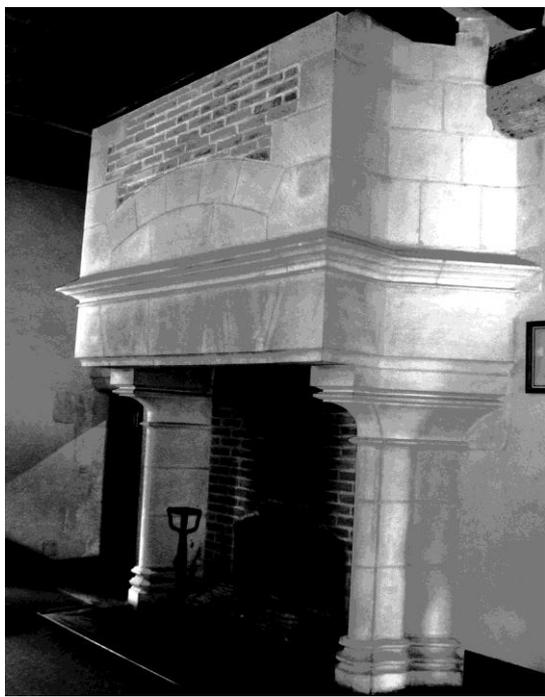


Fig. 88
Clos-Lucé (Amboise): cheminées de la salle et de la cuisine du 1^{er} étage



Fig. 89

Château de Chinon : cheminées de la *grande salle*

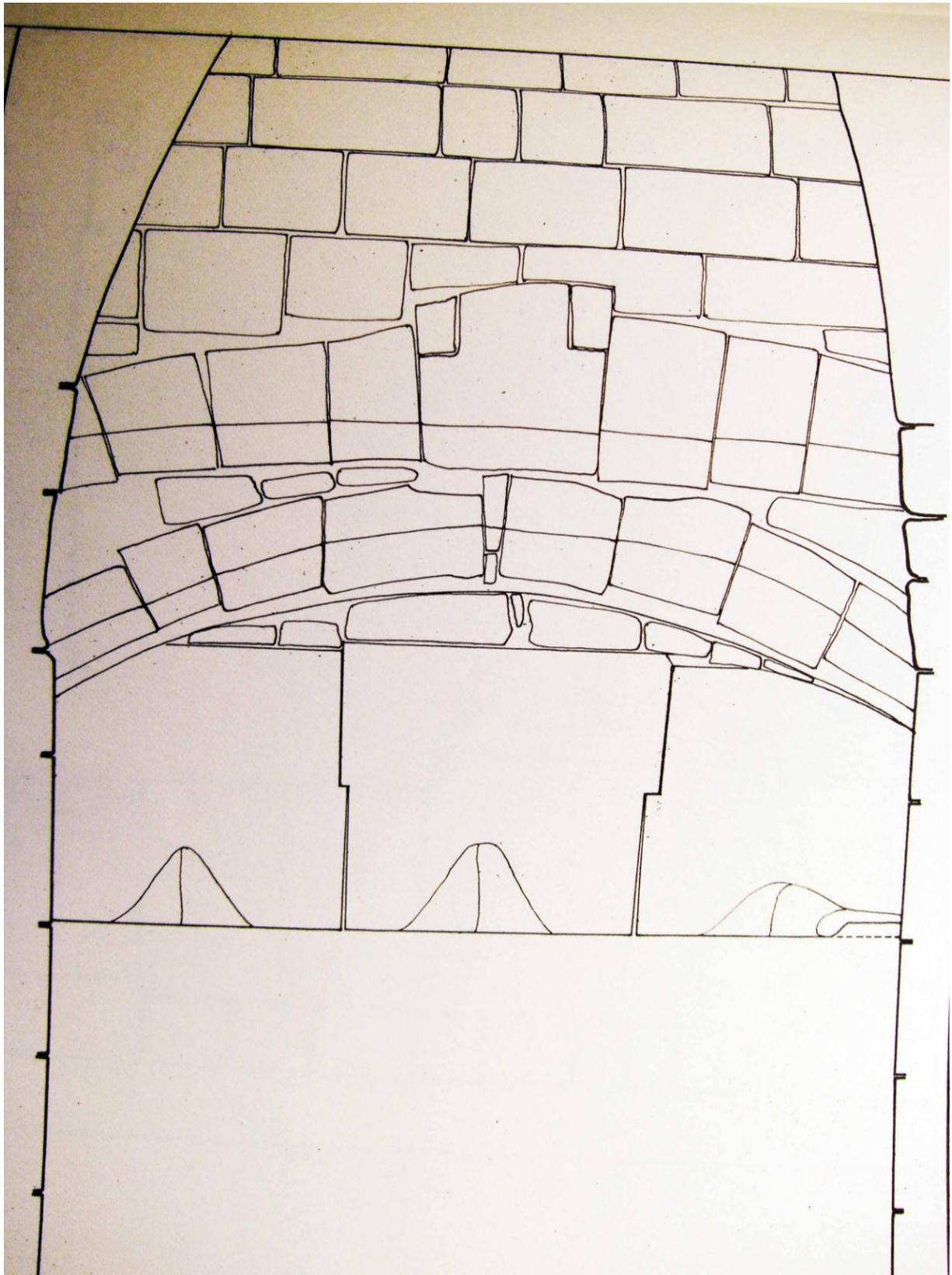


Fig. 90

Château de Vausseche à Vernoux (Ardèche) : croquis de la cheminée datant du XV^e siècle

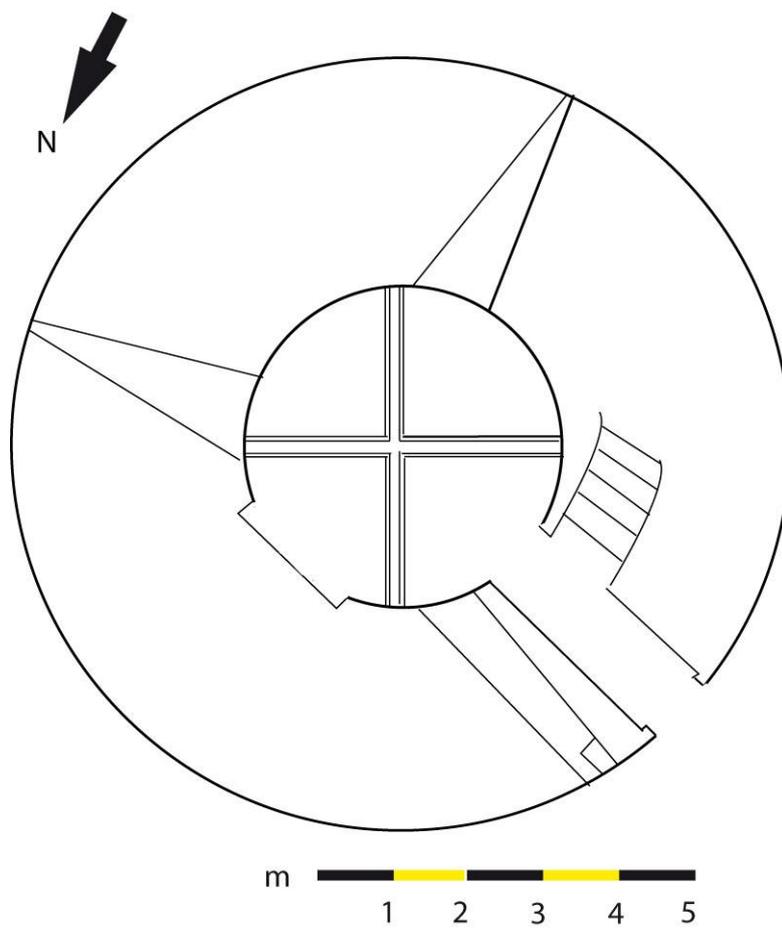


Fig. 91

Tour du cachot : plan du niveau I

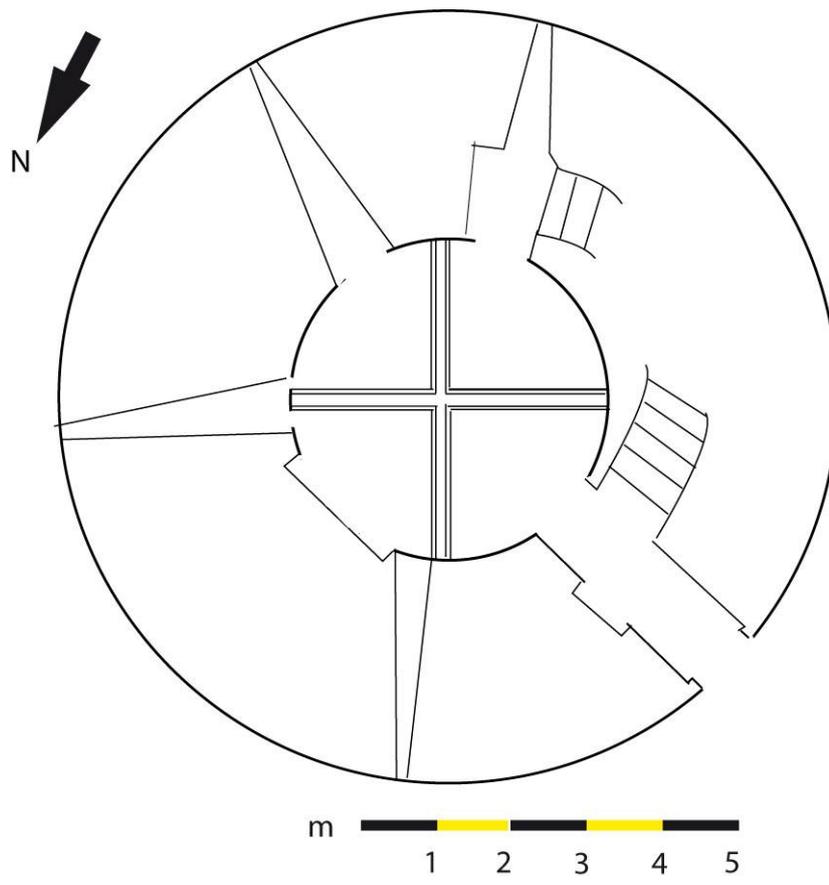


Fig. 92

Tour du cachot : plan du niveau II

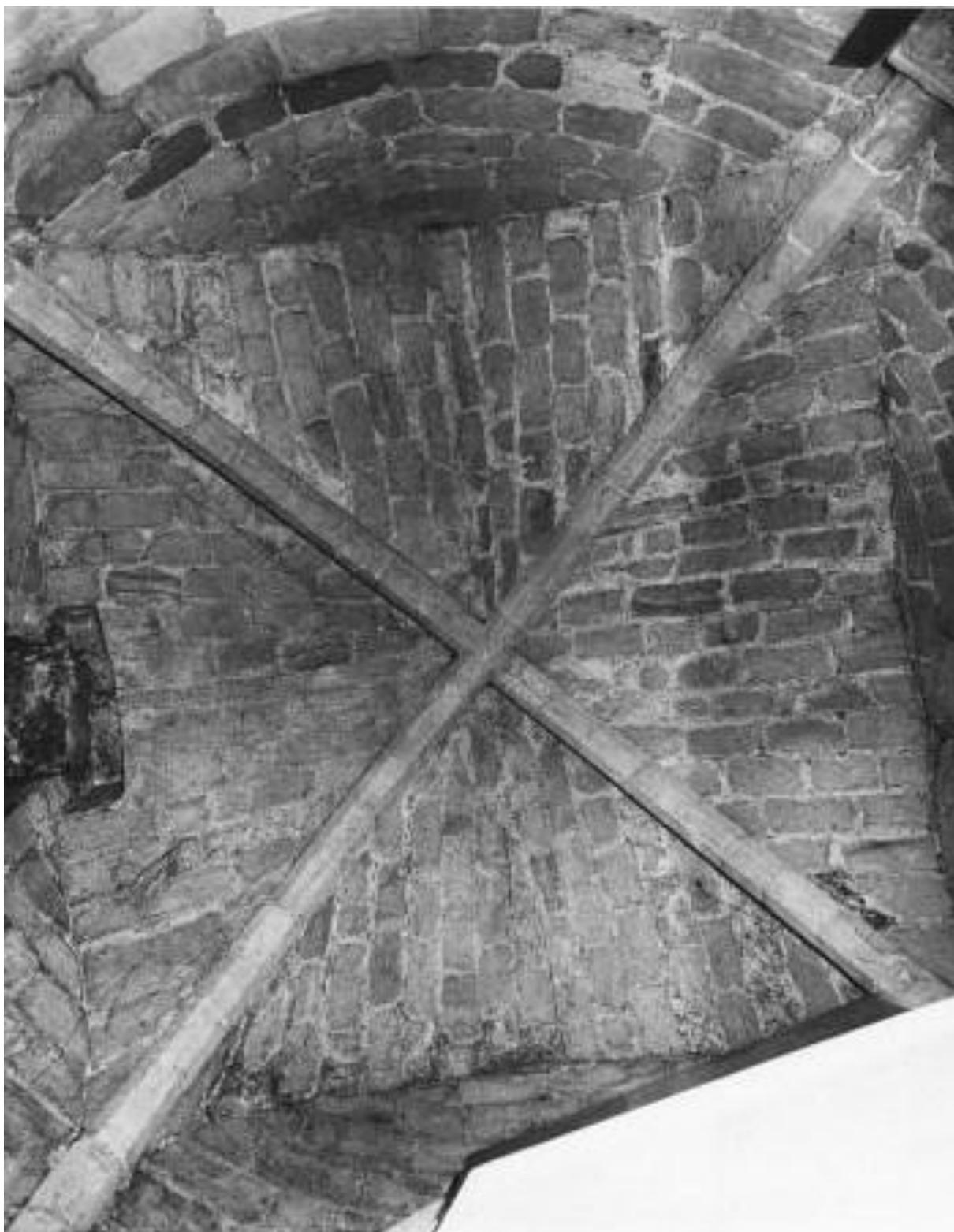


Fig. 93

Tour du cachot, niveau I : voûte de la salle



Fig. 94

Tour du cachot, niveau I : cul-de-lampe



Fig. 95

Tour de cachot, niveau I : le cachot

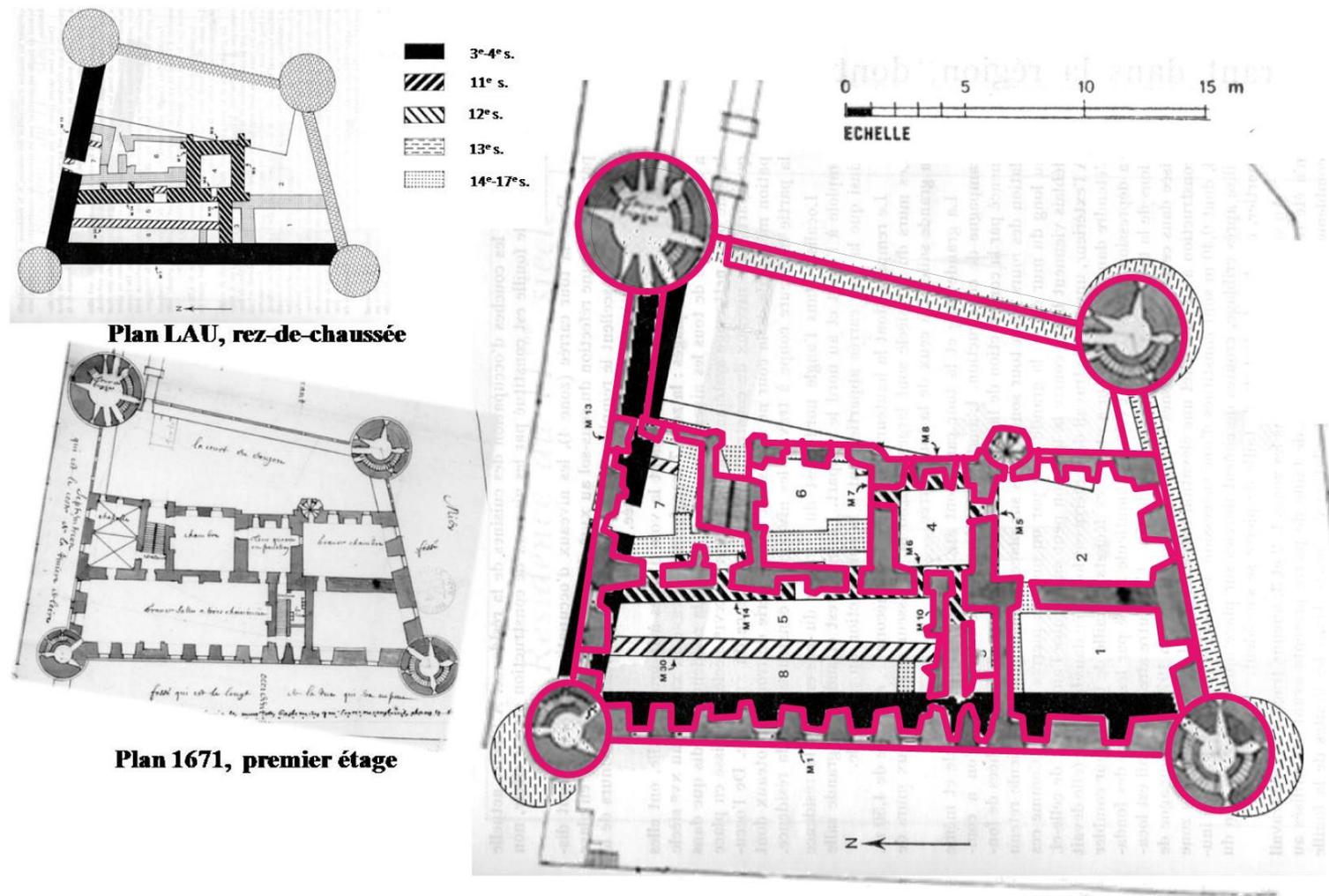




Fig. 97

Hypothèse de restitution de la résidence de comtes d'Anjou

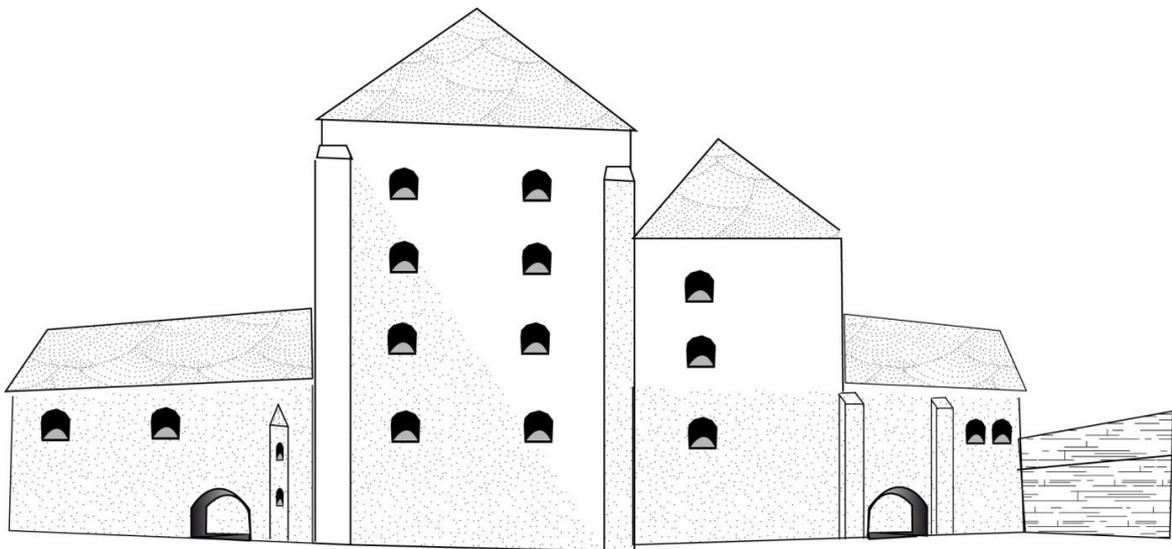


Fig. 98

Hypothèse de restitution de la résidence royale au XIII^e siècle



Fig. 99

Cathédrale de Tours, salle de la Calende : voûte de la salle

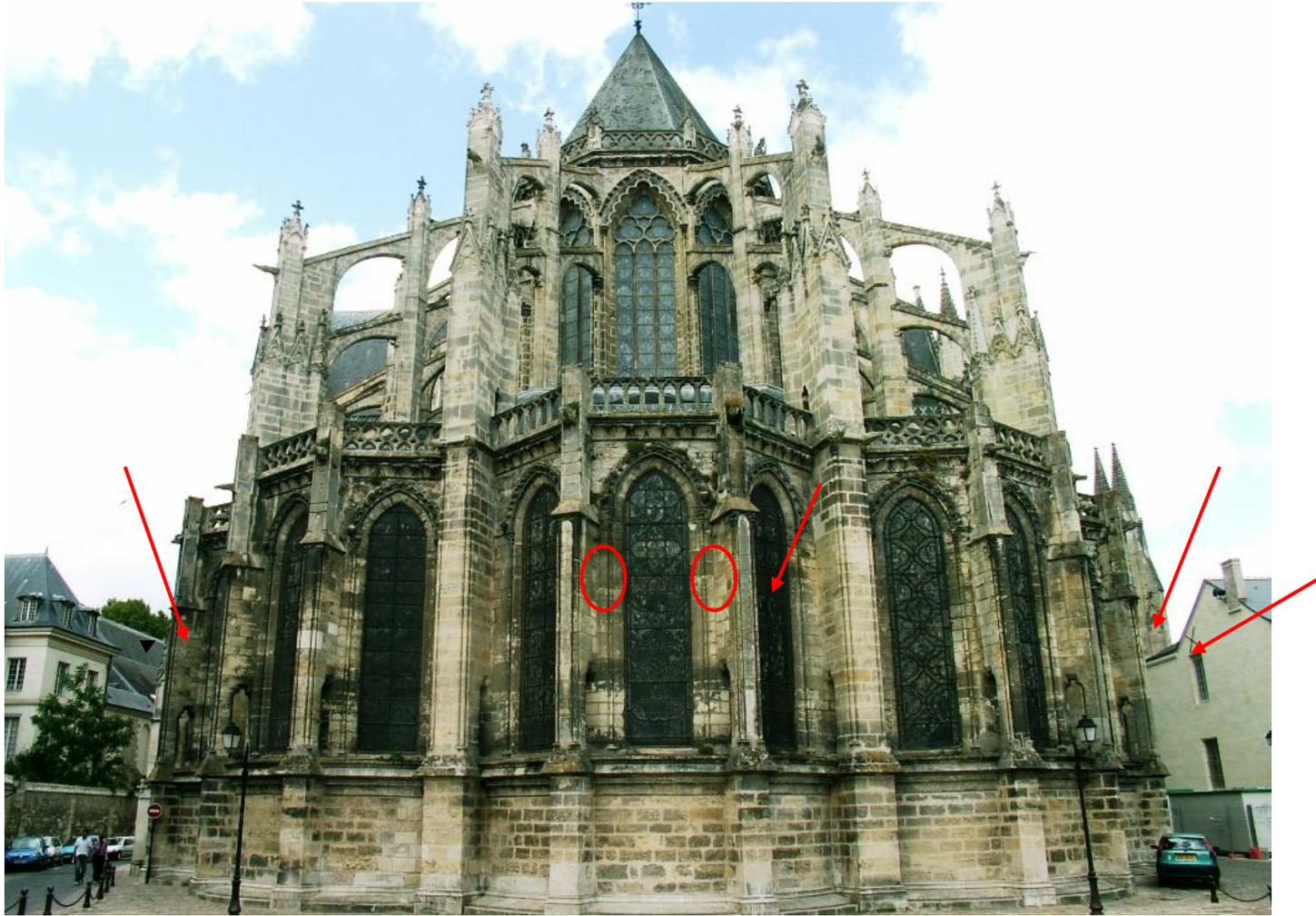


Fig. 100

Cathédrale de Tours, chevet : emplacement des statues à la base des archivoltes

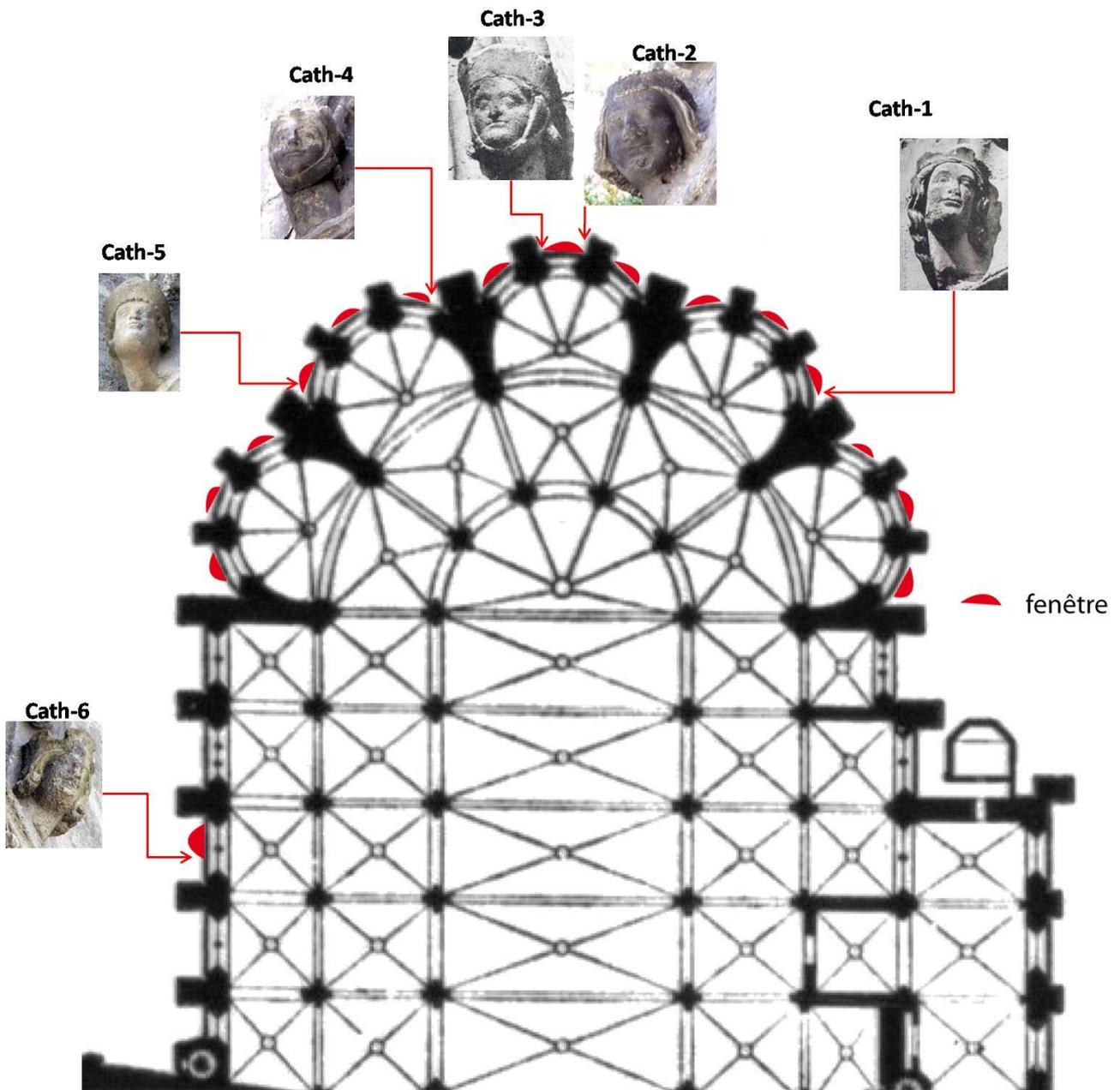


Fig. 101

Cathédrale de Tours, plan du chevet : emplacement des statues à la base des archivoltés



Fig. 102

Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochement

A : Têtes de sylvains, dans l'album de Villard de Honnecourt

B : Clef de voûte de la salle capitulaire du collège de Cluny, à Paris



Fig. 103

Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements

A : Saint-Mathurin de Larchant : clef de voûte en dépôt

B : Cathédrale de Tours, salle de la Calende : statue de cul-de-lampe

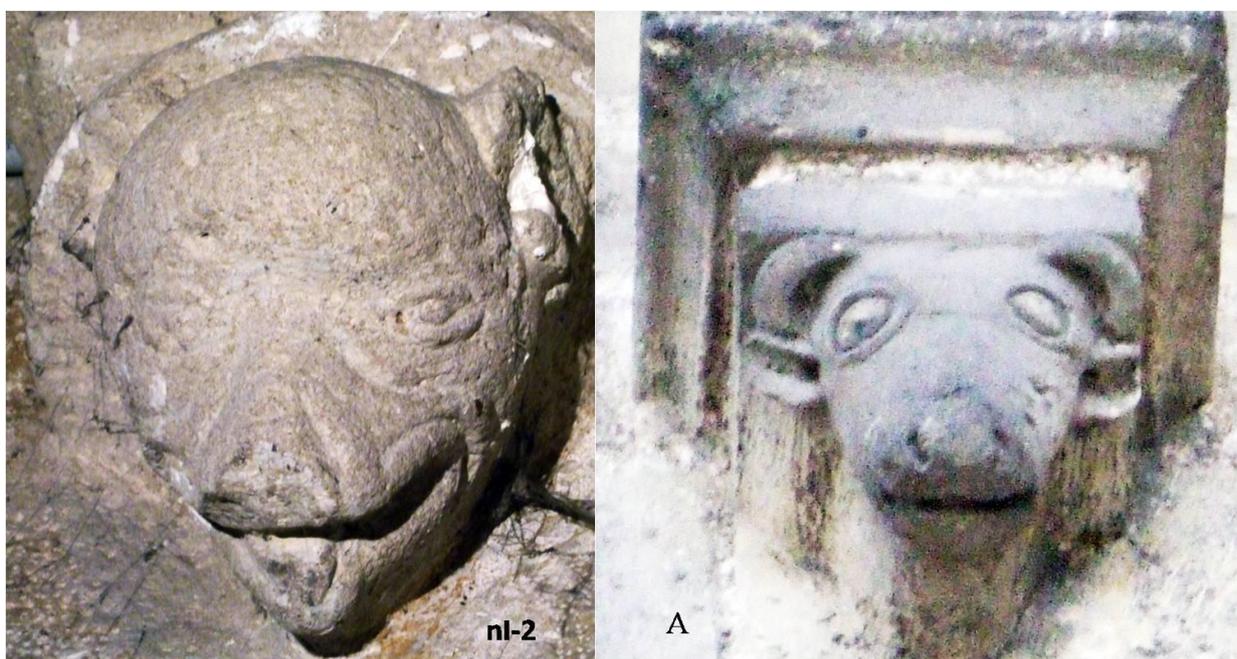


Fig. 10404

Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements

A : Cathédrale de Tours, salle de la Calende : statue de cul-de-lampe

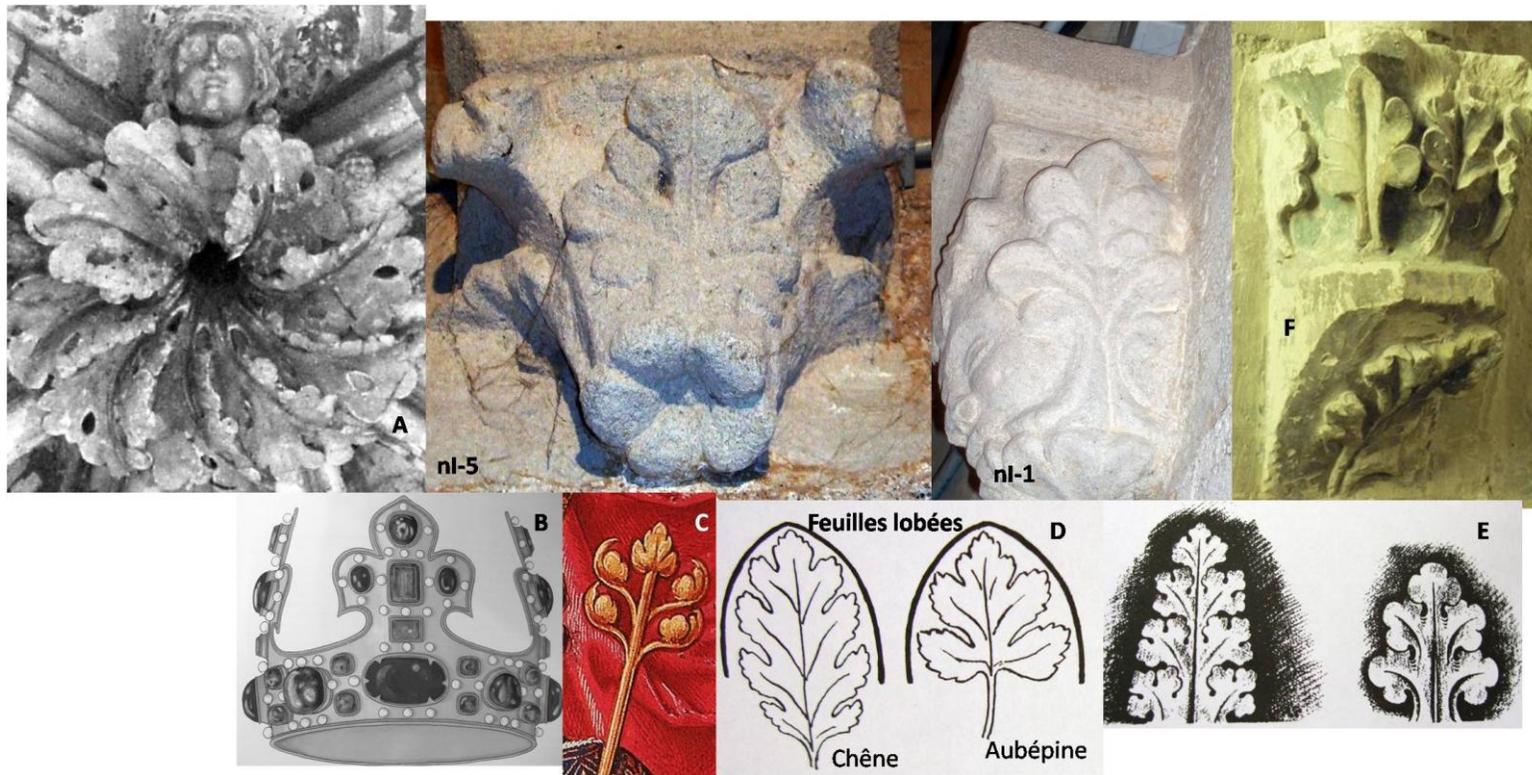


Fig. 105

Tours de Guise, niveau I : statue du cul-de-lampe-rapprochements

A : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, feuillage de la clé de voûte

B : reconstitution de la sainte couronne ou couronne de saint Louis

C : détail de la représentation de saint Louis, dans *Recueil des rois de France*

D : schéma de feuilles lobées

E : Notre-Dame de Paris : Fleurons des chapiteaux de la nef

F : collégiale de Candes-Saint-Martin, chapiteau de la chapelle haute du porche



Fig. 106

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

A : Cathédrale de Tours, salle de la Calende : statue de cul-de-lampe

B : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, statue de la clé de voûte

C : Eglise Saint-Lubin, Yèvre-le-Châtel : cul-de-lampe à l'angle sud-ouest du croisillon sud du transept

D : Saint-Julien de Tours, bas-côté sud de la nef

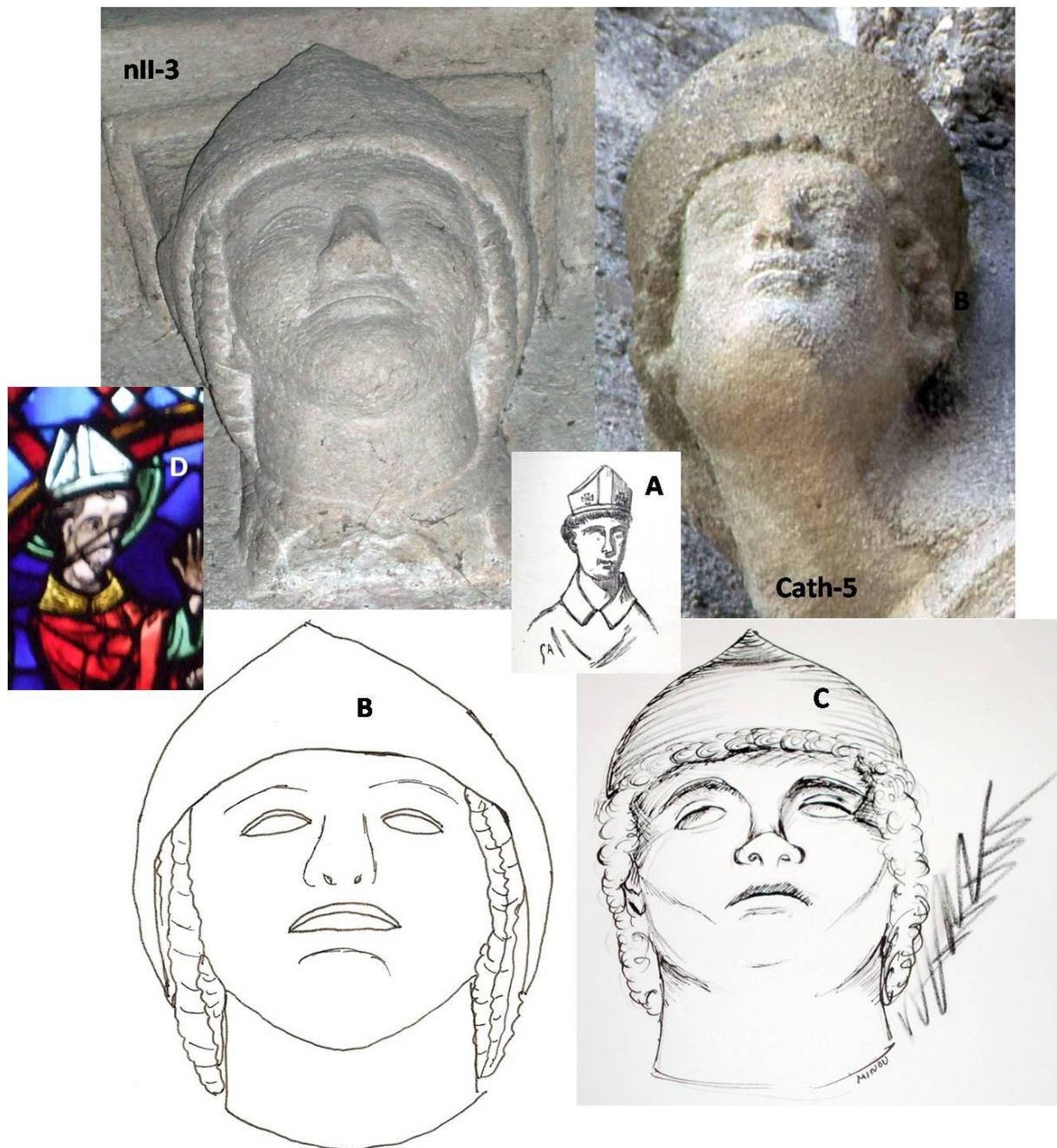


Fig. 107

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

Cath-5 : cathédrale de Tours, statue du chevet

A : dessin dans *Saint Louis*, H. Wallon

B, C : dessins

D : cathédrale de Tours, représentation de Saint-Martin à la verrière homonyme



Fig. 108

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

Cath-3, cath-4 : cathédrale de Tours, statues du chevet

A : Blanche de Castille, dans la *Bible de Tolède*, 1235

B : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, statue de clef de la voûte

C : Collégiale de Candes Saint-Martin, soubassement du porche

D : Eglise Saint-Lubin, Yèvre-le-Châtel, sculpture à l'archivolte du portail occidental



Fig. 109

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

Cath3 : cathédrale de Tours, statue du chevet

A : dessin dans le *Carnet de Villard de Honnecourt*, XIII^e siècle

B : dessin dans *Saint-Louis*, H. Wallon

C, D, E, F : dessins



Fig. 110

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

Cath-1 : cathédrale de Tours, statue du chevet

A, B : sceaux de Blanche de Castille et Marguerite de Provence

C : Aquarelle de la collection R. de Gaignères montrant la statue de Marguerite de Provence en la priorale Saint-Louis de Poissy d'environ 1304

D : statue de clef de la voûte à la chapelle de Saint-Germain-en-Laye

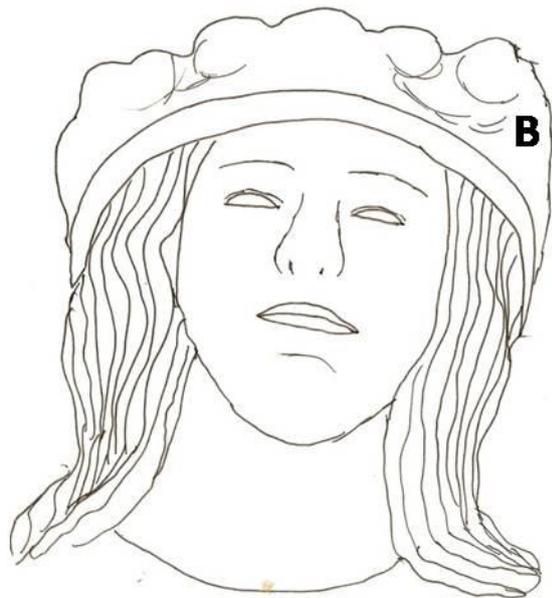


Fig. 111

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

Cath-1 : cathédrale de Tours, statue du chevet

A, B : dessins



Fig. 112

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

A : représentation de saint Louis, dans *Recueil des rois de France* de Jean Tillet, 1566

B : chapelle de Saint-Germain-en-Laye, statue de clef de la voûte

C : sceau de saint Louis (1226-1250)

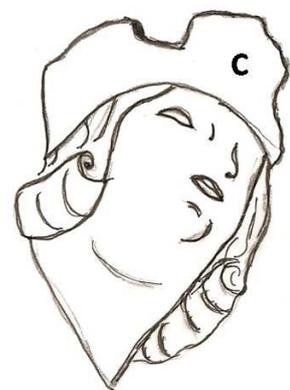
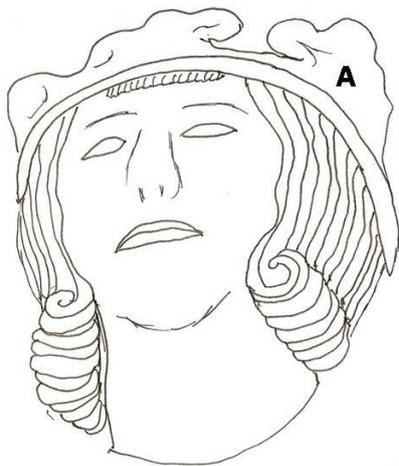


Fig. 113

Tours de Guise, niveau II : statue du cul-de-lampe-rapprochements

Cath-7 : cathédrale de Tours, statue du chevet

A, B, C, D : dessins

E : dessin d'après le sceau de saint Louis



Fig. 114

Blanche de Castille et Louis IX, miniature de la *Bible de Tolède*, 1235

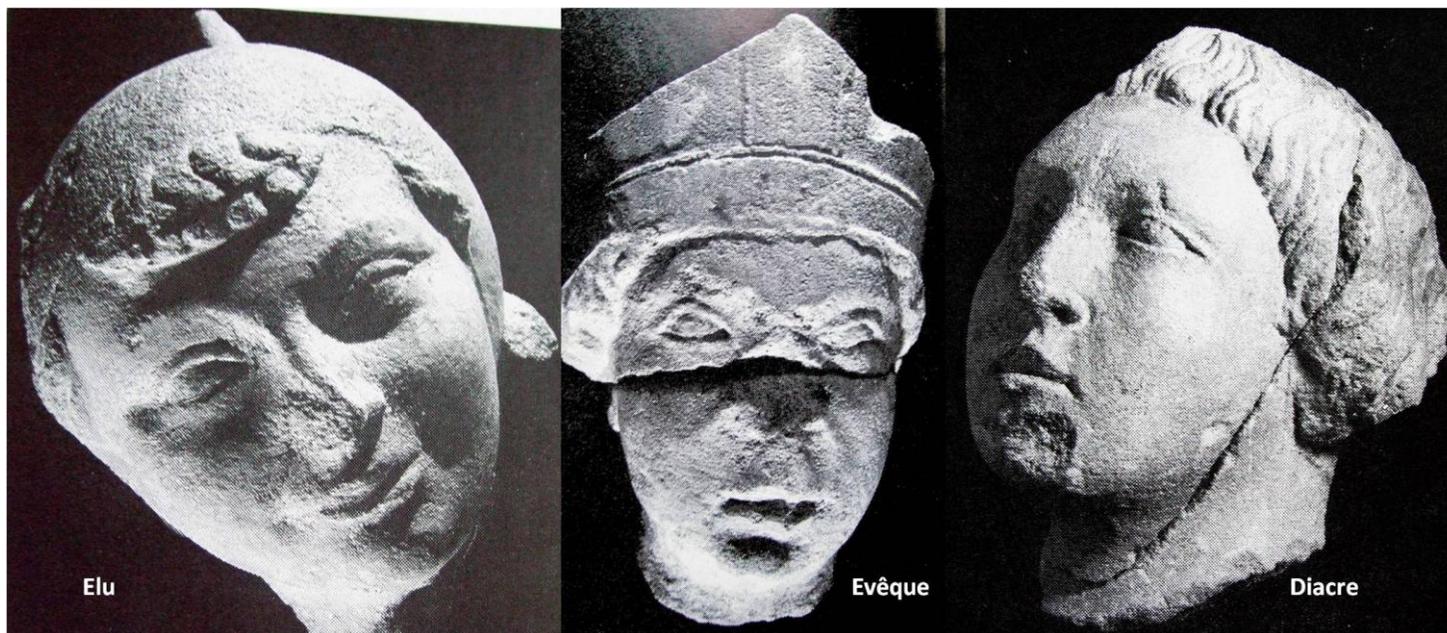


Fig. 115

Abbaye de Marmoutier, sculptures des portails, extrait de L'abbaye de Marmoutier, Ch. Lelong, 1988, Planches XX, XXI



Fig. 116

Gros sou tournois de saint Louis

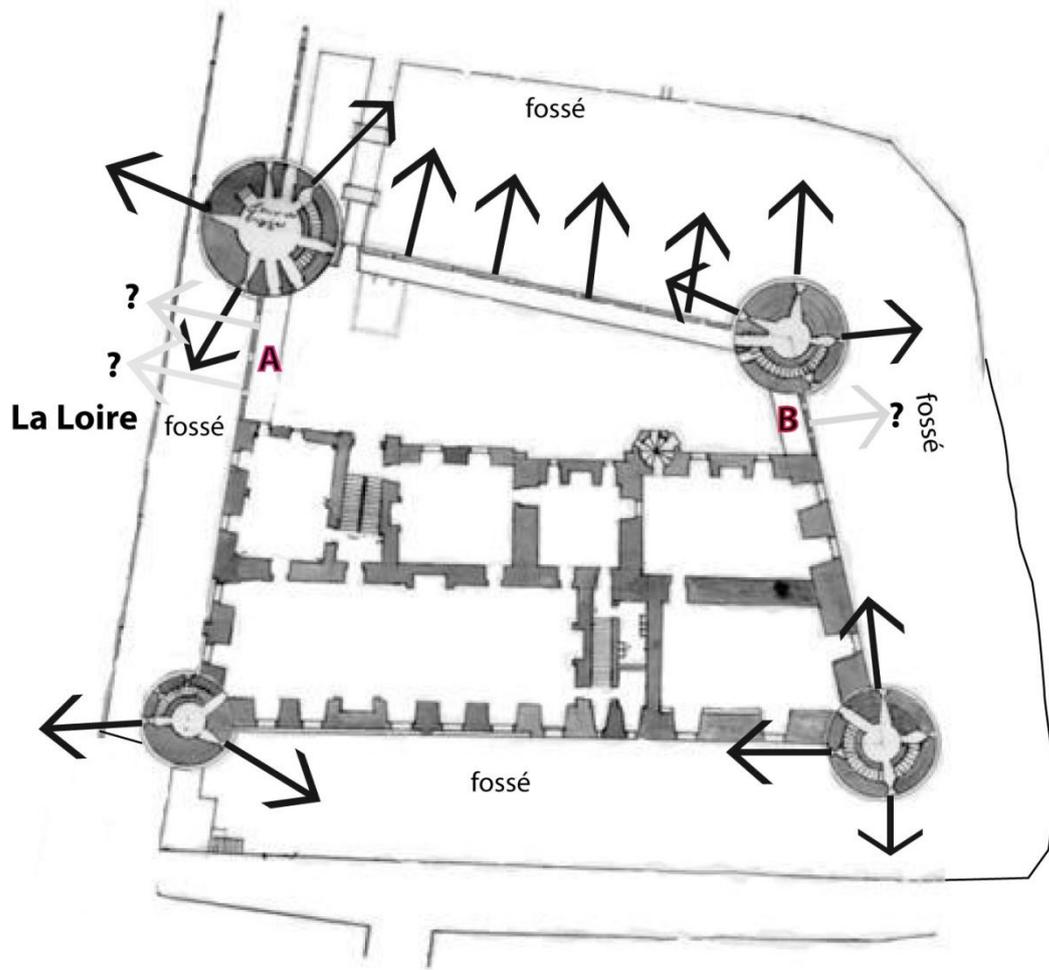


Fig. 117

Système défensif au château de Tours